



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT :
FRANCE. — Un an... 2 fr.
AVEC PRIME
Payables en timbres-poste neufs
de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'abonnement
à M. MAURY fils
5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT :
ÉTRANGER. — Un an... 4 fr.
AVEC PRIME
Payables en timbres poste neufs de
la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE



L'Espagne n'a pas manqué, selon son habitude, de nous envoyer, dès les premiers jours de la nouvelle année, une série nouvelle de timbres-poste.

Cela fait la douzième émission depuis quinze ans, sans compter les *correos oficiales* et les *correos interior*.

Quel est le motif qui pousse l'administration de ce pays à un tel luxe de timbres-poste? Si le dessinateur avait chaque année reproduit scrupuleusement les traits de Sa Majesté catholique la reine Isabelle II, cela pourrait être intéressant au point de vue de l'iconographie; mais en comparant les émissions successives, on s'aperçoit au contraire que l'effigie, peu flatteuse d'ailleurs, des années 1830, 1832, 1833, se rajeunit progressivement dans ces derniers temps.

Le dessinateur aiguise son burin avec l'eau de Jouvence...

Mais, dit-on, l'Espagne change si souvent de timbres pour éviter la contrefaçon. Disons d'abord que la contrefaçon des timbres-poste, dans le but de frauder l'administration, est bien rare dans tous les pays. Quant au faux pour l'exploitation des collectionneurs, c'est là une autre affaire.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que le type adopté cette année n'a pas atteint le but proposé, malgré sa supériorité sur ses prédécesseurs; il nous semble d'une imitation facile, étant très-simplement gravé sur bois.

Si nous étions directeur général des postes d'Espagne, au lieu de faire chaque année les frais onéreux d'installation pour le tirage d'un nouveau timbre, nous voudrions confier à un artiste de talent le soin d'un beau type définitif, buriné avec tant de goût, de finesse et de patience, que la supériorité du travail déliât la contrefaçon.

La nouvelle série se compose, comme précédemment, de six valeurs. Ces timbres, dont nous donnons ci dessus un fac-simile, représentent la reine de profil; en haut, on lit : ESPANA, et en bas : CORREOS. Les coins supérieurs sont occupés, celui de gauche, par un lion (armes de Léon); celui de droite, par un château (armes de Castille). Les coins inférieurs contiennent, l'un le chiffre indicatif de la valeur, l'autre, l'abréviation du nom de la monnaie; ils sont imprimés en couleur sur papier blanc et dentelés.

2 cuartos, rose.

4 cuartos, bleu clair.

12 cuartos, imprimé en deux couleurs : l'effigie et le fond de l'ovale sont rose et le cadre est bleu foncé.

19 cuartos imprimé en deux couleurs : le centre rose et le cadre brun rouge.

1 real, vert.

2 reales, lilas.

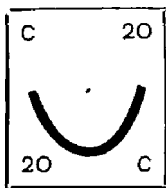
Un petit nombre de séries ont été livrées à la circulation sans être dentelées.



Voici un timbre du Mexique connu depuis peu et sur lequel on n'a encore que des données fort incertaines; on pense qu'il est émis par le gouvernement de Juarez, qui aura voulu continuer à représenter sur les timbres-poste l'effigie du curé hidalgo. Les valeurs sont 1 réal, rouge; 2 r., bleu; 4 r., brun et 1 peso, noir. Ils sont dentelés.

Tous les journaux, d'après le *Moniteur*, ont annoncé comme étant arrivés seulement par le dernier paquebot les timbres à l'aigle, connus depuis six mois!

FRANCE. — La presse parisienne a également annoncé, comme certaine, la création des enveloppes d'affranchissement; nous pouvons affirmer que l'administration des postes a tout à fait oublié ce projet pour le moment.



ITALIE. — La taxe ordinaire des lettres ayant été élevée de 15 à 20 c., et cette dernière valeur n'existant pas parmi les timbres-poste de l'émission courante, on a provisoirement, et pour utiliser les 15 c. bleus, biffé sur ceux-ci les mots *quindici centesimi* par un trait noir circulaire; dans les coins se trouve également imprimé en noir, en haut, à droite 20, et à gauche c, en bas, à droite c, et à gauche 20.

Lorsque ces timbres seront épuisés, on émettra un nouveau 20 c.

Il est à craindre que cette élévation de taxe, faite dans le but d'augmenter les ressources du Trésor italien, ne produise un effet tout contraire, l'expérience ayant appris qu'il y a toujours beaucoup de bénéfice à diminuer le port des lettres.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN. — Le timbre de 4/4 a reçu plusieurs modifications: il est dentelé, et les petites têtes de bœuf qui étaient sur fond pointillé sont à présent sur fond blanc.

DANEMARK. — Nous avons reçu une enveloppe de ce pays; sans nul doute, dans quelques jours, nous aurons la série tout entière; voici sa description: ovale de dimension moyenne; au centre, les armoiries du Danemark: sceptre et épée croisés, surmontés d'une couronne se détachant en relief blanc sur fond de vermillon, l'ainsi que le guilloché formant la bordure extérieure, et la valeur 4 s. qui se trouve dans le bas. Dans la partie supérieure, on lit: KGL. PCST. FRM. sans relief.

Timbré à gauche sur une enveloppe en papier blanc qui n'offre d'autre particularité qu'une couronne en filigrane, placée à la patte.

Saint-Thomas, Porto-Cabello, la Guaira. — Nous recevons deux nouvelles couleurs des timbres déjà connus, médio réal et dos reales: le 1/2 réal est bleu ardoise (au lieu de rose), et le 2 réales orangé (au lieu de vert), toujours sur papier blanc et dentelés. Il paraît que les autres ne sont pas supprimés: ils serviraient pour l'aller, et les nouveaux seraient employés pour le retour.



SAINTE-LUCIE. — La valeur et les couleurs des timbres de cette colonie sont changées; les anciens sont supprimés, voici les nouveaux.

Type déjà connu, et le même pour tous, valeur non indiquée, dentelés:

Noir (valeur 1 penny).

Violet (valeur 6 pence).

Jaune (valeur 1 shilling).

BAVIÈRE. — On nous annonce une nouvelle émission. Quelques essais ont été vus, ces timbres seront aux armes de Bavière, avec une riche ornementation. En même temps que les timbres, doit être mise en circulation une enveloppe de 3 k. dont le dessin sera différent.

BRUNSWICK. — Le 1^{er} mars 1865 les enveloppes subiront un changement: l'ovale des actuelles, ayant été trouvé trop large, sera diminué des deux tiers environ.

TURQUIE. — Nous avons sous les yeux quelques exemplaires de timbres turcs, qui, sans aucun doute, sont les nouveaux promis depuis si longtemps. Ils ont à peu près les mêmes dimensions que ceux connus; un ovale en occupe la plus grande partie, au centre est placé le croissant, et quatre inscriptions turques se trouvent dans la bordure de l'ovale, la première en haut, la deuxième en bas, et les troisième et quatrième à droite et à gauche; à chacun des quatre coins est inscrite la valeur en chiffres turcs. — Ces timbres sont dentelés.



Nous avons déjà parlé d'un essai de Bolivie, nous en donnons ci joint un *fac simile* qui est loin d'imiter la finesse et la grâce du modèle. Nous avons vu cet essai d'abord sur bristol, épreuves d'artiste tirées avec soin, en noir bistre et légèrement teintées.

Puis une série sur papier mince, blanc, rose, bleu, vert et jaune.

Enfin l'auteur nous a communiqué quelques épreuves différentes de celle-ci : le soleil est en plein au lieu d'être couchant, la bordure de l'écu est formée de perles, et les lettres ne sont indiquées qu'au trait. On lit sur la banderole M. R. F... 1864.

La planche ayant été effacée, ces essais deviendront fort rares.

Durant le mois dernier, a surgi une vignette prétendue chinoise sur laquelle se trouve un aigle, un petit Chinois et son parasol grand ouvert, une pagode, un vaisseau européen, et les mots AMOY, NINGPO, SHANGHAI, HONGKONG. Il en existe deux : l'une de 5 c., rouge, l'autre de 10 c., jaune. Nous avons vu avec peine plusieurs de nos confrères décrire cette ridicule image comme un timbre authentique émanant d'une compagnie de bateaux à vapeur. Nous pouvons certifier qu'il n'en est rien ; d'ailleurs les signes chinois qui l'ornent n'ont aucune signification, le premier est à peu près le caractère *ciel*, qui ne peut avoir aucun rapport avec la poste ; quant aux autres, ils sont tout à fait de fantaisie.

Une réunion des principaux philatéles de Paris a eu lieu chez l'un d'eux. La première séance (préparatoire) s'est tenue jeudi dernier, rue de Babylone, 48, chez M. Bécourt, l'un des amateurs de timbres les plus distingués.

On s'est borné, pour cette fois, à l'examen des collections de quelques philatéles émérites, s'ajournant au premier jeudi des mois suivants, où chacun s'est promis d'apporter alors une liste des questions dont la solution sera soumise aux lumières du comité. Nous croyons même qu'il serait à propos de la déposer au siège de la réunion, quelques jours à l'avance.

On y a admiré de magnifiques essais de Bavière sur papier porcelaine, acquis à grands frais par quelques amateurs passionnés. Ces séries sont au nombre de quatre, composées de six timbres chacune (de couleur brune, bleue, noire et rose). De plus, trois autres essais également sur porcelaine du 9 kreutzer, dont le chiffre est suivi d'un point (de couleur brune, bleue et noire). On y a encore remarqué cinq essais du 4 kr. noir de Bavière, de couleur rose, bleue, bistre-clair, rouge-clair et noir tirés comme essais ; puis, les 3, 6 et 9 kr. tirés en noir, et les 1, 6 et 18 kr., le premier orangé, le second en trois couleurs, bistre-clair, vert, gris, et le troisième en deux couleurs, bleu et rose-vif ; enfin, deux essais de Saxe, 2 et 3 neu-grosch. bleu et bistre-rouge ; plusieurs futures enveloppes du duché de Brunswick, et quelques essais carrés très-curieux auxquels a donné naissance la création de ces mêmes enveloppes.

Les membres de cette réunion seront toujours heureux d'accueillir les philatéles français ou étrangers qui désireraient s'y faire présenter.

A. MAURY.

A PROPOS DES ESSAIS.

Les collectionneurs qui reçoivent le *Stamp collector's Magazine* ont dû y remarquer, depuis un an, une série presque interminable d'articles traitant de la question des essais.



Le point de départ de la discussion a été l'apparition des deux timbres de 1 penny noir et 1 penny rouge à l'effigie du prince Albert, les uns présentant ces timbres comme des essais très-intéressants, les autres leur déniaient toute valeur et les considérant presque comme une simple mystification.

On aurait dû croire qu'une discussion aussi prolongée ferait faire au moins un pas en avant à la question des Essais en général. — A notre avis, il n'en a rien été ; si nous ne nous trompons, ces articles n'ont pas abouti parce qu'ils n'ont pas su dégager les principes généraux de la question, et ont dès lors presque tous tourné constamment dans un cercle vicieux.

Sa faute principale a consisté, selon nous, dans l'application d'un terme unique, le mot : *Essai*, à des choses tout à fait dissemblables.

Nous croyons, en effet, qu'il y a lieu d'établir nécessairement des distinctions *essentiels* parmi les timbres que l'on réunit généralement sous le nom d'Essais, et nous proposerions la classification suivante :

Essais proprement dits.

Timbres exécutés par les soins des différentes administrations des postes pour arriver à l'adoption de types définitifs ou pour étudier des modifications dans les types existants. — Nous citerons, comme répondant à ces deux cas, les trois Essais du 10 centimes à percevoir de France, l'Essai de 3 pence d'Angleterre, et le 10 centimes bleu avec fil, de France.

Timbres préparés par les soins des différentes administrations des postes en vue d'émissions projetées et auxquelles il n'a pas été donné suite tels que les enveloppes de France et les 3 halfpenny d'Angleterre.

Épreuves.

Nous ferons entrer en première ligne dans cette catégorie les épreuves tirées par les graveurs des administrations postales au fur et à mesure de l'avancement de leur travail. Ces épreuves, tirées à un nombre nécessairement très-limité, sont naturellement fort rares.

Nous classerons dans cette catégorie les épreuves définitives tirées par le graveur en plus grand nombre et soumises aux administrations pour l'approbation définitive du type, par exemple le 40 lepta rose de Grèce sur papier pelure, divers tirages en noir, etc.

Essais de couleurs.

Timbres adoptés et tirés en diverses couleurs par les soins des administrations des postes pour arriver à l'adoption des nuances définitives. L'exemple le plus frappant de cette catégorie nous est offert par les timbres actuels d'Italie, dont le 10 centimes a été tiré à titre d'essai en 5 nuances et toutes les autres espèces en deux nuances différentes.

Les trois catégories que nous venons d'énumérer offrent un intérêt *très-réel*, par là même que tous ces timbres portent un caractère officiel. On pourrait, du reste, les réunir en une seule catégorie, sous le nom général d'*Essais*; la distinction que nous proposons nous paraît toutefois préférable.

Mises en train.

Nous arrivons ensuite aux timbres résultant d'épreuves imprimées avant le tirage définitif, soit avec la couleur qui devra servir à ce tirage, soit avec d'autres couleurs.

Ayant reçu l'ordre d'imprimer un certain nombre d'exemplaires d'un timbre donné, l'ouvrier imprimeur est obligé (pour employer les termes techniques) de mettre sous presse la planche ou forme de timbres, et de procéder à diverses manipulations pour la mettre en état, pour la *mettre en*

train d'être imprimée. C'est ce qu'on appelle la MISE EN TRAIN.

C'est ainsi qu'il devra tirer une première épreuve pour s'assurer que les petits clichés en cuivre dont on se sert pour imprimer les timbres sont bien placés dans la forme; d'autres épreuves seront nécessaires pour vérifier si l'impression est bien égale, si la couleur préparée est bien de la nuance voulue, etc.

Pour quelques-unes de ces épreuves il pourra se servir de la première couleur venue, de n'importe quelle feuille de papier qui lui tombera sous la main; il se servira quelquefois à deux reprises de la même feuille.

Ces manipulations diverses donneront naissance à un grand nombre de variétés de timbres si les feuilles qui ont servi sont conservées. — Nous donnerons à ces timbres le nom de *mises en train*, du nom de l'opération qui y a donné naissance.

Nous croyons qu'il y aura lieu de classer parmi les mises en train deux ou trois des timbres désignés jusqu'ici comme Essais de France.

L'exemple le plus curieux de timbres de ce genre nous est fourni par les timbres connus sous le nom d'*Essais grecs*; on sait que nous n'admettons comme essai véritable, et sauf plus ample informé, que l'épreuve de 40 lepta, rose sur papier mince (papier pelure).

C'est ainsi que nous trouvons des timbres de 1 et 20 lepta noirs, de 5 lepta verts, de 1 lepton, tirage noir presque gris.

Résultant d'épreuves tirées avec la première couleur venue :

De 1 lepton imprimé en noir sur papier vert, parce que l'ouvrier imprimeur a trouvé sous sa main une feuille de papier de cette couleur, au moment d'imprimer une première épreuve;

Des feuilles présentant un même timbre tiré des deux côtés. Nous trouvons même trois tirages superposés du timbre de 20 lepta bleu, parce que l'ouvrier imprimeur a tiré trois épreuves sur la même feuille de papier, pour ne pas gâter plusieurs feuilles; des feuilles sur les deux faces desquelles ont été imprimés deux timbres différents, soit d'un côté 20 lepta noir, de l'autre 1 lepton brun, parce que l'ouvrier imprimeur a

utilisé, pour l'épreuve d'un timbre, le côté blanc d'une feuille de papier sur l'autre face de laquelle il avait déjà tiré une épreuve d'un autre timbre.

A notre avis, ces mises en train n'offrent qu'un intérêt assez minime.

Viennent alors les *tirages de fantaisie*.

Tirages de timbres qui ont été en usage, exécutés *après coup* en diverses couleurs.

Signalons le tirage fait en 1863, en huit couleurs, du 4 cuartos d'Espagne 1857, et en cinq couleurs du 5 cents 1857 des Etats Unis.

Ces tirages de fantaisie n'ont, à notre avis, qu'un faible intérêt pour les collectionneurs.

Nous arrivons enfin à une catégorie de timbres dont il a été fait, dans ces derniers temps, un véritable abus. Ce sont les *timbres proposés*.

Projets de timbres émanant de l'initiative privée, et qui ont été soumis à l'approbation des administrations des postes, par les personnes qui en ont eu l'idée. Nous nous proposons d'examiner, dans un second article, quel est l'intérêt que ces timbres peuvent offrir aux collectionneurs.

Revenant pour le moment à notre point de départ, la conséquence naturelle du classement que nous venons d'établir est que les deux timbres de 1 penny rouge, et 1 penny noir, à l'effigie du prince Albert, rentrent dans la catégorie des timbres proposés, et que, dès lors, les collectionneurs qui se refusent à admettre dans leur album les timbres proposés, quels qu'ils soient, ont raison d'exclure ces deux timbres de leur collection; mais que ceux des amateurs anglais qui refusent de les admettre sont tout simplement inconséquents, puisqu'ils classent généralement au nombre de leurs timbres les plus intéressants les types provenant du concours ouvert en 1838 et 1839 par le gouvernement anglais, concours d'une fécondité exceptionnelle, puisqu'il a produit plus de 2,000 propositions, dont nous ne connaissons qu'un nombre bien minime.

Au moment de terminer notre article, nous devons dire que nous l'avions commencé avant d'avoir connaissance d'un article analogue qui n'a paru dans le numéro 5 du *Collectionneur*; divers travaux nous ont empêché de le terminer plus tôt.

Nous espérons toutefois que notre article ne fera

pas double emploi avec celui qui a été publié précédemment, d'autant plus que nous différons d'avis sur quelques points avec l'aimable amateur dont il émane.

Ces différences, légères du reste, ressortiront sans doute suffisamment de la lecture même de notre article.

Nous nous bornerons à une seule observation. Contrairement à l'opinion émise au bas de la page 19, nous considérons les types de MM. Millet et Pichot, connus à l'étranger sous le nom de timbres de Cayenne, comme étant, soit des timbres proposés, soit des essais très-réels; en tout cas, à notre avis, ils doivent nécessairement être placés dans toute collection qui admet les essais.

On sait que ces essais sont « tirés sur papier coloré et préparé de telle sorte qu'un pinceau enduit d'une préparation chimique devait, en changeant la couleur, remplacer l'oblitération.

Dans ces conditions, nous n'avons nullement à affaire à un essai d'oblitération; à notre avis il ne saurait être question d'essai d'oblitération qu'autant que le procédé d'oblitération est indépendant du timbre lui-même.

On a plusieurs fois déjà changé, en France, la griffe qui sert à l'oblitération des timbres-poste; les essais de griffes qu'on a dû faire sont évidemment des essais d'oblitération.

Il y a eu essai d'oblitération lorsqu'on a tenté d'entailler les timbres avec une griffe *ad hoc* au lieu de les oblitérer à l'encre.

Il y a eu essai ou proposition d'oblitération lorsqu'on a proposé à l'administration des postes des Etats-Unis d'annuler les timbres au moyen d'un coup de lime.

On pourrait admettre à la rigueur qu'il y a eu essai d'oblitération lorsqu'on a collé un fil de soie au revers des timbres de 10 centimes de la République et de 5 centimes de l'Empire. Mais la création de timbres-poste offrant un procédé d'oblitération inhérent au timbre-poste même, conçu de telle sorte que son adoption eût entraîné la modification radicale de tous les procédés de fabrication et de l'aspect même des timbres-poste, n'est plus un essai d'oblitération, mais incontestablement un essai de timbres-poste.

16 décembre 1864.

G. O.

J'adresserai à mon courtois contradicteur deux questions relativement aux essais Millet et Pichot, sur l'importance desquels nous différons complètement d'opinion :

1° Peut-on considérer une feuille de papier, de quelque nature qu'il soit, comme un essai de timbre-poste, lorsque cette feuille est absolument dépourvue de toute espèce de vignette d'affranchissement ?

Sans aucun doute, la réponse sera négative.

2° MM. Millet et Pichot ont-ils eu ou pu concevoir un moment la pensée que l'effigie impossible du prince-président et la copie de la tête de la république que nous voyons sur leur papier pourraient être adoptés et substitués aux types existants ?

Autre réponse probablement toujours aussi négative que la première.

Or, puisqu'une feuille de papier sans vignette ne constitue pas un timbre-poste et que les effigies qui se trouvent sur ce papier n'ont pas l'ombre de prétention à la qualité d'*Essai proposé*, n'ayant simplement pour but que d'indiquer la *destination* de ce même papier, j'ai donc raison de dire que ces feuilles sont des essais de papier et non des essais de timbres-poste.

En effet, on aurait pu y placer la tête du roi de Prusse, de Kamelameha, de la reine Victoria, ou, mieux, on aurait pu laisser la feuille blanche avec une inscription expliquant son usage. Aurait-on collectionné comme essais les lettres de l'inscription ? J'en doute. En tout cas, je le répète, comme ces petites images n'avaient pour but que d'indiquer la destination de ce papier devant servir aux timbres-poste, il eût été également atteint par les moyens que je viens d'indiquer ; j'espère qu'il en est de même de celui que je me suis proposé, qui consistait à faire rayer du nombre des essais de timbres-poste les essais de papier de MM. Millet et Pichot.

G. HERPIN.

POSTE AUX LETTRES EN MER.

Voici que les journaux nous informent à un nouveau moyen de correspondance :
A la Poste aux Lettres en mer!...

Il existe depuis plusieurs années un bureau de poste en pleine mer, que ne surveille et ne dirige aucun agent et dont le service se fait pourtant avec régularité.

Ce bureau de poste est établi sur un des promontoires les plus avancés en mer de la pointe méridionale extrême de l'Amérique (Patagonie), ayant en face la Terre de Feu, et situé, par conséquent, vers le milieu du célèbre détroit de Magellan.

Près du port Famine, sur une saillie de roche bizarrement découpée s'élève, presque baigné dans la mer Magellanique, un poteau ayant une hauteur de quelques mètres, carré et fortement enfoncé dans l'anfractuosité du rocher. Comme désignation plus précise, ce poteau se découvre après que l'on a doublé les caps Monmouth, Valentyn, Isidore. On l'aperçoit immédiatement après la pointe Anna.

Sur le milieu du poteau sont barbouillés en rouge ces deux mots : *Post-office*, et au-dessous est suspendu, par une chaînette en fer, un baril de moyenne grandeur dont le couvercle, pourvu d'une charnière, peut être ouvert et fermé librement, car il n'y a ni serrure, ni cadenas.

Ce baril est le bureau de poste des deux grands Océans, et voici comment fonctionne le service du *Post-office*.

Les navires passant dans le détroit de Magellan et se rendant à destination de pays situés dans l'Océan Pacifique, détachent vers le bureau de poste une embarcation montée par un officier du bord. Cet officier est porteur de lettres destinées au port de mer d'où il est parti, au Havre, à Bordeaux ou à Marseille, par exemple. Il dépose dans le baril le paquet contenant sa correspondance, et prend les lettres ou paquets se trouvant dans ledit baril, déposés là par un navire venu de l'Océan Pacifique et qu'il emporte à son bord.

Le paquet de lettres déposé par cet officier dans le baril, sera plus tard recueilli par un navire se rendant en France, comme lui-même a recueilli les lettres destinées aux contrées baignées par l'Océan Pacifique, sur lesquelles il se dirige ; et, de cette façon, sans qu'il soit besoin d'autres mains que celles de l'officier qui prend et qui dépose dans le baril les lettres et les paquets, ce *post-office* sert de bureau de correspondance internationale entre les deux mondes, correspondance la plus respectée, la plus inviolable qui existe, et qui se fait par un échange tacite de procédés mis en pratique par les marins naviguant sous n'importe quel pavillon.

C'est une touchante pensée que celle qui a présidé à l'établissement de cette poste.

Sans voiture, sans facteur, sans préposé :

Le marin perdu dans les mers lointaines peut écrire à sa famille,

Déposer sa lettre dans cette boîte autour de laquelle mugissent les vagues,

Et se souvenir de la terre natale.

Les montagnes de glace peuvent s'élever,

Les mers polaires ont beau faire tempête,

Les ouragans peuvent couvrir tout bruit de leur voix terrible,

La civilisation est plus forte que tous ces éléments destructeurs.

Et la feuille de papier, déposée dans le bureau de poste, voisin du port Famine, dans la cavité de ce poteau inébranlable au milieu de la tourmente, ira redire à l'Europe les souffrances, le courage et la foi de nos intrépides matelots.

(Petit Journal.)

TIMOTHÉE TRIMM.

Il serait peut-être agréable à nos lecteurs de connaître la légende qu'on voit sur les timbres-

poste grecs. Nous sommes en mesure de les satisfaire; cette inscription se complète ainsi : ΕΛΛΗΝΙΚΟΝ ΓΡΑΜΑΤΟΣΗΜΟΝ, ce qui signifie : marque, timbre de lettre grec.

La légende ΕΛΛΗΝΟΝ ΓΡΑΜΜΑ, qu'on a attribuée à ces timbres n'est pas grecque; il faudrait dire : ΕΛΛΗΝΙΚΟΝ ΓΡΑΜΜΑ, ce qui signifierait *lettre grecque*, mais non : *timbre grec*. Ce serait, tous les cas, un non-sens.

ERRATUM.

Dans notre dernier article sur l'Australie occidentale, on nous a fait attribuer au penny de la 4^{me} émission, la couleur rouge; c'est *noir* qu'il faut lire.

Collection de Portraits des principaux Amateurs de Timbres-Poste.

Nous sollicitons des principaux collectionneurs français et étrangers leur carte photographique, en échange de laquelle nous serons très-heureux de leur envoyer la nôtre.

Ces cartes, réunies dans un magnifique album, où déjà un certain nombre d'amateurs sont représentés, sera d'un grand intérêt.

Nous prions les personnes qui répondront favorablement à notre appel, de vouloir bien signer leurs photographies : ce sera pour nous un précieux autographe.

A. MAURY.

AVIS AUX DIFFÉRENTS JOURNAUX ÉTRANGERS spécialement réservés aux Timbres-Poste

ECHANGE
EXCHANGE
AUSTAUSCH
CAMBIO

Nous proposons à nos confrères étrangers l'échange de notre journal : *Le Collectionneur de Timbres-Poste*, contre le leur.

Ceux donc qui, à la réception du présent numéro, voudront bien nous envoyer *immédiatement* un de leurs exemplaires, seront inscrits comme abonnés pour l'année courante, à condition de réciprocité.

CATALOGUE DES TIMBRES-POSTE

Avec leurs prix de vente pour les collections

PAR A. MAURY.

Le plus complet, le plus joli et le meilleur marché de tous les ouvrages de ce genre, imprimé avec luxe sur beau papier rose, et illustré de timbres-poste en couleurs. Entre chaque feuillet est intercalée une feuille blanche pour inscrire les nouvelles émissions et prendre des notes.

RIX : 75 c.;— franco PAR LA POSTE : 85 c. — Se trouve chez tous les Libraires

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

LISTE DES TIMBRES-POSTE

AVIS.— Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.)

Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Avec les prix auxquels on peut se les procurer
chez

MAURY FILS

Rue de Richelieu, 5, Paris.

SUCCURSALE A BOULOGNE-S.-MER

52, rue Napoléon.

S'adresser

à Paris pour la correspondance.

Nos	Neufs.	Oblit.	Nos	Neufs	Oblit.
44 ANTIGUA, 1 p. rouge	25	n	463 BARBADE, vert.	15	n
62 AUSTRALIE (Cygne) 1 p. rouge	n	n	462 — bleu.	25	n
97 AUTRICHE, effigie, gris perle	n	n	378 DANEMARK, 4 sk, rose nouveau	25	n
102 Id. Z. S., aigle bleu, 1 k.	n	n	— — essai, effigie du roi.	50	n
105 Id. Z. S., aigle rouge, 2 k.	n	n	— — essai, tête de Mercure.	50	n
138 BADE, 1 k. noir nouveau	40	n	942 GRENADE, 4 p., vert.	25	n
393 NAPLES, rose, 50 g.	4	n	943 — 6 p., rouge.	1 50	n
446 ESPAGNE, 2 r. violet.	n	n	1275 LUXEMBOURG (1 ^{re} émission), effigie, rouge.	n	n
479 CONFÉDÉRÉS, 2 c. rouge.	25	n	1305 MAURICE, 4 p. rose.	n	25
480 Id. 5 c. bleu.	50	25	1410 NEVIS, 4 p., rouge.	25	n
482 Id. 40 c. bleu.	75	40	1411 — 4 p., rose.	1	n
483 Id. 20 c. vert.	2	n	1412 — 6 p., lilas.	1 50	n
494 NOUVELLE-ORLÉANS (authent.), 2 c. bl.	50	n	1413 — 1 shill., vert.	2 50	n
495 Id. id. 2 c. r.	50	1	1443 NOUVELLE-ÉCOSSE, 5 c. bleu.	n	15
496 Id. id. 5 c. br.	50	n	1560 à 1568, Pacific steam company, 9 dif. fères, chaque.	2 50	n
507 ROME, 1/2 violet clair.	40	n	1714 SAINT-VINCENT, 4 p., rouge.	25	n
508 Id. 1/2 violet foncé.	40	n	1715 — 6 p., vert.	1 50	n
963 à 1082 HAMBOURG, (garantis) chaq.	40	n	1759 SIERRA LEONE (Sénégalie), 6 p., violet.	1 50	n
Id. le 100 pour les marchands, 5	n	n	1948 WURTEMBERG, timbre de retour, noir.	75	n
1159 INDES, env. 1/2 bleu.	25	n	— — violet.	1 50	n
1160 Id. 1 brun.	50	n	— — jaune.	3	n
ITALIE, joli essai vert.	1	n	— Brème, 1 g., Unsatz, rouge, 1 g. décl., rose, chaque.	n	15
1359 MODÈNE, 4 lira blanc.	1	n	BERNE (estampilles), 2 rap., vert; 3 rap., bleu, chaque.	n	40
1485 NOUVELLE-GALLES, envelop. 1 p. rou.	50	n	— (estampilles) 6 rap., violet; 10 rap. jaune.	n	25
1678 à 1686 (8 timb.) ROMAGNE, la série.	6	n	ESPAGNE, nouveau, bleu et rose, 12 cuartos	n	10
1699 SAINTE-HELENE, 1 p. rouge.	25	n			
1702 SAINTE-LUCIE, 4 p. rouge.	25	n			
1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	30	n			
1709 LA GUAYRA, 1/2 blanc.	25	n			
1816 TOSCANE, 1 quart. noir.	n	75			
1902 VENEZUELA, 1/2 clair.	40	n			
1903 Id. 1 gris	15	n			
1928 bis VICTORIA, 1 p. vert nouveau.	50	n			



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT:

FRANCE. — Un an... 2 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'Abonnement

à M. MAURY fils

5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT:

ÉTRANGER. — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE



LA TURQUIE a mis en circulation depuis quelques jours les timbres-poste promis depuis si longtemps. Ces timbres, obtenus par un nouveau procédé, sortent des ateliers de M. Dulos, à Paris. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc et dentelés; quatre inscriptions turques frappées en noir, après coup, viennent relever leur aspect un peu monotone, et leur donner un certain cachet d'originalité. Comme précédemment, il existe deux séries.

Timbres-poste : 10 paras, *vert myrte*; 20 paras, *jaune*; 1 piastre, *lilas*; 2 piastres, *bleu*; 3 piastres, *rouge*; 25 piastres, *orangé*.

Chiffres taxe, tous *bistre* : 20 paras, 1 piastre, 2 piastres, 3 piastres, 25 piastres.

Dans les deux séries, les timbres de 3 et de 25 piastres ont le croissant plus grand que celui des petites valeurs.

NORVÈGE. — Dessin semblable aux nouveaux déjà décrits, 2 sk. *jaune*.

NOUVELLE-GRENADE. — Encore un pays possédé de la manie du changement, qui nous gratifie d'une nouvelle série dont voici la description : Au centre, les armoiries de la confédération : Vau-

tour sur un écu entouré de drapeaux; autour, 9 étoiles et les mots E. U. DE COLOMBIA CORREOS NACIONALES; en bas est la valeur. Nous avons vu un 5 cent. *jaune* et un 10 cent. *violet*.



DANEMARK. — Voici le *fac-simile* de l'enveloppe dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

ÉTATS-UNIS. — L'enveloppe 2 c. noire a été légèrement modifiée : toutes les lettres et les deux chiffres sont plus allongés et plus grêles. De plus, le mot *POSTAGE* est remplacé par l'abréviation *Postr.* Pourquoi ?



BRUNSWICK. — Nous donnons contre la reproduction de la future enveloppe du duché de Brunswick.

ANGLETERRE. — On remarque depuis peu que le timbre de 1 sh. a les lettres des angles plus grandes qu'auparavant.

SCHLESWIG-HOLSTEIN. — On nous écrit d'Altona que le gouvernement provisoire installé par l'Autriche et la Prusse dans les duchés ci-devant danois vient de décider que les timbres de Schleswig et ceux de Holstein auront dorénavant valeur postale, non-seulement dans le duché dont ils portent le nom, mais indistinctement dans les deux duchés de Schleswig et de Holstein.

HAMBOURG. — Une nouvelle émission de timbres-poste se prépare en ce moment. La valeur serait énoncée en *shillings* et en *groschens* (monnaie prussienne).

GIBRALTAR. — Il est question de doter cette station navale de timbres de même valeur que ceux de l'île de Malte (1/2 penny).

A. MAURY.

DES TIMBRES DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD.

PREMIÈRE SÉRIE.



1850? Vue de la ville de Sidney; imp. en couleur, rect. *Sigillum nov. amb. aust.*, en légende circulaire. *Sic fortis Etruria crevit*, sous le type.

1 penny, carmin, rose	} neufs.
RR. (1).	
2 pence, bleu. RR.	
3 pence, vert. RR.	

La Nouvelle-Galles du Sud nous fournit quelques séries de timbres-poste dont les exemplaires, neufs surtout, sont particulièrement appréciés des philatéles. En première ligne, se placent les types représentant la vue de la ville de Sidney, qui offrent une telle variété de dessin, que chacun de nous doit être désireux d'en posséder le plus grand nombre possible. L'aspect seul de ces timbres suffit à exciter l'intérêt des amateurs, car aucun type analogue ne se rencontre dans toute la collection des vignettes d'affranchissement connues jusqu'à ce jour. Les légendes latines qui les accompagnent viennent encore y ajouter un intérêt particulier. Celle placée sous le type : *Sic fortis Etruria crevit* (c'est ainsi que l'Etrurie devint forte et puissante), s'explique par le bon accueil que semble faire aux nouveaux débarqués la personnification de la colonie représentée par une femme assise, offrant des outils et des instruments aratoires aux nouveaux colons dont l'un d'eux est à genoux.

La légende circulaire est celle des armes *sigillaires* de la Nouvelle-Galles; on y lit : *Sigillum Novæ Austriæ Cambriæ* (sceau de la Nouvelle-Galles du Sud).

Le système employé pour le dessin des types de la Nouvelle-Calédonie a été mis également en usage dans cette colonie anglaise, au moins pour les timbres des deux premières séries. Un timbre

type a été créé, puis un second copié sur le premier, un troisième sur le second et ainsi de suite, jusqu'à la fin de la planche qui se compose de quarante types, si nos renseignements sont exacts. Ces copies étant faites avec la plus grande négligence, ont produit ces exemplaires dont la diversité et les différences dans les détails viennent encore augmenter l'attrait. Par exemple, dans certains types le ciel est sans nuages, tandis que, dans d'autres, ils sont accusés d'une manière toute particulière; ici nous voyons dans le lointain un petit personnage poussant une brouette ou une charrette que nous ne retrouvons pas ailleurs. Tantôt la Colonie assise est représentée la tête de profil, tantôt de face. On comprend donc parfaitement, comme nous le disions plus haut, l'empressement des philatéles à s'efforcer d'obtenir, à tous prix, ces types aussi rares qu'intéressants.

Nous possédons des exemplaires d'essai sur lesquels la couleur est différente de celle des timbres; le *one penny* est vermillon franc, et non carmin ou rose, tel qu'on le rencontre d'ordinaire et l'on y peut voir clairement sur la balle de coton qui sert de siège à la Colonie, la date de 1788, époque de la fondation de la Nouvelle-Galles du Sud. Cette particularité existe aussi sur un certain nombre d'exemplaires ayant été livrés à la circulation. C'est en 1788, en effet, que le capitaine Philipps débarqua à Botany-bay, avec un convoi de transportés et y fonda un établissement. Mais bientôt la plupart des colons abandonnèrent cette résidence et lui préférèrent Port-Jackson, aujourd'hui Sidney, qui est restée la ville principale de la colonie.

Avant de passer à la valeur suivante, remarquons que l'espace contenu entre la circonférence et l'encadrement quadrangulaire, occupé dans le *two* et *three pence* par des lignes qui s'entrecroisent, est, sur le *one penny*, couvert de points rapprochés les uns des autres, qui le font ressembler à une surface sablée.

Le type du *two pence* est remarquable en ce que, quelquefois, les lignes qui remplissent l'intervalle contenu entre l'encadrement et la circonférence renfermant le type, sont verticales, tandis que d'ordinaire elles sont horizontales, mais généralement un peu courbes dans les deux cas et s'enlaçant les unes dans les autres. Les timbres à lignes verticales sont très-rares et d'une exécution extrêmement soignée; ils portent le millésime de 1788; ceux avec lignes horizontales sont, au contraire, d'un dessin rude et grossier et la plupart du temps sans date. M. le comte Primoli possède un essai du *two pence* bleu foncé, où tout l'espace occupé d'ordinaire par les lignes horizontales ou verticales est remplacé par une teinte plate, sur laquelle se détache en blanc, à la partie supérieure du timbre, le mot : *postage*, et au bas,

(1) R., premier degré de rareté; RR., deuxième degré; RRR., troisième degré.

l'indication de la valeur : *two pence*. De plus, chacun des coins inférieurs porte une lettre (N à gauche, L à droite) à la place d'une petite étoile.

Le *three pence* n'offre aucune particularité digne d'être signalée. Nous mentionnerons seulement trois exemplaires d'essai qui ornent les collections de madame de la V... celle de M. le comte Primoli, et celle du signataire de ces lignes; la couleur est d'un vert-myrtle foncé, qui ne peut se comparer au vert-clair un peu jaunâtre des exemplaires ordinaires. Aucun timbre de *three pence* portant des lignes perpendiculaires ne nous est tombé sous les yeux et nous sommes fondé à supposer que cette variété n'existe pas en cette valeur. Terminons en faisant observer que, contrairement à ce que nous remarquons sur le *one penny* et le *two pence*, où la valeur est ménagée en blanc sur couleur, les inscriptions de la partie supérieure et inférieure du *three pence* sont en couleur sur blanc. Ces timbres portent généralement le millésime de 1788, et offrent cette particularité que la légende : *Sic fortis*, etc., est écrite sur trois lignes et non sur deux, comme cela a lieu sur le *one penny* et le *two pence*.

DEUXIÈME SÉRIE.

1852. Nom, tête laurée de la reine d'Angleterre, à gauche. Imp. coul. pap. bleuté, rect.

1 penny, carmin, vermillon. R. neuf. Coll. de Sauley. — G. Herpin.

2 pence, bleu. R. neuf.

3 pence, vert. R. R. R. neuf. Coll. G. Herpin.

6 pence, bistre. R. neuf.

8 pence, jaune-orangé. R. R. R. neuf. Coll. Comte Primoli. — G. Herpin.

Les exemplaires de cette dernière valeur, même oblitérés, sont encore fort rares.

Sur papier blanc :

1 penny, vermillon. R. neuf.

2 pence, bleu. R. neuf.

3 pence, vert. R. neuf.

Nous ne connaissons que ces trois valeurs sur papier blanc. On a voulu y ajouter le 6 pence; mais, à notre avis, c'est la décoloration du papier, soit par le chlore ou tout autre agent chimique, qui a donné naissance à cette opinion que nous croyons erronée. Il est d'ailleurs très-facile de distinguer, par transparence, les timbres sur papier bleuté de ceux sur papier blanc; ces derniers portent toujours dans la pâte un gros chiffre indiquant leur valeur, tandis que le papier bleuté n'est jamais lilligrané.

Mais si nous n'admettons pas le 6 pence sur papier blanc comme timbre, nous connaissons à Paris trois collections qui le possèdent comme

essai, tiré sur carton, avec grand soin. (Coll. de Mme de la V. — Comte Primoli. — G. Herpin.)

Bien que nous n'ayons jusqu'ici rencontré aucune exception à la règle que nous venons de poser, si, par impossible, il existait des exemplaires du 6 pence sur papier blanc, nous prions les personnes qui en auraient connaissance de vouloir bien en informer, avec pièces à l'appui, le gérant de cette feuille qui, ainsi que le signataire de cet article, leur en seraient très-reconnaissants.

Outre les essais dont nous venons de parler, nous conservons aussi dans notre album un 8 pence de cette série, très-finement tiré en bleu, qui n'est cité jusqu'ici, que nous sachions, sur aucun catalogue.

Timbres pour lettres chargées :

Tête laurée de la reine Victoria à gauche dans un ovale, qui contient l'inscription suivante : *Registered. New South Wales*. Imp. de deux couleurs.

Bleu et orangé-rouge, dentelé et non dentelé. R. neuf.

Bleu et rouge franc, dentelé.

TROISIÈME SÉRIE.

1861. Nom, tête diadémée de la reine Victoria, à gauche, avec le mot : *South*, au haut du timbre. Imp. coul. Rect.

1 penny, orangé. R. neuf, vermillon.

2 pence, bleu foncé.

3 pence, vert olive.

Il existe de ces timbres une série dentelée :

1 penny, vermillon.

2 pence, bleu très-pâle, bleu foncé.

3 pence, vert-clair.

Nous connaissons un certain nombre d'essais de ce type où l'on a omis le mot : *Postage*, ainsi que la désignation de la valeur. De plus, la couleur du coin droit, au bas du timbre, a été enlevée sur la planche au moment du tirage, et a laissé en blanc l'angle gauche de chaque exemplaire.

Ces épreuves, *proofs*, ainsi que les nomment les Anglais, quoique tirées en un certain nombre de nuances, sont très-rares en France et même en Angleterre; on connaît les suivantes :

Vert clair.	Rouge.
Vert.	Violet.
Bleu.	Brun.
Jaune-ocre.	Orangé.

Ces essais n'ont été créés que pour être présentés à un comité chargé du choix des nuances à attribuer aux timbres des différentes valeurs. Nous possédons un exemplaire de chacune de ces couleurs.

QUATRIÈME SÉRIE.

(Cette série n'est que la suite de la précédente, mais le type en étant complètement différent, nous avons cru devoir la diviser ici.)

Nom, tête diadémée de la reine Victoria à gauche dans un cercle entouré d'un encadrement hexagone; dans le 8 pence et le shilling l'encadrement est octogone. Imp. coul. carré de grande dimension.

5 pence, vert.

6 pence, bistre clair, vert glauque, violet.

8 pence, orangé, jaune.

1 shilling, rouge-brun, rose, carmin.

Malgré notre peu de propension à multiplier les variétés de couleur, nous y avons été forcé dans cette série où elles sont parfaitement tranchées et souvent dans une gamme de tons tout à fait différente.

Nous pouvons encore citer quelques essais à coins effacés des couleurs suivantes et avec l'encadrement hexagone :

Ecarlate.

Rose.

Vert pâle.

Vert foncé.

Bleu.

Carmin.

Carmin-brun.

Rouge-brun.

On connaît aussi un shilling *bleu*, essai complet, sans coin effacé.

L'existence de ces essais s'explique par les mêmes motifs que ceux énoncés plus haut. Bien qu'on ne les rencontre guère que dans quelques riches collections anglaises, nous avons été assez heureux pour pouvoir nous en procurer un exemplaire carmin-brun, avec coin effacé, et un autre rouge-brun sans coin effacé (l'angle gauche du bas du timbre a été néanmoins coupé, puis rapproché), mais portant un essai d'oblitération, ainsi que cela se rencontre, très-rarement il est vrai, sur les *one penny* anglais, avec coin effacé.

Timbre de 5 shillings (violet).

Nom, buste couronné de la reine Victoria portant le sceptre. Imp. coul. rond. *New South Wales*, *five shillings*; dentelé, genre gothique.

Timbre de 2 pence (bleu).

Avril 1862. Effigie à gauche de la reine Victoria. Imp. coul. rect. *New South Wales*, *postage*, *two pence*, dentelé.

Timbre de 1 penny (vermillon).

Avril 1864. Effigie à gauche de la reine Victoria dans un ovale, autour duquel on lit : 1

penny. *New South Wales postage*. Imp. coul.; rect. dentelé.

Bande pour les journaux, 1 penny.

Avril 1864. Effigie de la reine Victoria en relief blanc dans un ovale à fond vermillon, sur lequel se détachent 4 étoiles blanches : autour, les mots : *Postage, one penny New South Wales*.

G. HERPIN.

SUR LES TIMBRES NEUFS ET OBLITÉRÉS.

Tu quoque! me dira-t-on. Eh, mon Dieu, oui; mais seulement quelques mots.

« Les longs discours me font peur... »

Je dois donc craindre l'effet des miens sur un public même indulgent.

Soutenir la supériorité des timbres oblitérés sur les timbres neufs est une fantaisie paradoxale qu'un esprit habitué aux succès de ce genre et qu'aucune impossibilité n'arrête, pouvait seul se permettre. Aussi nous garderons-nous de discuter cette question; la poser, c'est la résoudre.

Quant à l'utilité de l'oblitération au point de vue de l'authenticité des timbres, sans la nier d'une manière absolue, ce n'est que rarement et lorsque la conviction s'est formée d'éléments bien autrement solides que, selon moi, elle peut venir tout à fait accessoirement la confirmer. Aujourd'hui surtout où la contrefaçon des timbres a acquis un tel degré de perfection, ce n'est qu'un jeu pour les faussaires d'imiter les estampilles. Il y a trois ou quatre ans, alors que cette détestable industrie était beaucoup moins répandue, l'existence d'une *oblitération* pouvait avoir quelque influence sur un jugement ayant trait à l'authenticité d'un timbre; son plus beau titre de gloire est d'avoir, à cette époque, contribué tout particulièrement à faire reconnaître les faux timbres suisses qu'on s'est empressé de chasser honteusement des collections qui, toutes, en avaient été infestées; mais, après avoir constaté les mérites relatifs de l'oblitération, il ne faut pas oublier qu'elle est presque sans valeur maintenant. C'est seulement par l'examen minutieux des timbres, et des timbres neufs surtout, qu'on peut arriver à en vérifier l'authenticité. C'est très-difficile, dira-t-on; je conviens, en effet, qu'il faut étudier la matière pendant un certain temps pour arriver à posséder un coup d'œil sûr et exercé; mais croit-on que les experts en tableaux, en gravures, aient acquis en quelques jours les qualités qui les distinguent? une longue pratique seule les a faits ce qu'ils sont. Au reste, pour notre genre de collections, le stage est moins long, et, si

On veut s'y appliquer avec quelque persévérance, on arrivera assez vite, par l'étude des timbres neufs et la comparaison avec des exemplaires indubitables, à reconnaître les contrefaçons.

Je reviens à mon sujet et je formule ainsi mon opinion : J'admets parfaitement les collections de timbres oblitérés, ainsi que celles composées de neufs et d'oblitérés, alors que les neufs sont d'un prix trop élevé. Chacun connaît ses ressources et y proportionne ses dépenses; rien de mieux. Les philatéles les plus raisonnables sont les plus constants.

Je comprends également les collections des *diverses espèces d'oblitérations*; mais entendons-nous bien, le timbre est ici l'accessoire, le principal est la grille qui n'a besoin que d'un exemplaire pour faire constater son dessin.

Enfin, j'approuve complètement les collections de timbres neufs qui admettent quelques timbres à date et à grille authentiques, très-précieux pour fixer ou confirmer les époques d'émissions (1). Je dois même ajouter que ces collections sont à mes yeux les véritables types du genre, et que je les préfère à celles *exclusivement* composées de timbres neufs. Mais que, pour quelques exemplaires utiles, très-utiles même, dont le nombre est certainement fort restreint, on aille inonder ses belles et propres pages d'une masse de sales petits chiffons de papier dans le but unique de faire ressortir la *conséquence* de l'esprit de leur propriétaire qui se dit : Quelques timbres oblitérés étant admis, il faut les prendre tous. Oh! devant un pareil raisonnement, je m'insurge et me déclare l'irréconciliable adversaire d'un système qui consiste à mettre la règle à la remorque de l'exception et à imposer comme conséquence de quelques nécessités regrettables, des milliers de fastidieuses inutilités (2).

Il me semble aussi que jusqu'à présent on s'est trop peu préoccupé de la satisfaction que l'œil peut éprouver à l'examen d'une collection. Il serait peut-être à propos de tenir compte de ses sympathies et de ses répulsions. Pour ma part, quand je regarde un recueil de timbres neufs, l'apologie me semble superflue, les éléments qui le composent parlent aux yeux et leur langage est éloquent. Mais ce

(1) J'ai eu en ma possession un timbre très-intéressant des Philippines. C'était un 10 cuartos de la série 1834 y 55, portant la date de 1853.

(2) Je ne parle avec autant d'irrévérence des timbres maculés, que parce qu'on veut les accoler et les faire entrer en lutte avec les timbres neufs; cela me rappelle même l'histoire du pot de terre et du pot de fer; mais une fois le point de comparaison enlevé, la collection de timbres annulés, faite avec intelligence, et séparée de sa redoutable voisine, n'est certes pas sans mérite.

que je ne puis m'empêcher de déplorer, c'est de voir juxtaposés, dans le même album, des exemplaires neufs et oblitérés; j'avoue qu'alors mon regard se détourne quelquefois et que je constate avec regret que si les premiers font tort aux seconds, ceux-ci le leur rendent avec usure.

Je n'exprime ici qu'une modeste opinion personnelle et n'ai pas l'espoir de persuader les esprits distingués qui ont pu suivre une route différente de celle que j'indique; mais si, contre toute attente, les lignes qui précèdent avaient pour résultat de convertir à mon système un seul philatéle, je me croirais suffisamment payé de mes efforts.

Un diplomate bien connu a dit qu'il fallait se défier du premier mouvement, parce que c'était le bon. Hélas! qui le sait mieux que moi? Mon premier mouvement, qui sans nul doute était le bon, m'avait fait annoncer « quelques mots » seulement, et voilà où il m'a conduit! Décidément, je m'en défierai... une autre fois.

G. HERPIN.

LES COLONIES FRANÇAISES.

Nous lisons dans la *Revue du Monde colonial, asiatique et américain*, les lignes suivantes, qui entrent trop bien dans nos vues, pour que nous les passions sous silence : — Nos colonies affranchissent leurs lettres, journaux, etc., au moyen de timbres-poste qui sont les mêmes pour toutes : pour les Antilles et la Réunion, pour Saint-Pierre et Miquelon et la Nouvelle-Calédonie, pour la Guyane et la Cochinchine, pour le Sénégal et Taïti, etc., ces timbres portent uniformément *Colonies de l'Empire français*. L'Algérie se sert des timbres de la métropole.

Nous exprimons le vœu que chacune de nos colonies ait ses timbres-poste particuliers qui portent son nom, comme cela a lieu pour les colonies anglaises. — Puérilité, dira-t-on. — Mais non. Pourquoi, répondrons-nous, cet amour excessif de l'uniformité? Chaque colonie doit tendre de plus en plus à avoir sa vie propre, à s'affirmer elle-même. Qu'y a-t-il de commun entre les colonies que nous énumérons tout à l'heure, en dehors du lien qui les rattache à la même métropole? Est-il rien de plus dissemblable, de traditions, d'intérêts, de mœurs, que l'Algérie et la Cochinchine, le Sénégal et l'Inde, la Guyane et

la Nouvelle-Calédonie. Or, ce que nous voulons, c'est qu'on desserre les liens qui rattachent les colonies les unes aux autres et à la mère patrie ; que chacune, formant un petit centre à part, se développe dans le sens de ses besoins et de ses aptitudes. Dès lors, ne faut-il pas qu'un signe différent affirme ces différences si profondes et ces tendances si diverses ? Le signe qui exprime le fait, en parlant aux yeux, a peut-être plus d'importance qu'on ne pense.

A. NOIROT.

—
DES TIMBRES DU CERCLE DE WENDEN
(LIVONIE)
—



On accuse souvent la Russie de vouloir absorber toutes les nationalités soumises à son sceptre. Cependant, en fait de timbres et d'administration postale, on se montre très-libéral dans ce pays : on y a laissé à diverses provinces leur système de poste particulier et, lors de la création des timbres, on leur a donné des types spéciaux avec leurs armes et emblèmes nationaux. C'est ainsi que l'Aigle de Pologne et le Lion de Finlande se trouvent représentés sur les timbres de ces provinces.

Depuis un an seulement l'existence d'un autre type particulier a été révélé aux collectionneurs. Cependant ce n'est plus le timbre-poste d'une province entière, mais seulement d'un cercle de province, habité depuis plus d'un siècle par des colons allemands.

Lorsque, au commencement du dix-huitième siècle, les frères Moraves, secte de protestants allemands, furent expulsés de l'Autriche et de plusieurs autres pays, ils vinrent presque tous s'établir dans la Livonie, appartenant alors à la Suède. Ils y formèrent la partie la plus industrielle de la population, et le petit cercle de *Wenden*, qui fut principalement habité par ses colons, devint, en peu de temps, la partie la plus florissante de la Livonie. Parmi d'autres institutions utiles qu'ils fondèrent se trouvait celle d'une poste locale qu'ils établirent dans ce cercle, appelé ainsi du nom de *Wenden*, sa ville principale (1).

Lorsque la Russie, à laquelle la Suède dut cé-

der la Livonie et l'Esthonie, en 1721, par la convention de Nystadt, dota ces provinces d'institutions postales, elle reconnut le privilège acquis par le cercle de *Wenden* et confirma le maintien de sa poste locale.

Cet établissement, outre le transport des voyageurs, se charge aussi de l'expédition de la correspondance qui s'échange dans l'intérieur du cercle et du service que font chez nous les messageries.

En 1862, les premiers timbres furent créés pour ce service, ils étaient carrés-longs, avec un fond rose, formé de lignes croisées, et portaient cette inscription : *Briefmarke des Wendenschen Kreises*. (Timbre-poste du cercle de *Wenden*).

L'année suivante ils furent supprimés et remplacés par un autre type affectant la forme et l'aspect des timbres russes de 30 kop. C'est le même dessin que le *fac-simile* qui se trouve en tête de cet article; seulement le griffon n'y était point encore, tout le rond du milieu n'était qu'un placard vert qu'on eût pris volontiers à une petite distance pour un pain à cacheter. Le cadre était rose.

Ce ne fut que dans le courant de l'année 1864, que l'administration fit ajouter le petit griffon, représentant les armes de la Livonie. Les couleurs restèrent les mêmes que dans le type précédent.

Pour le service des paquets, on emploie depuis 1863 des timbres carrés longs, de couleur verte, contenant l'inscription : *Packenmarke des Wendenschen Kreises* (timbre de paquet du cercle de *Wenden*).

On a d'abord beaucoup douté de l'authenticité de ces timbres, mais les renseignements qu'un de nos correspondants a obtenus directement d'un grand propriétaire du pays ne laissent plus de doute à cet égard; d'ailleurs des informations prises par voie diplomatique ont confirmé leur existence.

Selon nous, on aurait tort de les appeler timbres de la Livonie, cette province comptant les cinq cercles suivants : de Riga, de Dorpat, d'Arenberg, de Pernan et de *Wenden*, car ce n'est que dans ce dernier cercle que ledit timbre a de la valeur.

Au dernier moment, nous apprenons que la valeur de chacun de ces timbres est de 2 kopecks, à l'exception du *Packenmarke*, qui vaut 4 kop.

A. MAURY.

—
Le Facteur.
—

Messenger de joie ou de peine! Terreur de chaque jour! Espoir de toutes les heures! Envoyé tantôt par le ciel! tantôt par la douleur, la pauvreté ou la mort! A toutes ces émotions qu'il fait naître, le facteur reste étranger. Dans l'espace d'une matinée, il frappe à cinquante portes, don-

(1) Pour éviter toute confusion, nous devons faire remarquer qu'il existe un cercle de *Wenden*, non-seulement en Livonie, mais encore dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwérin. Les timbres dont nous nous occupons n'ont aucun rapport avec ce dernier pays.

nant aux uns de joyeuses nouvelles, d'heureux messages longtemps attendus; aux autres, les avertissements les plus funestes. A son appel bref et impérieux, une radieuse figure apparaît sur le seuil; il passe à la maison suivante et sa sommation agite de nouveau une âme anxieuse. C'est vraiment un cœur intrépide que celui de l'homme qui n'a jamais frémé au coup de marteau du facteur.

Mais suivons-le dans sa course matinale, c'est pour nous un type familier, bravant le froid et la pluie, victime de l'intempérie des saisons. A peine si nous apprécions à quel rude labeur il est assreint, de quels trésors il est, chaque jour, le dépositaire et le distributeur! Nous parlons ici de trésor dans son acception la plus noble, dédaignant toute allusion aux bank-notes et billets dont le facteur est constamment chargé : nous ne pensons qu'aux épanchements du cœur; aux confidences de l'amitié; aux regrets du souvenir; aux tristesses de l'exil; aux plaintes de l'infortuné. Regardez cette poignée de lettres dans la main du facteur : histoires plus vraies, plus émouvantes que celles vendues si chèrement par nos plus fameux libraires. Lui seul est un véritable éditeur; ses histoires sont des réalités; ses romans, les phases de la vie; d'ailleurs, à l'abri de toute correction, elles arrivent, par des mains étrangères, à leurs lecteurs. Enfin, la boîte du facteur contient l'histoire de la vie humaine: la peinture écrite de ses espérances, de ses besoins, de ses folies, de ses vertus et de ses crimes; des circonstances les plus futiles, comme des événements les plus graves.

Dans quelle étroite intimité se trouvent ici confondus tous les rangs de la société! Voici la lettre d'une Excellence à côté d'un billet de la fille de cuisine; après le poulet d'un duc, nous trouvons l'épître de Dick le groom. Allons plus avant : Que voyons-nous ici? l'humble pétition d'un vieux député à un influent politique, flanquée d'une lettre d'Epsom écrite par un entraîneur émérite. Quoi encore? Hélas! ô profanation! à côté du griffonnage d'un clerc, se trouve la note pastorale d'un vénérable évêque. Puis, les plaintes amoureuses du cœur brisé d'un danseur d'opéra. Enfin, jetons un dernier coup d'œil sur le contenu de deux ou trois lettres. Mais non! ce serait une félonie d'en briser le cachet, au mépris de toutes les garanties. Autrement, sous quels aspects variés la vie se dévoilerait à nous! Quels contrastes nous trouverions entre les fourberies du joueur de profession et la douceur, les vertus, la pieuse politique d'un prélat, homme d'État!

Mais le temps nous manque pour passer en revue toute la pacotille du facteur; nous ne pouvons nous appesantir sur les amants, les jurisconsultes, les négociants, les philosophes, les charlatans et

les dupes paisiblement réunis dans la prison du facteur et attendant en paix l'heure de la délivrance. En envisageant une lettre comme le portrait fidèle de son auteur, quelle variété de motifs! quelles intentions opposées! Et cependant, presque tous visent au même but! Est-il une lecture plus intéressante? Amour éternel, paiement immédiat, rêves de l'amour, cauchemar de la prison. En un mot, la vie humaine tout entière dans ses phases les plus diverses et les plus opposées.

Tout en n'occupant qu'une place subalterne, le facteur devient, par nos craintes et nos espérances, l'arbitre de notre destinée. L'attente d'une lettre nous donne la fièvre, et soudain sa venue change en un instant la nature de nos pensées, illumine notre existence. Exaltés et injustes, nous faisons de cet innocent messenger l'auteur de notre joie ou de notre souffrance. Nos déceptions lui attirent des réprimandes; et son indifférence le rend criminel à nos yeux. Nous implorons son bon vouloir pour nous soulager et il nous semble que lui seul est comptable du retard qui nous fait languir. Combien d'âmes raisonnables ont été tentées de lui imputer un semblable grief!

Nous avons dit que le facteur n'occupe, parmi nous, qu'un emploi subalterne et, toutefois, dans la régularité même de ses fonctions, nous voyons le plus complet triomphe de la civilisation. Il attache l'homme à son semblable; il protège tous les intérêts; il met en communication les confidences des cœurs absents; grâce à lui, toutes les parties du monde convergent entre elles! Le facteur est pour nous un oracle de chaque jour; rien ne l'arrête. Frappant à toutes les portes et distribuant ses messages par le beau temps, par la tempête, par un soleil ardent ou une piquante gelée. Dans les habitations éloignées, le facteur est revêtu des attributs les plus romanesques. Ce n'est pas un visiteur ordinaire; il est quelquefois fantasque et sa venue chez les affranchis du Canada est tout autre que dans Cheapside.

Le courrier du désert a une autre importance que celui des villes. Il transmet aux exilés le bruit des cités, le souvenir de leurs amis. Une simple lettre qui va chercher l'émigrant dans sa solitude, le trouve au milieu de ses travaux, baigné de sueur; mais, de quelle émotion son cœur n'est-il pas saisi lorsqu'il ouvre ce précieux papier? Dans cette immense forêt où le silence n'est interrompu que par les battements de son cœur, le pauvre exilé se représente, au milieu de ses larmes, la patrie absente, la maison paternelle, les vieilles rues de sa ville natale, cent visages familiers, le son de voix chères à son oreille, et depuis longtemps oubliées! Lecteur, est-ce là une fiction? Non, sois-en convaincu. L'homme le plus endurci garde au fond de son cœur une source de larmes que l'infortune ne peut tarir.

Mais revenons au modeste piéton de nos cités. Quoique sa profession soit des plus humbles, nous ne devons pas la regarder comme servile. En effet, n'est-il pas la cause première des sensations variées d'espoir et de crainte que ses fonctions éveillent à la fois dans notre cœur? La plus petite partie des secrets que son coffret tient en réserve, lui crée une indépendance que ne comporterait point son seul emploi. Il est, nous le savons, avec ses supérieurs, un homme de confiance; mais il est pour nous quelque chose de plus. Sa position l'attache tellement à nos impressions de toute nature, que nous oublions totalement les lettres chargées qu'il porte, quand nous pensons à celles dont la valeur morale s'adresse aux plus chers intérêts du cœur.

Les facteurs sont heureux de leur état. Il les préserve des nombreuses maladies qu'amène une vie sédentaire. Leur intelligence, continuellement activée par la lecture de difficiles suscriptions, ne fait que s'accroître en s'exerçant. On prétend que les cordonniers et les tailleurs s'adonnent à la politique, et partant, aux conspirations. Cette tendance a été constatée par les philosophes, en raison des habitudes monotones et casanières, favorisant,

chez l'ouvrier, un mécontentement concentré. Pour le facteur, la vie s'écoule tout autrement: il marche sans cesse, expédiant les petits et grands intérêts des gouvernements; le temps lui fait défaut pour peser les torts réels ou chimériques de son souverain. Jamais il n'a conspiré, tandis que les savetiers révolutionnaires se comptent par milliers. Personification de l'exercice, du mouvement, le facteur évite jusqu'au tombeau les douleurs aiguës de la goutte, la gêne de l'embonpoint. Sa vie s'écoule sans infirmités, comme sans émotions, après avoir tant de fois agité notre existence. Puisse-t-il, en faveur des bons sentiments qu'il nous inspire, n'être jamais, pour nos lecteurs et pour nous, qu'un messager d'heureuses nouvelles!

(Imité de l'anglais par Madame Emm. H. — Tiré du *Postman* de Douglas Jerrold).

ERRATA :

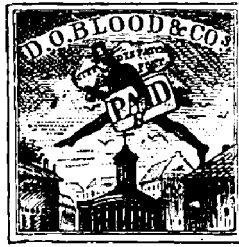
Page 30, 1^{re} colonne, ligne 22, au lieu de *Penny*, lisez *Cent*.

Page 33, 2^e colonne, ligne 3, au lieu de ΓΡΑΜΑΤΟΣΗΜΟΝ, lisez ΓΡΑΜΜΑΤΟΣΗΜΟΝ.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Nos	Neufs.	Oblit.	Nos	Neufs	Oblit.
44 ANTIGUA, 1 p. rouge	» 25	» »	1902 VÉNÉZUELA, 1/2 chair.	» 10	» »
48 AUSTRALIE SUD, 2 p. rouge.	» »	» 25	1903 Id. 1 gris	» 15	» »
62 AUSTRALIE (Cygne) 1 p. rouge	» »	» 20	1872 TRINITÉ, 4 p. violet.	» »	» 25
288 CAP, 4 p. bleu.	» »	» 25	1875 Id. 1 sh. violet.	» »	» 50
336 B. RIVADAVIA, 5 c. carmin.	» 50	» »	463 BARBADE, vert.	» 15	» »
337 Id. 10 c., vert.	1 »	» »	462 — bleu.	» 25	» »
338 Id. 15 c., bleu.	1 50	» »	378 DANEMARK, 4 sk, rose nouveau	» 25	» »
364 CUBA, 2 Y 1/4, rouge.	1 50	» »	912 GRENADÉ, 1 p. vert.	» 25	» »
479 CONFÉDÉRÉS, 2 c. rouge.	» 25	» »	1275 LUXEMBOURG (1 ^{re} émission), effigie, rouge.	» »	» 25
963 à 1082 HAMBOURG, (garantis) chaq.	» 10	» »	4305 MAURICE, 4 p. rose.	» »	» 10
Id. le 100 pour les marchands.	5 »	» »	4410 NEVIS, 1 p., rouge.	» 25	» »
1159 INDES, env. 1/2 bleu.	» 25	» »	4443 NOUVELLE-ÉCOSSE, 5 c., bleu.	» »	» 15
1396 REPUBLICA ORIENTAL, 6 c. rose.	» 50	» »	1714 SAINT-VINCENT, 1 p., rouge.	» 25	» »
1397 Id. 8 c. vert.	» 75	1 »	1948 WURTEMBERG, timbre de retour, noir, — SAINTE-LUCIE, noir.	» 75	» 30
1398 Id. 10 c. jaune.	1 »	» »	— Brème, 1 g., Unsatz, rouge, 1 g. décl., rose, chaque.	» 15	» »
1399 Id. 12 c. bleu.	1 25	» »	BERNE (estampilles), 2 rap., vert; 3 rap., bleu, chaque.	» 10	» »
1407 NATAL, 1 p. carmin.	» »	» 25	— (estampilles) 6 rap., violet; 10 rap. jaune.	» 25	» »
1445 NOUVELLE-ÉCOSSE, 10 c. vermillon.	» »	» 40	WENDEN (Livonic), 1 ^{re} émiss., carré vert.	3 »	» »
1575, 1576 PARME, noir sur jaune, 5 c.	» »	» 25	Id. id. 2 ^e id. rose et vert.	» 75	» »
1578 Id. rose, 15 c.	» »	» 25	Id. id. 3 ^e id. rose et vert, lion	» 75	» »
1580 Id. bleu, 40 c.	» »	» 25			
1609 POLOGNE, enveloppe rouge.	3 »	» »			
1699 SAINTE-HELENE, 1 p. rouge.	» 25	» »			
1702 SAINTE-LUCIE, 1 p. rouge.	» 25	» »			
1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	» 30	» »			
1709 LA GUAYRA, 1/2 blanc.	1 25	» »			



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT :

FRANCE. — Un an... 2 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de 10 ou de 20 cent.

Adressez toutes les communications et demandes d'abonnement

à M. MAURY fils

5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT :

ÉTRANGER — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de la plus minime valeur du pays.

AVIS.

Nous prions les personnes qui ne recevraient pas leur journal de le réclamer, par lettre non affranchie, à M. le Directeur général des postes. Nos bandes étant écrites et collées avec le plus grand soin, les journaux comptés et remis à la poste sous notre direction, ce n'est donc qu'à la poste qu'ils peuvent s'égarer. Néanmoins, si la réclamation à M. le Directeur restait sans résultat, nous ne refuserions pas d'envoyer un second numéro aux abonnés qui nous le réclameraient par lettre affranchie.

CHRONIQUE



Voici un nouveau timbre que nous avons reçu ces jours derniers de la RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR.

Son dessin est emprunté au timbre français actuel, sauf le centre qui renferme les emblèmes nationaux : le soleil dardant ses brûlants rayons sur un navire, où sans doute on baptise, à grand renfort de pompes, les voyageurs qui passent pour la première fois sous la ligne.

Notre supposition n'a rien de hasardé, car deux petits traits parallèles traversant le soleil prouvent

d'une manière irréfutable que nous sommes ici sous les tropiques.

Jusqu'à présent nous n'avons vu que deux valeurs de ce timbre : 1/2 réal bleu; 1 réal jaune; un essai vert du 1 réal (Coll. G. Herpin), et un autre essai vert-jaune du 1/2 réal.

HAMBOURG. — La couleur jaune-orangé du 7 schill., si facile à confondre avec celle des 9 schill., vient d'être changée en violet. Tous les timbres de ce pays sont actuellement dentelés, sauf le 1 1/4 schill.

SCHLESWIG-HOLSTEIN. — Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, un nouveau timbre vient d'être créé, portant les noms réunis des duchés de Schleswig et de Holstein; sa couleur est rose vif, sa valeur 1/2 schilling; il est dentelé.



ITALIE. — Le 2 cent. avait été oublié dans la série actuelle sur papier glacé; cette lacune vient d'être comblée. On a conservé pour cette nouvelle valeur le genre de dessin du 1 cent., et c'est là une fâcheuse inspiration. Le 1 cent., avec ses ornements symétriques,

est certainement un joli timbre dans sa simplicité, mais les contorsions que le chiffre 2 inflige aux arabesques, rendent l'ensemble du dessin lourd et disgracieux. Sa couleur *chocolat* (couleur abominable !) achève d'en faire un timbre fort laid, malgré le fini de sa gravure.



NOUVELLE-GRENADE. — Voici le *fac simile* du timbre annoncé dans notre dernier numéro. Il en existe quatre valeurs : 5 c., jaune ; 10, violet ; 20, bleu ; 50, vert.

TOUR ET TAXIS. — Il paraît que les 15 et 30 kreuzer vont être supprimés et remplacés par deux nouveaux timbres de 12 et 18 kr.

PAYS-BAS. — Le timbre de 15 c. *orangé* complète la série de la nouvelle émission.

HONG-KONG. — La couleur jaune pâle du 8 c. vient d'être changée en *jaune-orangé*, et le gris-oir du 96 c. en *ocre sale* d'un médiocre effet.

MOLDO-VALACHIE. — Une nouvelle série de timbres-poste, à l'effigie sans doute du prince Couza (Alexandre Jean 1^{er}), vient de faire son apparition. Voici sa description : effigie *barbue* à droite ; aux quatre angles du timbre, les chiffres indicatifs de la valeur ; sur les côtés, à gauche, POSTA, à droite ROMANA ; en haut la valeur en toutes lettres suivie du nom de la monnaie PARALE (*para*) ; enlin, en bas, le mot FRANCO.

Ces timbres, bien qu'ils ne soient certes pas dessinés de main de maître, seraient un progrès sur leurs prédécesseurs s'ils sont authentiques. Au reste, nous ne tarderons pas à être édifiés sur le degré de confiance que nous devons leur accorder. Nous en avons vu trois valeurs : 2 para jaune, 5 p. bleu, 20 p. rouge.

VICTORIA. — Le 2 shillings est maintenant bleu foncé.

A. MAURY.

DES TIMBRES DE L'ILE MAURICE.

1851. Timbre de 1 *penny* (typo unique). Timbre de 2 *pence* (1^{er} type.)

Effigie diadémée de la reine Victoria à gauche,

sur un fond uniquement composé de hachures diagonales allant de droite à gauche. Au-dessus, le mot : *postage* ; au-dessous : *one penny* ; à gauche : *post paid* ; à droite : *Mauritius* ; ces deux dernières légendes écrites de bas en haut. Exécution grossière. Vermillon. Rect. Imp. coul. sur pap. légèrement azuré. R. neuf.

Le 2 *pence* est exactement semblable au 1 *penny*. Au bas, les mots : *two pence*. Bleu. Papier légèrement azuré. R. R. oblitéré. R. R. R. neuf.

Ce fut vers 1851 qu'apparurent pour la première fois les timbres-poste dans la colonie anglaise de l'île Maurice. Pendant longtemps, on ne se servit que du *one penny* et du *two pence*, dont l'usage était circonscrit à l'intérieur de l'île. Lorsqu'on voulait affranchir pour l'extérieur, on payait le port au bureau de poste et la lettre portant mention de l'accomplissement de cette formalité était expédiée à destination. C'était l'ancien système dans toute sa simplicité. Les timbres pour l'intérieur nous paraissant mériter quelque attention, nous espérons qu'on ne lira pas sans intérêt les renseignements suivants.

Ces timbres furent gravés sur cuivre par l'unique graveur de l'île, M. Barnard, et la planche se composa de douze types disposés en quatre rangées de trois chacune. C'était tout à fait l'enfance de l'art, aussi suivit-on le même système qu'en Nouvelle-Galles (1^{re} et 2^e émission), en Calédonie, aux îles Philippines (1^{re} émission), etc. Le premier type servit de modèle au second, celui-ci au troisième, et ainsi de suite.

Mais si l'on peut sans peine signaler entre ces douze timbres de nombreuses dissemblances, par suite du plus ou moins de fidélité des diverses copies, on constatera non moins facilement, en ce qui concerne la déplorable exécution de tous ces types, une fâcheuse uniformité. Néanmoins, le *one penny*, malgré son aspect grotesque, fournit une longue carrière et obtint même la préférence sur le *one penny* rouge (type de la Bretagne assise), contre lequel, cependant, il ne pouvait lutter avec avantage. Aussi ce choix ne s'explique-t-il que par l'absence de toute indication de valeur, ce qui dut jeter, en effet, beaucoup de défaveur sur ces timbres muets.

Quant au *two pence* bleu, il n'eut qu'une durée éphémère ; son extrême rareté en fait foi, mais la

nécessité de son changement échappe à notre perspicacité. Avait-on l'intention de faire mieux? S'il en est ainsi, il faut en tenir compte au graveur, mais il est douteux que le but ait été atteint, car la supériorité du nouveau type sur l'ancien nous paraît contestable.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas perdre de vue que ces vignettes ont été exécutées, comme notre type de la Nouvelle-Calédonie, en dehors de tout contrôle et n'ont eu à subir aucune des conditions imposées d'ordinaire à l'admission des timbres-poste. S'ils avaient été présentés à Londres ou à Paris, ils y auraient probablement obtenu le succès de rire dont certaines ébauches de ce genre ont été favorisées en France.

Nous possédons un timbre d'un penny à lignes diagonales croisées, qui paraît être très-rare, car nous n'en avons jamais vu d'autre exemplaire. S'il en existait dans la collection de l'un de nos lecteurs, nous lui serions très-obligé de vouloir bien nous en informer.

TIMBRE DE 2 pence (2^e type).

1832 (?). Effigie de la reine Victoria, ceinte d'un bandeau, à gauche, sur un fond composé de hachures croisées presque à angle droit. Au-dessus le mot : *postage*; au-dessous : *two pence*; à gauche : *post paid*; à droite : *Mauritius*; ces deux dernières légendes écrites de bas en haut. Bleu. Rect. Imp. coul. sur pap. légèrement azuré. R. R. R. neuf.



La planche contient douze types différents, disposés trois par trois.

Bien que ce timbre oblitéré ne soit pas classé parmi les plus rares, il se rencontre très-difficilement aujourd'hui; aussi, malgré sa très-médiocre exécution, les philatéles l'honorent-ils de toute leur sympathie. La variété incontestablement la plus intéressante est celle-ci : à la place des mots : *post paid*, il existe des exemplaires où on lit : *post office*. Cette modification de la légende, que nous n'avons pu vérifier nous-même, nous est affirmée par un philatéle dans l'appréciation duquel nous avons toute con-

fiance. Comment une telle substitution a-t-elle pu passer inaperçue lors de la présentation de la planche à l'administration des postes? On se l'expliquerait difficilement si l'on ne se rappelait que des excentricités analogues se rencontrent également parmi les timbres d'autres pays; par exemple, dans chaque feuille du 1 real des Philippines, émission de 1854 Y 55, il se trouve un timbre où on lit : *Corros* au lieu de *Correos*. Autre exemple. Chaque feuille de 2 skillings des anciens timbres de Lubeck nous montre, l'un près de l'autre, deux types avec la légende : *Swei ein halb* (deux et demi), bien que, dans chacun des coins, le chiffre 2 indique la véritable valeur du timbre.

Nous nous bornons à ces deux citations que nous pourrions facilement multiplier, car ces irrégularités sont assez fréquentes et, loin de faire tache dans une collection, elles sont considérées comme l'ornement des albums qui ont le bonheur de les posséder.

TIMBRE DE 2 pence (3^e type).

1833-34 (?). Effigie de la reine Victoria, ceinte d'un bandeau, à gauche, sur un fond composé de lignes verticales, horizontales et diagonales. Au-dessus le mot : *postage*; au-dessous : *two pence*; à gauche : *post paid*, écrit de bas en haut; à droite : *Mauritius*, écrit de haut en bas. Bleu. Rect. Imp. coul. sur pap. légèrement azuré. R. neuf.

La planche contient également douze types différents, disposés trois par trois.

On pouvait supposer, sans se montrer optimiste, que les timbres précédents avaient atteint la limite permise en fait d'exécution grossière; on se trompait; le type dont nous nous occupons devait être un exemple remarquable du degré de grotesque auquel peut atteindre la vignette d'un timbre-poste. C'est pourtant dans une colonie de la Grande-Bretagne, laquelle ne laisse pas que d'avoir, sous le rapport de la gravure et sous bien d'autres, des prétentions quelquefois justifiées, c'est dans une colonie anglaise, disons-nous, qu'on a permis la mise en circulation d'une pareille caricature. Nous ne pouvons lui en faire notre compliment et la reine Victoria doit être de notre avis, car, dans cette ébauche rudimentaire, on lui a donné une ressemblance funeste avec la tête de

Marat couverte d'un mouchoir, tel que l'a peint David. C'est payer un peu cher les flatteries de ses autres portraits.

Il existe cependant parmi tous ces types, différant entre eux, un timbre mieux réussi que les autres, et qui, bien que sorti, comme ses confrères, d'un burin ultra-novice, offre une expression de visage beaucoup plus gracieuse. Il se trouve dans la collection de M. Donatis.

C'est à tort qu'on a voulu diviser ce type en trois variétés :

1° Fond composé exclusivement de lignes diagonales ;

2° Fond composé exclusivement de lignes horizontales ;

3° Fond composé exclusivement de lignes verticales.

Il n'y a qu'un seul fond qui est formé tout à la fois de ces trois espèces de tailles; ce n'est qu'un mauvais tirage qui a pu donner naissance à cette opinion, que nous regardons comme mal fondée; car si l'on veut prendre la peine d'examiner avec attention les timbres de cette valeur, quelque mal venus qu'ils soient, on se convaincra que les trois directions de lignes composant le fond se trahissent toujours par quelques traits plus ou moins indiqués.

TIMBRES AVEC LE TYPE DE LA BRETAGNE ASSISE.

1856-57. La Bretagne assise, sans valeur indiquée. Au bas : *Mauritius*. Rect. Imp. coul. pap. blanc ; *one penny* pap. bleuté.

Vermillon. R. R. oblitéré. R. R. R. neuf. (Coll. G. Herpin, sur pap. bleuté.)

Vert. R. R. neuf.

Nacarat-violet. R. R. neuf.

Mêmes timbres avec valeur imprimée à l'aide d'un timbre à main, formant une inscription semi-circulaire

4 pence, vert. R. R. oblitéré ou neuf.

8 pence, nacarat-violet. R. R. R. oblitéré. (Coll. Donatis.) R. R. R. neuf.

Timbres semblables avec indication de valeur en bas et le mot *Mauritius* en haut. Rect. Imp. coul.

6 pence, bleu.

1 shilling, vermillon.

1862. — 6 pence, lilas. R. R. neuf.

1 shilling, vert. R. R. neuf.

Mêmes timbres dentelés :

6 pence, ardoise. R. R. neuf.

1 shilling, vert. R. R. neuf (1).

1856-57. La question de savoir si l'on devait commencer la classification des timbres de Maurice par le type représentant l'effigie de la Reine à gauche ou celui de la Bretagne assise, a longtemps divisé les philatéles. Nous avons obtenu des renseignements émanés d'habitants du pays et présentant un tel caractère de certitude, que nous n'hésitons pas à placer le type de la Bretagne assise plusieurs années après celui du buste de la gracieuse Majesté dont les traits ont été si malencontreusement travestis par un fidèle sujet chez lequel la bonne volonté a remplacé le talent.

Bien que les auteurs de certains catalogues prétendent qu'on doit voir dans la figure assise, représentée sur ces timbres, la déesse de la Liberté, nous ne l'admettrons jamais. Quelle serait d'ailleurs cette Liberté? celle des mers ou celle du commerce? La première supposition est inadmissible, car il est prouvé que nos bons voisins ont toujours ressenti un penchant violent pour la suprématie et une répulsion marquée à l'endroit de la liberté... des autres. Nous ne pouvons pas non plus voir ici la liberté commerciale, car le monopole est le but constant des efforts avoués ou cachés de l'Angleterre. Ces deux points écartés, il nous reste à faire connaître notre opinion : cette figure assise, selon nous, symbolise *la Bretagne*, pays marchand et militaire tout à la fois. Les attributs, tels que le vaisseau, les balles de marchandises, la lance, le bouclier sur lequel se voit la fameuse croix à huit branches du pavillon anglais, le casque qui orne la tête de la déesse, ne laissent aucun doute sur la justesse de notre attribution. C'est cette coiffure, qu'on avait prise pour un bonnet phrygien, qui a donné naissance à l'opinion dont il a été question plus haut; mais il

(1) Un catalogue anglais, assez exact d'ordinaire, mentionne un shilling brun dans cette dernière émission; c'est sans doute quelque nouvelle victime de la chimie. La couleur verte, traitée par les préparations sulfureuses, doit fournir la teinte qu'on qualifie de brune, ce qui est passablement élastique.

suffit d'examiner le type à l'aide d'une loupe et l'on distinguera facilement le casque surmonté d'une espèce de chenille ou pompon qui, bien que moins développé, n'est pas sans quelque analogie avec celui de la figure personnifiant l'Angleterre sur les enveloppes de Mulready. Mais pourquoi cette étoile sur le casque?... Sa qualité d'astre des nuits lui fait, en cette circonstance, abuser de l'obscurité. Passons.

Les timbres de Maurice nous offrent bien d'autres difficultés, lorsque nous tentons d'attribuer des valeurs aux différentes nuances composant cette première série et comme le Post-office paraît s'être montré jusqu'ici fort avare d'éclaircissements, peut-être a-t-il de bonnes raisons pour cela, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs le fruit de nos recherches et de nos observations.

1° La couleur vermillon a été pendant longtemps à Maurice, l'apanage exclusif du *one penny*, témoins le type de la grosse tête et plus tard celui gravé sur bois avec bordure grecque. Mais ce fut en vain qu'on tenta d'introduire dans l'île l'usage de ce *one penny* (Bretagne assise), il ne put lutter contre l'habitude et fut obligé de céder la place à son heureux rival qui, portant l'indication de la valeur, lui fut toujours préféré. On nous a donné l'assurance qu'un seul envoi du *one penny* rouge (type de la Bretagne) avait été expédié d'Angleterre à l'île Maurice. Cette circonstance explique parfaitement la rareté de ces timbres.

2° La couleur verte appartient, à notre avis, au *six pence*, valeur créée en vue des relations avec la mère patrie et partant de première nécessité. Cette considération est capitale à nos yeux et ne laisse aucun doute sur la valeur de ce timbre. De plus, nous possédons un exemplaire de cette couleur qui est resté quatre ans entre les mains d'une personne de notre connaissance et qui porte au verso les mots : *six pence*, écrits à la main. Sans attacher à cette note plus d'importance qu'elle n'en mérite, disons cependant que le timbre avec cette attribution est arrivé indirectement de Maurice et faisons remarquer qu'elle vient à l'appui de notre opinion.

3° Enfin, la couleur nacarat-violet représentait le *shilling*, dont l'utilité a tout d'abord été re-

connue par le Post-office, qui savait fort bien qu'il est de règle que les correspondances des pays éloignés gagnent en pesanteur ce qui leur manque en fréquence.

Ainsi doivent, selon nous, se traduire les couleurs de ces timbres muets.

Peu de temps après l'arrivée de ces trois valeurs dans la colonie, on crut en reconnaître l'insuffisance et l'on décida l'émission d'un 4 et d'un 8 *pence* que l'on obtint en frappant les timbres verts de 6 *pence* d'une griffe, portant en inscription semi-circulaire, les mots : *Four pence*. L'on usa du même moyen pour obtenir des timbres de *eight pence* avec les *shillings* nacarat-violet. Mais cette mesure reçut à peine un commencement d'exécution.

On s'aperçut bientôt que ce système, demandant dans l'apposition de la griffe un soin tout spécial, l'inscription devant être très-lisible, entraînait pour les employés chargés de ce travail une perte de temps considérable; on constata, de plus, que les avantages n'étaient pas compensés par les inconvénients résultant de la facilité avec laquelle on pouvait enlever l'inscription et rendre aux timbres leur valeur primitive; cette innovation fut donc abandonnée et les timbres qui en avaient été la conséquence disparurent bientôt après. Un employé des postes de Maurice nous a affirmé que quelques feuilles seulement de *four pence* avaient été frappées de cette estampille; quant au *eight pence*, c'est à peine s'il avait pu, nous dit-il, en constater l'existence, tant elle avait été de courte durée. La philatélie seule était capable d'en exlumer quelques exemplaires.

On a voulu prétendre que les timbres verts et nacarat-violet, qu'ils portassent ou non l'estampille indiquant leur valeur, n'étaient toujours que des *four* et des *eight pence*. Nous répondrons simplement en faisant remarquer que ces timbres muets ont été supprimés et remplacés immédiatement par des exemplaires portant l'un : *six pence* (bleu), et l'autre : *one shilling* (vermillon, puis vert), c'est-à-dire conformément à nos attributions. Si l'on nous opposait que les 4 et 8 *pence* sans valeur, ainsi que les 6 *pence* et un *shilling* avec valeur, pouvaient exister simultanément, nous répéterions qu'à leur arrivée, ces nouveaux timbres

avaient remplacé les anciens de même valeur ; puis on n'eût pas manqué d'ailleurs, si le besoin de 4 et 8 pence se fût fait si vivement sentir, d'en commander à Londres une certaine quantité avec indication de valeur, qui, sans nul doute, eussent fait partie de l'envoi des 6 pence et des shillings de nouvelle création.

Enfin, dernière considération : comment admettre que le shilling avec valeur qui, de vermillon qu'il était (1), devint vert bientôt après, eût existé en même temps qu'un four pence de même couleur ? Il y aurait eu confusion, ce que l'administration paraissait vouloir particulièrement éviter, puisque la seule crainte de voir quelque erreur surgir de la similitude de nuance existant entre l'ancien *one penny* (Bretagne assise, vermillon), quoique supprimé, et le shilling nouveau, lui avait fait modifier la couleur de ce dernier type.

Telles sont les observations que ces terribles timbres de Maurice nous ont inspirées, puissent-elles ne pas être trouvées trop mauvaises par nos lecteurs !

Cet article était terminé depuis longtemps lorsque nous avons eu connaissance d'une lettre insérée dans un journal très-autorisé d'ailleurs pour traiter les matières qui nous occupent, et dans laquelle le signataire affirmait l'existence d'un timbre frappé d'une inscription semi circulaire ainsi conçue : *nine pence*, et niait celle du timbre de même espèce portant : *eight pence*.

Renversons la proposition, et nous serons dans la vérité ; le *eight pence* existe dans la collection citée plus haut et dans quelques autres, tandis que le *nine pence* n'est, croyons-nous, que le fruit de l'imagination trop inventive du susdit correspondant.

De plus, nous attendrons qu'on veuille bien nous désigner la collection française où se trouve un 9 pence tiré en gris, à titre d'essai, et cependant oblitéré (obscur, en vérité), pour ajouter foi à son existence.

C'est très-probablement, selon nous, le timbre nacarat-violet d'un shilling qu'on qualifie de 9 pence, auquel le chlore a fait subir cette métamorphose.

(1) La couleur vermillon, étant considérée à cette époque comme appartenant spécialement au *one penny*, fut la seule cause de ce changement.

Enfin, ces trois erreurs bien constatées, on comprendra sans peine que nous n'accordions qu'une confiance extrêmement limitée aux attributions de valeurs contenues dans cette lettre, lesquelles diffèrent complètement des nôtres (1) et comme nous avons de bonnes raisons pour croire qu'elles participent de l'inexactitude de ce qui précède, on nous permettra, en ce qui touche ces attributions, de conserver notre manière de voir que nous tenons pour juste, jusqu'à preuve contraire.

Décidément, les renseignements dus, selon la lettre en question, à l'administrateur des postes de Maurice de 1857 à 1858, dénotent chez ce fonctionnaire plus de bonne volonté que de mémoire.

TIMBRES GRAVÉS SUR BOIS (*1 penny*, *2 pence*).

1859 (?). Effigie diadémée à gauche de la reine Victoria, avec bordure grecque. Rect. Imp. coul.

1 penny, vermillon, orangé. R.R. neuf.

2 pence, bleu. R.R. neuf.

Ces timbres gravés sur bois remplacèrent les précédents gravés sur cuivre à une époque très-difficile à préciser ; car, comme chacun sait, l'administration de l'île Maurice, en ce qui concerne les timbres poste, peut être considérée comme le type de l'irrégularité et cela, depuis l'origine de ce mode d'affranchissement. Ainsi, rien n'était et n'est encore plus commun que de voir une série abandonnée, reprise quelque temps après, puis disparaissant bientôt pour reparaitre encore. Il en est de même des couleurs, on voit l'une succéder à l'autre, puis on ne retrouve la première que pour la perdre de nouveau ; et ces différentes phases se succèdent avec tant de rapidité et d'inconséquence, qu'elles doivent mettre souvent la patience des philatéles à une rude épreuve.

Ces habitudes d'incohérence bien établies, passons à la série suivante qui, plus que toute autre, a eu à en souffrir.

SÉRIE ACTUELLE SUR PAPIER GLACÉ.

1861. Effigie de la reine Victoria dans un cercle à gauche. Imp. coul. rect. dentelés.

1 penny, lilas-brun. 2 pence, bleu.

(1) Le correspondant déjà cité voit dans le timbre vert de première émission, un 4 pence ; dans le rouge un 6 pence, et dans le violet, un 9 pence.

4 pence, rose. 9 pence, violet clair.
6 pence, vert. 1 shilling, jaune.

1862. Type de la Bretagne assise.

6 pence, lilas.

1 shilling, vert.

Les mêmes dentelés :

6 pence, ardoise.

1 shilling, vert.

Timbres déjà
cités.
Pour mé-
moire.

1863. Type de la reine Victoria dans un cercle
à gauche. Imp. coul. rect. dentelés.

6 pence, lilas. 1 shilling vert.

1863, août. Même type.

3 pence, vermillon. 5 shillings, violet foncé.

Les observations que nous avons présentées dans l'article précédent, trouvent encore ici leur application, ainsi que nous l'avions fait pressentir. Les deux valeurs auxquelles on a fait subir le plus de changements sont le 6 pence et le shilling. Le premier, après avoir varié trois ou quatre fois du lilas au vert, est en ce moment de cette dernière couleur. Le second, après les mêmes tergiversations, s'est enfin décidé en faveur du jaune. Mais on peut être certain que cet état de choses ne durera pas longtemps.

On prétend qu'il existe un shilling sans l'indication microscopique de la valeur placée d'ordinaire de chaque côté de l'effigie. Nous n'avons jamais été à même de constater cette particularité.

N'est-il pas singulier que dans un moment de pénurie on ait été obligé d'avoir recours aux anciens types? Quelle imprévoyance! Aussi ne serions-nous que médiocrement étonnés de voir arriver, l'un de ces jours, les grosses têtes de première émission; il ne manque que cela à la gloire de l'administration des postes de Maurice qui couronnerait dignement ainsi ses excentricités passées. Espoir et patience!

ENVELOPPES.

1863. Effigie gaufrée de la reine Victoria, à gauche. Imp. coul. Rondes sur papier bleuté. Timbre à droite de l'enveloppe.

6 pence, brun-violet, violet.

9 pence, marron-violet (timbré à 9 côtés).

Fin de 1863. 1 shilling, jaune (ovale), gr. dim.

G. HERRIN.

FAITS DIVERS

Dans la foule des masques qui, le mardi gras, enterraient gaiement le carnaval au bal de l'Opéra, un costume inédit a particulièrement, et pour cause, attiré notre attention.

C'était une collection vivante de timbres-poste. Un folichon philatèle que, malgré ses oripeaux, nous avons cru reconnaître, s'était entouré de quelques milliers de ces petits carrés de papier multicolores, d'ordinaire chers objets de sa sollicitude. Il en avait depuis les pieds jusqu'à la tête et, comme si cela ne lui suffisait pas, un large placard collé sur sa poitrine portait ces mots : AFFRANCHISSEMENT INSUFFISANT. Ce costume, arrangé avec beaucoup de goût et de symétrie, était certainement un des plus originaux du bal et nous le recommandons pour la mi-carême à nos jeunes abonnés et abonnées.

Dialogue pris à vol d'oiseau dans un petit bureau de poste :

L'employé. — Qu'avez-vous donc fait du timbre que je vous ai remis pour l'affranchissement de votre lettre?

Le paysan. — Je l'ai mis dedans, pardine!

L'employé. — Mais c'est dessus qu'il faut le coller!

Le paysan. — Ouais! point si bête, pour qu'on me le vole!

Dans la *Belle Hélène*, ce succès de rire qui emplit d'or tous les soirs les coffres du directeur des Variétés, nous avons remarqué un passage qui nous apprend, quoique Homère n'en ait jamais rien dit, que la philatélie remonte à la plus haute antiquité :

Le berger Pâris s'étonne que Calchas n'ait pas reçu pour lui une lettre de recommandation envoyée par Vénus.

La lettre arrive enfin, portée par une charmante colombe.

Pâris s'impatiente du retard que le grand aigle met à ouvrir la missive.

— Attendez, répond celui-ci, je retire le timbre-poste, c'est pour la petite princesse Hermione qui collectionne.

A. MAURY.

CORRESPONDANCE

M. le docteur de V..., à Munich. — Vous avez dit à plusieurs personnes que je vous avais vendu 42 fr. un timbre de la république, orangé, de 1 fr. oblitéré. Veuillez vous souvenir que je vous ai échangé ce timbre contre deux Bavière de 18 k. imprimés, l'un en bleu, l'autre en rouge, sur papier ordinaire. Que vous estimiez 42 fr. ces deux timbres, cela se peut, mais moi je les ai vendus 10 fr. la paire.

M. S..., à Hambourg. — Je n'ai pas reçu votre journal.

— Dans notre prochain numéro, nous publierons les renseignements demandés par plusieurs personnes sur les timbres anglais.

ERRATUM

Une omission typographique nous force à intercaler entre la 8^e ligne de la 1^{re} colonne de la page 60, et la 9^e ligne, le passage suivant :

Timbres non dentelés :

5 pence, vert.

6 pence, bistre clair, vert glauque, violet (coll. de M. Badin).

8 pence, orangé foncé.

1 shilling, rouge brun.

Timbres dentelés :

Petit Album Timbres-poste, relié en maroquin, avec titre doré, 68 pages contenant : une table générale, un aperçu du nombre des timbres qu'emploie chaque Etat, la valeur en francs de toutes les monnaies étrangères, et, enfin, 1,020 cases pour y coller les timbres-poste.
En français ou en anglais.

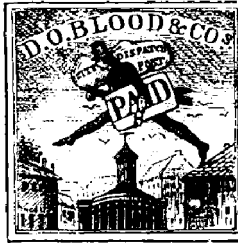
Prix, 2 fr. 25, envoyé franco par la poste.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ.

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Nos			Nos		
	Neufs.	Oblit.		Neufs.	Oblit.
44 ANTIGUA, 4 p. rouge	25	»	1699 SAINTE-HÉLÈNE, 1 p. rouge.	25	»
48 AUSTRALIE SUD, 2 p. rouge.	»	»	1702 SAINTE-LUCIE, 4 p. rouge.	»	»
62 AUSTRALIE (Cygne) 1 p. rouge	»	»	1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	»	30
97 AUTRICHE Z. S. gris, effigie.	»	»	1709 LA GUAIRA, 1/2 blanc.	»	»
98 id. id. gris, aigle.	»	»	1709 LA GUAIRA, 1 c. rose.	»	15
136 bis BADE 6 k., bleu.	»	»	1779 SUISSE, rayon 1, 5 rap bleu.	»	»
137 bis id. 9 k., bistre.	»	»	1783 SUISSE, 2 rap gris (ancien).	»	15
139 id. 3 k., rose.	»	»	1902 VÉNEZUELA, 1/2 chair.	»	10
171 BAVIÈRE 12 k., rouge.	»	»	1903 Id. 1 gris.	»	15
288 CAP, 4 p. bleu.	»	»	1872 TRINITÉ, 4 p. violet.	»	»
299 CÉYLAN, 1/2 p., lilas.	»	»	163 BARBADE, vert.	»	15
366 CUBA nouveau, 1/2 r. p., vert.	»	»	162 — bleu.	»	25
367 id. id. 4 r. p., bleu.	»	»	378 DANEMARK, 4 sk. rose nouveau	»	25
369 DANEMARK (röre) 2 r. s. b. bleu anc.	»	»	912 GRENADE, 1 p. vert.	»	25
— SCHRLESWIG-HOLSTEIN nouveau 1/2 rose.	»	»	1275 LUXEMBOURG (1 ^{re} émission), effigie,	»	»
— MECKLEMBOURG - SCHWERING, nouveau	»	»	rouge.	»	25
1/4 rouge.	»	»	1305 MAURICE, 4 p. rose.	»	10
— ESPAGNE, nouveau 2 cs. rose.	»	»	1410 NEVIS, 1 p., rouge.	»	25
336 B. RIVADAVIA, 5 c. carmin.	»	»	1443 NOUVELLE-ÉCOSSE, 5 c., bleu.	»	15
364 CUBA, 2 Y 1/5, rouge.	1	50	1714 SAINT-VINCENT, 1 p., rouge	»	25
479 CONFÉDÉRÉS, 2 c. rouge.	»	»	— SAINTE-LUCIE, noir.	»	30
963 à 994 (1) HAMBOURG, (garantis) chaq.	»	»	— Bième, 1 g., Unsatz, rouge, 1 g.	»	»
1159 INDES, env. 1/2 bleu.	»	»	decl., rose, chaque.	»	15
1396 REPUBLICA ORIENTAL, 6 c. rose.	»	»	BERNE (estampilles), 2 rap., vert; 3 rap.,	»	»
1407 NATAL, 1 p. carmin.	»	»	bleu, chaque.	»	10
1445 NOUVELLE-ÉCOSSE, 10 c. vermillon.	»	»	— (estampilles) 6 rap., violet; 10 rap.	»	»
1575, 1576 PALME, noir sur jaune, 5 c.	»	»	jaune.	»	25
1578 id. rose, 15 c.	»	»	WENDEN (Livonie) rose ct. vert, (2 ^e et	»	»
1580 id. bleu, 40 c.	»	»	3 ^e émission).	»	75

(1) Les numéros 994 et 1082 manquent momentanément.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT:

FRANCE — Un an... 2 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs
de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'abonnement

à M. MAURY fils

5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT:

ÉTRANGER — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de
la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE

Nous n'avons à signaler que quelques modifications, aucun pays ne nous ayant gratifiés ce mois-ci de types tout à fait nouveaux.



Voici d'abord le timbre de MOLDO-VALACHIE, dont nous avons parlé dans notre précédent numéro. Son authenticité est bien établie.

AUSTRALIE. — Ce pays a changé les nuances de ses timbres : le 1 penny est actuellement *jaune verdâtre*; le 2 pence, *jaune franc*, et le 4 pence, *carmin*.

PRUSSE. — Un 3 pf. nouveau; même type que les 2 et 4 pf. connus, *violet*.

DANEMARK. — Enveloppe. Type ci-contre, en tout semblable à la rouge déjà décrite, *bleue*, 2 *shillings*.



ANGLETERRE. — On remarque depuis quelque temps que les timbres de 3 pence, 6 pence et 1 shilling ont aux quatre coins des lettres beaucoup plus grandes qu'auparavant.

L'importance de ces lettres doit être grande, si elle est en raison de leur dimension, qui nuit à l'ensemble des timbres, et surtout dans le 3 pence.

— Une lettre officielle émanant de la direction des postes du Wurtemberg nous apprend que les enveloppes de ce royaume seront modifiées le 15 du mois prochain. Des lettres *perlées* remplaceront les lettres *romaines* de l'inscription, qui, de plus, sera d'une autre couleur que le timbre.

Le 3 kr. sera *rouge*, inscription *noire*.

Le 6 » » *bleu*, » *jaune*.

Le 9 » » *brun*, » *verte*.

Une enveloppe nouvelle de 1 kr. sera également émise, le timbre sera *vert*, l'inscription *violette*. Cette enveloppe aura à la *patte* un petit cornet de poste violet.

— Voici un timbre de Cuba 1/4 réal Plata *noir* qui fut pris longtemps pour un essai, parce qu'on le recevait seulement avec la collection neuve des

anciens timbres d'Espagne et de ses colonies, collection qui, on le sait, s'obtient par ambassade, et bien difficilement.



Notre correspondant, en nous envoyant plusieurs de ces 1/4 réel *oblitérés*, nous dit que leur usage était presque nul à Cuba, et qu'ils avaient encore cours l'année passée.

A. MAURY.

ENVELOPPE D'AFFRANCHISSEMENT

DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs, dans notre numéro du 15 septembre 1864, d'un service postal spécialement réservé à la ville de Paris, et créé en 1653 par M. de Valayer, maître des requêtes.

Toutes les lettres jetées dans les boîtes affectées au service devaient être *affranchies d'avance* au moyen de bandes appelées *billets de port payé*.

Nous extrayons le document suivant d'un recueil de lettres de Mlle de Scudéri, copiées par Courart, avec des notes de la main même de Péliisson, secrétaire et rédacteur du compte rendu des soirées qui se tenaient le samedi chez Mlle de Scudéri.

M. Feuillet de Conches, possesseur de ce recueil, a eu la bonté de nous le communiquer.

« Argument de ce qui suit :

« En mesme temps que M. de Valayer établit des boîtes pour porter des billets d'un quartier à l'autre, il fit aussi imprimer certains formulaires de billets d'une douzaine de sortes, comme pour demander de l'argent à un débiteur, pour recommander une affaire à son procureur, un ouvrage à quelque artisan, etc., etc.; afin que ceux qui auraient des choses semblables à écrire, se pussent servir de ces billets tous faits, du moins en emplissant quelques lignes de blanc qu'on y laissoit, comme on fait par exemple aux quittances des parties casuelles et en une infinité d'autres affaires. Ces billets se vendaient au Palais avec les autres billets de port payé. Acante (1) en aian

(1) Acante était le surnom donné à Péliisson. Mademoiselle de Scudéri avait reçu celui de *Sapho*, célèbre bas lieu de la Grèce.

acheté une douzaine pour cinq sous, s'avisait de employer son argent d'envoyer à Sapho par la voie des boîtes celui qui est icy attaché, rempli comme il est. »

Nous donnons ici la disposition de cette lettre, qui n'est composée que d'une seule feuille de papier dont un côté contient la suscription, et l'autre la lettre même, suscription et lettre imprimées, à l'exception de remplissages manuscrits qui sont figurés ici en italique.

Pour <i>Mademoiselle</i> <i>Sapho</i> demeurant en la rue <i>au Pays des</i> <i>Nouveaux Sansonales</i> à Paris Par billet de port payé	

<i>Mademoiselle,</i> Mandez-moy si vous ne sçavez point quelque <i>bon remède contre l'amour ou contre l'absence</i> , et si vous n'en connoissez point, faites-moy le plaisir de vous en enquérir, et, au cas que vous en trouverez, de l'envoyer à Votre très humble et très- <i>obéissant Serviteur,</i> PISANDRE.	
Outre le billet de port payé que l'on mettra sur cette lettre pour la faire partir, celui qui écrira aura soing, s'il veut avoir réponse, d'envoyer un autre billet de port payé enfermé dans sa lettre.	

Malheureusement le billet de port payé manque sur la lettre qu'il accompagnait sans doute.

Jusqu'à présent on avait pensé que cette lettre imprimée était elle-même l'enveloppe d'affran-

chissement. Cependant en la lisant attentivement on découvre qu'il n'en est rien : *Par billet de port payé* ne veut pas dire que la lettre soit affranchie par elle-même, mais bien par l'addition d'un billet de port payé, idée que complète la notice intérieure : *Outre le billet de port payé que l'on mettra sur cette lettre, etc...*

Enfin Péllisson a écrit en marge les lignes suivantes, qui ne laissent plus aucun doute à cet égard :

« ... On vendoit, pour un sou pièce, certains billets imprimez et marquez d'une marque qui lui estoit particulière (à M. de Valayer); ces billets ne contenoient autre chose sinon PORT PAYÉ..... LE..... JOUR DE L'AN MIL SIX CENT CINQUANTE-TROIS OU CINQUANTE-QUATRE.

Il est bien regrettable que ces billets de port payé ne soient pas venus jusqu'à nous; c'est l'idée première, c'est l'antiquité des timbres-poste. Espérons cependant que les collectionneurs d'autographes, à présent qu'ils sont prévenus de l'intérêt que cela peut avoir pour nous, en découvriront quelque jour. En attendant, faisons remarquer que ces billets marquez d'une marque particulière et qui, par cela seul, affranchissaient les lettres, rendent à la France l'honneur de l'invention des timbres-poste, attribué jusqu'à ce jour à l'Angleterre, contre laquelle, du reste, nous aurions bien d'autres revendications à exercer.

A. MAURY.



TAILLE-DOUCE, TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE.

Monsieur,

Vous me demandez d'exposer ici quels sont les caractères distinctifs de la gravure en taille-douce, de la typographie et de la lithographie, afin de mettre les philatéles à même de juger, sur la présentation d'un timbre, dans quelle catégorie il doit être classé et quel mode d'impression lui a donné naissance.

Je dois vous dire d'abord que, pour les personnes qui ignorent absolument les différentes manières de graver et d'imprimer une vignette, mes explications paraîtront forcément tronquées et incomplètes; mais les notions les plus élémentaires sur la matière suffiront pour me faire comprendre, Je vais donc essayer de vous satisfaire, sans entrer toutefois dans la description des machines à imprimer, ni des nombreux procédés de gravure, car

cela demanderait, non une page, mais des volumes.

1° Une vignette imprimée en *taille-douce* est le résultat de la pression à laquelle est soumise une feuille de papier humide, placée entre un cylindre et une planche de cuivre, d'acier ou de tout autre métal, sur laquelle est gravée en creux l'image que l'on veut reproduire. Pour obtenir une épreuve, on remplit les tailles d'encre grasse, au moyen d'un tampon, puis on essuie la planche avec le plus grand soin, de manière à ce qu'il n'en reste pas la moindre trace sur la surface polie. Cet encrage étant fait à chaud, la pression vide les tailles de la gravure et l'image se trouve ainsi reproduite sur le papier. Il est à propos de faire remarquer que, dans l'épreuve ainsi obtenue, l'encre, formant relief, permet de distinguer les hachures croisées et serrées dans les parties les plus noires.

C'est par la *taille-douce* que l'on arrive à cette délicatesse de travail qui a pour résultat la dégradation des teintes et les effets brillants dans les ombres.

Sont imprimés de cette façon les timbres de Belgique, de Sicile, de Naples, les anciens de Saxe des deux premières émissions, les 1 et 2 pence d'Angleterre, les timbres des Etats-Unis du Nord, les Nicaragua, les Brésiliens, la Nouvelle-Ecosse, etc.

La *taille-douce* est, de tous les systèmes, le plus coûteux, à cause de la main-d'œuvre compliquée qu'exige chaque épreuve.

2° L'impression *typographique* est le résultat d'une pression exercée sur une feuille de papier sec, placée elle-même sur une planche gravée en relief, opération offrant la plus grande analogie avec le système employé pour imprimer les livres. L'encrage se fait ici avec un rouleau qui, passant sur la planche, ne laisse de l'encre qu'aux parties saillantes sur lesquelles doit reposer le papier. Quand la pression atteint un certain degré, l'empreinte de la gravure se reproduit en relief au verso de la feuille, ce qui explique les légères gaufrures des parties blanches du recto de la vignette que l'on remarque notamment sur les timbres de Bavière.

Par un soulage trop fort et un encrage trop liquide, les finesses deviennent grossières, les hachures serrées se confondent et s'empâtent, comme

dans les timbres des Etats de l'Eglise, les anciens de Modène, etc.

Faisons remarquer, enfin, que, dans les timbres imprimés typographiquement, les ombres doivent toujours être faites avec simplicité et très-rarement croisées.

Sont typographiés les timbres d'Allemagne, les anciens d'Autriche, les Bade, les Bavière, les Brunswick, les Danemark, ceux de Grèce, de Hanovre, de Toscane, etc., etc.

Citons comme remarquables spécimens d'impression typographiques, les timbres russes, les anglais de 4, 6 et 9 pence, et les anciens français de la république et de l'empire, dont la gravure est d'ailleurs un chef-d'œuvre.

3° Une vignette *lithographiée* est le décalque par un puissant frottage d'un dessin, fait avec un corps gras, sur une pierre qui, mouillée, refuse l'encre (gras), excepté sur les parties dessinées.

Il serait trop long d'expliquer comment l'artiste prépare sa pierre avant de la donner à l'ouvrier imprimeur. Nous renvoyons les lecteurs au dictionnaire encyclopédique. Il suffit ici de savoir que le dessin sur pierre offrant une saillie imperceptible, une épreuve lithographique n'aura jamais d'épaisseur d'encre, ni de trace de foulage au verso; au contraire, ce genre d'impression tend toujours à élargir les traits et à confondre les ombres serrées et croisées.

Une épreuve fraîchement tirée d'une gravure en creux ou en relief peut se décalquer sur pierre pour être ensuite imprimée lithographiquement. Mais, dans la prévision de cette opération, elle doit être simplement faite pour éviter l'empâtement dans les tailles croisées. Cette manière de reporter sur pierre l'œuvre du graveur, permet de multiplier à l'infini la reproduction d'une vignette, sans trop fatiguer la planche-mère, dont on prévient l'altération par l'aciérage. Entre autres avantages, le report ainsi fait a celui de la conservation de l'original quand une pierre vient à se casser.

Sont lithographiés les timbres de Lubek (anciens), de Turquie (anciens), du Pérou (anciens), de Venezuela, enfin presque tous ceux des Etats de l'Amérique méridionale. Disons, en finissant, que si la plupart des *faux* timbres sont faits à la plume sur pierre lithographique, il en est quelques autres

pour lesquels on n'a pas reculé devant le travail qu'exige la typographie.

Agrérez, monsieur, etc.

BIESTER, graveur.

LES TIMBRES-POSTE TURCS.

Nous donnons ici la traduction des signes que l'on voit sur les timbres de l'Empire Ottoman, et qui font le désespoir des collectionneurs, généralement peu versés dans l'étude des langues orientales, nous espérons que ce petit cours de turc sera agréable à nos lecteurs, et particulièrement à ceux qui collent les timbres de ce pays à l'envers, c'est-à-dire les pointes du croissant en bas.



Le type de la première émission (13 janvier 1862) se compose :

1° Du chiffre du sultan régnant, Abul-ul-Aziz (1); 2° d'une légende tracée dans un croissant; 3° d'une petite inscription destinée à en faire connaître sa valeur; et 4° d'un talon portant une légende sur un fond de couleur différent de celui du timbre.

Le chiffre du sultan, ou *طغرا* *toghra*, est la signature du souverain, tracée avec art en lettres entrelacées et d'une complication telle, qu'il est généralement fort difficile de l'imiter parfaitement, à moins d'être initié, comme le sont quelques grands officiers de la couronne, à la marche qu'il faut suivre en écrivant pour n'en altérer aucun trait.

La légende inscrite dans l'intérieur d'un croissant renferme ces mots (2) :

دولت علیہ عثمانیہ

Dovlet alié osmanié.

(1) Beaucoup de personnes qui n'ont pas lu le Coran nous demandent pourquoi le sultan ne nous a pas offert sur les timbres son effigie au lieu de sa signature médiocrement intéressante? C'est que la représentation de la figure humaine est sévèrement interdite par la religion de Mahomet.

(2) On sait que le turc, comme toutes les langues orientales, se lit de droite à gauche, c'est-à-dire au rebours de notre écriture.

Ce qui signifie : « Le Haut Empire Ottoman. »

Plus bas, entourée d'ornements différents pour chaque valeur, se trouve une petite inscription divisée en trois parties : celle de gauche signifie *para* ou *piastre*, monnaies turques ; celle du milieu est le chiffre indicatif de la valeur, et celle de droite est le nom en toutes lettres de ce chiffre. Nous donnons plus bas la traduction de ces caractères.

Enfin, au talon se trouve la légende suivante :

نظارى ملىٰه دولتٰه عليٰه
Nézaréti mîliéh dovletî alyîh.

Ce qui signifie : « Surintendance fiscale de la Sublime Porte. (Littéralement : « de l'Empire Haut. »)

Cette légende servait de contrôle ; on l'imprimait au ministère des finances. Répétée de trois en trois timbres, elle sert de talon à deux rangées à la fois ; c'est pour cette raison que chaque feuille contient alternativement une bande de timbres renversés. Pour avoir cette légende complète, il est donc nécessaire de posséder six timbres. Nous conseillons aux amateurs de choisir de préférence dans une feuille de chiffres taxe : les caractères sont beaucoup plus visibles.

Il fut émis deux séries de ces timbres : la première pour être délivrée au public, et la seconde pour les employés de la poste, qui les appliquaient sur les lettres non affranchies (voir notre numéro du 15 octobre 1864). Ces derniers sont souvent fort difficiles à se procurer.

1^{re} série. — Timbres-poste. Imprimés en noir sur papier de couleur : 20 paras, *jaune* ; — 1 piastre, *violet* ou *bleuâtre* ; — 2 piastres, *bleu* ; — 5 piastres, *carmin* ou *cramoisi*.

2^e série. — Chiffres-taxe. Imprimés en noir sur papier de couleur. Tous *brun* : 20 paras ; — 1 piastre ; — 2 piastres ; — 5 piastres.

Tous ces timbres ont beaucoup varié de couleur, surtout les chiffres-taxe, dont la teinte change du *saumon* au *brun*, et du *rouge pâle* au *vermillon*.

Le talon de la 1^{re} série, sauf le 5 paras, est imprimé en rouge ; celui de tous les timbres de la

2^e série et du 5 paras de la 1^{re} est imprimé en bleu.

Le papier de cette émission était fort mince et *huilé* pour éviter la contrefaçon ; cependant, dans les derniers temps, le 20 paras jaune et le 1 piastre violet furent tirés sur papier épais.

Depuis le mois de janvier 1865, ces timbres ont été remplacés par de nouveaux sortant des ateliers de M. Dulos, à Paris.

Ils sont imprimés typographiquement en couleur, sur papier blanc. Voici la traduction des quatre inscriptions noires que l'on voit dans l'ovale autour du croissant :



A droite. En haut. A gauche. En bas.

غروش ou پاره عثمانیہ دولت پوسته

PRONONCIATION :

Posta. Dovlet Osmanî. Para ou Gourouch.

TRADUCTION :

Poste. Empire ottoman. Para ou piastre (1).

L'indication de la valeur se trouve énoncée en toutes lettres après le mot *para* ou *piastre* (un Turc dirait avant) ; un chiffre arabe répète cette même valeur aux quatre angles des timbres :

EN TOUTES LETTRES :

يکری بش بش ايكی بير يکری اون

EN CHIFFRES :

۱۰ ۲۰ ۱ ۲ ۵ ۲۵

PRONONCIATION :

On. Yermî. Bîr. İki. Besch. Yermî-besch.

TRADUCTION :

Dix. Vingt. Un. Deux. Cinq. Vingt-cinq.

Comme précédemment, il existe deux séries.

1^{re} série. — Timbres délivrés au public : 10 paras, *vert myrte* ; 20 paras, *jaune* ; 1 piastre, *lilas* ; 2 piastres, *bleu* ; 5 piastres, *carmin* ; 25 piastres, *rouge*.

2^e série. — Chiffres-taxe. Tous *brun* : 20 paras, 1 piastre, 2 piastres, 5 piastres, 25 piastres.

(1) La piastre turque vaut 0 fr. 25 c. ; le para, quarantième de piastre, vaut 0 fr. 00575.

Dans les deux séries, le 5 et le 25 piastres diffèrent légèrement des autres valeurs; notamment le croissant est plus grand, et plusieurs petits ornements mauresques sont en blanc, tandis qu'ils sont en couleur dans tous les autres timbres.

Nous avons remarqué que le 20 paras jaune et le 1 piastre violet manquent souvent de rayons autour de l'étoile; est-ce un défaut de tirage? Cependant des feuilles entières se présentent ainsi, et, dans ce cas, le jaune plus clair et le violet est d'une teinte rosée bien prononcée.

Les timbres-poste turcs sont spécialement réservé au service intérieur; les lettres pour l'étranger sont remises dans les bureaux français, anglais, russes ou autrichiens, et affranchies au moyen des timbres de ces divers pays.

Autrefois les timbres français provenant des bureaux de poste turcs étaient oblitérés d'une estampille formée de petits points, au milieu desquels se trouvait une ancre.

A. MAURY.

CE QUE L'ON TROUVE CHEZ LES MARCHANDS DE TABAC.

Monsieur, nous disait en entrant, l'autre jour, un de nos clients, je viens de faire une affaire magnifique : c'est une petite infidélité à votre maison, mais, vous savez, les collectionneurs sont chercheurs, et, en fouillant, ils trouvent quelquefois à vil prix des merveilles, là où on s'en douterait le moins; tenez, pas plus tard que ce matin, en venant chez vous, j'ai eu la curiosité d'entrer dans un débit de tabac qui n'est pas loin d'ici.

Après avoir passé en revue des cartons qui, à la vérité, ne contenaient que des timbres faux ou insignifiants, j'ai mis la main sur le bon!... La pauvre marchande ne se doutait pas de ce qu'elle possédait... A propos, combien vendriez-vous un Brésil 600 penché?

— Mais 15 ou 20 francs.

— Et un 90 grand chiffre?

— Cela dépend de la beauté de l'exemplaire : de 10 à 15 francs.

— Et un Naples, Garibaldi bleu, avec les trois jambes, le cheval et les fleurs de lis?

— Ce timbre est rarissime pour le moment, mais je doute fort que toutes ces merveilles soient chez un marchand de tabac.

— Vous vous trompez, elles y étaient, et la preuve, c'est que, moyennant la modique somme de 10 francs, je me les suis appropriées, et que, à présent, elles reposent doucement dans mon porte-monnaie.

— Alors vous avez été volé.

— Vous allez en juger vous-même; voici d'abord le Garibaldi.

— Faux!... Il n'est pas besoin d'y regarder avec la loupe.

— Celui-ci, je m'en étais un peu douté, car pour 2 francs...

— Un faux timbre ne vaut pas 2 centimes; de plus, il déshonore un album et prouve le peu de connaissance de son propriétaire.

— Que dites-vous de ce 90 du Brésil?

— En vérité, celui-ci est bon : les timbres authentiques ont pour les experts un je ne sais quoi qui saute aux yeux de prime-abord... Oh! oh! un instant, l'oblitération est singulière, elle a une forme inusitée et est bien noire.

— Croyez-vous qu'on l'ait sali exprès?

— Peut-être... Henriette! un verre d'eau... Vous permettez... Voyez, cette oblitération était factice : le noir trouble déjà la limpidité du liquide. *Eureka!* c'est merveilleux! Voilà un joli tour de force : le chiffre 9 vient de se détacher délicatement du timbre et le voilà qui surnage.

— Mais je ne conçois pas l'avantage qu'il y a eu à massacrer ce timbre pour le recoller après?

— La chose est bien facile à expliquer; votre 90 est tout simplement un 60, qui, vous le savez, vaut trois fois moins que l'autre; on a découpé avec beaucoup de soin le 6, on l'a artistement recollé le haut en bas, ce qui a produit un 9; puis, avec de l'encre de Chine, on a noirci le tour du chiffre pour cacher quelques petits blancs, et le tour était joué.

— Mais c'est de l'escroquerie!... Quant à mon 600 penché, vous m'avez dit vous-même qu'il n'en existait point de faux.

— Pas que je sache, mais je ne réponds pas de l'avenir.

— Le voici; on m'a dit en me le vendant : « Il

paraît que c'est fort rare : c'est un **600 fac simile** du Brésil. »

— C'est une photographie ! et floue encore ; mais du moment qu'on vous a prévenu que c'était un *fac simile*...

— Oui, mais je croyais qu'un **600 fac simile** était plus rare qu'un autre, d'autant plus que c'est la première fois que j'entends prononcer ce mot.

— Tout le monde sait que *fac simile* signifie *imitation*.

— Ah bah ! je croyais que c'était un terme technique, comme oblitération, par exemple. Mais, alors, j'ai jeté mes dix francs dans la rue ?

— Positivement ; mais vous pouvez vous les faire restituer : votre bonne foi a été surprise ; allez simplement avec votre vendeur de pacotille chez le commissaire de police du quartier, qui donnera toujours droit à votre requête, ainsi que cela m'est arrivé personnellement l'autre jour.

Cependant ces affaires, qui sont de l'escroquerie toute pure, ne sont pas poursuivies comme elles le méritent, parce que, jusqu'à présent, des marchands seuls ont réclamé et que la justice ne voit là qu'une affaire de concurrence sans importance ; mais si les collectionneurs eux-mêmes, les volés, en définitive, se plaignaient, les marchands de timbres faux, qui vendent dix francs de petits chiffons de papier sans valeur aucune, seraient punis à l'égal du boulanger qui vend à faux poids et de l'épicier qui mêle frauduleusement un peu de chicorée à son café.

Quant aux fabricants mêmes, il n'y a aucune différence entre eux et les faux monnayeurs.

A. MAURY.

QUESTIONS.

Un grand nombre de nos abonnés nous demandant des renseignements, nous publierons à l'avenir, sous le titre : *Questions*, toutes celles auxquelles nous ne pourrions répondre nous-même avec certitude. Prière aux personnes mieux informées que nous de vouloir bien nous éclairer

de leurs lumières. Les réponses justes seront publiées avec le nom ou les initiales de leur auteur.

* * *

1° Existe-t-il un moyen sûr d'enlever, sans aucun risque pour le timbre, la gomme rouge qui est appliquée sur presque tous les Hanovres ? On a dû s'apercevoir qu'il suffit que ces timbres soient humectés trop fortement pour que la couleur rouge les traverse et devienne visible à la surface.

Le nombre des collectionneurs qui seront dans le cas de décoller trois, quatre fois ou plus encore leurs timbres d'ici à quelques années, est assez grand pour que cette question soit d'un intérêt général.

O. B.

* * *

2° Y a-t-il eu plusieurs types pour le timbre d'Autriche Z. S., tête de Mercure ?

M. de V..., à Munich, nous a expédié de ces timbres jaunes et rouges, que nous avons déclarés faux, parce que il y a des différences entre leur dessin et celui des bleus ordinaires. M. de V... assure les tenir de l'imprimerie impériale de Vienne, où l'on en aurait fait six gravures (trois pour l'Autriche, trois pour la Vénétie ???). En attendant des éclaircissements, on nous permettra d'être étonné de ce luxe de gravures pour un type uniforme, où la valeur n'est même pas indiquée.

A. MAURY.

* * *

3° Quelle est l'utilité des lettres que l'on voit aux quatre angles des timbres anglais ?

A quoi servent aussi les petits chiffres qui sont sur les côtés ?

M.

* * *

4° On demande des renseignements sur un timbre présumé apocryphe dont voici le signalement : rectangulaire ; lithographié en noir sur papier chamois, dessin très-primitif ; en haut, dans une banderole, *POST-ZEGEL* ; au centre, les armes de la Hollande ; lion dans un écusson, couronne au-dessous ; à gauche, 2 ; à droite, c ; en bas, JA VA.

L. R.



CORRESPONDANCE

M. J. K., à Paris. — Les timbres où on lit : KANTON BERN, sont des estampilles d'impôt.

M. S. N., à Saint-Petersbourg. — Les Romagnes 3 BA1, *jaune*, 4 B. et 20 B. *gris* ne sont pas des falsifications, mais des essais.

M. S., à Zurich. — Le timbre dont vous me donnez la description : POST OFFICE PROV. R. J. FIVE CENTS dans un ovale, et quatre fleurons aux angles, imprimé en gris sur papier blanc, rectangulaire en largeur, est un office particulier d'Amérique, authentique et assez rare.

Il était employé à Providence, capitale de l'île de Rhodes (Amérique).

Petit Album Timbres-poste, avec titre doré, 68 pages contenant : une table générale, un aperçu du nombre des timbres qu'emploie chaque Etat, la valeur en francs de toutes les monnaies étrangères, et, enfin, 1,020 cases pour y coller les timbres-poste.

Reliure maroquin. 2 fr. 25

» ordinaire. 1 75

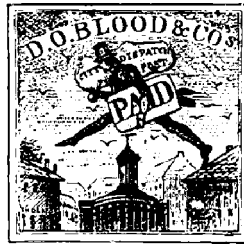
(Franco par la poste).

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Nos	Neufs.	Oblit.	Nos	Neufs.	Oblit.		
48 AUSTRALIE Sud, 2 p. rouge.	n	n	25	1578 PARME, rose, 15 c.	n	n	25
62 AUSTRALIE (Cygne) 4 p. rouge.	n	n	20	1580 Id. bleu, 40 c.	n	n	25
97 AUTRICHE Z. S. gris, effigie.	n	n	10	1633 PRUSSE, 4 pf. vert ancien.	n	50	10
98 Id. id. gris, aigle.	n	n	05	1644 ^A Id. nouveau, 3 pf. violet.	n	15	n
162 BARBADE, bleu.	n	25	n	1657 Id. enveloppes, 4 silb. rose.	1	n	10
163 — vert.	n	15	n	1658 Id. id. 2 silb. bleu.	1	n	15
299 CEYLAN, 1/2 p., lilas.	n	25	n	1659 Id. id. 3 silb. jaune.	1	n	15
324 CHILI, 1 c. jaune.	n	25	n	1699 SAINTE-HELENE, 1 p. rouge.	n	25	n
336 B. RIVADAVIA, 5 c. carmin.	n	50	n	1714 SAINT-VINCENT, 1 p., rouge.	n	25	n
366 CUBA nouveau, 1/2 r. p., vert.	n	n	20	— Brème, 1 g., Unsatz, rouge, 1 g.	n	n	n
373 DANEMARK, 4 sk. brun (sablé).	n	n	15	— Id., rose, chaque.	n	15	n
466 ESPAGNE, cor. official (1854) 1/2 jaune	n	25	n	BERNE (estampilles), 2 rap., vert; 3 rap.,	n	n	n
467 Id. Id. 1 rose.	n	25	n	bleu, chaque.	n	10	n
468 Id. Id. 4 vert.	n	25	n	— (estampilles) 6 rap., violet; 40 rap.	n	n	n
469 Id. Id. 1 bleu.	n	75	n	jaune.	n	25	n
470 Id. ovale, 1/2 jaune.	n	n	10	1702 SAINTE-LUCIE, 1 p. rouge.	n	25	n
471 Id. Id. 1 rose.	n	n	10	1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	n	30	n
472 Id. Id. 4 vert.	n	n	10	1709 LA GUAIRA, 1/2 blanc.	n	25	n
473 Id. Id. 1 bleu.	n	n	25	1709 LA GUAIRA, 1 c. rose.	n	15	n
912 GRENADE, 1 p. vert.	n	25	n	1779 Suisse, rayon 1, 5 rap. bleu.	n	n	15
963 à 994 (1) HAMBOURG, (garantis) chaq..	n	40	n	1783 Suisse, 2 rap gris (ancien).	n	15	n
1084 HANOVRE ancien, 1 g. vert.	n	n	15	1801 BALE (colombe) <i>authentique</i>	n	2	n
1085 Id. Id. 1 g. bleu.	n	n	25	1813 ZURICH 4 <i>authentique</i>	n	n	50
1091 Id. bûlé, 1 g. vert.	n	n	25	TURQUIE (nouveaux) :	n	n	n
1159 INDES, env. 1/2 bleu.	n	25	n	40 paras vert.	n	n	25
1193A ITALIE, nouveau, 2 c. marron	n	10	n	20 paras jaune ou brun.	n	n	25
1220 LOMBARDO-VÉNÉTIE, 5 s. rouge.	n	n	05	1 piastre lilas ou brun.	n	n	50
1305 MAURICE, 4 p. rose.	n	n	10	2 piastres lilas ou brun.	n	n	1
4380A MOLDO-VALACHIE (nouv.), 2 p. jaune.	n	20	n	3 magnifiques timbres d'effet turc,	n	n	n
4380B Id. Id. 4 p. bleu.	n	20	n	rouges et roses, chaque.	n	n	50
1410 NEVIS, 1 p., rouge.	n	25	n	4 id., brun, 5 piastres.	n	1	50
2443 NOUVELLE-ECOSSE, 5 c., bleu.	n	n	15	1872 THINITE, 4 p. violet.	n	n	25
1445 NOUVELLE-ECOSSE, 10 c. vermillon.	n	n	40	1902 VÉNÉZUELA, 1/2 chair.	n	10	n
1575, 1576 PARME, noir sur jaune, 5 c.	n	n	25	1903 Id. 4 gris.	n	15	n

(1) Les numéros 994 à 1082 manquent momentanément.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT:

FRANCE — Un an... 2 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs
de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'abonnement

à M. MAURY fils

5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT:

ÉTRANGER — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres poste neufs de
la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE

Rien...

Que deux timbres, l'Espagnol, 19 c., et le Brunswick, 1/3 silb. noir qui sont dentelés.

Puis le timbre suivant que nous annonçons sous toutes réserves :

Au milieu d'ornements plus ou moins réguliers, un steamer voguant à droite; en haut l'aigle autrichienne; de chaque côté les lettres P. O.; en bas, dans un rond H. T., lithographié, bleu sur papier blanc, fond burelé rose. Ce timbre, détaché, nous dit-on, d'une lettre d'Alexandrette (Syrie). serait-il émis par la compagnie du Lloyd autrichien ?

On nous annonce un changement prochain dans les timbres ottomans : le repérage exact de l'inscription noire s'obtenant très-difficilement, la nouvelle émission aura des inscriptions gravées sur les clichés, et, partant, imprimées de la même couleur que le timbre.

— Les timbres de la Moldo-Valachie, émis depuis peu, sont provisoires; on grave dans ce moment le type définitif, qui sera un des mieux réussis. Les extrêmes se touchent.

On vient de découvrir une série de timbres de Wurtemberg, deuxième émission, ayant dans la pâte du papier le fil de soie de sûreté. Ces timbres n'ont eu qu'une durée éphémère.

Signalons une enveloppe de l'île Maurice, brun-violet, de six pence, mesurant 22 centimètres de largeur, comme le shilling.

ILE DE LA RÉUNION.



L'île de la Réunion se trouve dans la mer des Indes, entre l'île Maurice et Madagascar; elle a 77 kilomètres sur 33. La population se compose de 115,000 indigènes ou anciens esclaves affranchis et 70,000 colons depuis l'émancipation.

Elle fut nommée d'abord île de Mascareigne, du nom du Portugais qui la découvrit en 1543; elle devint en 1642 possession française, appartient aux Anglais de 1810 à 1814, puis fut de nouveau occupée par les Français, qui la conservèrent depuis cette époque. Elle reçut, en l'honneur de Louis XIV, le nom d'île Bourbon; la République la baptisa île de la Réunion,



la Restauration lui rendit son nom de Bourbon et enfin elle reprit celui d'île de la Réunion en 1848.

De même qu'à la Nouvelle-Calédonie, le gouverneur de l'île de la Réunion créa, de son autorité privée, deux timbres-poste de 15 et de 30 centimes, dont nous donnons ci-dessus les fac-simile. Tous deux sont imprimés typographiquement en noir sur papier à lettre azuré; c'est par erreur que plusieurs catalogues et albums ont attribué à ces timbres d'autres couleurs que celle que nous indiquons.

Ils furent composés au moyen de petits ornements clichés qui se trouvent dans toutes les imprimeries et qui servent en général à l'encadrement des couvertures de livres; système primitif employé à Honolulu pour les timbres à chiffres et dans la Guyane anglaise pour les provisoires. C'est là un des caractères auxquels on peut reconnaître les timbres authentiques de la Réunion, des nombreuses contrefaçons.

Avec du tact, on parviendra, en examinant les lettres et les dessins, à constater leur régularité de forme, régularité impossible à obtenir parfaite par les procédés ordinaires de gravure et de lithographie.

Parmi les exemplaires que nous avons eu le bonheur de posséder quelque temps, nous avons remarqué de légères différences résultant de la position des petits clichés d'ornementation. Ainsi les boules formant la bordure extérieure du 15 centimes ont d'un côté un trait plus plein, une ombre, laquelle, dans certains timbres, est toujours tournée à gauche, tandis que dans d'autres elle porte constamment du côté de la marge, comme si la lumière venait du centre.

Il existe aussi quelques différences dans la position des deux petits points qui se trouvent après l'abréviation **TRB** :

Les imitations, très-nombreuses, sont généralement peu fidèles; quelques-unes sont imprimées sur papier bleu pâle, bleu foncé, gris et vert.

Bien qu'ayant été en usage pendant plusieurs années, ces timbres sont devenus introuvables: à part quelques collectionneurs qu'on peut compter, personne n'a pu s'en procurer et cependant, Dieu sait combien de lettres apostillées d'illustres signatures, ont reçues le gouverneur et le direc-

teur des postes de l'île! La réponse est toujours la même: « Les timbres sont supprimés, et malgré toutes les recherches, on n'en peut plus découvrir un seul. »

L'une de ces réponses nous a été communiquée; elle est signée d'un haut fonctionnaire qui fut plusieurs années directeur des postes de Saint-Denis. « Pendant cinq ou six années qu'ont duré les timbres de la Réunion, écrit-il à un influent collectionneur parisien, il en a été vendu dans mon bureau pour 8 FRANCS!! » c'est-à-dire une dizaine de timbres par an en moyenne et dans le chef-lieu de l'île!

Le peu d'accueil du public à leur égard provenait, paraît-il, de ce qu'ils n'étaient pas gommés derrière (singulière difficulté!); et comme chaque particulier devait se charger de les coller lui-même sur sa lettre, on préférerait affranchir au bureau, en numéraire, cela était plus vite fait, car dans les pays chauds la colle liquide se conserve avec difficulté.

Enfin, comme ces timbres se détérioraient, on résolut d'en faire un *auto-da-fé*. On réunit ce qu'on en put trouver et le tout fut brûlé sans pitié.

Quel trésor perdu pour les collectionneurs!

Immédiatement après (1860), le directeur des postes de l'île reçut les timbres ordinaires des colonies françaises, dont l'emploi se généralisa promptement.

Un savant de nos amis, qui a passé plusieurs années à la Réunion, nous expliquait d'une autre manière la rareté des anciens timbres. Il paraît qu'à moins qu'ils ne soient conservés avec le plus grand soin, tous les papiers y sont promptement dévorés par un insecte qu'on appelle dans le pays *hakerlac*, et qui est une grosse variété des *blattes*. Aussi les papiers précieux, de famille, etc., sont-ils renfermés hermétiquement dans des boîtes en fer-blanc.

A. MAURY.



DES TIMBRES DES ILES PHILIPPINES.

—

Peut-être nous flattons-nous, cependant si nous semble qu'en ce qui touche ces mystérieux tim-

bres des Philippines, le jour commence à se faire ; et si le soleil n'est pas encore à son zénith, les ténèbres sont au moins dissipées et nous pouvons nous croire en pleine aurore.

Des documents venus du pays et paraissant, d'après la source d'où ils émanent, mériter toute confiance, devraient nous faire supposer qu'il existe une première série, se composant de quatre timbres de forme ronde, des valeurs suivantes : 5 cuartos, 10 cuartos, 1 real, 2 reales. Mais, jusqu'à présent, rien n'est venu confirmer cette opinion, et il est peu probable d'admettre, selon nous, que, depuis la naissance de la philatélie, la malchance ait poussé la rigueur jusqu'à nous priver absolument du moindre échantillon de ces précieuses vignettes. Les timbres ne venant pas à l'appui du renseignement obtenu, on a prononcé le mot d'essai ; cela devait être, et nous reconnaissons que, sinon la vraisemblance, au moins la possibilité existe. Malheureusement, pas plus que les timbres, les essais n'ont répondu à l'appel. Comment, d'ailleurs, se figurer des essais si pauvrement exécutés, que les timbres de 1854 y 55 leur aient été préférés ? C'est vraiment difficile. Aussi, tout espoir relatif à l'invention d'une série complètement inconnue jusqu'ici étant à peu près perdu, nous préférons voir les choses sous un autre jour, et penser qu'il y a ici un malentendu. Il est probable, à notre avis, que la forme ronde, attribuée à ces timbres par une personne peu versée, peut-être, dans ces matières, est celle du médaillon renfermant le portrait de la reine qui paraît, en effet, la partie importante de la vignette, et non celle du timbre lui-même avec son encadrement.

Arrivons enfin aux séries certaines.

1^{re} série complète, type uniforme.

1854 y 55. Effigie de la reine. Isabelle II à droite, dans un médaillon rond et perlé. Imp. coul. Rect.

5 cuartos, orangé. R. R.

10 — carmin foncé. R. R.

10 — rose pâle. R. R.

1 real, bleu-foncé. R. R. Variété avec : Corros. R¹.

1 real, lilas clair. R. R. Variété avec : Corros. R¹.



2 reales, vert plus ou moins foncé. R. R.

Ces diverses appréciations de rareté ne concernent que les exemplaires neufs.

Les timbres de cette série ont été exécutés dans la colonie et gravés sur cuivre. La planche contenait quarante timbres d'un dessin légèrement différent et disposés en huit rangées de cinq chacune. Il semble, lorsque l'on considère un certain nombre de ces vignettes, que le *laid*, dans le timbre-poste, ait été le but qu'on s'est proposé d'atteindre. S'il en était ainsi, le succès aurait couronné, au delà de ses vœux, les efforts de l'artiste, car tous les dessins ont des droits égaux au prix qu'ils paraissent se disputer. Il est vrai que le timbre d'Espagne de 1853, qu'on a choisi pour modèle, n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre ; mais la charge a des bornes qu'on ne doit pas même atteindre, à plus forte raison dépasser. Néanmoins, chaque chose ayant son bon côté, cette exécution enfantine a donné à ces timbres un certain cachet de couleur locale qui n'est pas sans quelque charme aux yeux des curieux. C'est un vin qui a le goût de terroir. Le timbre de 1 real offre une assez singulière variété : au lieu du mot *Correos*, on y trouve quelquefois : *Corros*. Chaque feuille contient un seul timbre de cette espèce, et, si notre mémoire est fidèle, il y occupe la première place de la sixième rangée.

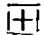
M. Maury vient d'acquérir quelques exemplaires des timbres dont nous venons de parler, parmi lesquels se trouve un 10 cuartos rose pâle ; c'est la première fois, à notre connaissance, qu'il est question d'un Luçon de cette couleur ; mais, outre cette rareté, nous mentionnerons encore, d'une façon toute spéciale, un timbre de 5 cuartos, dont l'existence nous était, jusqu'à ce jour, complètement inconnue, et dont la description suit :

5 cuartos 1854 y 55.

1854 y 55. Effigie de la reine Isabelle II dans un médaillon rond. Au-dessus : *Correos 1854 y 55* ; au-dessous : *Franco 5 c.* L'espace compris entre la circonférence extérieure et les angles est rempli par des li-



gnes horizontales. Orangé, Imp.coul. Rect. (1).

Ces timbres lithographiés sont, suivant nous, postérieurs aux timbres gravés portant la même date. La feuille se compose de huit rangées de six timbres chacune. Les types, différant légèrement entre eux, sont au nombre de 4, placés comme les quartiers d'un écu : 2, 2.  L'exécution n'est guère meilleure que celle des précédents, bien que le lithographe n'ait pas choisi le même modèle que son confrère. Il s'est inspiré (quelle malheureuse inspiration !) du timbre d'Espagne de 1852, et, bien que cette circonstance pût nous faire supposer qu'ils étaient antérieurs aux vignettes gravées, nous croyons devoir persister dans notre opinion. D'abord, la plupart des anciens timbres, tels que ceux de Van-Diemen, Maurice, etc., ont été gravés; de plus, ce groupe de quatre timbres que nous retrouvons dans la série suivante est un progrès sur le premier système; enfin on remarque dans l'exécution, toute médiocre qu'elle est, une absence d'hésitation, une sûreté même qui semble n'appartenir qu'à un type depuis longtemps adopté. Malgré la date inscrite sur le timbre, diverses circonstances nous portent à croire que son existence ne fut pas circonscrite aux deux années 1854 et 55, il est même très-possible que l'époque de sa création soit postérieure à celle qu'il indique; quoi qu'il en soit, il est à peu près démontré pour nous qu'il resta en circulation jusqu'à l'apparition des timbres portant les mots : *Correos. Interior* (1860). Sa rareté s'explique par le petit nombre de correspondances confiées à la poste par les habitants de Luçon et des îles environnantes qui, à cette époque, se montraient rebelles à l'adoption de ce mode d'affranchissement et préféraient l'usage, très-fréquent en ce pays, de ce qu'on nomme les *occasions*; cependant, lorsqu'ils ne pouvaient éviter l'intervention de la poste, le soin de payer le port était presque toujours laissé au destinataire.

(1) Au moment de mettre sous presse M. N. Rondot veut bien nous signaler l'existence d'un timbre de 10 cuartos, lilas, lithographié, frère du 5 cuartos que nous venons de décrire. Postérieur au 10 cuartos rose gravé, 1854 y 55, dont il aurait abrégé la durée, il se serait vu bientôt lui-même remplacé par le 10 cuartos de 1860. Nous ne l'avons jamais vu.

Ce que nous venons de dire du timbre de 5 cuartos s'applique également au timbre gravé de 10 cuartos. Les diverses modifications de couleur qu'il a subies, qui l'ont fait varier du carmin le plus foncé au rose le plus pâle, indiquent une existence assez longue et passablement accidentée. Sa rareté, comme celle du 5 cuartos, trouve sa raison d'être dans sa valeur qui avait généralement restreint son usage à l'intérieur de Luçon et des îles environnantes; car, bien qu'il ne portât pas le mot : *interior*, il était affecté aux quelques correspondances échangées entre les différents points de la colonie.

Ces deux timbres (5 et 10 cuartos), avec les deux valeurs sur papier bleuté qui vont suivre (1 et 2 reales), forment la série complète en usage à partir de l'année 1856 (1).

1^{re} série partielle.

1856. Effigie de la reine Isabelle II à droite dans un médaillon rond et perlé. Imp. coul. sur papier bleuté, avec un filigrane figurant des doubles boucles et placé de façon à être séparé en deux parties égales par toute section des feuilles, en bandes horizontales.

1 real, vert.

2 reales, rouge-amarante.

C'est à dessein que nous omettons ici de mentionner le 1/2 real bleu; peut-être nous trompons-nous, mais nous ne croyons pas à son usage aux Philippines. Il formerait d'ailleurs double emploi avec le 10 cuartos dont il est équivalent.

La feuille contenait 200 timbres disposés par dix rangées de vingt chacune. L'en-tête portait : *Sellos de uno (ou dos) real (ou reales) Plata*. Ces timbres étaient typographiés.

Simple observation.

Nous hasarderons ici une opinion personnelle (peut-être une grosse erreur), mais en dépit de sa timidité, dont nos lecteurs sont témoin, nous désirons la produire au grand jour de la publicité de ce petit journal.

(1) Les timbres sur papier azuré ne durent arriver à Luçon qu'en 1856, bien qu'on les classe d'ordinaire à l'année 1855, par analogie avec ceux d'Espagne. On épuisait encore à Luçon, il y a quelques mois à peine, les dernières feuilles de ces timbres.

Nous ne croyons que bien peu, si nous y croyons, à l'emploi, aux Philippines, de la série avec filigranes en losanges et à celle dite sur papier mécanique. Ouf! voilà le grand mot lâché; mais, nous dira-t-on, ces deux séries auraient donc été exclusivement en usage à Cuba et à Porto-Rico? — Pourquoi pas? — Quant à nous, toutes nos sympathies sont pour l'affirmative.

2^e série partielle. (Correos. Interior.)

1860. Effigie de la reine Isabelle II à droite dans un médaillon rond et perlé. Imp. coul. Rect. Partie antérieure du buste coupée carrément.

5 cuartos, orangé. R. R. R. neuf.

5 " vermillon. R. neuf.

10 " rose-lilas.

Ces timbres étaient destinés à l'affranchissement des correspondances échangées entre les différents points de l'archipel. Chacune des deux valeurs présente quatre types légèrement dissemblables et disposés, ainsi que dans la feuille du 5 cuartos lithographié dont il vient d'être question, comme les quartiers d'un écu : 2, 2 | $\frac{1}{2}$ |. La couleur orangée commune au 5 cuartos précédent, et à celui que nous plaçons en tête de notre série, prouve que nous avons assigné à ce dernier sa véritable place, le vermillon dut évidemment venir après.

3^e série partielle. (Correos. Interior.)

1861-1862. Effigie de la reine Isabelle II à droite dans un médaillon rond et perlé. Imp. coul. rect. Partie antérieure du buste coupée carrément.



5 cuartos vermillon.

10 " ???

Cette série, si l'on n'y prenait garde, pourrait être facilement confondue avec la précédente. L'analogie entre elles est même si grande, que nous serions porté à croire possible l'existence d'un timbre de 10 cuartos de ce type, mais nous ne l'avons jamais vu. Il y a cependant une grande différence, qui ne frappe pas à première vue, entre ces timbres et leurs prédécesseurs. La feuille du 5 cuartos de cette troisième série partielle ne contient qu'un seul type, et non

pas quatre disposés par groupe, comme dans la seconde. Il est encore une autre manière de les distinguer l'une de l'autre, lorsqu'on n'a qu'un seul exemplaire de chacune d'elles à sa disposition.

On remarquera que les traits indiquant les cheveux, dans le 5 cuartos qui nous occupe, touchent par chacune de leurs extrémités, d'un côté à la couronne de la reine, et de l'autre à la raie des cheveux; tandis que, dans la série précédente, les traits figurant les cheveux n'atteignent, ni par l'une, ni par l'autre de leurs extrémités, les points que nous venons d'indiquer.

La feuille se compose de rangées de huit timbres.

Type unique dit : à un seul point (Correos. Interior).

Janvier? 1863. Effigie de la reine Isabelle II dans un médaillon rond et perlé. Imp. coul. rect. 5 cuartos, vermillon laiteux.

L'unique point qui sert à distinguer ce timbre du type de la série suivante qui en porte deux, est placé entre les mots *Correos* et *Interior*. Ce 5 cuartos paraît avoir servi de modèle à ses successeurs immédiats et, bien qu'on ne constate généralement que la différence que nous venons de signaler, il en existe d'autres que l'œil le moins exercé peut saisir au premier examen. Par exemple, dans notre timbre, l'extrémité du nez de la reine est notablement plus arrondie, le perlé du médaillon est beaucoup moins serré, la partie antérieure de la section du cou plus éloignée de l'encadrement que dans la copie, etc.

La feuille de ces timbres ne contient qu'un seul type; il est lithographié.

2^e série complète dite : aux deux points (Correos : Interior). Type uniforme.



Fin de 1863. Effigie de la reine Isabelle II à droite dans un médaillon rond et perlé. Imp. coul. rect.

5 cuartos, vermillon (1).

10 " carmin.

1 real, violet-foncé.

2 reales, bleu.

A moins d'un accroissement considérable dans

(1) Nous venons de recevoir une contrefaçon de ce type assez bien réussie. Elle a été faite en Allemagne

le poids des correspondances qui se serait produit tout à coup, on ne s'explique que bien difficilement, pour l'intérieur de la colonie, la création des valeurs d'un et de deux reales, d'autant plus que lors de l'apparition de cette série, et presque simultanément, on vit surgir un timbre d'un real, gris-bleu, avec le même médaillon que celui de notre type, mais en différant par l'encadrement et la légende (*Correos* au lieu de *Correos Interior*). Enfin, toujours vers la même époque, nous arrivait un nouvel *un real* vert-clair, avec la même légende (*Correos*), d'un dessin analogue, mais néanmoins légèrement modifié dans toutes ses parties. En présence d'une telle abondance de timbres d'un real, le mot de galimatias triple nous paraît caractériser la situation. Que doit-on penser? Les deux derniers étaient-ils donc forcément, fatalement destinés à l'extérieur et ne pouvaient-ils jamais être employés pour les correspondances d'un point à l'autre de la colonie, tandis que les *Correos : Interior*, 1 et 2 reales, auraient été, au contraire, exclusivement affectés au service des Philippines? Ces suppositions sont les seules admissibles et nous sommes contraints de nous en contenter.

Les timbres de cette série sont lithographiés et le dessin du type est identique pour toutes les valeurs.

La feuille du 3 cuartos se compose de rangées de dix timbres, excepté la dernière où le premier et le dixième manquent.

La feuille du 10 cuartos a six rangées de dix timbres et celle du 2 reales, quatre rangées de cinq chacune.

Variété du type précédent.

3 cuartos, vermillon.

Le dessin de ce type donne à la reine des lèvres plus grosses et plus saillantes, le cou y est moins large et le haut de la couronne beaucoup plus rapproché du perlé du médaillon. Un seul type pour toute la feuille.

1 real. *Type unique* (*Correos*).

Fin de 1863. Effigie de la reine Isabelle II, à droite dans un médaillon rond et perlé. Imp. coul. rect.

1 real, gris-bleu.

La feuille contient quatre rangées de six timbres. Ils sont lithographiés.

1 real. *Type unique* (*Correos*).

Janvier ? 1864. Effigie de la reine Isabelle II, à droite dans un médaillon rond et perlé. Imp. coul. rect. Timbres lithographiés.

1 real, vert-clair.

3^e série complète. Type uniforme.

1864. Effigie de la reine Isabelle II, à gauche. Imp. coul. sur pap. coloré, rect.

Vignette typographiée, semblable aux timbres d'Espagne de la série de 1864.

3 1/8 *céntimos peso forte*, noir sur chamois.

6 2/8 " " " vert sur lilas.

12 4/8 " " " bleu sur vermillon très-clair.

25 " " " vermillon sur lilas.

Les feuilles de chacune de ces valeurs se composent de dix rangées de dix-sept timbres portant comme en-tête les mots : *ultra mar. 170 sellos de... céntimos.*

G. HERPIN.

DES ENVELOPPES DU CANADA

SUR PAPIER JAUNE.

Bien qu'il soit clairement démontré qu'elles sont l'antipode de la vérité, il faut qu'il y ait dans certaines erreurs un charme inexplicable pour que, non-seulement elles conservent leurs partisans, mais que souvent même elles fassent des prosélytes, grâce, il est vrai, à la réputation usurpée de ceux qui les propagent.

Ces réflexions nous sont inspirées par les enveloppes du Canada, tirées comme essais sur papier jaune, qu'on s'obstine, dans certain journal, à présenter comme des contrefaçons aux philatéles trop crédules. Nous savons qu'il a été fait une tentative d'imitation de ces enveloppes, mais si l'intention est d'ordinaire réputée pour le fait, ce ne peut être en cette occasion, car rien qu'au toucher un aveugle en reconnaîtrait la différence ; ces enveloppes présentant, comme chacun sait, un relief

assez sensible. Toutefois, ce n'est pas de ces grossières imitations dont on entend parler, mais des exemplaires tirés avec beaucoup de soin au moyen du cliché officiel. Or, c'est précisément ce tirage exceptionnellement soigné qui a fait prendre le change à des yeux quelque peu novices. Nos Argus en herbe ont voulu trouver des différences dans le placement des pierres de la couronne et dans le nœud des cheveux dont, à leur avis, le dessin est trop accusé dans ce qu'ils nomment les contrefaçons. Ils se sont aussi préoccupés de l'absence de couleur dans certaines parties des exemplaires ordinaires là où se trouvent de notables traces d'encre dans les exemplaires de choix, etc.

Toutes ces prétendues différences sont de nulle valeur à nos yeux, car le relief, seul point véritablement important, existe partout ; elles ont seulement pour effet d'accuser chez les critiques qui s'imaginent pouvoir les constater, l'ignorance absolue des résultats produits par des tirages différents. Qu'ils s'éclaircissent et se renseignent à cet égard, et bientôt ils seront forcés de reconnaître, avec nous, que les épreuves des enveloppes du Canada sur papier jaune sortent des mêmes clichés que celles en usage aujourd'hui, et qu'il n'y a pas le moindre doute à élever sur l'authenticité ni des unes ni des autres.

G. H.



GUYANE ANGLAISE.

Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire au désir de M. Herpin, en publiant *in extenso* un article sur les timbres de Guyane, qui lui est envoyé par un de ses amis d'Angleterre, mais le défaut d'espace nous force à n'en donner ici que l'analyse.

D'après ce correspondant :

Le 8 cents de la première série serait vert et non pas rouge.

La seconde série, qui deviendrait la troisième, ne se composerait que d'une valeur : 4 cents, qui serait imprimé sur deux papiers, bleu et rouge-magenta. Deux papiers pour la même valeur ?

La troisième série, avec *patimus*, deviendrait ainsi la seconde.

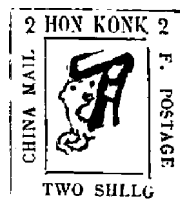
Nous livrons sans commentaires ces appréciations à nos lecteurs.

A. MAURY.

QUESTIONS.

On demande des renseignements sur le timbre chinois reproduit ci-contre.

Il est composé de caractères typographiques qui, par leur forme et leur disposition, rappellent les Guyane provisoires, dits à tort *timbres des journaux*.



Il est imprimé en noir sur papier blanc, mais quelques parcelles métalliques indiquent qu'il a été précédemment doré. Le centre contient une lettre qui, malheureusement, n'a aucune signification en chinois, et une tête de dragon, autant qu'on en peut juger par l'exemplaire très-mal venu que nous avons sous les yeux.

Ce timbre a bon air, et, n'était le signe du milieu, nous n'aurions pas douté de son authenticité. Il se peut que ce signe soit une marque de contrôle, et que le graveur chargé de l'exécuter en ait altéré le dessin, sans que les Anglais de Hong-kong y aient attaché beaucoup d'importance.

D'ailleurs, doit-on douter des Guyane susnommés parce qu'on ne peut déchiffrer le griffonnage du centre qui doit, paraît-il, se traduire par les lettres : G. R. D. ?

A. MAURY.



Réponses aux Questions du numéro du 13 avril.

1° Pour enlever la gomme rouge qui se trouve appliquée sur certains timbres du Hanovre, il suffit de les baigner dans une dissolution bouillante de carbonate de soude. On voit bientôt la couleur rouge se décomposer par l'effet du réactif. A ce moment, sans attendre qu'elle le soit complètement, on retire le timbre et on le lave à l'eau froide.

L'oblitération disparaît ordinairement en même temps.

La première opération ne doit durer que le temps strictement nécessaire, une ou deux minutes, sans quoi le carbonate alcalin attaquerait la couleur du timbre même.

Philarète GRUMM

2° Je possède depuis bien longtemps un exemplaire rose du timbre d'Autriche Z. S. tête de Mercure, incontestablement authentique. Sa gravure est en tous points semblable à celle du bleu. Les timbres qui diffèrent de ce type sont donc des imitations. L. L.

3° Le timbre noir sur papier chamois portant les armes de la Hollande, et les inscriptions JA VA, POST-ZEGEL, 2. C., me paraît faux sous tous les rapports.

Jamais un seul de ces timbres n'est venu directement de Java. La valeur 2 cent. (0 fr. 042 c.) n'est pas même employée en Hollande, on n'aurait donc pas commencé par celle-là dans une colonie;

de plus, il est aisé de reconnaître que ce timbre grotesque a été dessiné sur papier autographique et transporté, ce que ne font jamais les lithographes de profession, et il n'en manque pas à Batavia. A. M.

Petit Album Timbres-poste, avec titre doré, 68 pages contenant : une table générale, un aperçu du nombre des timbres qu'emploie chaque Etat, la valeur en francs de toutes les monnaies étrangères, et, enfin, 1,020 cases pour y coller les timbres-poste.

Reliure maroquin. 2 fr. 25

» ordinaire. 1 75

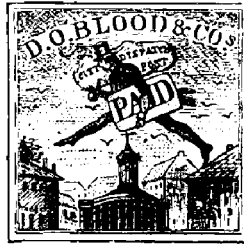
(Franco par la poste).

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Nos	Neufs	Oblit.	Nos	Neufs.	Oblit.
48 AUSTRALIE Sud, 2 p. rouge.	n	n	25	n	n
62 AUSTRALIE (Cygne) 1 p. rouge . . .	n	30	n	n	n
63 — — 2 p. bleu.	n	50	n	n	n
97 AUTRICHE Z. S. gris, effigie.	n	n	10	n	n
98 id. id. gris, aigle.	n	n	05	n	n
155 BAHAMAS, 4 p. rouge.	n	30	n	n	n
163 BARBADE, vert.	n	15	n	n	n
299 CEYLAN, 1/2 p., lilas.	n	25	n	n	n
324 CHILI, 1 c. jaune.	n	25	n	n	n
336 B. RIVADAVIA, 5 c. carmin.	n	50	n	n	n
373 DANEMARK, 4 sk. brun sablé). . . .	n	n	15	n	n
912 GRENADE, 1 p. vert.	n	25	n	n	n
963 à 994 (1) HAMBOURG garantis, chaq.	n	10	n	n	n
1084 HANOVRE ancien, 1 g. vert.	n	n	15	n	n
1085 id. 4 g. bleu.	n	n	25	n	n
1091 id. bute/cé, 1 g. vert.	n	n	25	n	n
1159 INDES, env. 1/2 bleu.	n	25	n	n	n
1193A ITALIE, nouveau, 2 c. marron . . .	n	10	n	n	n
1220 LOMBARDO-VÉNÉRIE, 5 s. rouge. . .	n	n	05	n	n
1267 LUÇON, 5 c. rouge.	n	75	n	n	n
1269 — 3 1/8 c. noir.	n	50	n	n	n
1270 — 6 2/8 c. vert.	n	75	n	n	n
1305 MAURICE, 4 p. rose.	n	n	10	n	n
1380A MOLDO-VALACHIE (NOUV.), 2 p. jaune.	n	20	n	n	n
1380B id. 4 p. bleu.	n	20	n	n	n
1380C id. 20 p. rouge.	n	75	n	n	n
1407 NATAL, 1 p. rouge.	n	30	n	n	n
1410 NEVIS, 1 p., rouge.	n	25	n	n	n
2443 NOUVELLE-ÉCOSSE, 5 c., bleu.	n	n	15	n	n
1445 NOUVELLE-ÉCOSSE, 10 c. vermillon. .	n	n	n	n	40
1482 NOUVELLE-GALLES, 1 p. rouge s. glacé.	30	n	n	n	n
1633 PRUSSE, 4 pf. vert ancien	n	50	n	n	10
1644A Id. nouveau, 3 pf. violet.	n	15	n	n	n
1657 Id. enveloppes, 1 silb. rose. . . .	1	n	n	n	10
1658 Id. id. 2 silb. bleu.	1	n	n	n	15
1659 Id. id. 3 silb. jaune.	1	n	n	n	15
1699 SAINTE-HELENE, 1 p. rouge.	n	25	n	n	n
1714 SAINT-VINCENT, 1 p., rouge.	n	25	n	n	n
1702 SAINT-LUCIE, 1 p. rouge.	n	25	n	n	n
1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	n	30	n	n	n
1709 LA GUAIRA, 1/2 blanc.	n	25	n	n	n
1709 LA GUAIRA, 1 c. rose.	n	15	n	n	n
1779 SUISSE, rayon 1, 5 ray. bleu.	n	n	n	n	15
1783 SUISSE, 2 rap gris (ancien).	n	15	n	n	n
1813 ZURICH 6 authentique	n	n	n	n	50
1819 TERRE-NEUVE, 1 p. brun.	n	30	n	n	n
TURQUIE (nouveaux) :					
40 paras vert.	n	n	n	n	25
20 paras jaune ou brun.	n	n	n	n	25
1 piastre lilas ou brun.	n	n	n	n	50
2 piastres lilas ou brun.	n	n	n	n	1
3 magnifiques timbres d'effet turc, rouges et roses, chaque.	n	n	n	n	50
1 id., brun, 5 piastres.	n	n	n	n	50
1872 TRINITÉ, 4 p. violet.	n	n	n	n	25
1902 VÉNÉZUELA, 1/2 chair.	n	10	n	n	n
1903 id. 1 gris.	n	15	n	n	n

(1) Les numéros 994 à 1082 manquent momentanément.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT :

FRANCE. — Un an... 2 fr.
AVEC PRIMEPayables en timbres-poste neufs
de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'Abonnement

à M. MAURY fils

5, rue de Richelieu, à Paris.

ABONNEMENT :

ÉTRANGER. — Un an... 4 fr.
AVEC PRIMEPayables en timbres-poste neufs ; la
plus minime valeur du pays.

Pour cause d'expropriation, les Magasins et Bureaux du COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE seront transférés, au 15 juillet prochain, rue Le Pelletier, 23, en face l'Opéra.

Avis. — Nous prions MM. les abonnés dont l'abonnement expire aujourd'hui de le renouveler immédiatement, s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans la réception du journal.

Les numéros 1, 2, 3 ayant été réimprimés et réunis en un seul, par suite du changement de format, ce triple numéro fut daté du 15 septembre, tandis qu'il devait l'être de la fondation du journal, c'est-à-dire du 15 juillet 1864. — C'est de ce jour que partent les abonnements pour toutes les personnes qui ont reçu la collection complète du journal.

Nous offrons en **PRIME GRATUITE** à nos nouveaux abonnés, soit notre charmant catalogue, soit des timbres-poste rares pour une valeur équivalente.

CHRONIQUE

RUSSIE. — Dans notre dernier numéro, nous avons parlé d'un timbre-poste que nous supposions être émis par une compagnie autrichienne, basant notre opinion sur l'aigle qui figure dans ce tim-

bre. Or, chacun sait que rien ne ressemble plus à l'aigle russe que l'aigle autrichienne — à un sabre près; de plus, les mystérieuses lettres suivies immédiatement d'un point, qui forment toute l'inscription, n'étaient pas de nature à nous mettre sur la voie. On nous pardonnera donc notre erreur, la faute en est à l'oblitération.

Nous avons vu de ce timbre un second exemplaire, d'une autre valeur sans doute, offrant les différences suivantes :

Au milieu d'ornements, un steamer; en haut, les lettres P. O. II. N. T.; en bas, l'aigle russe; imprimé lithographiquement en rouge sur papier blanc, burelé, ou plutôt quadrillé de petites lignes bleues.

DRESDE (SAXE). — Une compagnie de factage de Dresde vient d'émettre une série de trois timbres et deux enveloppes aux armes de la ville, et dont nous donnons ici une *fac-simile*. C'est une mauvaise calque lithographiée du timbre officiel. Timbre 3 pf. vert; 1/2 ngr. jaune; 1 ngr. rose. — Enveloppes, 1/2 ngr.



jaune; 1 ngr. rose.

Voici l'usage de ces vignettes :

A Dresde, la dernière levée des boîtes aux lettres a lieu à six heures; passé ce délai, les lettres ne sont plus expédiées que par les courriers du lendemain; cependant, si on les porte aux gares

des chemins de fer, elles peuvent encore être expédiées jusqu'au moment du départ des trains. Ainsi pour Paris, où il en est de même, la dernière levée est à six heures dans les bureaux (1), mais les lettres sont reçues sans surtaxes, dans les gares, jusqu'à sept heures, sept heures et demie, huit heures, et même dix heures vingt minutes (ligne du Havre).

La compagnie de factage de Dresde, moyennant une faible rétribution, va chercher les lettres à domicile, à la dernière heure, et les transporte aux chemins de fer. Chaque lettre doit être revêtue d'un timbre de la compagnie. — Mais à quoi servent les enveloppes?

SCLESWIG-HOLSTEIN. — Un nouveau timbre de 1 1/4 sch. vert, type ovale en relief.

VICTORIA. — 8 pence orangé, type carré semblable aux 1 p., 2 p. et 4 p. dernièrement émis.

— Les timbres de TASMANIE, 6 p. et 1 sh., et d'ALLEMAGNE, 1 k. vert, sont dentelés. Par erreur nous avons signalé l'ESPAGNE, 19 c. dentelé; c'est 12 c. qu'il faut lire.

Nous avons reçu en feuilles les bandes de Nouvelle-Galles du Sud, timbrées du type ovale 1 p. rouge. Chaque feuille, large de 0^m,59 sur 0^m,47, contient deux rangées de quatre bandes chaque; une de ces rangées a en filigrane une large série d'ornements entrecoupés par les lettres N. S. W.

Signalons une série d'enveloppes d'essais de WURTEMBERG, représentant dans une circonférence les armoiries en relief du royaume supérieurement exécutées. Diamètre, 3 centimètres; inscription circulaire, KON. WURTEMBERGISCHE FREIEMARKE. DREI KREUZER. Imprimé en cinq couleurs : vert, bistre, bleu, jaune et carmin.

A. M.

ESSAI DE CLASSIFICATION

DES TIMBRES-POSTE DE VICTORIA.

Puisqu'on sait que sujet plus ingrat il n'y a,
A le traiter ici pourquoi mettre sa gloire?
On peut parler longtemps de toi, Victoria,
Mais sans jamais après, pouvoir chanter victoire.

Ayant manifesté devant quelques personnes l'intention de publier cet essai de classification des

(1) Pour Paris, d'après une loi en date du 9 mai 1863, les lettres déposées dans certains bureaux, après six heures, peuvent être expédiées moyennant la taxe supplémentaire suivante :

20 cent. jusqu'à 6 heures et un quart.
40 cent. jusqu'à 6 heures et demie.
60 cent. jusqu'à 6 heures trois quarts.

timbres de Victoria, sans nous dissimuler d'ailleurs la tâche que nous nous imposons, l'une d'elles, nue sans doute par un bon sentiment et pour nous détourner de notre présomptueux dessein, nous a adressé, sans le signer, le quatrain placé en tête de notre article. Ainsi qu'on le voit, les encouragements n'y foisonnent pas et nous serions tentés d'éplucher quelque peu ces vers pour nous venger des bons avis qu'on nous donne; mais, outre que nous manquerions peut-être de compétence, nous craindrions de froisser la susceptibilité facilement ombrageuse du poète : *genus irritabile vatum*. Nous nous bornerons à passer outre pour toute réponse à ce charitable avertissement.

PREMIER TYPE (*two pence*).

1852? La reine Victoria, assise sur un trône placé sous une ogive dont les côtés, très-écartés, reposent sur deux colonnes. Au bas : *Two pence*. Imp. coul. rect.

2 pence, bistre, brun violet.

Plusieurs raisons nous engagent à placer en tête de la liste des timbres de Victoria le type ci-dessus : d'abord, on n'en connaît pas d'exemplaire dentelé, ce qui, jusqu'à un certain point, peut passer pour un certificat d'ancienneté relative; puis, de même que les deux premières séries de Nouvelle-Galles, certains timbres de Luçon, 1854 y 55 etc., les types diffèrent légèrement entre eux; autre probabilité venant à l'appui de notre opinion; chacun sait, en effet, que cette particularité ne se rencontre que dans les plus anciennes séries. Enfin, nous y remarquons des lettres dans les deux angles inférieurs, système emprunté aux timbres anglais et dont il est assez difficile de démêler le vrai sens au milieu des indications vagues qui nous sont fournies. Ainsi, on a parlé de leur nécessité au point de vue du piquage, sans songer que les lettres existaient sur les timbres anglais avant l'invention de la machine à perforer. On a prétendu également qu'elles étaient destinées à faire reconnaître les différents clichés et très-utiles aux graveurs auxquels elles servaient de point de repaire. Qu'est-ce que tout cela veut dire? Peu de chose, assurément. Quant à nous, notre avis est qu'elles n'ont pour but que de créer aux faussaires une difficulté nouvelle. On serait en effet forcé, si l'on tentait une contrefaçon, de graver autant de types qu'il y a d'exemplaires dans la feuille ou bien de ménager la place des lettres mobiles, ce qui offrirait une grande difficulté et nécessiterait des frais considérables. Si l'on se bornait à imiter un seul type, il suffirait de deux timbres, tenant ensemble et portant les mêmes lettres, pour découvrir la fraude. Dans le cas où d'autres explications arriveraient à notre connaissance, nous nous empresserions d'en faire profiter nos lecteurs.

La combinaison qui préside au placement des

lettres est fort simple, et l'exemple suivant la fera facilement comprendre :

1 ^e rangée	A — B	B — C	C — D	D — E etc.
2 ^e »	A — C	B — D	C — E	D — F etc.
3 ^e »	A — D	B — E	C — F	D — G etc.
4 ^e »	A — E	B — F	C — G	D — H etc.
5 ^e »	A — F	B — G	C — H	D — I etc.
6 ^e »	A — G	B — H	C — I	D — J etc.

Ainsi de suite.

Chaque rangée devait contenir vingt-six timbres, autant que de caractères anglais, et se prolonger jusqu'au Z pour le coin gauche. Quant à la lettre du coin droit, il fallait, pour arriver à la fin de la rangée, recommencer un nouvel alphabet, qu'on entamait plus ou moins, selon les besoins de l'écart. Combien y avait-il de rangées, c'est ce que nous ne pouvons préciser, n'ayant pas eu de feuille entière entre les mains; mais nous inclinons à penser qu'il n'y en avait guère que cinq ou six à la feuille : et si l'on songe que les types sont tous différents, on conviendra que sa dimension était certes raisonnable.

Ces diverses dispositions dans le placement des lettres indiquent, au moins ici, une destination se rattachant à un plan complet et régulier; tandis que dans la série suivante; il semble que ce soit uniquement par esprit d'imitation qu'on ait placé des lettres aux angles inférieurs des timbres, car ce sont toujours les mêmes, ce qui leur enlève tout caractère d'utilité; argument nouveau en faveur de la préexistence de notre type, puisqu'on n'imité que ce qu'on connaît.

Ces timbres étaient lithographiés et, sauf meilleur avis, nous ne pensons pas qu'une certaine quantité ait été gravée sur bois, ainsi que le prétend un catalogue anglais. Les grossières épreuves qui se rencontrent d'ailleurs assez fréquemment, ne proviennent que d'un tirage défectueux; elles sont d'ordinaire d'un brun violet plus ou moins foncé. On a dit également que l'espace compris entre les colonnes et l'écartement de l'ogive ne contenait quelquefois aucune espèce de dessin et qu'on n'y remarquait pas les hachures entre-croisées et ondulées qui s'y voient d'ordinaire, ce qui constituait deux types distincts : d'après ce que nous avons dit plus haut, on a vu que nous ne marchandions pas le nombre des types, mais, tout en convenant d'une multitude de petites différences, nous ne pouvons admettre celle-là. Il y a toujours analogie dans le dessin, et les hachures doivent exister dans tous les exemplaires. Un accident, le trop long usage de la pierre et surtout un tirage exceptionnellement mauvais, sont les seules causes du fond blanc qui se produit dans certains timbres et sur lequel se détache vivement le fauteuil de la reine.

Le *two pence* aurait été spécialement affecté à la correspondance locale de la ville de Melbourne.

PREMIÈRE SÉRIE.

La reine Victoria à mi-corps de face tenant le globe et le sceptre. Au bas la valeur. Imp. Cont. Rect.

- 1 *penny*, brun-rouge, rose, brique, vermillon.
- 2 *pence*, gris-jaunâtre, gris-lilas.
- 3 — bleu-clair, bleu-foncé.

Timbres dentelés.

- 1 *penny* dentelé à la roulette.
- 2 *pence* dentelé de même ?
- 3 — dentelé à la machine à perforer.

Ce *one penny*, de quatre nuances assez tranchées, porte aux deux angles inférieurs les lettres E—W, jamais d'autres, du moins aucun exemplaire avec des caractères différents ne nous est tombé sous les yeux. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'existence de ces lettres ne peut s'expliquer que par le naïf désir d'imiter le *two pence* précédent; mais leur similitude nuit singulièrement à leur utilité. Enfin, signalons ici un certain nombre de *penny* dentelés à la roulette; nous en possédons nous-même un exemplaire vermillon dans notre collection. Nous ferons aussi observer que les types des trois valeurs de cette série offrent entre eux de notables différences dont les plus sensibles se remarquent dans le travail du fond; celui du *one penny* est moiré.

Le *two pence* porte invariablement aux angles inférieurs les lettres T—H, et, bien que nous n'en ayons jamais vu, il a dû exister de cette valeur un certain nombre de timbres dentelés à la roulette. Ici se présente une difficulté. Il s'agit d'expliquer l'usage, que l'on a prétendu être simultané, du premier *two pence* et de celui-ci; les partisans de cette opinion la motivent, en disant que le premier était exclusivement employé pour Melbourne et le second pour les autres localités. Nous pensons, quant à nous, que l'un a simplement *détrôné* l'autre sans que, pour leur emploi, on se soit préoccupé de leur destination. Mais nous nous gardons, cependant, de toute opinion absolue en ce qui concerne en général les timbres de Victoria.

Ici le fond du type est formé d'ondulations croisées.

Le *three pence* nous montre les lettres E—E ou X? Cet X représentant l'inconnu, n'aurait Notons en passant qu'il est extrêmement difficile de déterminer la forme précise de la lettre du coin droit. Il existe de nombreux exemplaires du *three pence* dentelés à l'aide de la machine à perforer. Quand au fond du timbre, il est formé, comme dans l'exemple précédent, d'ondulations croisées, mais d'un autre dessin.

Ces trois types sont lithographiés.

SÉRIE PARTIELLE.

La reine Victoria, assise sur un trône. En haut, Victoria. Sur la première marche du trône : *postage*. Au bas la valeur. Imp. Coul. Rect.

- 1 penny vert.
- 6 pence bleu.

Mêmes valeurs dentelées à la roulette.

Il faut se bien persuader qu'à Victoria l'irrégularité a été de tout temps l'invariable règle de conduite de la direction des Postes. Nous constaterons donc seulement ici l'ordre dans lequel les diverses séries se seront produites sans parler des emprunts faits au passé, de l'abandon de certains types qu'on reprenait bientôt après, etc. Système qui a mérité à ce pays la palme de la fantaisie, à laquelle l'île Maurice paraissait avoir quelques droits. Ainsi, les dates sont tellement insaisissables que nous n'osons les hasarder que sous toute réserve. On se demande toujours en annonçant un timbre, s'il n'en est qu'à sa première émission. Nous tenions à bien prévenir le lecteur de l'état des choses. Poursuivons en mentionnant, pour la première fois, l'apparition du papier filigrané qui laisse voir ici, par transparence, une étoile d'assez grande dimension. Le filigrane est un des caractères particuliers des timbres de Victoria qui nous en montreront de tous genres et de toutes formes. Il va sans dire que le *one penny* au trône et le *one penny* avec reine à mi-corps, firent bon ménage et que, s'il y eut concurrence, elle fut loyale et nullement passionnée.

Le type de ces deux timbres est gravé.

La série entière se trouvait donc ainsi composée :

- 2 *One penny*.
- 1 *two pence*. Reine mi-corps. (Et le *two pence* au trône?)
- 1 *three pence*. Reine mi-corps
- 1 *six pence*. Reine au trône.

DEUXIÈME SÉRIE.

Effigie de la reine Victoria à gauche. En haut : *Victoria*. Au bas : *six pence*. À gauche : *postage*. À droite : *stamp*. Imp. Coul.

- 6 pence jaune-orangé. (Rect.)
- 1 schilling bleu. (Octogone.)
- 2 — vert-bleu. (Rect.)

Ici se placent à notre avis les deux timbres suivants :

Six pence (*Too late*, trop tard). Fond lilas. Inscriptions vertes : *too late* et *six pence*. Inscriptions blanches : *Victoria* et *postage stamp*. Timbre-surtaxe.

- 1 schilling (*Registered*, enregistrée, chargée).

Fond rose. Inscriptions bleues : *Registered* et *one schilling*. Inscriptions blanches : *Victoria* et *postage stamp*. Timbres pour lettres chargées.

On remarquera que le *too late* et le *registered* sont semblables comme dessin, à l'exception d'une bordure qui encadre ce dernier; mais tous deux portent les mots *one schilling*, en caractères microscopiques aux angles inférieurs du timbre; nous croyons que jusqu'ici cette particularité n'étant mentionnée dans aucun catalogue, a passé inaperçue.

Timbres dentelés à la machine.

- 6 pence jaune orangé. (Id. aussi à la roul. Coll. G. Herpin).
- 6 — noir.
- 1 schilling bleu.
- 2 — vert-bleu.

Le *too late* et le *registered* n'ont jamais été dentelés.

La similitude de types nous porte à comprendre dans cette série un *six pence* noir qui dut paraître longtemps après (vers 1861), car il porte dans la pâte du papier sa valeur en toutes lettres; c'est, en effet, vers cette époque que nous remarquons cette particularité. Quand au schilling, ce n'est certes pas son type, mais la date de son émission qui nous fait classer ce timbre lithographié au milieu de collègues typographiés. Rappelons en finissant que les petites valeurs précédentes complétaient cette série.

TROISIÈME SÉRIE.

1858? Effigie de la reine Victoria dans un médaillon ovale avec attributs aux quatre angles. Dans l'épaisseur du médaillon : *Victoria* et la valeur, Imp. Coul. Rect.

Etoile dans la pâte du papier.

- 1 penny vert.
- 2 pence lilas.
- 4 — brique, rose.

À partir de cette époque, tous les timbres de Victoria sont typographiés.

Ce type paraît avoir réuni les sympathies générales, car nous le verrons reproduit sur plusieurs espèces de papier. Il est, en effet, assez satisfaisant dans la plupart de ses parties et les attributs placés dans les angles, sont une heureuse innovation.

La vache allaitant son veau symbolise l'agriculture et l'élevage du bétail. Le vaisseau est l'emblème de la navigation; le T équerre, le compas, la palette et les pinceaux prouvent que les habitants de la colonie cultivent les arts utiles et d'agrément. Enfin, les instruments de défrichement, tels que la pioche, la pelle anglaise avec poignée évidée, etc., rappellent les travaux de ces hardis pionniers.

Signalons ici de fréquentes erreurs dans l'emploi du papier dont on utilisait souvent, pour certaines séries, des feuilles provenant d'émissions précédentes. Quelquefois aussi le filigrane indique une valeur à laquelle le timbre vient donner un démenti. MM. de Saulcy, docteur Magnus, D^s, Bécourt, G. Herpin, possèdent plusieurs échantillons de ces intéressantes erreurs.

Ce sont ici les grosses valeurs précédentes qui complètent la série.

Papier vergé.

- 1 penny vert.
- 2 pence lilas-violet.
- 4 — Rose.

Cette série est tantôt dentelée à la roulette, tantôt à la machine à perforer, et les vergeures du papier sont aussi souvent horizontales que verticales.

Papier ordinaire.

- 1 penny vert.
- 2 pence lilas.
- 4 — rose.

A partir de cette série, tous les timbres sont dentelés à l'aide de la machine à perforer.

Papier filigrané avec valeur en toutes lettres.

1861. — 1 penny vert.

- 2 pence lilas-violet.
- 4 — (?) rose.

Papier avec gros chiffre à simple trait (à double trait?) en filigrane.

1863. — 2 pence lilas violet.

La similitude de types nous impose cette classification.

QUATRIÈME SÉRIE.

1862. — Effigie de la reine Victoria dans un médaillon ovale, sans emblèmes dans les angles. *Victoria postage*. Valeur en lettres dans l'épaisseur du médaillon. A droite et à gauche, valeur en chiffres. Imp. Coul. Angles arrondis et contours extérieurs ondulés.

Papier filigrané avec valeur en toutes lettres.

- 3 pence bleu foncé, bleu clair.
- 4 — rose foncé, rose-clair.
- 6 — jaune-orangé. (R.-R.) Neuf. (H.R.R.)
- 6 pence gris noir.

MM. de Saulcy et Herpin possèdent un 4 pence bleu sur papier vergé.

Grand chiffre à trait simple dans la pâte du papier.

1863. — 4 pence rose.

1 penny (type unique).

1862. — Effigie à gauche de la reine Victoria dans un médaillon ovale avec lignes ondulées et entrecroisées aux angles. Imp. Coul. Rect.

- 1° 1 penny vert. — Valeur en toutes lettres dans a pâte du papier.
- 2° Id. — Papier ordinaire.
- 3° Id. 1863. — Papier avec grand chiffre à double trait.
- 4° Id. 1864. — Papier avec grand chiffre à trait simple.

6 pence (type unique).

Fin de 1862. Timbre presque semblable à ceux de la quatrième série; chiffre plus gros placé de chaque côté du médaillon.

6 pence gris noir. Valeur en toutes lettres dans la pâte du papier.

6 pence noir.

- 1° Papier ordinaire.
- 2° — avec grand chiffre à trait simple (en filigrane).
- 3° — avec grand chiffre à double trait?

CINQUIÈME SÉRIE.

Effigie de la reine Victoria à gauche dans un médaillon rond avec fleurons aux angles. En haut : *Victoria*; au bas la valeur. Imp. Coul. Rect.

Grand chiffre à trait simple dans la pâte du papier.

- 1864. — 1 penny vert.
- 1864. — 2 pence violet.
- 1863. — 4 — rose.

1865 — Retour au type du *two schillings* de la deuxième série, imprimé en bleu-foncé sur papier verdâtre.

G. HERPIN.

FAITS DIVERS.

- Un Auvergnat entre dans un bureau de tabac.
- Je voudrais un timbre-pochte.
- De combien?
- Tout che que vous auraz de meilleur marché.
- Mais encore, est-ce pour Paris ou pour la province?
- La province? Qu'est-che que c'hest?
- Est-ce pour la France, enfin?
- Che n'est pas pour la France, hurle le Charabia avec orgueil, chest pour l'Auvargne!

Les timbres des anciens gouvernements d'Italie sont en grande baisse pour le moment; ils ne pourront descendre plus bas; aussi engageons-nous

vivement les collectionneurs à compléter immédiatement leurs séries : ces timbres ne sont pas des réimpressions, et sont bien les mêmes qui se vendaient l'année dernière jusqu'à 25 francs la pièce, mais on en a trouvé un grand nombre qui avaient été saisis et mis sous scellé lors du changement de gouvernement de l'Italie. Ils devront nécessairement s'épuiser bientôt et acquérir une nouvelle valeur. (Voir la Hausse et la Baisse.)

* * *

Nous empruntons au *Moniteur* le récit de la catastrophe dont Manille a été le théâtre il y a deux ans :

« Il faudra du temps à Manille pour se remettre du terrible tremblement de terre. Le *Diario de Manila* du 4 juin 1863 fait la remarque que depuis 1645 on n'avait pas vu aux Philippines un pareil tremblement de terre. La cathédrale, la chapelle royale, San Domingo, Santa Isabella, San Juan de Dios, le palais, diverses écoles, l'hôpital militaire, l'hôtel des postes, le tribunal de commerce et tous les édifices publics se sont écroulés... Les affaires sont entièrement paralysées, etc. »

Nous savons de plus que l'incendie a détruit les décombres de plusieurs monuments, et l'hôtel des postes était du nombre. On comprend, après un tel désastre, la rareté des anciens timbres de Luçon, qui se fabriquaient à Manille : les provisions qu'on en avait pu conserver, ainsi que les gravures étant perdues, la réimpression en est devenue impossible.

* * *



type fut proposé par M. Whiting.

JADIS ET AUJOURD'HUI.

Si par le goût du timbre, un père de famille jadis était conduit chez un marchand malois : « Pour mon fils, mon neveu, disait-il, pour ma fille ! Pour lui, jamais ; il eût à son aïeul, je crois, Attribué plutôt un penchant si funeste.

Mais aujourd'hui, quel changement,

Pour l'acheteur et le marchand !

L'un gagne et l'autre perd son argent et le reste,

Cependant tous les deux sont enchantés, ma foi ! Car d'acheter, de vendre, à l'envi chacun grille : « Ce Cap pour cinq sous ! — Fi ! c'était bon pour ma fille. — Vingt-cinq francs ce Luçon ? — Je le prends, c'est [pour moi !] »

Les vers ci-dessus nous sont adressés par un de nos abonnés, et nous donnent l'idée de proposer à nos lecteurs les bouts-rimés que voici :

... Escapade.	... Girafe.
... Artichaud.	.. Hourri
... Malade.	... Crypte.
... Nigaud.	... Vautour.
... Carafe.	... Egypte.
... Bistouri.	... Cour.

Nous publierons le manuscrit qui nous aura semblé le meilleur.

LES TIMBRES DE L'ILE DE NÉVIS.



Tout le monde a vu le charmant timbre de l'île de Névis ; mais ce qu'on connaît généralement moins, c'est le sujet du petit tableau qui forme son type. Nous allons tenter de l'expliquer.

Il existe dans l'île de Névis une source d'eaux minérales dont les propriétés ne sont pas bien connues, mais qui, d'après le dire de ses habitants, ont des effets merveilleux pour une foule de maladies. Nous voyons donc, dans la vignette dont il est question, l'eau s'écouler d'un rocher et une femme, qui soutient une pauvre malade à demi couchée, recevant d'Hygie, qui le verse dans une coupe, le breuvage salutaire. Hygie ou Hygiée, déesse de la santé, est ici parfaitement à sa place et ce voyage aux Antilles, qui la sort quelque peu de ses habitudes, s'explique par le désir, bien naturel à une fille d'Esculape, de connaître la vertu de ces eaux ; mais pourquoi n'a-t-elle pas son serpent ? Elle s'expose à être confondue avec une modeste garde-malade et à s'attirer quelque aventure fâcheuse pour son amour-propre de divinité. On nous dira peut-être que, sachant les serpents fort communs aux Antilles, elle avait cru pouvoir se dispenser d'emmener le sien. Mais nous répondrons qu'il y a serpent et serpent, et que celui d'Hygiée étant aussi bienfaisant que les autres sont venimeux, tout devait l'engager à ne pas se séparer de son compagnon habituel qui eût pu inspirer à ses féroces confrères des mœurs plus douces et plus conformes aux favoris d'Esculape, dont les habitants de ces colonies eussent profité. Mais, si cette absence de serpent nous fait douter de la divinité de la femme qui tient le vase et la coupe,

nous sommes certains de sa charité et cette vertu nous suffit.

N'a-t-on pas prétendu que ce type n'était que la réclame d'une administration fermière de ces sources précieuses! C'est bien le cas de répéter ici, comme dans une chansonnette célèbre : » Il y a des gens qui ne respectent rien! »

G. H.

ENCORE MAURICE !

Sans entrer dans le fond du débat et recommencer un article sur l'île Maurice, ce qui serait peu réjouissant pour nos lecteurs, nous nous bornerons, tout en maintenant les autres, à un seul point, dans notre réponse au *Timbre-Poste* et au *Timbrophile*, qui, tous deux, contestent l'existence du 8 pence de Maurice avec inscription frappée à la main.

C'est bien le cas d'user du procédé employé par un philosophe devant lequel on niait le mouvement et qui se mit à marcher; on nie l'existence de ce timbre et nous le montrons, ou du moins, nous citons la collection à laquelle il appartient et, grâce à la complaisance de son propriétaire, chacun peut se convaincre *de visu* de l'exactitude de nos indications.

D'ailleurs, puisque malgré certaine petite ruse qu'il nous avoua loyalement plus tard, M. Moëns ne put nous faire prendre le change en nous présentant un 8 pence dont il avait lui-même composé et appliqué l'inscription, pourquoi douterait-il de notre modeste sagacité, alors qu'il s'agit de juger un timbre semblable quant au type, mais différent par l'inscription incontestablement authentique? Au reste, nous ne sommes pas seul de notre avis, d'autres yeux très-compétents le partagent et nos adversaires eux-mêmes pourraient bien s'y ranger s'ils avaient examiné l'objet du débat; peut-être même auraient-ils pu en agir ainsi avant de se prononcer d'une manière aussi péremptoire, leur opinion n'en aurait eu que plus de poids. Il ne s'agit pas, en effet, de fixer ici une date qu'une mémoire plus ou moins fidèle peut plus ou moins préciser. Il n'y a qu'à voir et à toucher, c'est matériel, grossier même, si l'on veut, mais c'est sûr.

A ce propos, nous ferons remarquer que, quoi

qu'en dise la feuille belge, les *si*, les *mais*, les *peut être* et les *conditionnels* ne sont pas toujours d'inutiles précautions de langage; si le passé ne l'a fait, l'avenir prouvera à notre contradicteur qui, dans le même article, nous reproche d'être trop circonspect et trop affirmatif, qu'il eût, en s'en servant, montré quelque prudence. Il est plus fréquent de voir les conversions s'opérer par la persuasion, presque le doute (ce qui force le lecteur à réfléchir et à juger), que par l'énoncé d'opinions tranchées qui, sans en avoir l'intention sans doute, semblent vouloir s'imposer. Quant à nous qui nous savons faillibles, nous cherchons à restreindre le nombre de nos erreurs et le meilleur moyen, à notre avis, qui permette de joindre l'exemple au précepte et de se maintenir en bons termes avec la vérité, c'est, pour ce qui concerne les timbres, de citer les sources où l'on peut puiser les moyens de contrôle.

Il serait à désirer que cette *mode* tendit à se généraliser, tout le monde y gagnerait et, loin de nous en défendre, nous revendiquerions l'honneur d'y avoir contribué, car nous pensons qu'à défaut d'autres sympathies, elle aurait au moins celles des lecteurs qui ne pourraient qu'applaudir au soin que l'on prendrait de ne leur présenter, autant que possible, que des appréciations accompagnées de pièces justificatives.

On sera donc fort étonné des attaques dont ce système est l'objet ainsi que de la petite pointe d'ironie qui se traduit par les mots : « collection..., galerie. » S'il existe un rapport, et il y en a un, toute proportion et spécialité gardées, entre la galerie Pourtalès et les belles collections de timbres-poste, c'est certes, moins que tout autre, un marchand qui doit s'en plaindre et surtout en sourire; car si nos albums dont quelques-uns sont estimés 12 et 15,000 fr. ont acquis tant d'importance relative, c'est la conséquence du prix élevé des timbres qui les composent, dont un certain nombre justifient nos citations, en se vendant de 50 à 100 fr. Or, qui donc profite de cette passion quelque peu excessive, sinon les marchands auxquels, avec notre argent, nous aimons d'ailleurs à offrir nos remerciements pour l'activité, le zèle, l'intelligence qu'ils déploient dans un commerce que nous nous plaisons à favoriser ?

Aussi, nous expliquons-nous difficilement la raillerie, même la plus innocente, à l'adresse des collections, de la part d'un des premiers fondateurs et des plus éminents adeptes de la Philatélie.

Cela dit, constatons à la gloire de l'île Maurice que ses timbres ont défrayé trois articles spéciaux contenant des appréciations à la douzaine et qu'au moins en cette circonstance, la majorité des amateurs devra se montrer satisfaite, car, franchement, il y en a pour tous les goûts. G. HERPIN.

Petit Album Timbres-poste, avec titre doré, 68 pages contenant : une table générale, un aperçu du nombre des timbres qu'emploie chaque Etat, la valeur en francs de toutes les monnaies étrangères, et, enfin, 1,020 cases pour y coller les timbres-poste.

Reliure maroquin. 2 fr. 25
 » ordinaire. 1 75
 » cartonné, 1 25

(Franco par la poste).

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

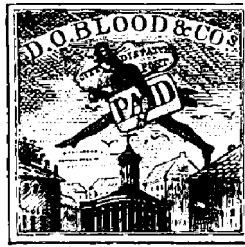
Nos	Neufs.	Obli.	Nos	Neufs.	Obli.
48 AUSTRALIE Sud, 2 p. rouge.	»	»	25	»	»
155 BAHAMAS, 4 p. rouge.	»	30	»	»	»
163 BARBADE, vert.	»	15	»	»	»
283 CANADA, envel. 5 c. rouge sur jaune.	4	»	»	»	»
284 Id. id. 10 brun sur jaune.	4	»	»	»	»
324 CHILI, 1 c. jaune.	»	25	»	»	»
356 _A CUBA, 1/4 real noir.	1	50	»	»	»
373 DANEMARK, 4 sk. brun sablé.	»	»	15	»	»
884 Enveloppe anglaise par Mulready, 1 p. noir.	»	»	5	»	»
886 Id. id. 2 p. bleu.	7	»	»	»	»
Belgique, plusieurs essais du dernier concours, chaque.	2	»	»	»	»
963 à 994 (1) HAMBOURG (garantis), chaque.	»	10	»	»	»
1084 HANOYER ancien, 1 g. vert.	»	»	15	»	»
1123 HONOLULU, 2 c. rouge.	»	50	»	»	»
1159 INDES, env. 1/2 bleu.	»	25	»	»	»
1267 LEÇON, 5 c. rouge.	»	75	»	»	»
1269 — 3 1/3 c. noir.	»	50	»	»	»
1270 — 6 2/3 c. vert.	»	75	»	»	»
1393 MONTEVIDEO, bleu. 120 c.	»	»	30	»	»
1410 NEVIS, 1 p., rouge.	»	25	»	»	»
1482 NOUVELLE-GALLES, 1 p. rouge s. glacé.	»	30	»	»	»
1606 POLOGNE, bleu.	»	50	»	»	»
1644 _A PRUSSE nouveau, 3 pf. violet.	»	15	»	»	»
1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	»	30	»	»	»
1709 LA GUAIRA, 1/2 blanc.	»	25	»	»	»
1709 LA GUAIRA, 1 c. rose.	»	15	»	»	»
1716 SAXE ancien, 3 p. rose.	»	4	»	»	»
1743 _A DRESDES (Saxe) nouveau, 3 pf. vert.	»	15	»	»	»
1748 _B Id. id. 1/2 ng. jaune.	»	25	»	»	»
1748 _C Id. id. 1 ng. rose.	»	25	»	»	»
1772 SUÈDE, local bref, bistre.	»	25	»	»	»
1779 SUISSE, rayon 1, 5 rap. bleu.	»	»	15	»	»
1783 SUISSE, 2 rap gris (ancien).	»	15	»	»	»
1819 TERRE-NEUVE, 1 p. brun.	»	30	»	»	»
Turquie (nouveaux) : 10 paras vert.	»	»	25	»	»
20 paras jaune ou brun.	»	»	25	»	»
1 piastre lilas ou brun.	»	»	50	»	»
2 piastres lilas ou brun.	»	»	1	»	»
3 magnifiques timbres d'effet turc, rouges et roses, chaque.	»	»	50	»	»
1 id., brun, 5 piastres.	»	»	50	»	»
1928 _A VICTORIA nouveau, 1 p. vert.	»	»	15	»	»
1948 _A WURTEMBERG, nouv. env., 1 k. vert.	»	15	»	»	»

ANCIENS GOUVERNEMENTS D'ITALIE.

(Tous ces timbres sont neufs.)

Deux-Siciles (tous roses), 1/2 g., 2 fr.—1 g., 2 gr., 5 g., 10 g., 20 gr., chaque, 75 c.; 50 g., 4 fr.
Naples (effigie en relief), 1/2 t. vert, 1/2 g. bistre, 1 g. noir, 2 g. bleu, 3 rouge, chaque, 30 c.; — 10 g. jaune, 20 g. citron, chaque, 50 c.; — 50 g. gris perle, 1 fr.—**Modène** (aigle), 5 c. vert, 10 c. rose, 15 c. jaune, 25 c. paille, 40 c. bleu, chaque, 30 c.; — 1 lira blanc, cassa-Gazette blanc, chaque, 1 fr.; — 10 c. violet, 75 c.—**Modène provisoire** (armoiries), 5 c. vert, 15 c. brun, 20 c. bleu, chaque, 50 c.; — 20 c. lilas, 1 fr.; — 40 c. rose, 80 c. orange, 75 c.—**Parme** (fleur de lis, noir sur couleur), 5 c. jaune, 10 c. blanc, 15 c. rose, chaque, 25 c.—**Id.** (en couleur sur blanc, petit écusson), 15 c. rouge, 25 c. brun, 40 c. bleu, chaque, 50 c.—**Parme provisoire** (octogone), 5 c. vert, 10 c. brun, 40 c. rouge, chaque, 50 c.; — 20 c. bleu, 25 c.; — 80 c. jaune, 75 c.; — **Id.**, timbres de journaux, 6 c. rose, 9 c. bleu, chaque, 25 c.; — **Romagne**, 1/2 b. paille, 1 b. gris, 2 b. jaune, 3 b. vert, 4 b. fauve, 5 b. violet, 6 b. vert, 8 b. rose et essais, 3 b., 4 b., 8 b. sur blanc, chaque, 50 c.; — 20 b. bleu, 75 c.—**Sicile**, 1/2 g. orange, 75 c.; — 1 g. brun, 2 g. bleu, chaque, 25 c.; — 5 g. rouge, 10 g. bleu, 20 g. noir, chaque, 50 c.; — 50 g. brun rouge, 1 fr.

(1) Les numéros 994 à 1082 manquent momentanément.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT:

FRANCE — Un an... 2 fr.

AVEC FRIME

Payables en timbres-poste neufs de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'Abonnement

à M. MAURY fils

25, rue Le Peletier, à Paris.

ABONNEMENT:

ÉTRANGER.— Un an... 4 fr.

AVEC FRIME

Payables en timbres-poste neufs de la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE



plus laid que celui qu'il remplace.

Ceux que nous avons reçus sont oblitérés du timbre de Melbourne, portant la date du 26 avril 1865.



parallèles, adoptées pour toutes les enveloppes allemandes.

Confédération grenovine. — Il vient d'être créé en ce pays un timbre de 1 c.

Nota. Il est arrivé à Paris depuis quelque temps une quantité d'essais d'Amérique, imprimés par

VICTORIA. — Cette colonie anglaise a jugé à propos de changer son timbre de 1 sh. Le nouveau est copié sur l'ancien, seulement l'effigie est laurée; il est gravé, imprimé en bleu sur papier bleu et dentelé. Ce timbre est un peu

l'American banknote Company. Les prix exorbitants de ces essais devront fatalement baisser, car ils proviennent de tirages de fantaisie.

A. M.

NOMENCLATURE CHRONOLOGIQUE

des

TIMBRES-POSTE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

N. 1.

13 mai 1840. Effigie diadémée de la reine Victoria à gauche sur fond guilloché. Fleurons aux angles supérieurs. Lettres aux angles inférieurs. En haut : *Postage*; en bas la valeur. Imp. en coul. Rect. Petite couronne en filigrane.

1 penny noir.

N. 2.

13 mai 1840. Même type que le n. 1. Seulement les angles supérieurs portent, au lieu de fleurons, les lettres V. R. (*Victoria Reg'na*). Petite couronne en filigrane.

1 penny noir R^d.

N. 3.

Mai 1840. Même type que le n. 1. Petite couronne en filigrane.

2 pence bleu.

N. 4.

Février ou mars 1841. Même type que le n. 1. Papier blanc ou azuré. Très-rarement dentelé.

Petite couronne et fleurs symboliques peu distinctes en filigrane dans les dentelés.

1 penny rouge brique plus ou moins foncé.

N. 5.

Mars 1841. Même type que le n. 3, avec addition de deux lignes blanches, l'une au-dessous du mot *postage*, l'autre au-dessus de la valeur. Papier blanc et azuré. Très-rarement dentelé. Petite couronne et fleurs symboliques comme plus haut en filigrane.

2 pence bleu.

N. 6.

1^{re} SÉRIE. (*Timbres gaufrés*.)

1842-1843. Effigie en relief et diadémée de la reine Victoria à gauche. Bouquet de fleurs symboliques au bas du timbre. *Postage, six pence*, dans l'épaisseur de l'encadrement octogone, dont les côtés sont alternativement courbes et droits. Imp. en coul. non dentelé.

6 pence violet.

Encadrement octogone à côtés droits sans le bouquet :

10 pence marron non dentelé.

1 shilling vert. id.

Deux fils de soie de couleur placés dans la pâte du papier traversent verticalement le 10 pence et le shilling.

N. 7.

Novembre 1854. A dater de cette époque, tous les timbres sont dentelés. Même type que le n. 4, si ce n'est qu'il est dentelé et porte une grande couronne en filigrane.

1 penny variant du rose au brun amaranthe.

N. 8.

Novembre 1854. Même type que le n. 5, mais toujours dentelé et avec la grande couronne en filigrane.

2 pence bleu.

N. 9.

DEUXIÈME SÉRIE. (*Timbres sur papier glacé sans lettres aux angles*.)

Effigie diadémée de la reine Victoria à gauche dans un cercle pour les deux premiers types et dans un ovale pour le dernier. *Postage*, en haut ; au bas : la valeur en lettres. Imp. en coul. Rect. Juillet 1855 4 pence, rose. (Jarretière en filigrane.)

Mars 1856. 6 pence lilas. (Fleurs symboliques de la Grande-Bretagne en filigrane.)

Juillet 1856. 1 shilling vert. (Mêmes fleurs.)

N. 10.

1858. Même type que le n. 5, seulement, ici, des lettres remplacent les fleurons aux angles supérieurs. De plus, à droite et à gauche, dans l'épaisseur de l'encadrement, sont placés les petits

chiffres 7. 8. 9. improprement appelés millésimes. Grande couronne en filigrane.

N. 11.

TROISIÈME SÉRIE. (*Timbres sur papier glacé avec petites lettres aux angles*.)

Octobre 1861. 3 pence rose. Effigie diadémée de la reine Victoria, à gauche, au centre d'un encadrement trilobé dans l'épaisseur duquel on lit les mots : *Postage three pence*. Imp. en coul. Rect. Fleurs symboliques en filigrane aux quatre angles.

Novembre 1861. 4 pence vermillon. (Jarretière en filigrane.)

Octobre 1861. 6 pence lilas. (Fleurs symboliques en filigrane.)

Novembre 1861. 9 pence bistre. Effigie diadémée de la reine Victoria, à gauche dans un cercle ennéalobé. En haut : *Postage*. Au bas : *Nine pence*. Imp. en coul. Rect. (Fleurs symboliques en filigrane.)

Mai 1862. 1 shilling vert. (Fleurs symboliques en filigrane). Valeur à droite et à gauche dans l'épaisseur de l'ovale.

N. 12.

1864. Même type que le n. 1, si ce n'est que les fleurons des angles supérieurs sont remplacés par des lettres et qu'on distingue, à droite et à gauche, dans l'épaisseur de l'encadrement deux petits chiffres microscopiques.

1 penny rose amaranthe.

N. 13.

QUATRIÈME SÉRIE. (*Timbres sur papier glacé avec grandes lettres aux angles et quelques légères modifications de dessin*.)

Mars 1865. 3 pence. (Chiffre 4 à droite et à gauche dans l'épaisseur de l'encadrement trilobé.)

Mars 1865. 6 pence. (Chiffre 5 à droite et à gauche, au-dessus des lettres des angles inférieurs.)

Janvier 1865. 1 shilling. (Chiffre 4 à droite et à gauche dans l'épaisseur de l'ovale.)

N. 14.

ENVELOPPES.

Avril 1840. Vignette représentant la Grande-Bretagne envoyant des messagers ailés dans toutes les directions. A ses pieds un lion endormi. Sujets épisodiques à droite et à gauche, laissant au milieu un espace vide pour l'adresse. Dessin au trait par W. Mulready. Imp. de coul. Cinq fils de soie dans la pâte du papier.

Forme lettre. (Cover.)

1 penny noir.

2 pence bleu.

Forme enveloppe. (Enveloppe.)

1 penny noir.

2 pence bleu.

N. 15.

29 janvier 1841. Effigie en relief diadémée de la reine Victoria à gauche dans un ovale placé à l'angle supérieur de droite de l'enveloppe, dont le papier contient deux fils de soie passant près ou sur l'effigie. Dans la partie supérieure de l'épaisseur de l'ovale, les mots : *Postage. One penny.* Imp. en coul.

1 penny rose.

Dans la partie inférieure de l'ovale, les mots : *postage. Two pence.* Imp. en coul.

2 pence bleu très-foncé.

2 id. bleu clair.

N. 16.

1858. Effigie en relief diadémée de la reine Victoria à gauche. Imp. en coul. Estampillée à l'angle supérieur de droite. Date. (Jour, mois, année.) Sans fils de soie.

1 penny rose ovale.

2 pence, bleu ovale.

3 id. rose vif trilobé.

4 id. vermillon rond.

6 id. violet octogone. (Côtés alternativement courbes et droits.)

1 shilling vert octogone. (Côtés droits.)

N. 17.

Enveloppes avec deux types de 1858. Papier blanc, bleu, rose pâle, jaune pâle.

6 pence et 1 penny. 4 pence et 6 pence.

1 penny et 6 pence. 4 id. et 4 id.

6 pence et 3 id. 4 id. et 1 penny.

3 id. et 6 id. 1 penny et 4 pence.

6 id. et 4 id.

N. 18.

Adresses d'industriels encadrant les timbres.

DÉTAILS AVEC RENVOIS A LA NOMENCLATURE.

N. 1.

Il y a peu de chose à dire sur les timbres d'Angleterre, après les articles de M. N. Rondot, qui a puisé ses renseignements aux sources officielles. Aussi s'est-on empressé de le copier sans scrupule quand le besoin s'en est fait sentir, en s'abstenant de le nommer. Nous n'imiterons pas cette trop excessive réserve, car nous reconnaissons ici que nous lui empruntons quelques dates fort utiles à notre sujet.

Il faut rendre justice aux timbres anglais; leur remarquable exécution leur assigne une des premières places parmi leurs confrères. Ceux d'un penny et de 2 pence sont gravés sur acier et le guilloché du fond est obtenu à l'aide d'une machine. La feuille du penny contient vingt rangées de 12 timbres, et les lettres des angles n'ont probablement pour but que de créer une difficulté de plus à la contrefaçon, car, ainsi que nous l'a-

vons dit ailleurs, il suffirait de voir deux timbres tenant ensemble et portant les mêmes lettres, pour découvrir la fraude.

Si, d'un autre côté, on voulait contrefaire tous les types d'une feuille, ou ménager une place pour des lettres mobiles, on serait arrêté par des difficultés de plus d'un genre et par les frais considérables que nécessiterait une telle entreprise. Nous ne pensons donc pas que ce soit seulement pour indiquer la place des timbres que l'usage des lettres ait été introduit.

Les lettres sont ainsi disposées :

1^{re} rangée A—A | A—B | A—C | A—D, etc.

2^e " B—A | B—B | B—C | B—D, etc.

3^e " C—A | C—B | C—C | C—D, etc.

N. 2.

Ces timbres servaient à l'affranchissement des correspondances officielles. Certains exemplaires ont atteint le prix énorme de 50 fr. Ce timbre se rencontre dans quelques collections parisiennes, chez MM. de Saulcy, Bécourt, D^{is}, Primoli, G. Herpin.

N. 3.

C'est une erreur de croire qu'il ait jamais existé des timbres de *two pence* tirés en noir. Les exemplaires de cette couleur sont toujours le résultat d'une immersion dans une solution sulfureuse quelconque. Le hasard peut aussi les avoir mis en contact avec un corps imprégné de soufre et leur avoir communiqué, de cette façon, une teinte noire sale qui a dû faire prendre le change à quelques philatéles. Les timbres d'un bleu foncé sont les plus anciens.

N. 4.

Il est à propos de dire ici quelques mots des timbres tirés sur un papier indument appelé *bleuté* (1). Nous nous sommes quelquefois nous-même servi de cette expression impropre pour nous faire mieux comprendre et comme concession à l'habitude. Mais pour parler plus correctement, nous pouvons affirmer que les timbres d'Angleterre d'un penny n'ont été tirés que sur papier blanc, et que la nuance *azurée* qu'on remarque sur la plupart des anciens timbres de ces valeurs provient de deux causes agissant tantôt simultanément, tantôt séparément; l'une est la gomme du verso, l'autre, l'encre d'imprimerie du recto. On trouve en effet des timbres d'un penny complètement bleuâtres, même sur les marges où l'influence de l'encre d'impression n'a pu se faire sentir. D'autres fois aussi, quelques parties du recto restent blanches, tandis que le verso du même timbre est entièrement bleu; voilà pour la gomme. Quelquefois au contraire, certains exem-

(1) Le mot *bleuté* n'est pas français.

Petite couronne et fleurs symboliques peu distinctes en filigrane dans les dentelés

1 penny rouge brique plus ou moins foncé.

N. 5.

Mars 1841. Même type que le n. 3, avec addition de deux lignes blanches, l'une au-dessous du *rhos postage*, l'autre au-dessus de la valeur. Papier blanc et azuré. Très-rarement dentelé. Petite couronne et fleurs symboliques comme plus haut en filigrane.

2 pence bleu.

N. 6.

1^{re} SÉRIE. (*Timbres gaufrés*).

1842-1843. Effigie en relief et diadémée de la reine Victoria à gauche. Bouquet de fleurs symboliques au bas du timbre. *Postage, six pence*, dans l'épaisseur de l'encadrement octogone, dont les côtés sont alternativement courbes et droits. Imp. en coul. non dentelé.

6 pence violet.

Encadrement octogone à côtés droits sans le bouquet :

10 pence marron non dentelé.

1 shilling vert. id.

Deux fils de soie de couleur placés dans la pâte du papier traversent verticalement le 10 pence et le shilling.

N. 7.

Novembre 1854. A dater de cette époque, tous les timbres sont dentelés. Même type que le n. 4, si ce n'est qu'il est dentelé et porte une grande couronne en filigrane.

1 penny variant du rose au brun amarante.

N. 8.

Novembre 1854. Même type que le n. 5, mais toujours dentelé et avec la grande couronne en filigrane.

2 pence bleu.

N. 9.

DEUXIÈME SÉRIE. (*Timbres sur papier glacé sans lettres aux angles*).

Effigie diadémée de la reine Victoria à gauche dans un cercle pour les deux premiers types et dans un ovale pour le dernier. *Postage*, en haut; au bas : la valeur en lettres. Imp. en coul. Rect.

Juillet 1855 4 pence, rose. (Jarretière en filigrane.)

Mars 1856. 6 pence lilas. (Fleurs symboliques de la Grande-Bretagne en filigrane.)

Juillet 1856. 1 shilling vert. (Mêmes fleurs.)

N. 10.

1858. Même type que le n. 5, seulement, ici, des lettres remplacent les fleurons aux angles supérieurs. De plus, à droite et à gauche, dans l'épaisseur de l'encadrement, sont placés les petits

chiffres 7. 8. 9. improprement appelés millésimes. Grande couronne en filigrane.

N. 11.

TROISIÈME SÉRIE. (*Timbres sur papier glacé avec petites lettres aux angles*).

Octobre 1861. 3 pence rose. Effigie diadémée de la reine Victoria, à gauche, au centre d'un encadrement trilobé dans l'épaisseur duquel on lit les mots : *Postage three pence*. Imp. en coul. Rect. Fleurs symboliques en filigrane aux quatre angles.

Novembre 1861. 4 pence vermillon. (Jarretière en filigrane.)

Octobre 1861. 6 pence lilas. (Fleurs symboliques en filigrane.)

Novembre 1861. 9 pence bistre. Effigie diadémée de la reine Victoria, à gauche dans un cercle ennéalobé. En haut : *Postage*. Au bas : *Nine pence*. Imp. en coul. Rect. (Fleurs symboliques en filigrane.)

Mai 1862. 1 shilling vert. (Fleurs symboliques en filigrane). Valeur à droite et à gauche dans l'épaisseur de l'ovale.

N. 12.

1864. Même type que le n. 1, si ce n'est que les fleurons des angles supérieurs sont remplacés par des lettres et qu'on distingue, à droite et à gauche, dans l'épaisseur de l'encadrement deux petits chiffres microscopiques.

1 penny rose amarante.

N. 13.

QUATRIÈME SÉRIE. (*Timbres sur papier glacé avec grandes lettres aux angles et quelques légères modifications de dessin*).

Mars 1865. 3 pence. (Chiffre 4 à droite et à gauche dans l'épaisseur de l'encadrement trilobé.)

Mars 1865. 6 pence. (Chiffre 5 à droite et à gauche, au-dessus des lettres des angles inférieurs.)

Janvier 1865. 1 shilling. (Chiffre 4 à droite et à gauche dans l'épaisseur de l'ovale.)

N. 14.

ENVELOPPES.

Avril 1840. Vignette représentant la Grande-Bretagne envoyant des messagers ailés dans toutes les directions. A ses pieds un lion endormi. Sujets épisodiques à droite et à gauche, laissant au milieu un espace vide pour l'adresse. Dessin au trait par W. Mulready. Imp. de coul. Cinq fils de soie dans la pâte du papier.

Forme lettre. (Cover.)

1 penny noir.

2 pence bleu.

Forme enveloppe. (Enveloppe.)

1 penny noir.

2 pence bleu.

N. 13.

29 janvier 1841. Effigie en relief diadémée de la reine Victoria à gauche dans un ovale placé à l'angle supérieur de droite de l'enveloppe, dont le papier contient deux fils de soie passant près ou sur l'effigie. Dans la partie supérieure de l'épaisseur de l'ovale, les mots : *Postage. One penny.* Imp. en coul.

1 penny rose.

Dans la partie inférieure de l'ovale, les mots : *postage. Two pence.* Imp. en coul.

2 pence bleu très-foncé.

2 id. bleu clair.

N. 16.

1838. Effigie en relief diadémée de la reine Victoria à gauche. Imp. en coul. Estampillée à l'angle supérieur de droite. Date. (Jour, mois, année.) Sans fils de soie.

1 penny rose ovale.

2 pence, bleu ovale.

3 id. rose vil trilobé.

4 id. vermillon rond.

6 id. violet octogone. (Côtés alternativement courbes et droits.)

1 *shilling* vert octogone. (Côtés droits.)

N. 17.

Enveloppes avec deux types de 1838. Papier blanc, bleu, rose pâle, jaune pâle.

6 pence et 1 penny. 4 pence et 6 pence.

1 penny et 6 pence. 4 id. et 4 id.

6 pence et 3 id. 4 id. et 1 penny.

3 id. et 6 id. 1 penny et 4 pence.

6 id. et 4 id.

N. 18.

Adresses d'industriels encadrant les timbres.

DÉTAILS AVEC RENVOIS A LA NOMENCLATURE.

N. 1.

Il y a peu de chose à dire sur les timbres d'Angleterre, après les articles de M. N. Rondot, qui a puisé ses renseignements aux sources officielles. Aussi s'est-on empressé de le copier sans scrupule quand le besoin s'en est fait sentir, en s'abstenant de le nommer. Nous n'imiterons pas cette trop excessive réserve, car nous reconnaissons ici que nous lui empruntons quelques dates fort utiles à notre sujet.

Il faut rendre justice aux timbres anglais; leur remarquable exécution leur assigne une des premières places parmi leurs confrères. Ceux d'un penny et de 2 pence sont gravés sur acier et le guilloché du fond est obtenu à l'aide d'une machine. La feuille du penny contient vingt rangées de 12 timbres, et les lettres des angles n'ont probablement pour but que de créer une difficulté de plus à la contrefaçon, car, ainsi que nous l'a-

vons dit ailleurs, il suffirait de voir deux timbres tenant ensemble et portant les mêmes lettres, pour découvrir la fraude.

Si, d'un autre côté, on voulait contrefaire tous les types d'une feuille, ou ménager une place pour des lettres mobiles, on serait arrêté par des difficultés de plus d'un genre et par les frais considérables que nécessiterait une telle entreprise. Nous ne pensons donc pas que ce soit seulement pour indiquer la place des timbres que l'usage des lettres ait été introduit.

Les lettres sont ainsi disposées :

1^{re} rangée A—A | A—B | A—C | A—D, etc.

2^e » B—A | B—B | B—C | B—D, etc.

3^e » C—A | C—B | C—C | C—D, etc.

N. 2.

Ces timbres servaient à l'affranchissement des correspondances officielles. Certains exemplaires ont atteint le prix énorme de 50 fr. Ce timbre se rencontre dans quelques collections parisiennes, chez MM. de Saulcy, Bécourt, Dis, Primoli, G. Herpin.

N. 3.

C'est une erreur de croire qu'il ait jamais existé des timbres de *two pence* tirés en noir. Les exemplaires de cette couleur sont toujours le résultat d'une immersion dans une solution sulfureuse quelconque. Le hasard peut aussi les avoir mis en contact avec un corps imprégné de soufre et leur avoir communiqué, de cette façon, une teinte noire sale qui a dû faire prendre le change à quelques philatéles. Les timbres d'un bleu foncé sont les plus anciens.

N. 4

Il est à propos de dire ici quelques mots des timbres tirés sur un papier indument appelé *bleuté* (1). Nous nous sommes quelquefois nous-même servi de cette expression impropre pour nous faire mieux comprendre et comme concession à l'habitude. Mais pour parler plus correctement, nous pouvons affirmer que les timbres d'Angleterre d'un penny n'ont été tirés que sur papier blanc, et que la nuance *azurée* qu'on remarque sur la plupart des anciens timbres de ces valeurs provient de deux causes agissant tantôt simultanément, tantôt séparément; l'une est la gomme du verso, l'autre, l'encre d'imprimerie du recto. On trouve en effet des timbres d'un penny complètement bleuâtres, même sur les marges où l'influence de l'encre d'impression n'a pu se faire sentir. D'autres fois aussi, quelques parties du recto restent blanches, tandis que le verso du même timbre est entièrement bleu; voilà pour la gomme. Quelquefois au contraire, certains exem-

(1) Le mot *bleuté* n'est pas français.

plaires conservent blanches (au verso et au recto) toutes les parties dépourvues de traces de gravure. Cette remarque est particulièrement sensible sur un essai, dit à coin blanc, que nous possédons, où, sans nul doute, l'encre d'impression est la seule cause de la coloration du papier.

Ce que nous disons ici relativement aux timbres improprement appelés *bleutés*, s'applique aux suivants, qui, comme ceux d'Angleterre, ont été tirés sur papier blanc :

Barbade (1^{re} émission). — Rouge, bleu? *Indes anglaises?* — 1 Anna bistre, 4 id. noir, 8 id. rose.

Cap de Bonne-Espérance (1^{re} émission). — 1 p. rouge, 4 p. bleu. *Malte?* — 1/2 penny. *Sierra-Leone?* — 6 p. violet.

Ceylan (non dentelé). — 6 p. marron. *Trinité* (3^e émission). — Rouge, bleu, brun rougeâtre.

Chili. — 5 c. rouge, 10 c. bleu.

N. B. C'est à l'année 1850 que ceux de ces *penny* d'Angleterre, qui sont dentelés, doivent être classés. Ils proviennent des essais de piquage de la machine à perforer. (Il n'y a pas eu de *penny* noir ou rouge à lignes blanches.)

N. 5.

Même remarque que pour le n. 3. Il n'a jamais existé de *two pence* noir, pas plus avec que sans lignes blanches. Soit hasard, soit intention, le soufre ou quelque substance analogue est la cause de cette transformation.

N. B. C'est à l'année 1850 que ceux de ces *two pence* d'Angleterre qui sont dentelés doivent être classés. Ils proviennent des essais de piquage de la machine à perforer.

N. 6.

Ces timbres portent les initiales du nom du graveur, W. Wyon, sur l'épaisseur de la tranche du cou de la reine. On remarquera aussi, avant ou après ces lettres, un chiffre représentant sans doute le numéro du cliché.

Il est bon de faire observer, à l'appui de l'opinion exprimée plus haut, que dans les creux que forme au verso de ces timbres, le gaufré de l'elligie, il existe des amas de gomme auxquels l'influence de la température ou toute autre cause a donné un ton bleu très-caractérisé. Seulement, contrairement à ce qui a lieu pour le *penny*, cette couleur n'a pu traverser le papier et communiquer au recto la teinte azurée dont nous avons parlé ci-dessus.

C'est à tort que l'on a prétendu qu'il avait existé des enveloppes, *sans date*, avec le type du 6 *pence* et du *shilling*. Tous les types non datés sont incontestablement des timbres-poste, bien que quelques catalogues les fassent figurer comme enveloppes dans leur nomenclature.

N. 9.

Ces timbres sortent des ateliers de MM. T. De-larue et C^e. Ils sont gravés sur acier et, comme cela se pratique d'ordinaire, reproduits par la galvanoplastie au nombre de 240 par feuille.

Il aurait existé une certaine quantité de timbres de 4 *pence* sur papier accidentellement azuré.

N. 10.

On a cru longtemps que les petits chiffres 7, 8, 9, placés dans l'encadrement des timbres, vers le milieu des grands côtés, étaient l'abréviation des millésimes 1837, 1838, 1839. Aujourd'hui, il est démontré qu'ils n'ont pour but que d'indiquer le numéro de la planche. M. Rondot nous apprend que celle portant le n. 7 a tiré les timbres de 1859 et de 1860. Celle n. 8, les timbres de 1860 et 1861. Enfin la planche 9 a succédé à la précédente et l'on s'en sert encore aujourd'hui.

Quant aux lettres des angles supérieurs, elles sont la contre-partie de celles des angles inférieurs.

Angles inférieurs	A—B	Angles supérieurs	B—A
"	"	"	"
"	B—A	"	A—B

Nouvelle difficulté présentée à la contrefaçon.

N. 11.

Ces timbres n'offrent rien de particulier que leur remarquable exécution.

N. 12.

Dans le courant de 1864, le *penny* s'est senti pris d'un beau zèle et a imité le *two pence* dans ses modifications. Il possède maintenant une lettre à chacun de ses angles et le numéro des planches dans son encadrement, vers le milieu des grands côtés. On connaît 30 de ces numéros, qui commencent à 70 et finissent à 99.

On remarquera la coïncidence qui existe entre le chiffre de chacune de ces dizaines et les n. 7, 8, 9, des timbres de *two pence*. Mais nous avons humblement notre embarras relativement à la conséquence à tirer de ce rapprochement.

Il serait, à notre avis, passablement fastidieux de collectionner ces trente timbres; les numéros de planches ne nous paraissent mériter qu'un très-médiocre intérêt; aussi nous nous gardons bien d'en encombrer notre album. Nous donnons à grand-peine l'hospitalité aux *two pence* marqués 7, 8, 9, et encore ne doivent-ils cette faveur qu'à la date approximative dont ces numéros sont pour nous l'indication.

N. 13.

Si nous sommes bien informé, c'est un accident arrivé à ses planches qui aurait valu au *shilling* les diverses modifications qu'on lui a fait subir, qui consistent dans l'agrandissement de ses lettres d'angles et dans l'indication du numéro de la planche. Mais ce ne pourrait être qu'en vue de l'uniformité que le *three* et le *six*

pence se seraient vu imposer la même transformation, car il n'est pas probable qu'ils aient également éprouvé une détérioration nécessitant un travail analogue. Toutefois le résultat ne nous paraît pas heureux au point de vue artistique, surtout en ce qui concerne le *three pence*. Mais si ces caractères de plus grande dimension ont pour but de faciliter le contrôle, relativement à l'authenticité des timbres, nous comprenons alors l'utilité de ce changement.

Pour répondre à certaines questions que quelques personnes ont bien voulu nous adresser, nous dirons qu'il ne nous paraît pas à propos de recueillir les séries de timbres à lettres de diverses espèces : on justifierait peut-être ainsi le reproche d'enfantillage dont se montrent prodigues envers nous les gens superficiels, chez lesquels une grande suffisance s'allie à une contestable supériorité.

Si, néanmoins, l'on était tenté d'une telle collection, il suffirait de se procurer une feuille de timbres de chaque sorte de lettres. On se compléterait ainsi sur-le-champ. Mais gare au jugement des importants!

N. 14.

Ces intéressantes enveloppes de Mulready ont été tirées, comme essais, sur papier de Chine; mais ces exemplaires sont d'une extrême rareté. (Coll. de Saulcy, Bécourt, Dis., comte Primoli, G. Herpin.) Quant aux exemplaires ordinaires, il est bon de faire remarquer ici qu'ils contenaient quelquefois des annonces, des réclames, des prospectus, etc., circonstance dont nous croyons que peu d'amateurs se soient préoccupés. Une foule d'enveloppes satiriques ont été la conséquence de la mise en usage de ces vignettes d'affranchissement, et les personnages politiques du temps font très-souvent les frais de ces caricatures.

Chaque feuille entière de papier à fils de soie contenait, croyons-nous, douze enveloppes (type Mulready) disposées avec une certaine régularité bizarre qu'il serait trop long de décrire ici, mais dont l'arrangement des timbres du Cap peut donner l'idée.

N. 15.

Le type de ces enveloppes est très-gracieux et fort bien réussi; il est signé sur la tranche du cou des initiales W. W. (William Wyon), précédées d'un numéro composé de deux chiffres pour les enveloppes d'un penny, tandis qu'on ne trouve sur les two pence, qu'un 1 ou un 2, d'ailleurs assez difficiles à distinguer (numéros de clichés).

Nous ferons observer ici que l'irrégularité qui existe dans le nombre des fils de soie provient de la manière de couper l'enveloppe et du peu de respect que les ciseaux employés à cet usage ont eu pour le bien du prochain.

A la patte de l'enveloppe des *one penny* distribués à la poste se trouve d'ordinaire une estampille circulaire, rose, représentant le bouquet emblématique de la Grande-Bretagne, composé d'une rose, d'une feuille de trèfle et d'une fleur de chardon. (Angleterre, Irlande et Ecosse.)

Disons en finissant que nous n'accordons aucune confiance au *penny* marron ou brun rougeâtre, mais que nous croyons à l'influence de l'atmosphère ou de certaines substances chimiques sur la couleur rose de cette estampille.

N. 16 et 17.

Les timbres de ces enveloppes sont toujours signés des mêmes initiales W. W., et les chiffres, placés tantôt avant, tantôt après, qui les accompagnent, varient suivant les valeurs et les époques.

Ainsi que nous l'avons dit, on ne délivre à la poste que des enveloppes d'un *penny* (coûtant un penny 1/4), qui d'ordinaire ont une estampille avec bouquet à la patte; mais en s'adressant à Somerset House, c'est-à-dire à l'administration du timbre, on obtient des combinaisons de valeurs dont nous donnons ci-dessus la liste; seulement, si la commande n'atteint pas la somme de 10 livres sterling pour chaque espèce ou format de papier, on doit payer 1 shilling de mise en train pour chaque lot d'enveloppes; au-dessus de cette somme, on ne paye que la valeur des timbres. Il est bien entendu que le public fournit le papier qui est toujours de l'une des quatre couleurs indiquées plus haut : les deux dernières doivent être particulièrement pâles.

N. 18.

Des commerçants ayant eu l'idée d'entourer les timbres de différentes valeurs, d'une jarrettière contenant leur adresse, cet usage se vulgarisa bientôt, et l'on vit paraître après Smith Elder (1, 2, 4 pence, 1 sh. 6s, Cornhill, London), et W. H. Smith and Son (1, 2, 3, 4, 6 pence, 186, Strand, London) qui inaugurèrent ce système, les adresses suivantes :

Samuel Alsoop and Sons, Burton on Trent, 1 penny.

The Home News, Grindlay and Co, London, 1, 3 pence.

Stevens and Norton, London, E. C., 1 penny.

Stafford Smith and Smith, 13, Georges street, Bath, 2 pence.

British Workman, 9, Paternoster row, London, 1, 3 pence.

J.-F. Pawson, 26, Bell-Yard, Lincoln's in Fields, W. C., 1 penny.

Young and Stockall, 31, South-John street, Liverpool.

N. B. Les lettres portant des timbres anglais ou sous enveloppes anglaises, à destination d'An-

gleterre, peuvent être mises à la poste à Malte, à Gibraltar, à Constantinople, à Alexandrie, au Caire, à Suez, à Buenos-Ayres, à Lagos et à Fernando-Po, aussi bien qu'en Angleterre.

G. HERPIN.



LES BOUTS-RIMÉS.

On a répondu à notre appel : nous avons reçu des lettres de quoi remplir trois fois notre petit journal. Que l'on vienne dire encore que la poésie se meurt en France !

En voici quelques échantillons :

Tel peuple aurait pour type un âne en *escapade*,
A défaut de chardons mangeant des *artichauts* ;
Les Etats désunis, dans son lit un *malade*
N'ayant pour le traiter qu'un conseil de *nigauds* ;
De bière, l'Allemand voudrait une *carafe*,
Et pour saigner le monde, Albion un *bistouri* ;
L'Ottoman, Mahomet montant une *girafe*,
Ou de son paradis la plus belle *hourri*.
Rome, par souvenir, ferait choix d'une *crypte* ;
Toi, puissant czar du Nord, tu prendrais le *vautour* ;
La momie ou le sphinx conviendrait à l'*Égypte*,
Et par l'emblème ainsi, l'on connaîtrait la *cour*.

L. BOUCLE.

Au jardin d'Apollon, pardonnez l'*escapade*,
Il y croit mainte fleur, mais pas un *artichaut*.
Imposer un tel mot est d'un esprit *malade*,
Peut-être bien quinteux, mais à coup sûr *nigaud*.
Aussi, mes pauvres vers, d'orgeat froide *carafe*,
Craignent-ils la critique au cruel *bistouri*.
Des taches ! elle en voit plus qu'en une *girafe*,
Moins pourtant que d'altraïts chez la jeune *hourri*.
Mais changeons de propos, Cachés dans une *crypte*,
Car l'odieux faussaire épie en vrai *vautour*,
Tout bas, nous annonçons les timbres de l'*Égypte*,
Espérant aux lecteurs faire ainsi notre *cour*.

Coursier de Buenos-Ayr, j'aime ton *escapade*,
Et toi, Nouveau-Brunswick, ton sterling *artichaut*.

De Névis, j'aime la *malade*,

De Corrientes, l'air *nigaud*.

J'aime tout : tel portrait fut-il une *carafe*,

Et telle épée un *bistouri* ;

Tel portrait qui, de vrai, serait une *girafe*,
Ou bien un gros melon, qu'on déguise en *hourri*.

Radieux au soleil, ou sombre en une *crypte*,

Prince petit ou grand, reine, castor, *vautour*,

J'aime tout, arrivant d'Amérique... d'*Égypte* !...

J'aime surtout le rare, arrivant d'*Argentour*.

D'un charlatan fripon, oyez une *escapade*,
Après mainte rasade, il était parti *chaud*

Pour la fête du lieu : « Qu'on m'amène un *malade* !

— Je suis ensorecé, lui répond un *nigaud*.

— Pour guérir ce cas grave, apporte une *carafe*

De vin du meilleur cru. — C'est dit. — Sans *bistouri*,

Par une friction de graisse de *girafe*,

Que je regus jadis des mains d'une *hourri*,

Le diable s'enfuira tout au fond de sa *crypte*.

Pas d'obstacles pour moi ! J'ai guéri deux *vautours*,

Trois singes, sans compter le grand pacha d'*Égypte* !

Quand j'aurai bu le vin, le remède aura *cours*.

Nous donnons l'hospitalité à ce dernier, qui nous a paru original, mais nous prévenons qu'à l'avenir, MM. les poètes devront exclusivement s'occuper de timbres-poste.

Quelques esprits chagrins nous reprochent l'insertion dans ce journal, qu'ils voudraient tout à fait *scientifique*, d'entrefilets, faits divers et bouts-rimés :

Ici des bouts-rimés, bon Dieu, quelle *escapade* !

Au lieu de : « timbre-poste, » écrire un *artichaut* !

Vraiment, monsieur Maury, vous devenez *malade*,

Ou vous me croyez un *nigaud*.

Etc., etc., etc.

Les rimes s'y prêtaient et nous en avons reçu plusieurs sur ce ton ; mais nous pensons qu'il faut un peu de tout ; d'ailleurs les articles sérieux ne font pas défaut dans notre feuille, et rachètent largement nos *escapades*.

Voici donc douze nouveaux bouts rimés :

Timbre-poste.	Grimoire.
Madagascar.	Hébreu.
Riposte.	Virtuose.
Oscar.	Joli.
Balançoire.	Rose
Bleu.	Patchouli.

BUENOS-AYRES.



Il paraît que décidément le type du cavalier (Gaucho, est un essai. On nous communique une lettre émanant d'une personne sur la véracité de laquelle on ne peut émettre aucun doute, et il y est dit que le signataire s'est trouvé en relation avec un graveur italien, auteur de la vignette en question, lequel lui a affirmé que ces dessins n'avaient pas été admis par l'administration des postes, sur l'album de laquelle d'ailleurs il n'est fait aucune mention de ce genre. Or, cet album étant tenu avec le plus grand soin, sans aucun doute, on y eût trouvé trace de cette émis-

sion. Quoi qu'il en soit, ces essais n'en restent pas moins des spécimens très-intéressants.

Nous répondrons à l'auteur de cette lettre qu'une oblitération incontestablement authentique est celle obtenue à l'aide de la griffe de la poste, soit par complaisance, soit officiellement.

G. H.

CORRESPONDANCE

Mon cher monsieur Maury,

Je m'empresse, en réponse à la demande que vous m'avez plusieurs fois adressée sur l'album timbre-poste, de vous annoncer enfin, pour le 1^{er} septembre prochain, la mise en vente de la *cinquième édition*. Je n'ai pas oublié que c'est chez vous, monsieur, qu'ont commencé les longues conférences relatives à la révision complète de mon livre, et je tiens à vous adresser publiquement l'expression de ma reconnaissance pour vos communications utiles et désintéressées. MM. Herpin, Regnard et Donatis me permettront de leur rendre la part légitime qui leur revient dans les corrections et améliorations de cette cinquième édition.

Si, comme j'en ai l'intention, je publie ultérieurement un album des essais, j'espère que les bonnes dispositions qui m'ont été témoignées ne me feront pas défaut dans cette circonstance.

A des époques indéterminées, je donnerai des suppléments pour les timbres nouvellement émis, sans jamais refaire un autre album, et comme ces suppléments seront imprimés dans le même format que le livre, ils pourront facilement y être joints. Ni l'éditeur, M. Lenègre, ni moi, n'avons rien négligé pour rendre cette nouvelle édition digne de l'accueil favorable que le public a bien voulu accorder jusqu'à ce jour à mon album; nous espérons qu'il appréciera les nouvelles et nombreuses améliorations apportées cette année.

Recevez, etc.

JUSTIN LALLIER.

* * *

Monsieur le Directeur,

A propos des enveloppes du Canada, je puis vous affirmer, d'après une lettre que m'a écrite M. Freer, directeur des postes à Montréal, qu'elles n'ont jamais été imprimées que sur papier blanc; cependant je suis tout à fait d'accord avec ce prince des collectionneurs, qui vous a écrit à ce sujet, les enveloppes timbrées sur papier jaune sont trop exactement semblables aux autres, pour

qu'on puisse douter de leur authenticité. Mais puisque l'on sait que ces enveloppes ont été gravées à New-York, mon opinion est que c'est le graveur lui-même qui les a imprimées sur papier jaune, pour les vendre aux collectionneurs.

Recevez, etc.

C.-W. VINER,
Rédacteur du *Stamp Collector's Magazine*.

* * *

M. A. B., à Annonay. — Les timbres américains, à l'effigie de Washington, de dimensions diverses et de couleur rouge brun, sépia, bleu, etc., portant les inscriptions : « *Inter. Revenue* (Revenus de l'État, Impôts) *Int^l Exchange, Telegraph, etc.*, ne sont pas des timbres-poste, comme l'indiquent d'ailleurs les inscriptions. Cependant plusieurs personnes dignes de foi nous ont assuré en avoir détaché de lettres qui leur étaient parvenues franco, sans être revêtues d'autres marques d'affranchissement.

M. B...y à Annonay. — Votre remarque est juste. Non seulement il n'est pas propre, mais il est peut-être dangereux de mettre sur la langue des timbre-poste, afin de les décoller du papier auquel ils adhèrent. Il y a déjà longtemps, la *Science pour tous* a publié un article à ce sujet : « Dernièrement, dit ce journal, la presse médicale a signalé le cas d'empoisonnement d'un individu qui, comptant une liasse de billets de banque, sortant des mains d'un malade atteint de la variole, porta à plusieurs reprises ses doigts à la bouche. »

Le plus simple et le meilleur moyen est certainement de mettre les timbres dans de l'eau propre; ils se décollent naturellement et reprennent de la fraîcheur.

ERRATUM. — Il faut compléter ainsi le commencement du dernier paragraphe de la page 91 de notre dernier numéro :

« Cet X représentant l'inconnu n'aurait pas été déplacé ici; mais ce n'est qu'une simple croix destinée à annuler, à biffer la lettre E mal réussie. Notons, etc. »

AVIS IMPORTANT.

—
Pour cause d'expropriation, les Magasins et Bureaux du COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE ci-devant, 3, rue Richelieu, sont transférés rue Le Peletier, 23, en face l'Opéra.

Petit Album Timbres-poste, avec titre doré, 68 pages contenant : une table générale, un aperçu du nombre des timbres qu'emploie chaque Etat, la valeur en francs de toutes les monnaies étrangères, et enfin 1,020 cases pour y coller les timbres-poste

Relié, 1 75
» cartonné, 1 25
(Franco par la poste).

Avis.— A la fin de l'année 1863, nos abonnés recevront une table des matières et une couverture pour faire relier les numéros parus du journal.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

AVIS.— Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres, non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Nos	Neufs.	Oblit.	Nos	Neufs.	Oblit.
48 AUSTRALIE Sud, 2 p. rouge.	»	»	25		
63 AUSTRALIE, 2 p. bleu.	»	»	25		
155 BAHAMAS, 1 p. rouge.	»	30	»		
163 BARBADE, vert.	»	15	»		
283 CANADA, envel. 5 c. rouge sur jaune.	4	»	»		
284 Id. id. 10 brun sur jaune.	4	»	»		
324 CHILI, 1 c. jaune.	»	25	»		
356 ^A CUBA, 1/4 real noir.	1	50	»		
373 DANEMARK, 4 sk. brun sablé.	»	»	15		
884 Enveloppe anglaise par Mulready, 1 p. noir.	»	»	5		
886 Id. id. 2 p. bleu.	7	»	»		
Belgique, plusieurs essais du dernier concoeurs, chaque.	2	»	»		
963 à 994 (1) HAMBOURG (garantis), chaq..	»	40	»		
1084 HANOVRE ancien, 1 g. vert.	»	»	15		
1123 HONOLULU, 2 c. rouge.	»	50	»		
1159 INDES, env. 1/2 bleu.	»	25	»		
1267 LUÇON, 5 c. rouge.	»	75	»		
1269 — 3 1/3 c. noir.	»	50	»		
1270 — 6 2/8 c. vert.	»	75	»		
1393 MONTEVIDEO, bleu, 120 c.	»	»	50		
1410 NEVIS, 1 p., rouge.	»	25	»		
1482 NOUVELLE-GAULES, 1 p. rouges glacé.	»	30	»		
1606 POLIGNE, bleu.	»	50	»		
1644 ^A PRUSSE nouveau, 3 pf. violet.	»	15	»		
1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	»	30	»		
1707 LA GUAIRA, 1/2 réal rose.	»	»	25		
1708 — 2 réales vert.	»	»	50		
1709 LA GUAIRA, 1/2 blanc.	»	25	»		
1709 LA GUAIRA, 1 c. rose.	»	15	»		
1716 SAXE ancien, 3 p. rose.	»	1	»		
QUEENSLAND, 1 p., 2 p., 6 p.	»	»	25		
1744 ^A SAXE, env. 1/2 orangé.	»	20	»		
1748 ^A DRESDE (Saxe) nouveau, 3 pf. vert. .	»	15	»		
1748 ^B Id. id. 1/2 ng jaune.	»	25	»		
1748 ^C Id. id. 1 ng rose.	»	25	»		
1772 SUÈDE, local bref, bistre.	»	25	»		
1779 Suisse, rayon 1, 5 rap bleu.	»	»	15		
1783 Suisse, 2 rap gris (ancien).	»	15	»		
1819 TERRE-NEUVE, 1 p. brun.	»	30	»		
			TURQUIE (nouveaux) : 10 paras vert. » » » 25 20 paras jaune ou brun. » » » 25 1 piastre lilas ou brun. » » » 50 2 piastres lilas ou or » » » 1 » 3 magnifiques timbres d'effet turc, rouges et roses, chaque. » » » 50 4 id., brun, 5 piastres. » » » 50 1914 VICTORIA, 2 p. gris (trône). » » » 50 1928 ^A VICTORIA nouveau, 1 p. vert. » » » 15 1948 ^A WURTEMBERG, nouv. env., 1 k. vert. » 15 » »		
ANCIENS GOUVERNEMENTS D'ITALIE. (Tous ces timbres sont neufs.) Deux-Siciles (tous roses), 1/2 g., 2 fr.—1 g., 2 gr., 5 g., 10 g., 20 gr., chaque, 75 c.; 50 g., 4 fr. Naples (effigie en relief), 1/2 t. vert, 1/2 g. bistre, 1 g. noir, 2 g. bleu, 5 rouge, chaque, 30 c.;—10 g. jaune, 20 g. citron, chaque, 50 c.;—50 g. gris perle, 1 fr.— Modène (aigle), 5 c. vert, 10 c. rose, 15 c. jaune, 25 c. paille, 40 c. bleu, chaque, 30 c.;— 1 lira blanc, cassa-Gazette blanc, chaque, 1 fr.;— 10 c. violet, 75 c.— Modène provisoire (armoi- ries), 5 c. vert, 15 c. brun, 20 c. bleu, chaque, 50 c.; —20 c. lilas, 1 fr.;—40 c. rose, 80 c. orangé, 75 c.— Parme (fleur de lis, noir sur couleur), 5 c. jaune, 10 c. blanc, 15 c. rose, chaque, 25 c.— Id. (en couleur sur blanc, petit écusson), 15 c. rouge, 25 c. brun, 40 c. bleu, chaque, 50 c.— Par- me provisoire (octogone), 5 c. vert, 10 c. brun, 40 c. rouge, chaque, 50 c.;—20 c. bleu, 25 c.;— 80 c. jaune, 75 c.;— Id. , timbres de journaux, 6 c. rose, 9 c. bleu, chaque, 25 c.;— Romagne , 1/2 b. paille, 1 b. gris, 2 b. jaune, 3 b. vert, 4 b. fauve, 5 b. violet, 6 b. vert, 8 b. rose et essais, 3 b., 4 b., 8 b. sur blanc, chaque, 50 c.;—20 b. bleu, 75 c.— Sicile , 1/2 g. orangé, 75 c.;—1 g. brun, 2 g. bleu, chaque, 25 c.;—3 g. rouge, 10 g. bleu, 20 g. noir, chaque, 50 c.;—50 g. brun rouge, 1 fr.					

(1) Les numéros 994 à 1032 manquent momentanément.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT :

FRANCE. — Un an... 2 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'Abonnement

à M. MAURY fils

23, rue Le Peletier, à Paris.

ABONNEMENT :

ÉTRANGER. — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE



LE HONDURAS est un petit État du centre de l'Amérique, il se serait décidé, si le timbre que représente notre gravure est authentique, à imiter les pays ses voisins, Nicaragua et Costa-Rica, en adoptant les système d'affranchissement par les timbres-poste.

La valeur artistique de ce timbre est nulle, nous avons vu la même valeur, 2 réales, imprimé en noir sur papier *rose* et sur papier *vert*.

HAWAÏ (Honolulu). — On vient d'émettre provisoirement un timbre de 5 cents, semblable à ceux déjà connus, de 1 et 2 cents, c'est-à-dire un grand chiffre encadré d'un simple filet. Celui-ci est imprimé typographiquement en *bleu* sur papier mince azuré; il est gommé.



Voici le *fac-simile* d'un timbre RUSSE, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Nous n'avons encore aucun renseignement précis à son égard.

CONFÉDÉRATION GRENADINE. — Le 1 cent, annoncé dans notre

précédent numéro, est imprimé en *rose*, sur papier blanc.

MEXIQUE — Au moment de mettre sous presse, nous recevons un timbre de trois (*tres*) centavos, type à l'aigle, imprimé en *brun-rouge*.

La date de l'estampille d'oblitération est du 20 mai 1865.



EQUATEUR. — Apparition d'un 2 reales, *vert*, sur papier azuré, type connu. Notons que les gravures des trois valeurs 1/2, 1 et 2 reales, offrent entre elles de sensibles différences.

SCHLESWIG-HOLSTEIN. — Nous avons reçu deux nouveaux timbres de ce pays, l'un de 2 schill. est semblable au type gravé dans notre n° 9 : ovale, grand chiffre au milieu en relief blanc sur *bleu*, dentelé. Le second, tout en étant semblable au type, comme dimension, relief et inscription circulaire supérieure, en diffère par l'indication de la valeur. Voici sa description : au milieu 1 1/5 SCHILLING (= 1 Sgr), autour SCHLESWIG-HOLSTEIN, en bas une étoile, gaufré en blanc sur fond *lilas*, dentelé.

PENSE. — D'après une lettre officielle que nous avons sous les yeux, le général Hadji-Mohsin-Khan, chargé d'une mission spéciale à Paris, par le gouvernement de S. M. I. le Schah, a fait exé-

cuter des timbres-poste que nous ne tarderons sans doute pas à voir paraître.

AMÉRIQUE. — D'après un journal américain, le 1 c., bleu, serait prochainement remplacé par un nouveau, de la même valeur, à l'effigie de Lincoln.

En attendant, on s'est empressé d'émettre un *office particulier* (ces deux mots deviennent passablement élastiques), un office particulier, disons-nous, à l'effigie du malheureux président, misérablement assassiné il y a quelques mois. On lit sur cette vignette : LINCOLN SUBSCRIPTION, en haut, u. s., en bas la valeur?, tiré en cinq ou six couleurs.

MOLDO-VALACHIE. — Nous donnerons dans notre prochain numéro le fac-simile du timbre à l'effigie du prince Couza, qui doit être émis prochainement, et dont nous avons vu les essais, il y a longtemps déjà. MAURY.

FABRICATION DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

Les timbres-poste français se fabriquent à la Monnaie de Paris, sous la direction de M. Hulot.

Les ateliers ne sont pas visibles au public, mais au nom de nos lecteurs, nous avons obtenu la faveur de les visiter. M. Hulot, lui-même, a bien voulu nous indiquer l'usage des splendides machines qui concourent à la fabrication des timbres-poste.

Commençons par le commencement :

LA GRAVURE.

Les types des différents timbres employés en France depuis leur création, ont été gravés en relief, sur acier, par M. Barre, graveur de la Monnaie.

Le premier, celui de la République, est un chef-d'œuvre; l'effigie de la Liberté est remarquable par sa froide simplicité, toute républicaine.

Le timbre de la Présidence est semblable au précédent, l'effigie du prince L. Napoléon a remplacé la tête de la Liberté, et on remarque sous la tranche du cou, un B microscopique, initial de l'artiste.

Pour les timbres de l'empire, on remplaça seulement la légende REP. FRANC., par EMPIRE FRANC.; le B. initial a disparu.

En dernier lieu, deux valeurs nouvelles ayant été reconnues indispensables pour la taxe actuelle des imprimés, on créa le 2 et le 4-C, un autre type fut gravé sur un modèle nouveau plus attrayant, la ressemblance de l'empereur est frappante, et la couronne de lauriers sied bien à ce front victorieux, où les fatigues d'un long règne ont dessiné une ride.

Ce n'est pas un graveur anglais ou espagnol qui ornerait d'une ride le front de sa gracieuse souveraine, bien au contraire!

Les chiffres indicatifs de la valeur de ces deux timbres sont indiqués en gros caractères, ce qui est un progrès.

Remarquons, en passant, que la France est un des pays où l'on a le moins changé le dessin des timbres-poste, et cela pour une bonne raison: le public et les employés de la poste s'habituent tellement à une vignette qu'ils ont sous les yeux depuis des années, qu'une contrefaçon serait certainement reconnue à première vue.

LES CLICHÉS.

Sur le type gravé sur acier, on laisse vide la place que doit occuper la valeur. Les chiffres également en acier étant placés, on tire autant de clichés qu'il doit y avoir de timbres sur la feuille.

On obtenait autrefois ces clichés, soit par la fonte, soit par la percussion; ce dernier procédé, employé pour la fabrication des monnaies, donne d'excellents cuivres très-résistants, mais il a le désavantage de fatiguer le type.

Par parenthèse, nous avons vu, en parcourant les ateliers, un lourd balancier qui servait à frapper les clichés des timbres-poste français; il a été coulé, ainsi que l'indique une légende gravée sur le métal, avec le glorieux bronze des canons conquis en Russie dans la campagne de Crimée.

Les clichés actuels sont obtenus au moyen de la galvanoplastie, que M. Hulot a l'un des premiers appliquée avec le plus grand succès.

Les feuilles se composant de 200 timbres, on réunit 200 de ces petits carrés de cuivre par rangées de dix, et on en forme une planche. En haut et en bas de la planche, sur la marge, juste au milieu, on place en outre une petite croix, qui sera un point de repère. Le tout étant bien serré au moyen de coins, on le porte à l'atelier d'impression.

LE PAPIER.

Chaque feuille est légèrement teintée de la même couleur que les timbres qui seront imprimés dessus; cette teinte, jointe à une faible quantité de chrome ajouté à la pâte du papier, doit empêcher la reproduction par la photographie (on sait que le chrome jouit de propriétés anti-photographiques fort curieuses).

Pour empêcher aussi la contrefaçon par le décalquage, les feuilles reçoivent, sous une magnifique presse lithographique, un enduit gras qui dégage, en séchant, une forte odeur de benzine. On comprend que si on voulait décalquer une gravure faite dans de telles conditions, on n'obtiendrait qu'un placard informe.

A. MAURY.

(à continuer.)

A PROPOS D'ESSAIS.

(2^e article.)

Dans un précédent article, nous avons indiqué la classification qui nous paraissait la plus naturelle pour les timbres auxquels on applique généralement le nom unique d'*essais*.

Nous nous proposons aujourd'hui d'examiner plus spécialement quel intérêt peuvent offrir aux collectionneurs les timbres que nous appelons *timbres proposés*.

On sait que, d'après notre définition, ce sont des projets de timbres émanant de l'initiative privée et qui ont été soumis à l'approbation des administrations des postes, par les personnes qui en ont conçu l'idée.

Jusque dans ces derniers temps, tous ces timbres pouvaient présenter un intérêt très-réel aux collectionneurs, car on était sûr d'avoir affaire à des types établis avec l'espoir de les voir adopter, à des propositions quelquefois originales, mais, en tout cas, réelles et surtout sérieuses.

Le nombre des collectionneurs augmentant de plus en plus, il s'est rencontré quelques graveurs qui ont compris qu'il y avait moyen de faire une excellente affaire en spéculant sur le désir, bien naturel des amateurs, d'enrichir leur album. — Rien n'est plus facile que de composer une série de timbres à l'usage du premier pays venu, et d'adresser, dans une lettre, une épreuve de chacun de ces timbres à la direction générale des postes du pays en question, pour lui proposer de les adopter, le tout sans se préoccuper de savoir si cette administration pense à modifier les timbres existants, ou sans chercher à assurer aux timbres que l'on propose des chances sérieuses d'adoption. Nous avons donc vu surgir dans ces derniers temps une infinité de timbres de cette nature, vendus, sous le nom d'*essais*, à des prix relativement excessifs et qui ont décidé plus d'un collectionneur sérieux à exclure dorénavant tous les essais de son album.

Cette détermination ne nous paraît pas fondée. — Nous sommes d'avis que les *essais proprement dits*, les *essais sérieux* méritent de trouver place dans toute collection et offrent un intérêt de premier ordre. — Nous comprenons, sans le prati-

quer, le système qui consiste à s'abstenir des *tirages de fantaisie*, des *mises en train* et des *essais* proposés qu'on voit surgir de tous côtés.

Mais pour nous, qui ne sommes pas exclusif, nous croyons que, même les timbres proposés, peuvent fournir matière à des études et des comparaisons fort intéressantes.

Nous ne les accueillons naturellement plus avec la même satisfaction qu'autrefois, nous refusons généralement ceux pour lesquels la spéculation est évidente, et quant aux autres, nous nous bornons à prendre une nuance de chaque type. Nous voyons, en effet, que les collections de premier ordre peuvent seules se passer aujourd'hui le luxe de présenter au complet les nuances innombrables dans lesquelles, par un nouvel abus, on a imprimé souvent chacun des types de certains timbres proposés, pour exploiter l'idée jusqu'à ses dernières limites.

Les collectionneurs eux-mêmes finiront évidemment par se lasser, si l'exploitation continue quelque temps encore.

En tout cas, l'abus est trop criant pour ne pas amener une réaction nécessaire.

Espérons qu'elle ne se fera pas attendre et que, dans un avenir rapproché, nous verrons les prix des *timbres proposés* ramenés à des conditions de vente raisonnables.

Il suffira pour cela que les graveurs qui en émettront imitent l'exemple de MM. Pellas frères, de Gènes, qui, pour la fixation du prix de vente de leurs beaux timbres italiens de 2 centesimi, se sont contentés de se couvrir de leurs frais d'impression, et, cependant, il s'agissait d'une proposition très-sérieuse, pour laquelle ils ont même dû, si nous ne nous trompons, déposer un cautionnement de 100,000 fr.

Les marchands eux-mêmes souffrent en ce moment presque autant que les collectionneurs de l'élévation des prix qui leur sont imposés par les graveurs. Aussi peut-on être certain qu'ils accueilleront avec empressement une réduction de prix sérieuse qui augmenterait leurs ventes dans de grandes proportions. Il faut donc que les marchands ne traitent avec les graveurs qu'à des conditions raisonnables. Quant aux collectionneurs, ils pourront être assurés, dès lors, de n'être plus

exploités; en présence de prix de vente qui ne feront plus que couvrir les frais de fabrication des timbres vendus, la création de timbres proposés, n'offrant plus aux graveurs le bénéfice actuel, qui est vraiment abusif, mais le simple remboursement de leurs frais, il n'auront plus intérêt à s'en occuper, à moins d'avoir l'espoir sérieux de voir adopter leurs timbres.

Nous n'aurons plus alors que des propositions véritablement intéressantes. Et dès lors, la création de timbres proposés redeviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Nous ajouterons même que, d'après différents indices, le moment auquel se produira la réaction inévitable contre un abus vraiment criant, paraît plus rapproché que nous ne l'avions espéré lorsque nous avons commencé à étudier la question.

Si le mouvement de l'opinion continue encore un peu, nous pouvons être assurés que les collectionneurs seront tous unanimes pour considérer tout timbre proposé, dont le prix dépassera des limites raisonnables, comme suspect et créé dans un but de spéculation.

O. B.

TIMBRES DE FRANCHISE A VICTORIA (AUSTRALIE).



On nous envoie de Melbourne six timbres semblables à celui ci-contre, ils sont frappés à la main, en bleu sur des enveloppes bleues ou blanches. Ces timbres ont pour nous un intérêt très-réel. Leur emploi est à peu près le même que celui des correos officia's d'Espagne, que l'on a nommé, nous ne savons trop pourquoi, *timbres de journaux*.

Celui reproduit ci-dessus est particulier au *maître général des postes*, comme l'indique la légende.

Les autres ont exactement le même dessin, la légende du haut seule diffère, voici la description de ceux que nous possédons :

MINISTER OF JUSTICE (Ministre de la justice).

COMMⁿ OF PUBLIC WORKS (Commissionnaire des travaux publics).

COMMⁿ OF RAILWAYS AND ROADS (Commissionnaire des chemins de fer et des routes).

COMMⁿ OF TRADE AND CUSTOMS (Commissionnaire du commerce et des douanes).

CHIEF OF SECRETARY (Chef du secrétariat).

Tous ces timbres sont oblitérés par la grille ordinaire qui sert à annuler les timbres-poste de Victoria. A. MAURY.

Au nombre des singularités de filigranes que présente Victoria, nous avons omis de parler d'une des plus curieuses, faisant partie de la 5^e série. C'est un 4 pence rose dans le papier duquel on lit *five shillings*, écrits en toutes lettres et en diagonale.

Nous répétons que dans notre article nous nous sommes borné à noter quelques irrégularités de ce genre et que, pour ne pas fatiguer nos lecteurs, nous nous sommes abstenus d'en mentionner un grand nombre d'autres dont l'existence nous était parfaitement connue.

Ajoutons que depuis notre dernier article sur Victoria, nous avons pu rassembler les trois valeurs d'une nouvelle série de timbres avec attributs aux quatre angles. Elle est imprimée sur papier ordinaire, mais les timbres n'en sont pas *dentelés*. Elle prend place après la série avec l'étoile en filigrane, et nous force à déplacer le papier vergé qui devra suivre le papier ordinaire *dentelé*, au lieu de le précéder,

Ordre des séries :

1^o Etoile en filigrane;

2^o Papier ordinaire non dentelé;

3^o Id. id. dentelé (*one Penny dent.* à la Roulette. Coll. G. Herpin).

4^o Papier vergé dentelé diversement.

5^o Id. avec valeur en toutes lettres.

Quant aux divers modes de piquage ou de dentelure, nous ne nous appesantissons pas sur ce sujet dont, relativement à son peu d'importance, nous nous sommes peut-être déjà trop occupés.

Il faudrait déplacer aussi les deux lignes commençant par les mots : « A partir de cette série tous les timbres, etc... » et les attribuer à la série avec valeur en toutes lettres en filigrane.

G. H.

FAITS DIVERS

On dit qu'un éminent collectionneur parisien se propose d'offrir sa splendide collection de timbres-poste à la Bibliothèque impériale, à la cou-

dition qu'elle sera exposée de manière à pouvoir être visitée par le public. Notre prédiction s'accomplirait donc.

*
*
*

Dans le numéro 2 de notre journal, M. de Rosny nous apprend que les Japonais, lorsqu'ils veulent faire partir leurs lettres par le service accéléré, doivent coller au coin des enveloppes certains carrés de papier rouge, nommés *aka-gami*.

Un de nos abonnés, M. E. G., a immédiatement demandé au Japon des *aka-gami*. Après huit mois d'attente, il a reçu plusieurs petits papiers rouges, couverts de signes orientaux, qu'il a bien voulu nous soumettre; mais, hélas! ce ne sont que des étiquettes de fabrique, et cependant ce sont bien des *aka-gami*, puisque ces deux mots signifient littéralement *papier rouge*, mais ce ne sont pas là ceux qui s'emploient à la poste japonaise.

*
*
*

On ne saurait trop mettre les points sur les *i*, lorsque l'on demande des timbres à l'étranger. Un correspondant russe, auquel nous avons commandé 500 timbres de 1 kopeck, nous envoie 16 timbres de 30 kopecks, disant que cela fait à peu près le même compte, et coûte beaucoup moins de port.

*
*
*

On lit dans le *Stamp-collector's Magazine* :

« Il est certain qu'un journal spécial de timbres-poste vient de s'établir à Panama. Il a pour titre : *The star of Panama* (l'Étoile de Panama); il est écrit en langue anglaise, et illustré de gravures de timbres-poste. Le prix de l'abonnement est seulement de trois dollars en espèce (15 francs) par an.

ROUTS-RIMÉS.

—

Je voudrais, tant est grand mon goût du *Timbre-Poste*,
Le voir prisé partout, même à *Madagascar*;
L'attaque-t-on, je suis tout prêt à la *riposte*;
Sus, sus à l'ennemi; brisons-lui les os, *car*
Rien n'est plus odieux que cette *balance* :
« A quoi bon recueillir un timbre vert ou bleu ?
« Une collection n'est qu'un affreux *grimoire*
« Et des timbres, l'étude est pour moi de l'hébreu. »
Ton éternel refrain, ô triste *virtuose*,
N'empêchera jamais d'être trouvé *joli*,
Le timbre d'un billet, papier couleur de *rose*,
Où le parfum du cœur fait honte au *patchouli*.

Sous peu nous attendons un nouveau *timbre-poste*

Fait à *Madagascar*

Par ordre de la reine. Obéir sans *riposte*

C'est le devoir d'*Oscar*,

Son premier intendant (parlant sans *balance*) :

- « Mon timbre, a-t-elle dit, sera de papier *bleu*,
- « Sans dessin, ni portrait, légende, ni *grimoire*,
- « Que mon peuple malin prendrait pour de l'hébreu.
- « Je le veux *parfumé*.... si l'on n'est *virtuose*.
- « On a du nez ici, c'est déjà *très-joli*;
- « Que le timbre intérieur ait donc parfum de *rose*,
- « Et celui pour la Chine, odeur de *patchouli*. »



L'ART D'ENLEVER L'OBLITÉRATION DES TIMBRES-POSTE.

Voici un canard qu'ont répété à l'envi tous les journaux parisiens :

« On vient d'inventer à New-York un timbre-poste d'un genre particulier. Il est en baudruche, très-résistant, et en même temps si fin, qu'il laisse également bien voir l'impression des deux côtés. C'est sur le côté imprimé qu'on applique la gomme; et la matière colorante est choisie et préparée de telle façon, qu'en cherchant à décoller le timbre-poste on n'enlève que la baudruche, et que la couleur reste fixée sur la gomme. Un timbre-poste de cette espèce ne peut servir qu'une seule fois, et a, par conséquent, cet avantage sur ceux qui sont actuellement en usage. Ainsi, il y a quelques années, M. Jobard, inspecteur du Musée de l'industrie, à Bruxelles, a envoyé au directeur général des postes, à Londres, un timbre-poste anglais, qu'il avait fait servir lui-même plus de vingt fois, sans que l'administration des postes s'en aperçut. »

L'idée était originale, mais il est dommage :

1° Que la baudruche, qui est, comme chacun sait, une mince pellicule détachée des boyaux de bœufs, coûte si cher;

2° Qu'il soit impossible de s'en procurer des morceaux assez larges et assez réguliers, pour y imprimer des feuilles de timbres, et que, d'ailleurs, ces feuilles se tortilleraient affreusement;

3° Que personne, ni à Paris, ni à New-York, n'ait jamais vu ledit timbre-poste.

Reste le timbre anglais, que M. Jobard, de Bruxelles, a fait servir lui-même plus de vingt fois, sans que l'on s'en aperçut. Nous aurions voulu le voir pour le croire.

Car il est impossible de remettre à neuf un timbre bien oblitéré par les postes françaises, anglaises et mêmes belges. Mille procédés ont été essayés, de malheureux timbres ont été baignés et bouillis dans tous les produits chimiques imaginables et inimaginables : l'alcool, l'éther purs et concentrés; la benzine, la potasse caustique, le sulfure de carbone, ce dégraissant universel, n'ont presque pas de prise sur la grille postale.

Si le noir s'en va, la couleur du timbre disparaît avec lui, ou est grandement endommagé; très-souvent même, il ne vous reste, après de longues épreuves, qu'un carré de papier d'un blanc pur... avec l'oblitération au milieu.

Car, il faut le dire, ces encres si tenaces sont préparées d'après des formules tracées par les plus éminents chimistes; elles s'incorporent au papier, et décomposent légèrement la couleur des timbres.

Savez-vous comment certaines gens s'y prenaient (tout en risquant la prison et une amende de 50 francs à 1,000 francs), pour frustrer l'administration de quelques 20 centimes, la chose vaut la peine d'être racontée. Sur une feuille de timbres-poste, non dentelés à cette époque, ils répandaient une couche très-légère de gomme arabique qui, en séchant, laissait à peine de trace; ainsi préparés, ces timbres servaient à affranchir les lettres de correspondants complices; ils étaient oblitérés par la poste, mais, à l'arrivée, un simple lavage à l'eau faisait disparaître l'oblitération, qui s'était seulement fixée sur le vernis, et n'avait pu pénétrer jusqu'au papier. La fraude fut découverte, et on prit des précautions pour qu'elle ne puisse plus se répéter à l'avenir.

Voici un autre moyen qui amène encore de temps en temps quelques individus au banc de la la police correctionnelle :

On coupe une partie propre d'un timbre annulé, et, en l'adaptant à un autre fragment également choisi, on parvient, avec une patience digne d'un meilleur but, à former un timbre neuf en deux ou trois morceaux.

Quant à enlever complètement l'encre d'un timbre anglais ou français actuel, ayant servi, nous répétons que cela est impossible.

Mais il n'en est pas de même pour les timbres de tous les pays; beaucoup peuvent se nettoyer partiellement, complètement même quelques fois. Quel est l'amateur soigneux qui n'a pas gémi en voyant dans sa collection un timbre rare, difficile à remplacer, et qu'une large tache grasse et sale rendait méconnaissable.

Lorsqu'on veut nettoyer un timbre, il faut d'abord s'inquiéter si sa couleur est bien solide, ce que l'expérience seule peut apprendre; le rose et le violet disparaissent comme par enchantement, le vert devient bleuâtre au contact des réactifs. Enfin, on devra essayer sur des timbres très-communs, et être prudent avec les rares.

On trouve souvent des timbres annulés simplement par quelques traits de plume, avec l'encre à écrire, noire, bleue, rouge. La bleue disparaît difficilement, mais on peut tenter d'enlever les autres, de la manière suivante : au moyen d'un petit tortillon de papier, on passe doucement sur les traits de plume, soit du chlore, soit de l'eau de Javel, du sel d'oseille (acide oxalique) ou même

de l'acide azotique étendu d'eau, on tamponne avec le tortillon, en prenant bien garde de déchirer ce papier, qui est devenu excessivement mou. L'encre disparaît peu à peu : lorsqu'il n'en reste plus de trace, on baigne le timbre dans de l'eau pure, puis on le laisse quelques minutes dans une dissolution d'alun. Cette dernière opération est indispensable; l'alun, tout en rendant au papier l'encollage qui avait été dissous, absorbe le peu d'acide que l'eau n'a pu enlever complètement, et qui, sans cette précaution, eut pu en deux ou trois années, faire tomber le timbre en poussière.

Ensuite, on le sèche entre deux feuilles de papier buvard.

De tous les produits chimiques essayés pour nettoyer les timbres oblitérés à l'encre grasse, celui qui a jusqu'à présent donné le meilleur résultat, est... le savon de Marseille.

Plus l'oblitération est noire et épaisse, plus on doit espérer de l'enlever; ceci ne paraît pas très-logique, mais on comprendra que plus l'encre est épaisse, moins elle contient d'huile.

On mouille donc le timbre, on le dédouble et on l'applique sur une planchette unie, puis on y passe le savon, et on frotte soigneusement avec le doigt, en prenant grand soin de ne pas enlever la moindre pellicule de papier; on rince à l'eau claire; si on ne voit pas le noir dégorger, il est inutile de pousser l'opération plus loin, l'encre grasse ne bougera pas.

Par ce procédé, nous avons vu des timbres re-devenir tout à fait neufs. Ceux qui, généralement, réussissent le mieux, sont ceux des colonies anglaises, imprimés en *taille-douce*, noirs, rouges, verts, et ceux des États romains.

Chers lecteurs, je vous livre toute ma science, parce que plusieurs d'entre vous me l'ont demandée.

Mais, en finissant, un conseil :

N'abusez pas des lavages, ne nettoyez que les timbres qui en ont positivement besoin, ou que l'expérience vous a appris être peu sensibles, les lithographiés surtout, pâlisant toujours un peu, sinon beaucoup. Enfin, si vous tenez bien à un timbre que vous ne connaissez pas parfaitement, la nature de sa couleur, et qu'il ne soit pas trop maculé, écoutez la sentence de Zoroastre :

« Dans le doute, abstiens-toi. »

A. MAURY.

TIMBRES-FAUX.

Les timbres faux se multiplient tous les jours, dans peu on pourra se payer une collection complète, dans laquelle n'entrera pas un seul timbre authentique, et non-seulement on aura tous les

timbres connus, mais beaucoup d'autres encore.

Voulez-vous une petite liste de ceux qui à notre connaissance ont paru les derniers :

Nouvelle-Grenade, grande et petite dimension (tout cela par séries complètes). Grands timbres de la *compagnie de l'océan Pacifique*, oblitérés!! (Ces timbres sont introuvables oblitérés). *Romagnes*, — *Parme*, *Turquie* avec le chiffre du sultan. — *Sicile*, *Modène*, *Australie* (cygnes), — *Guyane* actuels, *Nouveau-Brunswick*, 5 shillings, d'un violet impossible. — *Cap de Bonne-Espérance*, dits *lithographiés*, les vrais sont grossièrement gravés sur bois, *wood-block*, comme disent les Anglais.

Suède, local bref, bistre et noir. *Saint-Thomas*, *La Guaira*, grands, rose, vert, bleu et orangé. — *Oldenbourg*, anciens. — *Autriche*, mercure bleu, jaune, rouge, et les autres *Zeitungs-Stampel*. — *Danemark*, 1^{re} émission bleu, *Bergedorf*, *Finlande*, grands et petits. — *Wenden (Livonie)*. — *Espagne*, tous les rares et les *correo official* dont le 1 libra sur papier violet. — *Brunswick*, tous, jusqu'au *St P. Fr. Nouvelles-Galles*, *Vue de Sidney*, qui ressemble assez à une vue de Bougival. — *Luxembourg*, même le 1 c. oblitéré, *Grèce*, *Italie*, *Rome*, 1 scudo et 50 baj. — *Brême*, *Indes*, 1/2 anna rouge. — *Liberia*, *Honolulu*, *Confédération Argentine*, *Corrientes*, *Buenos-Ayres*, *Mexique*, *Montevideo*, *Venezuela*, *Nicaragua*, *Costa-Rica*, *Névis*, essais du *Paraguay*, etc., etc.

Le tout est livré aux marchands interlopes par feuilles semblables à celles des petits soldats d'Épinal, et tel timbre faux vendu 1 ou 2 fr. le cent, se trouve adjudé après d'innombrables pégrinations, à un collectionneur ignorant, très-satisfait de n'avoir payé que 5 fr., ou même que 50 cent. un timbre qu'il pense valoir bien plus, jusqu'au jour où, apprenant qu'il est faux et bien faux, il le détachera de son album, pour le passer sournoisement en échange, comme on passe une pièce de mauvais aloi, et cet innocent fragment de papier devient ainsi le mobile d'une succession non-interrompue de petits crimes ignorés.

MACYR.

CORRESPONDANCE

Monsieur le rédacteur,

Je lis le *Collectionneur*, et je le lis avec d'autant plus de plaisir que c'est presque le seul moyen que j'aie aujourd'hui de m'occuper de timbres poste.

Ils firent autrefois mes plaisirs les plus doux.
(PRADON, *Phédre*.)

Un point dont je me suis le plus particulièrement

préoccupé, justement celui qui, je crois, a été le plus négligé par les amateurs, c'est la bibliographie des timbres-poste. Je n'ai pas tout ce qui a été publié sur ce curieux sujet, mais je m'occupe à le recueillir, et même, si vous me le permettez, je pourrai vous adresser de temps en temps quelques articles qui ne sortiront pas de la spécialité de votre intéressant petit journal.

J'ai surtout porté mon attention sur les variétés françaises et les oblitérations diverses; à ce sujet, je puis me flatter de posséder quelques raretés. Par exemple, avez-vous connaissance qu'on ait employé, dans les bureaux français, des timbres étrangers, légalement et valablement oblitérés?

Réciproquement, existe-t-il des timbres français employés et oblitérés par des bureaux étrangers (1)?

Les amateurs qui proscrivent les oblitérés de leurs collections devraient au moins faire exception pour ceux-ci; c'est là un point curieux de législation et d'histoire que je crois digne d'une certaine attention de la part des amateurs instruits.

En voici un autre qui vous touche de plus près, vous qui faites le commerce des timbres-poste. Savez-vous bien qu'il vous est interdit d'en vendre? Je parle des timbres-poste français. La loi est nette est positive à ce sujet. Ceci ressort du plus ancien document que je connaisse sur cette matière; il a été imprimé à l'Imprimerie Nationale au mois d'octobre 1848, trois mois avant la mise en circulation des premiers timbres-poste de la République. Je suis sûr que cette rare pièce ferait plaisir à vos lecteurs, si peu que vous le désiriez, je vous enverrai une copie, certifiée conforme.

Agrez, monsieur le rédacteur, etc.

F. A. HESSE.

M. S. à Manchester. — La vignette que vous m'avez soumise n'est pas un essai-anglais de 1840, c'est tout simplement, d'après les informations que j'ai reçues, une étiquette décollée d'une boîte d'aiguilles de fabrique anglaise. Comme elle pourrait tromper plus d'un amateur, nous en donnons la description : Grand carré en hauteur, 41 millim. sur 37, coins coupés, centre rond, blanc, représentant une rosace en relief, autour une bordure gravée sur pierre, guillochée, ovale; à douze lobes dans cette bordure on lit en haut PENNY et en bas POST; un second encadrement ovale, guilloché est circonscrit par des lignes droites verticales, qui terminent le timbre; cette partie est imprimée en rouge. — L'aspect général rappelle bien les essais de 1837-1840, dont fort peu sont connus.

A. MACYR.

(1) Nous en avons dit un mot à propos de la Turquie. (Voir première année, page 78.)

Petit album Timbres-poste, avec titre doré, 68 pages contenant : une table générale, un aperçu du nombre des timbres qu'emploie chaque Etat, la valeur en francs de toutes les monnaies étrangères, et enfin 1,020 cases pour y coller les timbres-poste.

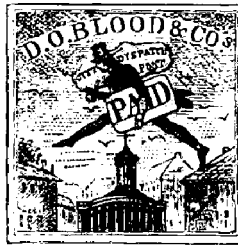
Relié, 1 75
» cartonné, 1 25
(Franco par la poste).

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

Nos	Neufs.	Obfil.	Nos	Neufs.	Obfil.
48 AUSTRALIE Sud, 2 p. rouge.	»	»	2 piastres lilas ou brun.	»	»
63 AUSTRALIE, 2 p. bleu.	»	»	3 magnifiques timbres d'effet turc, rouges et roses, chaque.	»	»
163 BARBADE, vert.	»	15	1 id., brun, 5 piastres.	»	»
266 CAP, 1 p. rouge foncé.	»	25	1914 VICTORIA, 2 p. gris (trône).	»	»
373 DANEMARK, 4 sk. brun sablé).	»	»	1928 _A VICTORIA nouveau, 1 p. vert.	»	»
884 Enveloppe anglaise par Mulready, 1 p. noir.	»	»	1948 _A WURTEMBERG, nouv. env., 4 k. vert. LINCOLN, suscription : U. S., six couleurs, chaque.	»	15
886 Id. id. 2 p. bleu.	7	»	Nous avons reçu un assortiment d'offices d'Amérique, à 10, 15 et 25 c.	»	»
Belgique, plusieurs essais du dernier concours, chaque.	2	»		10	»
926 GUYANE, 1 c. noir.	»	15			
927 id. 2 c. orangé.	»	25			
963 à 994 (1) HAMBOURG (garantis), chaq.	»	40			
1123 HONOLULU, 2 c. rouge.	»	50			
1150 INDES, env. 1/2 bleu.	»	25			
1267 LUÇON, 5 c. rouge.	»	75			
1269 — 3 1/8 c. noir.	»	50			
1270 — 6 2/8 c. vert.	»	75			
1393 MONTEVIDEO, bleu. 120 c.	»	»			
1410 NEVIS, 1 p., rouge.	»	25			
1606 POLOGNE, bleu.	»	50			
1641 PRUSSE, effigie, vert.	»	25			
1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	»	30			
1707 LA GUAIRA, 1/2 réal rose.	»	25			
1708 — 2 réales vert.	»	50			
1709 LA GUAIRA, 1/2 blanc.	»	15			
1709 LA GUAIRA, 1 c. rose.	»	15			
1716 SAXE ancien, 3 p. rose.	»	4			
QUEENSLAND, 1 p., 2 p., 6 p.	»	»			
1744 SAXE, env. 1/2 orangé.	»	20			
1745 _A DRESDE (Saxe) nouveau, 3 pf vert.	»	15			
1748 _B Id. id. 1/2 ng jaune.	»	25			
1748 _C Id. id. 1 ng rose.	»	25			
1772 SUÈDE, local bref, bistre.	»	25			
1779 Suisse, rayon 1, 5 rap bleu.	»	»			
1783 Suisse, 2 rap. gris (ancien).	»	15			
TURQUIE (nouveaux) :					
10 paras vert.	»	»			
20 paras jaune ou brun.	»	»			
1 piastre lilas ou brun.	»	»			

(1) Les numéros 994 à 1082 manquent momentanément.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT :

FRANCE — Un an... 2 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs
de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'abonnement

à M. MAURY fils

25, rue Le Peletier, à Paris.

ABONNEMENT :

ÉTRANGER — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de
la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE

Nous n'avons à signaler aucun type nouveau ; on nous fait beaucoup espérer pour le mois prochain.

DANEMARK. — Apparition d'un timbre adhésif, bleu de 2 s. Type adopté.

BARBADE. — Deux timbres ont subi une légère modification de couleur : le 6 pence est à présent *brique vif*, et le rouge, sans valeur, a une teinte plus *orangée*.

HAWAÏ (Honolulu). — Voici le timbre décrit dans notre précédent numéro.

Un correspondant bien informé nous annonce pour bientôt :

La série complète des timbres du CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, rectangulaires comme le shilling, et dentelés. Adieu donc aux originaux timbres triangulaires.



BRITISH-COLOMBIA, un 3 pence bleu.

VANCOUVER, un 5 c. rouge et un 10 c. bleu.

BERMUDE, la série suivante : 1 p. rouge, 6 pence lilas, 1 sh. vert.

Attendons.

A. M.

ESSAIS ET TIMBRES-POSTE DE FRANCE.

ESSAIS.

Il est peu de peuples qui, depuis l'invention des timbres-poste, se soient montrés moins changeants que les Français, malgré la réputation de fidélité négative qu'on veut bien leur attribuer. Un timbre unique pour la République et deux types seulement pour l'Empire ; il était difficile de faire preuve de plus de constance. La raison en est bien simple ; on a tout d'abord frappé à la bonne porte et le résultat ne s'est pas fait attendre, car notre éminent artiste, M. Albert Barre, graveur général des monnaies, a produit de premier jet une vignette, vrai modèle du genre, représentant la tête de la République. Venus plus tard, les deux types à l'effigie de l'Empereur se sont maintenus à la hauteur de la première œuvre ; aussi peut-on dire sans exagération

que notre timbre-poste, amour-propre national à part, est un des plus réussis et des mieux appropriés à l'usage auquel il est destiné. Sans parler de bien d'autres qualités qui le distinguent, il a cette sévérité de style et cette correction de lignes qui semblent grandir les proportions forcément si restreintes d'une œuvre de cette espèce.

Certaines tentatives rivales se produisirent néanmoins et quelques essais en furent la conséquence.

Mais puisque nous avons écrit le mot *essai*, aussi bien, dirons-nous tout de suite qu'à notre avis, les spécimens de ce genre, doivent, dans toute classification dont le titre indique l'intention de traiter cette matière, précéder les timbres-poste : la logique aussi bien que la chronologie l'exige, car les *essais* sont les aînés de la famille. Il est bien entendu, d'un autre côté, que cette règle n'est pas applicable à une classification où il ne serait parlé des essais que d'une manière incidente, sans que le titre mentionnât rien de spécial à cet égard.

Nous diviserons ces premiers-nés dont nous allons entretenir nos lecteurs, en trois catégories :

1° Essais proprement dits, ou timbres et enveloppes proposés et non adoptés.

2° Essais-épreuves du type officiel sans légendes ou avec légendes non réglementaires.

3° Essais-épreuves du type officiel tirés en diverses couleurs, avec légendes réglementaires.

I

ESSAIS PROPREMENT DITS OU TIMBRES ET ENVELOPPES PROPOSÉS ET NON ADOPTÉS.

Propositions de Timbres.

Grâce à M. de Sauley, dont la collection française est aussi riche que sa complaisance est inépuisable, nous sommes à même de donner ici, sinon la description de tous les essais existant, au moins celle de la presque totalité de ces intéressants spécimens.



1° Nous offrons, ci-contre la reproduction d'un timbre proposé par un graveur-guillocheur de Paris, qui semble s'être inspiré de l'effigie gravée sur la médaille grecque de Corinthe. Mais le type choisi ne répond pas au but qu'il s'était proposé ; c'était, en effet, selon toute probabilité, une tête de liberté ou une personification de la République qu'il avait l'intention de produire, et c'est une Minerve dont il nous offre ici l'image.

Quoiqu'il en soit, sans nous préoccuper de cette

méprise, et parlant au point de vue de l'art, nous reconnaissons que cette vignette n'est pas dépourvue de certaines qualités qui permettent de lui assigner une place honorable parmi les types admissibles. Seulement, nous ne pouvons nous empêcher de regretter l'effet plus que médiocre produit par le choix des couleurs du spécimen que nous avons sous les yeux : sur ce fond chocolat, il était difficile, que le dessin noir de la tête se détachât suffisamment.

Quant aux étoiles de l'entourage, elles sont traitées avec beaucoup de délicatesse et ne nuisent nullement à la netteté des légendes.

Cet essai gravé à deux teintes a nécessité deux tirages successifs.



2° Voici un essai qui date de la fin de l'année 1862, et que nous sommes fondés à supposer avoir eu pour auteur un graveur nommé Sparre, bien qu'il eût été d'abord attribué au comte de S....e.

Quelque soit le burin qui l'ait produit, il appartient à un artiste qui n'est pas sans talent ; néanmoins qu'on nous permette encore ici de mêler la critique à l'éloge. Nous trouvons par exemple, que l'effigie accuse dans son ensemble une certaine lourdeur, un modelé bouffi, qui, loin de tendre vers l'idéal place ce portrait au-dessous de la ressemblance. De plus, les six ab. illes qui grimpent de chaque côté nous paraissent dotées de proportions qui rappellent celles de certains coléoptères. Nous avouons d'ailleurs que le sceptre et la main de justice se croisant sous le médaillon et dont les extrémités dépassent sa circonférence, sont d'un bon effet et remplissent très-heureusement les angles intérieurs. Enfin le monogramme composé de l'initiale de Napoléon et d'un jambage supplémentaire qui, avec ceux de l'N forment le chiffre III, vient par cette ingénieuse innovation, compléter un ensemble que, tout en maintenant nos réserves, nous trouvons encore assez satisfaisant.

Le seul spécimen connu de cet essai gravé sur bois, a été tiré en vert.

3° Nous parlerons, sous ce numéro, d'une imitation assez exacte du type officiel, si ce n'est que le fond du médaillon est formé de points très-rapprochés et l'inscription réglementaire du bas du timbre, remplacée par la suivante : o. c. Postes, o. c.

Des feuilles contenant une certaine quantité de timbres semblables, furent présentées à l'administration des postes par un industriel qui, grâce à un procédé particulier d'impression, proposait de les fabriquer à un prix extrêmement réduit, qui eût permis de réaliser d'importantes économies. Il

offrait, si nous ne nous trompons, de donner pour deux centimes, des feuilles qui reviennent à l'administration à huit centimes environ. Ce système ne satisfait pas les juges auxquels il fut soumis et dût être écarté. On pensa même, non sans raison, que ces essais offraient, avec le type officiel, une trop grande analogie et, pour empêcher que cette copie ne donnât naissance à quelque fraude préjudiciable au trésor, on saisit tous les exemplaires présentés et l'on rechercha même ceux que l'auteur pouvait posséder, pour en opérer la destruction. Cet essai a été tiré en bleu.

4° Il existe encore, du timbre officiel, une autre copie gaufrée et obtenue sur un relief, qui rend avec assez d'exactitude, pour une imitation, les finesses de dessin du type de M. A. Barré. Cet essai se rattachait-il à la création de futures enveloppes? Nous manquons, à cet égard, de renseignements précis.

5° Vers le commencement de l'année 1839, alors que l'on s'occupait de la création de chiffres-taxes, on dut rechercher les meilleures comme les plus commodes dimensions à donner à cette petite étiquette. Deux projets furent soumis à qui de droit.

L'un se composait d'un encadrement large de trois millimètres faibles, formant un carré de 22 millimètres de côté, et des deux légendes suivantes : 1° dans l'épaisseur de la bordure, partie supérieure : *chiffre*, partie inférieure : *taxe*; à droite et à gauche : *Postes*. 2° Dans l'intérieur du carré : 10 centimes à percevoir.

L'autre figurait un parallélogramme large de 22 millimètres forts, et haut de 18 millimètres, avec les légendes suivantes : 1° part. sup. et inf. : *chiffre taxe*; 2° dans l'intérieur : 10 centimes à percevoir. Le mot *percevoir* ne décrit pas ici une ligne courbe comme dans l'essai carré, sa direction est horizontale.

Propositions d'enveloppes.

Les enveloppes timbrées sont-elles utiles?

Nous répondrons affirmativement sans trop retourner les démentis, du présent et de l'avenir. L'usage de ce mode d'affranchissement est peu connu en France. Mais il n'est pas douteux pour nous que si le public eût été à même de l'apprécier, il en eût, depuis longtemps, réclamé l'emploi. L'objet-on la plus importante est tirée du peu d'avantage que, même sur une grande échelle, la vente de ces enveloppes pourrait procurer au Trésor. Ces considérations nous paraissent d'une médiocre valeur en présence des avantages de cette utile création. D'abord il n'est nullement prouvé que les produits en seraient aussi minimes qu'on le prétend, car, quand bien même les enveloppes ne remplaceraient les timbres que pour moitié de leur consommation, le bénéfice, quelque restreint

qu'il fût, serait encore très-suffisant pour que l'État daignât l'encaisser, en supposant un centime par enveloppe (1) sur une consommation de 150,000,000 environ.

Bien plus, en admettant que les conséquences de cette innovation ne fussent donner, financièrement parlant, aucun résultat, il y aurait toujours lieu d'autoriser cette création, au point de vue de l'avantage du public qui, pour nous, est évident. Il n'est personne, en effet, qui ne préférera se servir d'enveloppes emportant affranchissement, plutôt que d'être obligé à acheter dans deux endroits différents l'enveloppe et le timbre; ce dernier devant être, de plus, mouillé et collé. Tout cela, on l'avouera, constitue une perte de temps, une augmentation de peine et une opération assez répugnante. *Time is money*, disent nos voisins, qui sont essentiellement commerçants, ils ont raison et nous avons peine à croire que les négociants français consultés sur l'opportunité de cette création aient répondu négativement dans l'enquête qui a été faite à ce sujet. L'adoption de cette mesure éviterait les provisions de timbres, toujours épuisées dans les moments inopportuns. Puis, insistant avec intention sur ce point, nous ferons observer que bien des gens éprouvent un véritable dégoût à humidifier avec la langue, des timbres-poste neufs à la vérité, mais qui ne sont pas exempts des atouchements de doigts, d'une propreté douteuse dont une température élevée tend encore à augmenter les inconvénients.

La plupart des puissances de l'Europe, plusieurs colonies anglaises et les Etats-Unis d'Amérique ont adopté ce mode d'affranchissement et, nous y viendrons fatalement dans un avenir plus ou moins prochain.

Examinons les divers projets soumis à l'administration :

1° Nous donnons ici le spécimen d'enveloppes avec dessins et inscriptions en filigranes très-visibles, proposées par la maison Bertou.

Ce système, complètement nouveau, semble, *sous le rapport de l'utilité*, donner satisfaction à bien des exigences. Des caractères de grande dimension dans le but de frapper le regard, indiquent les divers prix de l'affranchissement. On y trouve également le poids des billets de banque, des papiers de commerce et des monnaies qui peuvent servir à peser les lettres et leur contenu. Tout cet ensemble est fort bien compris. Quant aux dessins en filigranes, on a fait, au point de vue de la fabrication, tout ce qui était possible pour donner aux lignes autant de délicatesse que peut en comporter ce genre de

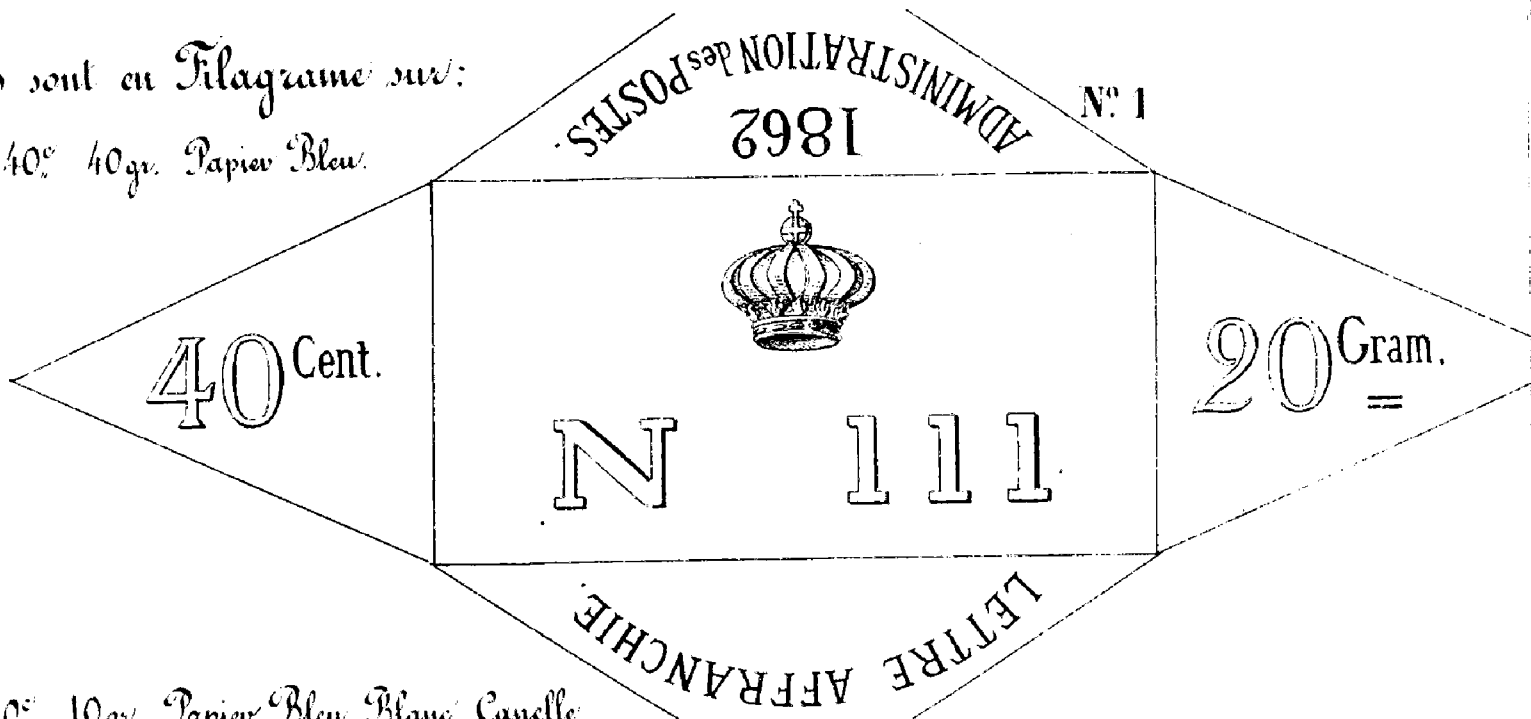
(1) En Russie, l'enveloppe timbrée vaut 4 cent. (1 kopeck).

SUPPLÉMENT AU JOURNAL LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTES.

ENVELOPPES PROPOSÉES.

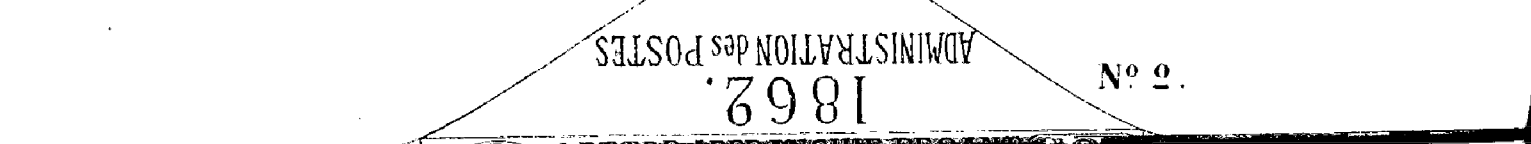
Ces Enveloppes sont en Filagramme sur:

N° 1 aff^m 40^c 40gr. Papier Bleu.



N° 2. aff^m 20^c 10gr. Papier Bleu, Blanc, Cannelé

" " " " Lilas, Rose, Vert d'eau, Blanc, sans l'aigle au milieu

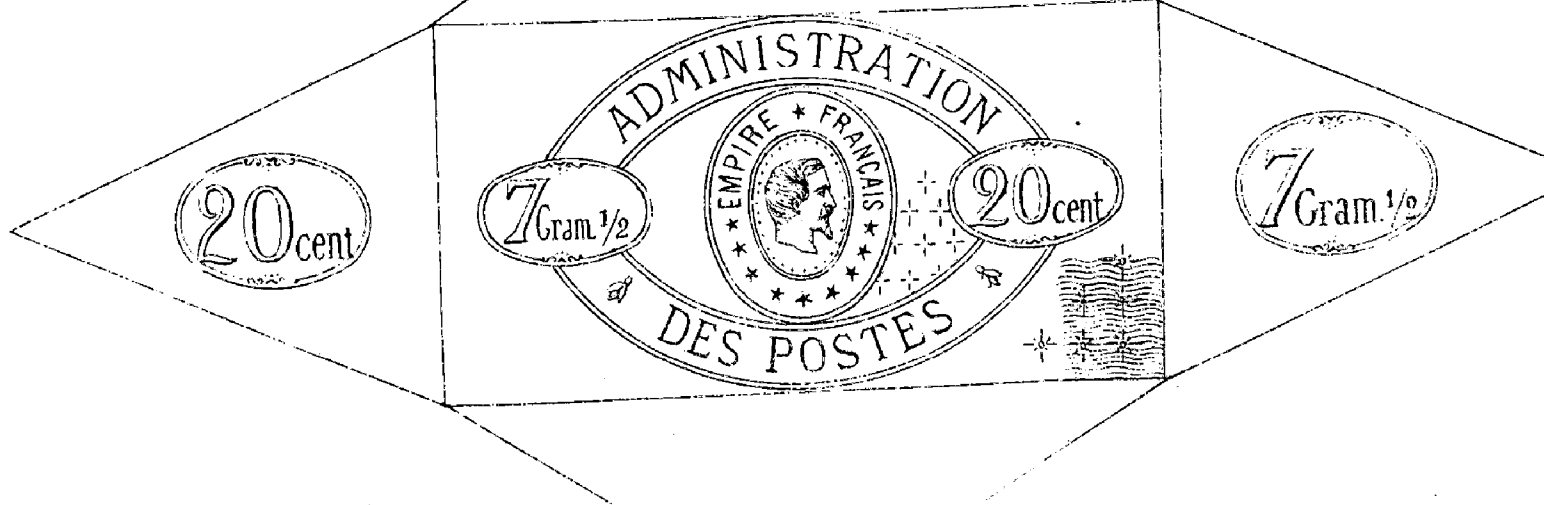


N° 3. aff^m 20^c 7gr. 1/2 Papier Vert clair

" " 40^c 15gr. " Bleu

" " 80^c 30gr. vergeure du N° 2 Lilas

Écusson du milieu supprimé.



Cette Enveloppe pèse 2 Grammes.
Poids des Billets de la Banque de France:
1000. 500. 200. 100.
Poids: 2gr. 2gr. 2gr. 1gr. 1/2
L'Effet de Commerce pèse environ 2 Gr.

ENVELOPPE DE POSTE.

TAXE des LETTRES:
Jusqu'à 10gr. 20^c de 10 à 20gr. 40^c
de 20 à 100gr. 80^c de 100 à 200gr. 1^{fr} 60^c
de 200 à 300gr. 2^{fr} 40^c par chaque 100gr. en plus
ou fraction de 100gr. ajouter 80^c

les nouvelles Pièces de Monnaie pésent:
1cent. 50^c 1 franc.
1gr. 2gr. 1/2 5 gr.
1 cachet de cire rouge pèse environ 1 gr.

*Effigie de l'Empereur.*2^e type. Tête laurée.

Epreuves de graveur :

1^o Effigie de l'empereur avec ombre dégradée sans encadrement; noir sur pap. de Chine.

2^o Même effigie dans un médaillon de 17 millimètres de diamètre placé à l'intérieur d'un carré à fond teinté, sans aucun dessin d'encadrement; brique sur pap. de Chine.

3^o Même épreuve que la précédente, tirée en noir sur pap. mince, de couleur maïs.

III

ESSAIS-ÉPREUVES TIRÉS EN DIVERSES COULEURS,
AVEC LÉGENDES RÉGLEMENTAIRES.

Tête de la république.

1^o. 10 centimes, bleu clair sur blanc, très-mal venu. Certaines épreuves sont à peine visibles. La plupart des exemplaires sont gommés au verso (1).

2^o. 10 centimes, vert-bistre clair sur blanc.

3^o. 10 centimes, noir sur pap. de Chine. (Coll. de Saulcy.)

4^o. 15 centimes, bistre clair sur blanc. (Même coll.)

5^o. 20 centimes, bleu clair granité sur blanc. La plupart du temps, impression au recto et au verso. Épreuves de mise en train.

6^o. 20 centimes, orangé sur blanc. (Coll. de Saulcy, G. Herpin.)

7^o. 20 centimes, noir sur papier azuré. (Coll. de Saulcy.)

8^o. 20 centimes, noir sur papier de Chine; marge de cinq centimètres avec la note suivante au crayon : « Essai. Impression sur papier de Chine, novembre 1848. » (Même coll.)

9^o. 20 centimes, bleu sur blanc, avec la valeur **25 c.** surfrappée en rouge au moyen d'un timbre à main, portant sur une partie quelconque de la vignette.

Lorsqu'en 1848 un décret eut décidé la substitution de la couleur bleue à la couleur noire pour le timbre d'affranchissement à l'intérieur et en eut porté la valeur de 20 à 25 cent., l'administration craignit de n'être pas en mesure de fournir le type modifié, c'est-à-dire avec la nouvelle valeur, pour l'époque fixée par le décret; on dut, dans cette occurrence, aviser aux moyens d'obtenir dans

tous les cas le résultat voulu; voici l'expédient auquel on s'arrêta : on fit fabriquer un instrument ayant quelque analogie avec une roue, qui portait, à l'endroit où chaque rayon vient rejoindre les jantes, un tampon ou timbre sur lequel était gravée l'inscription précitée. L'essieu, placé au centre du cercle, se reliait à un manche qui permettait, en promenant la roulette sur chaque rangée de timbres, de les charger de la nouvelle valeur imprimée à l'encre rouge pour qu'elle fût plus visible. Les produits de ce système primitif n'eurent pas les honneurs de la circulation; le timbre avec la nouvelle valeur (25 centimes) fut terminé à temps et permit de fournir à l'époque fixée (1^{er} juillet 1850) le nombre d'exemplaires nécessaires à la consommation. Dans la crainte de ne pouvoir arriver à cet heureux résultat, il avait été déjà estampillé, avec la roue décrite plus haut, pour deux millions de francs environ de timbres-poste qui, devenant dès lors inutiles, furent inhumainement brûlés à l'hôtel des Monnaies dans les derniers jours de juin 1850. Néanmoins, quelques exemplaires, mieux avisés que les autres, s'étant ménagé de hautes protections, échappèrent au bûcher.

10^o. 25 centimes, vert-clair jaunâtre sur blanc.

Il existe sur un certain nombre de ces épreuves un essai d'oblitération composé des trois gros chiffres suivants ainsi disposés : **581**. M. de Saulcy possède un carré d'une vingtaine de ces timbres séparés par un piquage d'épingle fait à la main.

11^o. 25 centimes, bleu sur papier de Chine.

12^o. 40 centimes, noir sur papier de Chine. (Coll. de Saulcy.)

13. 1 franc, carmin sur bleu. (Même coll.)

14. 1 franc, carmin-granité très-pâle (improprement appelé groseille), sur blanc. (Même coll.)

15^o. 1 franc, noir sur blanc.

Effigie de l'Empereur.

(Présidence.)

1^o. 25 centimes, épreuve tirée en bleu sur papier de Chine.

Empire (1^{er} type. Tête nue.)

1^o. 1 centime, épreuve tirée en rose sur baudruche, puis gommée du côté de l'image. Ce timbre était destiné à être collé sur le recto, le type restant parfaitement visible, grâce à la transparence de la baudruche. Cette tentative n'eut aucun résultat, la pellicule employée n'offrant pas une consistance suffisante et se recroquevillant à la moindre impression d'humidité.

2^o. 1 centime, épreuve tirée en gris sur blanc. Essai fait en vue du 4 centimes et dont la couleur fut adoptée (Coll. D^s, de Saulcy.)

(1) On connaît sur l'un d'eux un essai d'oblitération analogue à celui du n^o 10, composé des chiffres **1712**. (Coll. D^s.)

3°. 1 centime, épreuve tirée en brun-rouge sur rose très-clair. En marge, la note suivante au crayon : **2 c.** (Mêmes coll.)

4°. 1 centime, épreuve tirée en vert sur brigue vil. En marge, la note suivante au crayon : **2 c.** (Mêmes coll.)

Les notes que portent ces deux dernières épreuves indiquent les couleurs qu'on se proposait de donner aux timbres de 2 et de 4 centimes. Celle attribuée au 2 centimes, légèrement modifiée comme teinte, aurait seule été conservée.

5°. 3 centimes, tirée en vermillon sur papier mi-blanc. (Coll. G. Herpin.)

6°. 1 franc, épreuve tirée en vert myrte. Image visible au verso comme au recto. (Coll. de Saulcy, G. Herpin, D^{ts}.)

2° type. Tête laurée.

1°. 2 centimes, épreuve tirée en noir sur blanc, grand papier. (Coll. C^o Primoli, de Saulcy.)

2°. 2 centimes, épreuve tirée en noir sur papier de Chine. Marge de 4 millimètres environ. (Coll. de Saulcy.)

3°. 4 centimes, épreuve tirée en noir sur grand papier maïs. Marge de 5 centimètres environ. (Même coll.)

4°. 4 centimes, tirée en noir sur papier de Chine. Marge de 5 centimètres environ. (Même coll.)

PROPOSITIONS DIVERSES N'AYANT PAS ÉTÉ ACCEPTÉES PAR L'ADMINISTRATION DES POSTES.

1°. Le 1^{er} mars 1850, M. *Charrier* propose l'impression des timbres sur pain à charter (20 centimes, bleu; République). Impraticable à cause de la fragilité des exemplaires, de la détérioration que la moindre humidité n'eût pas manqué de déterminer, etc.

2°. Le 6 mars 1851, M. *Charrier* propose l'emploi d'une oblitération consistant dans un fil de soie collé au verso du timbre-poste et le dépassant d'un centimètre environ. L'enlèvement rapide du fil eût coupé en deux le timbre.

Refusé comme pouvant prêter à la fraude par la perte ou l'adroit enlèvement du fil.

L'auteur de ce projet en fait suivre la description de la note suivante : « Le fil oblitérateur ne peut détériorer la lettre puisqu'il n'attaque même pas sa propre doublure; voir au dos »

On trouve avec le fil de soie de couleurs variées :

10 centimes, tête de République, bleu sur blanc, très-mal venu; piqué à la roulette avec fil rouge, gris et blanc.

Même essai sans être piqué, avec fil rouge.

20 centimes, tête de République, noir sur blanc avec fil noir.

5 centimes, effigie de l'Empereur, 1^{er} type, vert sur blanc, piqué à l'épingle avec fil de soie bleu, jaune, vert, rouge, gris et blanc. (Coll. de Saulcy.) Petite feuille de 25 timbres environ.

Pourquoi tous ces échantillons de soie?

3° En juillet 1850, MM. *Meillet* et *Pichot* proposent, sur un papier particulier (filigrané et moiré), l'impression au moyen de deux encres à bases différentes et leur décomposition par un agent chimique puissant, (acide nitrique étendu d'eau), comme système d'oblitération.

Rejeté pour cause de défaut de netteté de l'impression, inconvénient auquel vient se joindre le danger de mettre entre les mains des agents des réactifs violents dont la vente n'est même autorisée que dans certaines conditions.

Il existe des épreuves de diverses couleurs avec l'imitation du type de la tête de la République tournée à droite, valeur 20 centimes, et avec un grotesque portrait de l'Empereur, comme président, dont la légende suivante contourne le médaillon à l'intérieur : *Louis-Napoléon Bonaparte*. A la partie supérieure les mots : *Répub. franç.*, et en bas : *25 c. Postes, 25 c.*

AVEC TÊTE DE LA RÉPUBLIQUE.

(Papier moiré),
Noirâtre sur blanc,
Noir sur gris,
Noir sur jaune,
Jaune sur bleuâtre,
Rouge sur »
Rose sur »
Rouge sur gris-noir,
Rose sur »

AVEC EFFIGIE DU PRÉSIDENT.

(Papier moiré) :
Jaune sur gris-noir,
Noir sur »
Rouge sur »
Rose sur »
Noir sur jaune,
Noir sur vert,
Noir sur bleu,
Noir sur rose.

Le peu d'importance que nous attachons à ces épreuves nous laisse sans scrupule dans le cas probable où nous en oublierions quelques-unes.

4° En mars 1851, M. *Fichet* propose un timbre oblitérant pratiquant des incisions circulaires et étoilées sur chaque timbre-poste.

Outil trop compliqué et trop dispendieux.

5° En mai 1851, M. *Lanet de Limancey* propose, comme oblitération, la déchirure d'une partie du timbre-poste non entièrement gommé, au moyen de l'introduction d'un onglet métallique sous la partie du milieu, le haut et le bas du timbre étant seuls adhérents.

Procédé inapplicable pour cause de lenteur.

6° En février 1852, M. *Movel* propose un papier perméable, très-mince, pour un timbre à fond

blanc, avec oblitération à lignes brisées rayonnant du centre; numéro au milieu.

Ce papier ne supporte pas l'inscription typographique.

7° En avril 1855, M. Muller propose l'impression des timbres-poste au moyen d'une encre maigre très-soluble dans l'eau.

Insuffisant et dangereux

8° Le 27 mai 1855, M. Spiers propose un timbre oblitérateur, tailladant le timbre-poste et laissant pénétrer l'encre d'imprimerie par les fentes qu'il y a pratiquées.

Onéreux et impraticable. Que deviendraient les lettres et leur contenu avec ces incisions?

9° Pour mémoire; système proposé pour annuler les timbres-poste en les pétardant au moyen d'une petite lentille de fulminate de chaux appliquée au dos du timbre-poste et éclatant par la percussion.

SYSTÈMES DIVERS D'OBLITÉRATION DES TIMBRES-POSTE EMPLOYÉS SUCCESSIVEMENT PAR L'ADMINISTRATION FRANÇAISE.

1° *Circulaire du 20 décembre 1848; 1^{er} janvier 1849.* Annulation par le timbre à date.

2° *La Circulaire du 3 janvier 1849,* prescrit l'annulation des timbres-poste par une barre d'encre maigre à défaut d'encre d'imprimerie, lorsque l'oblitération par le timbre à date paraît insuffisante.

3° *Circulaire du 25 janvier 1849.* Oblitération par une losange grillée.

4° *Circulaire n° 77, 1^{er} janvier 1852. Décision du 4 août 1851.* Oblitération par le timbre à pointes coniques avec le numéro du bureau au centre pour les départements, une lettre alphabétique pour Paris et les bureaux ambulants, enfin une étoile pour le service du Centre (départ).

5° *Note du 1^{er} juin 1857, expédiée le 4 juillet 1857.* Oblitération par les pointes avec une ancre pour les lettres d'origine d'outre-mer venant par les paquebots de l'administration française.

G. HERPIN.

(La fin au prochain numéro.)

ERRATA.

Dans la note relative à la Nouvelle-Galles du Sud, lire 4^e série, au lieu de 5^e série.

Dans le supplément, au lieu de : Ces enveloppes sont en *filigrane*, lisez : Ces enveloppes sont *filigranées*.

FAITS DIVERS

Nous avons déjà dit que les timbres de l'île de la Réunion n'étaient pas gommés derrière. On re-

marque sur presque tous les exemplaires connus, deux ou trois petites piqûres qui nous intriguaient fort. Elles sont produites, paraît-il, par les épines au moyen desquelles on attachait ces timbres aux lettres.

*
**

Un de nos correspondants anglais nous assure avoir reçu une lettre de Hambourg, affranchie complètement par des timbres faux de 7 sch., et qui ont été dûment oblitérés à la poste.

*
**

« Nous n'avons rien inventé, nous n'avons fait que rapetasser, » disait Voltaire. En effet, qu'est-ce que les Chinois n'ont pas inventé au moins mille ans avant tout le monde? M. Julien Stani-las nous apprend que, depuis longtemps, ils ont des services de poste. « Sous le règne de Tchong-Tsong, en 705-707, la princesse An-to employait la poste impériale pour se faire apporter, des contrées éloignées, des fleurs rares et des plantes odoriférantes dont elle se paraît. »

Nous publions, en supplément au présent numéro, une feuille où sont représentées les enveloppes proposées par M. Bertou. On peut se procurer ce supplément au bureau du journal moyennant 10 centimes. — Il sera envoyé gratis à nos abonnés.

CORRESPONDANCE

Monsieur Maury,

En lisant dans votre estimé journal un article signé O. B. et ayant pour titre *À propos d'essais*, j'ai cru comprendre qu'un collectionneur ne devra mettre dans sa collection des essais proposés que quand l'artiste les lui cède au prix de revient. C'est là un maigre mérite d'un essai.

Les essais non adoptés ont quelquefois un mérite de composition artistique et peuvent être plus tard consultés pour la création de types nouveaux; à ce titre, tout collectionneur intelligent peut leur donner l'hospitalité dans son album, sans cesser d'être homme de goût, quel que soit le prix qu'il les aura payés.

Ce qui rend une collection intéressante, ce sont précisément les essais choisis avec discernement; car, authentiques ou proposés, les essais sont faits par nombre restreint, tandis que les timbres se tirent par millions, et tout enfant persévérant parviendra à compléter une collection de timbres modernes.

Je vous serais très-obligé de faire voir le jour à mes réflexions.

Tout à vous,
RIESTER.

Petit album Timbres-poste, avec titre doré, 68 pages contenant : une table générale, un aperçu du nombre des timbres qu'emploie chaque État, la valeur en francs de toutes les monnaies étrangères, et enfin 1,020 cases pour y coller les timbres-poste.

Relié, 1 75
» cartonné, 1 25
(Franco par la poste).

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs.

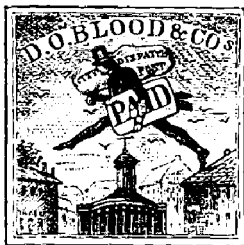
Nos	Neufs.	Obit.	Nos	Neufs.	Obit.
48 AUSTRALIE Sud, 2 p. rouge.	»	»	25		
63 AUSTRALIE, 2 p. bleu.	»	»	25		
163 BARBADOE, vert.	»	45	»	»	»
286 CAP, 1 p. rouge foncé.	»	25	»	»	»
373 DANEMARK, 4 sk. brun sablé.	»	»	15		
884 Enveloppe anglaise par Mulready, 1 p. noir.	»	»	5		
886 Id. id. 2 p. bleu.	7	»	»		
Belgique, plusieurs essais du dernier concours, chaque.	2	»	»		
926 GUYANE, 1 c. noir.	»	45	»		
927 id. 2 c. orangé.	»	25	»		
963 à 994 (1) HAMBOURG (garantis), chaq..	»	40	»		
1123 HONOLULU, 2 c. rouge.	»	50	»		
1159 INDES, env. 1/2 bleu.	»	25	»		
1267 LUÇON, 5 c. rouge.	»	75	»		
1269 — 3 1/8 c. noir.	»	50	»		
1270 — 6 2/8 c. vert.	»	75	»		
1303 MONTEVIDEO, bleu. 120 c.	»	»	30		
1440 NEVIS, 1 p., rouge.	»	25	»		
1606 POLOGNE, bleu.	»	50	»		
1641 PRUSSE, effigie, vert.	»	25	»		
1706 SAINT-THOMAS, 3 c. rouge.	»	30	»		
1707 LA GUAIRA, 1/2 réal rose.	»	»	25		
1708 — 2 réales vert.	»	»	50		
1709 LA GUAIRA, 1/2 blanc.	»	45	»		
1709 LA GUAIRA, 1 c. rose.	»	45	»		
1716 SAXE ancien, 3 p. rose.	»	4	»		
QUEENSLAND, 1 p., 2 p., 6 p.	»	»	25		
1744 ^A SAXE, env. 1/2 orangé.	»	20	»		
1748 ^A DRESDE (Saxe) nouveau, 3 pf vert.	»	45	»		
1748 ^B Id. id. 1/2 ng jaune.	»	25	»		
1748 ^C Id. id. 1 ng rose.	»	25	»		
1772 SUÈDE, local bref, bistre.	»	25	»		
1779 Suisse, rayon 1, 5 rap bleu.	»	»	45		
1783 Suisse, 2 rap. gris (ancien).	»	45	»		
TURQUIE (nouveaux) :					
40 paras vert.	»	25	»		
20 paras jaune ou brun.	»	25	»		
1 piastre lilas ou brun.	»	50	»		
Nos					
2 piastres lilas ou brun.	»	»	1	»	
3 magnifiques timbres d'effet turc, rouges et roses, chaque.	»	»	50		
1 id., brun, 5 piastres.	»	»	50		
1914 VICTORIA, 2 p. gris (trône).	»	»	50		
1928 ^A VICTORIA nouveau, 1 p. vert.	»	»	15		
1948 ^A WURTEMBERG, nouv. env., 1 k. vert. LINCOLN, suscription : U. S., six cou- leurs, chaque.	»	45	»	40	»
HONOLULU, 1 c. bleu.	»	»	75		
— 2 c. bleu.	1	25			

ANCIENS GOUVERNEMENTS D'ITALIE.

(Tous ces timbres sont neufs.)

Deux-Siciles (tous roses), 1/2 g., 2 fr.—1 g., 2 gr., 5 g., 10 g., 20 gr., chaque, 75 c.; 50 g., 4 fr.
Naples (effigie en relief), 1/2 t. vert. 1/2 g. bistre, 1 g. noir, 2 g. bleu, 3 rouge, chaque, 30 c.; — 10 g. jaune, 20 g. citron, chaque, 50 c.; — 50 g. gris perle, 1 fr. — **Modène** (aigle), 5 c. vert, 10 c. rose, 15 c. jaune, 25 c. paille, 40 c. bleu, chaque, 30 c.; — 1 lira blanc, cassa-Gazette blanc, chaque, 1 fr.; — 10 c. violet, 75 c. — **Modène provisoire** (armoiries), 5 c. vert, 15 c. brun, 20 c. bleu, chaque, 50 c.; — 20 c. lilas, 1 fr.; — 40 c. rose, 80 c. orangé, 75 c. — **Parme** (fleur de lis, noir sur couleur), 5 c. jaune, 10 c. blanc, 15 c. rose, chaque, 25 c. — **Id.** (en couleur sur blanc, petit écusson), 15 c. rouge, 25 c. brun, 40 c. bleu, chaque, 50 c. — **Parme provisoire** (octogone), 5 c. vert, 10 c. brun, 40 c. rouge, chaque, 50 c.; — 20 c. bleu, 25 c.; — 80 c. jaune, 75 c.; — **Id.**, timbres de journaux, 6 c. rose, 9 c. bleu, chaque, 25 c.; — **Romagne**, 1/2 h. paille, 1 b. gris, 2 b. jaune, 3 b. vert, 4 b. fauve, 5 b. violet, 6 b. vert, 8 b. rose et essais, 3 b., 4 b., 8 b. sur blanc, chaque, 50 c.; — 20 b. bleu, 75 c. — **Sicile**, 1/2 g. orangé, 75 c.; — 1 g. brun, 2 g. bleu, chaque, 25 c.; — 5 g. rouge, 10 g. bleu, 20 g. noir, chaque, 50 c.; — 50 g. brun rouge, 1 fr.

(1) Les numéros 994 à 1082 manquent momentanément.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT :

FRANCE. — Un an... 2 fr.
AVEC FRISEPayables en timbres-poste neufs
de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'Abonnement

à M. MAURY fils

23, rue Le Peletier, à Paris.

ABONNEMENT :

ÉTRANGER. — Un an... 4 fr.
AVEC PRIMEPayables en timbres-poste neufs de
la plus minime valeur du pays.

CHRONIQUE



A peine vient-on de supprimer la forme triangulaire des timbres-poste du Cap de Bonne-Espérance, que la CONFÉDÉRATION GRENADINE, laquelle, chacun le sait, n'affiche pas une grande fidélité pour le dessin de ses

timbres, a jugé convenable d'émettre le type dont nous donnons ici la reproduction. Il est imprimé en noir sur papier LILAS, valeur 2 1/2 centavos.

Deux autres timbres accompagnent celui-ci : ils sont carrés, de grand format ; l'un a au centre un A majuscule entouré de branches de chêne et de laurier avec les inscriptions : E. U. DE COLOMBIA CORREOS NACIONALES 5 CENT^{OS} ; imprimé noir sur papier blanc.

L'autre représente une étoile dont le centre est occupé par un R majuscule et les six branches renferment le chiffre 5 ; on lit en rond autour : E. U. DE COLOMBIA CORREOS NACIONALES CINCO CENTAVOS ; imprimé noir sur papier blanc.

Leur authenticité est incontestable.

SCHLESWIG-HOLSTEIN. — La série se complète : 4 schillings (— 3 Sgr.) BISTRE, type connu, ovale, dentelé.

COLONIES FRANÇAISES. — Nous avons vu enfin le 20 c. BLEU et le 80 c. ROSE, demandés depuis si longtemps ; ces timbres sont au ministère de la marine et des colonies, à Paris, ils ne seront envoyés à destination que dans quelque temps.

COLOMBIE BRITANNIQUE. — Nous avons annoncé un timbre de 3 p. BLEU, le voici, et nous devons dire qu'il est charmant avec son style gothique qui repose un peu de l'éternelle figure souriante que nous présentons tous les timbres des colonies anglaises. Celui-ci est dentelé et a en filigrane les lettres C. C.



NOUVELLE GALLES DU SUD. — Le timbre ovale frappé sec et humide, sur bandes de journaux, vient à cause de la défectuosité du tirage, d'être remplacé par le timbre rectangulaire, type du timbre adhésif actuel. Il est, comme son prédécesseur, imprimé par série de huit, sur une

large feuille de papier, dont l'un des bords contient en filigrane divers ornements et les lettres N. S. W.

BELGIQUE. — On lit dans l'*Indépendance belge* :

« Le *Moniteur* a publié hier matin un arrêté royal, du 25 septembre, ordonnant la création de timbres-poste d'un nouveau type.

« Voici le texte de ce document :

« LÉOPOLD, etc.,

« Vu l'art. 8 de la loi du 2 avril 1849, ainsi conçu :

« Indépendamment des timbres à 10 et à 20 centimes créés par l'art. 4 de la loi du 24 décembre 1847, le gouvernement pourra introduire d'autres timbres pour l'affranchissement des lettres pesantes, de celles à destination de l'étranger et de tous autres objets dont le transport est confié à la poste; »

« Sur la proposition de notre ministre des travaux publics,

« Nous avons arrêté et arrêtons :

• Art. 1^{er}. Il sera créé des timbres-poste d'un nouveau type pour l'affranchissement des objets à transporter par le service des postes.

« Art. 2. Ces timbres seront débités par l'administration des postes à leur valeur nominale respective, qui est fixée à 1, 2, 5, 10, 20, 30 et 40 centimes et un franc.

• Les timbres à 10 centimes et au-dessus seront à notre effigie.

« Les timbres d'une valeur inférieure à 10 centimes seront aux armes du royaume. Ils porteront les uns et les autres : Postes dans la partie supérieure de l'encadrement, et l'indication de leur valeur dans la partie inférieure.

« Art. 3. Les timbres de chaque valeur seront imprimés en une couleur différente.

« Art. 4. Les timbres-poste de création antérieure pourront être employés jusqu'au 1^{er} juillet 1866. Ceux restant en circulation à cette date seront échangés, dans les bureaux de poste, contre des timbres du nouveau type pendant un délai de trois mois. Ils cesseront d'être valables à l'expiration de ce délai.

« Art. 5. Il sera introduit des timbres d'un modèle spécial, destinés à être mis à la disposition du public pour le paiement des taxes des dépêches télégraphiques.

« Art. 6. Notre ministre des travaux publics réglera la valeur, la forme et la couleur de ces timbres. Il fixera la date de la mise en usage des différents modèles mentionnés ci-dessus, et prendra les autres dispositions nécessaires pour l'exécution du présent arrêté. »

Voici les couleurs des nouveaux timbres :

1 c. gris, 2 c. bleu, 5 c. bistre, 10 c. gris, 30 c. bleu, 30 c. bistre, 40 c. carmin, 1 fr. lilas.

La date d'émission des timbres de 1 fr. et de 30 c. est fixée au 1^{er} novembre 1866.

FRANCE. — Nous lisons dans un journal financier :

« Un certain nombre de négociants ont demandé au ministère des Finances la création de timbres-poste de 5, 10 et 20 francs, qui serviraient pour les affranchissements considérables et les remboursements peu importants. On ne sait pas encore quel sera le résultat de cette démarche. »

A. M.

CHIFFRES-TAXE INTERNATIONAUX.

FRANCE. — GRANDE-BRETAGNE.

G. B.
1 ^r . 60 ^c .

Dans un de ses derniers numéros, le TIMBRE-POSTE, de Bruxelles, a publié, sous le titre : *le Passage de Gibraltar*, un article où il prétend que l'Angleterre « a imaginé de frapper d'une taxe supplémentaire toutes les lettres passant par Gibraltar. La taxe est de 1 fr. 60; le paiement se constate au moyen d'un timbre humide, dont ci-haut le fac-simile. Il est assez singulier qu'elle soit exprimée en monnaie française. »

Notre confrère s'est totalement trompé; pour une assertion aussi formelle, il aurait dû prendre quelques renseignements préalables, il aurait appris, entre autres choses, que G. B. est l'abréviation de Grande-Bretagne, et non de Gibraltar!

Voici l'usage de ces timbres :

Les lettres ordinaires non affranchies (moins celles originaires de la France, de l'Algérie, des bureaux de poste français établis dans le Levant et de la Grande-Bretagne, et celles expédiées de Malte, pour la France, l'Algérie et les bureaux français établis dans le Levant), et les imprimés de toute nature, chargés de taxes de transit ou de voie de mer, qui sont échangés à découvert entre l'Administration des postes de France et l'Administration des postes de la Grande-Bretagne, reçoivent, dans un endroit apparent de l'adresse, l'empreinte, en encre noire, d'un timbre destiné à faire connaître le prix auquel l'office envoyeur aura livré ces objets en compte à l'autre office. (*Convention postale entre la France et la Grande-Bretagne*, 24 septembre 1856.)

Supposons, pour mieux faire comprendre, qu'un paquebot-poste arrive de Buenos-Ayres à Bordeaux, porteur de lettres non affranchies à destination de la Grande-Bretagne, toutes les lettres, selon qu'elles proviennent de Montevideo, de Rio-Janeiro, de Bahia, de Pernambuco, de Saint-Vincent ou bien de Lisbonne, seront timbrées d'une taxe (voir plus bas) de 2 fr. 16 pour les pays d'outre-mer et de 1 fr. pour le Portugal,

quel que soit leur poids; puis chaque catégorie sera mise à part, pesée en bloc et inscrite au compte de l'administration britannique, à raison de 2 fr. 16 ou de 1 fr. par once.

Cette taxe, qui ne regarde que l'administration, n'est donc pas celle que payera le destinataire de la lettre, comme le prétend le *Timbre-Poste*. Certains imprimés, pesant quelques grammes, arrivent en France, portant une taxe de 4 fr. 40, parce que la catégorie à laquelle ils appartiennent se paye à la Grande-Bretagne 4 fr. 40 par kilo. Nous avons pu réunir vingt-quatre de ces timbres en usage pour la France et l'Angleterre, c'est, pensons-nous, la série complète; tous sont de formes géométriques différentes, afin que le triage des lettres soit plus facile (1).

Les suivants sont appliqués, par l'Administration des postes de la France, sur les lettres livrées à l'office britannique, et originaires des pays ci-dessous indiqués. Leur partie supérieure contient l'abréviation F.R. (France); la partie inférieure porte le chiffre de la taxe; une ligne sépare toujours ces deux indications.

Ovale. 4 fr. (par once) Espagne, Portugal, Gibraltar.

Rond. 1 fr. 45 (par once)...?

Triangle. 4 fr. 76 (par once). Luxembourg, Bade, Belgique, Hollande, Prusse rhénane, Bavière, Wurtemberg, Hambourg, Saxe-Weimar, Francfort-sur-Mein, Lubek, Brème, Nassau.

Rectangle. 1 fr. 78 (par once). Suisse, Italie, Tunis, Tanger.

Rectangle, surmonté d'un triangle. 2 fr. 16 (par once). Pays d'outre-mer, sans distinction de parages.

Polygone à 6 côtés. 2 fr. 55 (par once). Prusse (moins les provinces rhénanes), Hanovre, Saxe, Mecklembourg-Schwerin et Strelitz, Brunswick, Oldenbourg, Anhalt.

Polygone à 9 côtés. 2 fr. 96 (par once). Danemark, provinces autrichiennes, îles Ioniennes.

Polygone à 8 côtés. 3 fr. 47 (par once)...?

Rectangle, surmonté d'un demi-cercle. 3 fr. 76 (par once). Etats Romains, Grèce.

Polygone à 5 côtés, surmonté d'un demi-cercle. 3 fr. 36 (par once). Moldo-Valachie, Turquie, Suède, Norvège, Pologne, Russie.

Polygone à 6 côtés, surmonté d'un demi-cercle. 5 fr. 81.

Timbres appliqués sur les imprimés :

Rectangle, en longueur. 50 c. (par livre britannique). Espagne, Portugal, Gibraltar.

Polygone à 6 côtés, en longueur. 1 fr. (par livre britannique). Belgique, Hollande, Suisse, Italie, Danemark, Turquie, etc.

Ovale en longueur, double filet. 1 fr. 50 (par livre). Pays d'outre-mer, sans distinction de parages.

Les timbres suivants sont appliqués par l'Administration des postes de la Grande-Bretagne sur les lettres non affranchies, livrées à l'office de France, et originaires des pays ci-dessous indiqués.

En haut, les lettres G. B. (Grande-Bretagne); en bas, le chiffre de la taxe.

Ovale en hauteur. 40 c. (par 80 grammes). Etats-Unis (par les paquebots américains).

Rond. 1 fr. (par 30 gr.). Portugal, Açores, Madère, Canaries.

Triangle. 1 fr. 40 (par 30 gr.). Gibraltar.

Rectangle. 1 fr. 60 (par 30 gr.). Colonies anglaises (moins celles désignées ci-dessous), Etats-Unis (par paquebots britanniques) pays d'outre-mer, sans distinction de parages.

Rectangle surmonté d'un triangle. 2 fr. 40 (par 30 gr.). Terre-Neuve, Jamaïque, Canada, Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick, Prince-Edouard.

Polygone à 6 côtés. 2 fr. 87 c. 1/2 (par 30 gr.). Côtes occ. de l'Amérique du Sud (voie de Panama).

Polygone à 7 côtés. 3 fr. 02 c. (par 30 gr.). Canada, Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick, et Prince-Edouard (voie des Etats-Unis).

Timbres appliqués sur les imprimés :

Rectangle en longueur. 4 fr. (par kilog.). Etats-Unis (par les paquebots américains).

Polygone à 6 côtés en longueur. 2 fr. (par kilog.). Colonies et autres pays d'outre-mer (affranchissement jusqu'au port d'embarquement).

Rectangle long, double filet; les deux petits côtés sont formés de portions de cercles. 4 fr. 40 (par kil.). Côtes occ. d'Amérique (voie de Panama).

De plus, nous avons la certitude qu'il existe un petit nombre de timbres semblables pour la Suisse, l'Italie et quelques autres pays. Nous continuerons nos recherches, espérant que nos lecteurs trouveront quelque intérêt à cette suite de l'histoire des timbres-poste.

A. MAURY.

DE QUELQUES ESSAIS RARES ET CURIEUX

C'est surtout depuis l'invasion des Essais de fantaisie et des épreuves multicolores des timbres adoptés, qu'il nous paraît particulièrement intéressant d'étudier les types sérieusement proposés et présentant, soit par leur dessin, soit par leur remarquable exécution, quelques chances de suc-

(1) Le temps nous manque pour faire graver tous ces timbres, nous les publierons dans un prochain numéro.

Plusieurs taxes ont changé de chiffres, les formes sont restées les mêmes.

cès. Leur importance devient chaque jour plus grande, lorsque chaque jour démontre la difficulté de se les procurer, difficulté tendant encore à prouver l'authenticité de leur origine. Cette rareté n'est pas une de leurs moindres qualités, aujourd'hui surtout qu'une véritable inondation de vignettes analogues, mais d'une authenticité plus que douteuse, semble avoir produit chez les amateurs un assez fâcheux effet.

Mais la réaction a pris, selon nous, de trop grandes proportions et, loin de détourner les philatéles de la collection des Essais, l'apparition de ces petites estampes devrait avoir ce bon résultat, d'apprendre aux amateurs à séparer l'ivraie du bon grain et à n'admettre dans leur album, au nombre des timbres proposés, que ceux auxquels un minutieux examen aura pu permettre de délivrer un brevet d'authenticité reconnue.

De cette façon, nous le répétons, les véritables Essais, au lieu d'avoir souffert des circonstances critiques que la philatélie vient de traverser, absorberont à leur profit la somme de curiosité et d'intérêt usurpée par leurs indignes collègues et n'en seront que plus recherchés.



Occupons-nous d'abord de l'Essai italien, dit à tête de Mars, et avertissons nos lecteurs que, malgré l'usage établi, nous nous abstenons dorénavant de donner la description d'un timbre lorsque nous en présenterons le fac-simile. Il existe

trois variétés de ce type :

La première, avec reliefs blancs sur fond bleu, porte pour toute légende à gauche : *Franco*, et à droite : *Bollo*. (Coll. de Saulcy, Badin.)

Sur la seconde on lit, en haut : *Saggio*, et au bas : *C. Perrin*. (Sans préjudice des mots : *Franco bollo*.) Et comme dans la première, tous les reliefs, tels que la tête, le perlé de l'ovale, les briquettes qui l'entourent, les lignes d'encadrement et la légende sont blancs sur fond bleu. (Coll. Berger-Levrault, Durricu.)

La troisième est la contre-partie de la précédente, c'est-à-dire que les reliefs sont bleus et le fond blanc.

La première variété existe dentelée. (Coll. Berger-Levrault.)

Cet Essai, signé *C. Perrin*, a été gravé à Turin en 1860. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'absence de valeur. Cette omission est toujours une faute de la part du graveur, car elle peut faire naître des doutes sur la destination de la vignette, puis, bien que la valeur n'ait pas par elle-même d'intérêt dans un Essai, la place qu'elle devra occuper dans le timbre n'est pas sans importance. Cependant nous trouvons des exemples de pareilles lacunes sur des types qui sont incontestablement

des Essais de timbres ou d'enveloppes, telles que, par exemple, les magnifiques épreuves ovales et en relief (légende : *paid*) proposées en Angleterre par M. C. Whiting et qui, légèrement modifiées, ont donné naissance aux enveloppes actuelles; l'Essai du même auteur avec ses mots : *Principe suggested. Beaufort house*, etc. Il existe encore une certaine quantité d'Essais anglais et autres, où il n'est fait nulle mention de la valeur, et jamais leur qualité n'a été mise en doute; aussi, n'hésitons-nous pas à placer celui dont nous nous occupons, au nombre des Essais intéressants et sérieux. Mieux vaudrait cependant qu'une indication de valeur vint compléter la composition de ce timbre, dont le mérite artistique est d'une telle nullité qu'il défie toute bienveillance.



Nous donnons ci-contre le dessin d'une rareté de premier ordre : cet Essai a pour auteur un graveur nommé Lefebvre, et, si notre mémoire est fidèle, il aurait été exécuté en Angleterre en 1857. Nous inclinons d'autant plus à croire nos souvenirs exacts, que l'artiste, comme son œuvre le prouve, n'avait jamais dû voir son modèle, car il n'existe pas l'ombre de ressemblance entre la tête du roi Ferdinand II et l'effigie ci-dessus reproduite. Quant à l'analogie de ce profil avec celui de Tibère, elle est également très-contestable pour quiconque s'est occupé de numismatique romaine, sans parler de la maladresse du rapprochement peu flatteur pour le roi ou de l'intention satirique du graveur, peu probable d'ailleurs, puisqu'il avait intérêt à se ménager les bonnes grâces de l'administration. Il est constant pour nous que toute personne quelque peu familiarisée avec les effigies des empereurs romains, trouvera bien plutôt dans ces traits une ressemblance assez notable avec le profil de l'empereur Auguste, si tant est qu'il y ait eu chez l'artiste intention de rappeler un souvenir de ce genre, la tête de Tibère offrant, comme caractère distinctif, un front très-saillant dans sa partie supérieure, ce qui n'existe pas dans notre type. C'est donc, s'il y a ici ressemblance intentionnelle, avec Auguste et non avec Tibère qu'il faut la chercher. Une simple comparaison avec une monnaie d'argent de Tibère ou un grand bronze de ce prince, frappé à Lyon, suffira pour le démontrer.

Ajoutons que cet Essai, très-finement dessiné, est tiré en bleu et obtenu par le procédé Collas, comme les planches du Trésor de numismatique et de glyptique.

Les seuls exemplaires que l'on connaisse proviennent de la libéralité d'un fonctionnaire d'une de nos grandes administrations, auquel l'auteur, à son passage à Paris, en a donné

un très-petit nombre. (Coll. de Sauley, D^{is} G. Herpin.)

Vers la même époque, un autre Essai également bleu et qui se rapproche singulièrement, par le dessin, du type adopté (dimensions réduites d'un cinquième environ, valeur 10 grana) fut proposé au gouvernement napolitain. Nous ne pouvons qu'approuver la direction des postes dans la préférence qu'elle accorda au type connu sur l'essai qui nous occupe. Il y a entre eux la différence qui existe entre le talent et le métier. Néanmoins, malgré l'infériorité de notre essai, au point de vue de l'art, il est recherché ardemment par les amateurs et peut être compté, surtout aujourd'hui, parmi les plus grandes raretés. (Coll. de Sauley, D. C. Primoli, G. Herpin.)

Puisque nous nous occupons des Essais d'Italie, il est à propos de mentionner ici une épreuve tirée en noir sur papier blanc, du timbre de 25 centimes de Parme, avec la grosse fleur de lis au centre d'un cercle. Les exemplaires ordinaires, portant ce type, offrent une nouvelle preuve de la négligence avec laquelle ont lieu ces tirages, car nous avons tous remarqué l'empreinte si grossière et si empâtée que présentent en général les timbres de cette série; tandis que notre essai est d'un dessin net et correct qui fait de ce type, très-sobre d'ornements, un modèle de simplicité et presque de bon goût. Mais que devait penser le graveur en voyant le résultat des tirages officiels!

Cette vignette a été exécutée au commencement de l'année 1852, et l'exemplaire de notre collection, le seul de ce genre connu jusqu'ici, a donné lieu aux quelques mots contenus dans un des n^{os} du *Magasin pittoresque*, constatant l'existence d'épreuves de ce type tirées en noir.



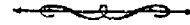
Voulez-vous que, pour un moment, nous nous transportions en Chine? Rassurez-vous, l'imagination seule fera les frais du voyage. Il s'agit, ainsi que vous le supposez, des timbres de ce pays. Tout le monde connaît ces charmantes petites vignettes et en apprécie le mérite; aussi avons-nous été charmé d'apprendre que non-seulement le type de Hong-Kong, mais bien d'autres, tant anglais que coloniaux, si remarquables à tous égards, sortaient du burin d'un artiste français, M. J....., établi à Londres depuis longtemps. Certes, notre amour-propre national ne peut qu'être flatté; de voir les Anglais qui se glorifient, à juste titre, du degré de perfection auquel ils ont porté l'art de la gravure, s'adresser à un de nos compatriotes pour l'exécution d'un travail qui demande un talent réel et spécial. Et qu'on ne nous parle pas des dimensions res-

treintes de l'œuvre pour en atténuer le mérite, car nous répondrions que ces proportions réduites ne sont qu'une difficulté de plus que l'artiste a toujours surmontée avec une incontestable habileté.

Nous offrons ici à nos lecteurs le spécimen d'un Essai de timbre de Hong-Kong, où les coins du carré intérieur sont pleins. Il a dû précéder le type définitif auquel l'absence de ces angles à teinte plate a donné plus de légèreté et d'élégance. Il a été tiré en gris-lilas sur carte porcelaine (valeur 12 cents). Deux autres essais (18 et 24 cents), tirés en noir également sur porcelaine, mais sans coins pleins, se trouvent aussi dans notre collection. Ces trois spécimens, les seuls connus jusqu'à ce jour, sont les exemplaires dont il est fait mention dans le *Magasin pittoresque* à l'article de Hong-Kong.

(A continuer.)

G. HERPIN.



FABRICATION DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS.

(Suite).

Nous extrayons les lignes suivantes de l'*Annuaire scientifique* de M. Figuier (1855) :

Quand la réforme postale fut accomplie en France en 1848, et qu'elle dut être mise à exécution, l'ingénieur anglais Perkin demandait au ministre des finances six mois pour lui fournir des timbres-poste à 1 franc la feuille de 240 timbres, c'est-à-dire à un prix très-élevé, et il ne restait pas trois mois à l'administration pour exécuter la loi. Grâce à l'application des procédés de M. Hulot, une économie considérable fut réalisée, et, huit jours avant l'époque où la loi devait être mise en pratique, il existait des timbres-poste dans toutes les communes de France, et il en restait huit à dix millions entre les mains de la direction générale.

Comme nous l'avons dit plus haut, la galvanoplastie est mise à profit pour l'exécution et la multiplication des clichés des timbres-poste, des billets de banque et des cartes à jouer. Mais la manière dont elle intervient dans ces opérations constitue une sorte de secret d'Etat. Bornons-nous à dire que c'est dans les beaux ateliers de la Monnaie de Paris que l'on peut se convaincre des prodiges que la galvanoplastie peut réaliser entre des mains habiles.

Nous pensons qu'à ce propos le lecteur trouvera ici avec plaisir l'extrait suivant d'une lettre de M. Hulot adressée à M. Speiser, de Bâle. Cette lettre renferme de curieux et intéressants détails sur les procédés qui ont servi à la confection des clichés des timbres-poste, et sur les qualités spéciales que l'artiste a su donner aux timbres-poste français dans le but d'en prévenir la contrefaçon.

Extrait d'une lettre adressée le 25 septembre 1851, par M. Hulot, à M. Späiser, à Bâle.

« La maison Perkins proposait au ministre des finances, en septembre 1848, d'organiser en six mois l'application de ses procédés, et lui faisait des conditions excessivement onéreuses. Mais la loi portant la réforme postale était exécutoire du 1^{er} janvier 1849. Je pensais arriver en temps utile en appropriant mon système à ce travail; mes preuves, d'ailleurs, étaient faites par l'entière réussite des billets de la Banque de France et des cartes à jouer. D'un autre côté, je ne faisais aucune condition à l'administration, organisant les ateliers nécessaires à mes frais et promettant une économie de plus de 200,000 francs sur les frais de la première commande de la poste, calculée au prix de M. Perkins. Le ministre me chargea du travail.

Les procédés dont je dispose se prêtaient également à la multiplication de tout genre de gravure en taille-douce comme en taille de relief; j'avais le choix entre l'impression en taille-douce et l'impression typographique. De nombreuses expériences, faites autrefois à la demande de MM. les ministres des finances Humann et Laplagne sur la contrefaçon des timbres légaux, m'avaient démontré que la gravure en relief ou typographique est celle qui offre le plus de garanties contre le faux, en admettant qu'elle soit exécutée dans certaines conditions spéciales et imprimées de manière à rendre à la fois le report sur pierre lithographique et sur métal absolument impropre à produire des épreuves, et à paralyser complètement les procédés chimiques, électro-chimiques et photographiques, etc.

« Certain d'atteindre un tel résultat pour mes timbres, je m'arrêtai au système typographique. J'étais encore confirmé dans ce choix par l'exemple de la Banque de France, dont les billets, en taille de relief, ne sont point contrefaits sérieusement, quand ceux en taille-douce des autres pays le sont si fréquemment et si facilement.

« Le coin type fut gravé en cinq semaines. Dans un temps égal, les ateliers de fabrication furent créés, et les planches, portant 300 timbres, exécutées. Quelques jours de tirage avec des presses à bras ordinaires, à raison de 1,200,000 timbres-poste par jour, me suffirent pour livrer à la direction générale des postes l'approvisionnement abondant de tous ses bureaux; les timbres purent être répandus dans toutes les communes de France, en Corse et en Algérie avant le 1^{er} janvier 1849, bien qu'il en restât près de 16 millions en magasin.

« Les timbres-poste, aujourd'hui de cinq valeurs différentes, sont imprimés en couleurs distinctes, sur des papiers teintés en diminutif de la couleur de l'impression. L'impression noire est abandon-

née dans un intérêt de service (le noir est réservé pour l'annulation).

« Le gommage des feuilles, qui s'opère d'une manière très-simple, n'a rien de malsain ni de repoussant comme celui des *postages stamps* anglais. Il ne rend pas la gravure indistincte en la noircissant par la transparence du papier, comme cela arrive le plus souvent aux timbres-poste anglais, à ceux de l'Union américaine et d'ailleurs, il adhère facilement et très-parfaitement aux lettres, en conservant toujours beaucoup de flexibilité.

« L'oblitération ou annulation, qui se pratique dans les bureaux de poste à l'aide d'une encre typographique noire très-commune, est complète et entièrement à l'abri du lavage; des expériences multipliées et très-décisives l'ont prouvé.

« Un des caractères particuliers du timbre-poste typographique qui le ferait distinguer au premier coup d'œil de toute imitation par tout procédé de gravure, c'est la fermeté des tailles et du trait et la netteté de l'impression, ces qualités précieuses qui font résister le papier et la gravure à l'action noircissante du gommage et au froissement réitéré de la circulation, permettent toujours aux employés des postes et au public l'examen véritable des petites images. Ce caractère manque tout à fait aux timbres dus au système Perkins, dont la garantie consiste en beaucoup de finesse et de douceur, qualités inappréciables pour les employés et le public, qui n'examinent pas à la loupe, et que la mauvaise fabrication remplace le plus souvent par un ton douteux et sali, favorable à la contrefaçon. Ce défaut provient encore de l'imperfection du gommage ou du moindre froissement entre des papiers et dans les poches.

« Avec quelque talent et de la patience il est incontestable que le timbre en taille-douce peut être contrefait par la taille-douce ou par le report. Il n'est pas douteux, d'un autre côté, que toute contrefaçon de mes timbres typographiques est impossible par le report, et que toute imitation par un procédé de gravure en taille-douce quelconque ou en lithographie sera toujours reconnue à l'aspect seul, c'est-à-dire sans examen minutieux. La distribution de l'encre offre d'ailleurs un caractère essentiel et convaincant pour l'expert.

« La gravure d'épargne et en relief sur acier d'un timbre typographique présentant les garanties que je cherche exige un graveur habile et expérimenté; on en compte peu en France et encore moins à l'étranger. Le graveur, auteur du type primitif, ne se copierait pas exactement, quel que fût d'ailleurs son talent.

« D'un autre côté, la contrefaçon par feuilles de timbres me paraît seule capable de tenter la cupidité d'un faussaire habile; or, en admettant un type contrefait, il faudrait encore composer une

planche, et mon procédé est l'unique qui permette de multiplier **IDENTIQUEMENT** des planches en gravure d'épargne comme celle des billets de la Banque de France, des cartes à jouer et des timbres-poste.

« En outre, mes planches, d'un seul morceau de métal capable de tirer plusieurs centaines de millions de timbres sans altération, sont composées de timbres espacés entre eux avec une rigueur toute mathématique et suivant des lignes absolument droites et perpendiculaires entre elles, résultat que ne peut atteindre aucun moyen mécanique ou artistique connu. Il y a donc lieu de penser et de dire que, si mon système typographique est supérieur au procédé de taille-douce sidérogaphique dans la fabrique postale, il le dépasse également en garantie et sous le rapport économique, etc. »

CORRESPONDANCE

A PROPOS D'ESSAIS.

La note de M. Riester, que je trouve page 119 de votre journal, a bien saisi, à certains égards, la pensée de mon article, à propos d'essais, que vous avez publié dans votre quatorzième numéro; pour quelques points, cependaht, je suis d'un avis différent.

Je ne prétends nullement qu'il y aura lieu d'admettre les *timbres proposés* vendus à des prix raisonnables parce qu'ils seront bon marché. Je n'ignore pas que la modicité du prix ne constitue, pour des timbres de cette nature, qu'un mérite tout à fait négatif, et je sais parfaitement apprécier leur valeur artistique et l'intérêt que présente souvent l'étude de la conception, de l'idée qui a présidé à leur exécution.

Mais je crois que les collectionneurs ne devront plus admettre dans leur collection les *timbres proposés* que quand l'artiste dont ils émanent les cédera à un prix au moins approchant de leur prix de revient, de manière à maintenir au moins dans des proportions raisonnables le bénéfice qu'il peut en retirer. Je crois que nous devrions tous refuser systématiquement tout timbre proposé dont on nous demanderait un prix exagéré.

D'accord en cela avec un grand nombre de collectionneurs, je suis en effet convaincu qu'il ne nous reste pas d'autre moyen de nous défendre contre une spéculation dont nous avons tous été plus ou moins victimes dans ces derniers temps.

Tant qu'il se trouvera un nombre suffisant d'amateurs consentant à payer de 1 fr. 50 à 5 fr. pour un timbre proposé, aussi longtemps aussi il y aura

des fabricants de timbres proposés pour en fabriquer tant et plus.

Le moyen radical que j'indique me paraît de nature à couper court, pour l'avenir, à toute exploitation, tandis qu'il n'empêchera certainement pas les propositions sérieuses, qui sont les seules intéressantes.

Dans sa note, M. Riester fait observer que « authentiques ou proposés, les essais sont faits par nombre restreint. » D'accord pour les authentiques, mais pour les *proposés* c'est une grave erreur : on peut en tirer facilement tant qu'il se présente des amateurs, et rien ne serait plus facile que d'en imprimer des millions s'il y avait acquéreur pour des nombres pareils.

O. B.

FAITS DIVERS

Depuis quelques temps on a découvert un timbre d'Espagne tout à fait inédit, c'est un réal de l'année 1854, type aux armes, semblable au 1 réal bleu noir, mais imprimé en *bleu très-clair* sur papier mince, comme toute la série.

Ces timbres, dont on a trouvé au moins une feuille, sont annulés au moyen de trois grosses lignes parallèles imprimées avec une encre grasse indélébile. Tout nous porte à croire qu'ils ont été démonétisés avant qu'un seul exemplaire ait eu cours.

On a trouvé en même temps un certain nombre de 1 réal 1854, *bleu noir*, si rares auparavant. Ces derniers sont aussi annulés par trois barres d'encre grasse.

Nous extrayons du journal : *les Nouvelles* :

« RIEN N'EST SACRÉ... POUR UN MARCHAND DE TIMBRES-POSTE. — Je viens de lire à la devanture du bureau du journal le *Collectionneur de timbres-poste*, rue Le Peletier, en face de l'Opéra, l'inscription suivante, que je vous livre sans y changer un mot :

LETTRE VENANT DE NAPLES !!!

Ayant été percée par l'administration des postes, étant supposée contenir le germe du

CHOLÉRA.

Prix : 5 francs.

Si encore on était sûr qu'elle contienne le germe du choléra, mais ce serait pour rien ! »

Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que nous sommes innocents dans cette charge : un loustic a glissé dans notre montre cette précieuse enveloppe et son écriteau !

A. MACRY.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

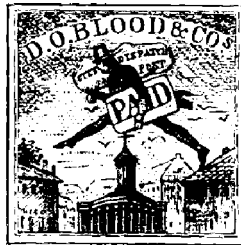
AVIS.— Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est **au-dessous de 5 francs** pour la France, et **10 francs** pour l'étranger. Toutes les commandes seront expédiées dans les 24 heures.

Nos	Neufs.	Obli.	Nos	Neufs.	Obli.
2 ALLEMAGNE, 1/3 noir sur chair	25	40	1606 POLOGNE, envel. bleu.	50	»
47 AUSTRALIE Sud, 1 p. vert.	25	»	1630 PRINCE-EDOUARD, 3 bleu.	»	25
74 AUTRICHE, carré, effigie, 2 jaune.	»	25	1641 PRUSSE, 4 pf. vert.	25	»
75 Id. id. 3 vert.	»	30	1644a Id. aigle, 3 pf. violet.	05	»
76 Id. id. 3 noir.	»	30	1668 QUEENSLAND, 1 rouge.	25	»
90 Id. tête de Mercure, bleu.	»	40	1671 Id 3 brun.	75	»
99 Z. S. Aigle, 1 k. noir.	2	»	1704a SAINTE-LUCIE, 1 noir.	25	»
100 Id. id. 2 brun.	»	25	1708 SAINT-THOMAS-GUAYRA, 2 r. vert.	»	30
102 Id. id. 1 bleu.	10	»	1751 SICILE, 2 bleu.	»	15
105 Id. id. 2 rouge.	»	05	1765 à 1770 SUÈDE, chaque.	»	10
149 BADE, envel., 3 rose.	»	05	1802 à 1805 SUISSE, Genève.	1	25
192-BELGIQUE (ancien), 10 noir.	»	25	1814 Id. Zurich.	»	50
193 Id. id 20 bleu.	»	15	1835 TOSCANE, 1 noir.	»	75
214 BRÉSIL, grand chiffre 60.	»	50	1841 Id. 4 vert.	»	15
216 Id. chiffre penché, 10.	»	60	1844 Id. 9 violet.	»	20
218 Id. id. 60.	»	75	1849 Id. 2 bleu.	»	15
225 226 227 231 BRÉSIL, 30, 60, 90, 10 r.	»	10	1858 Id. croix, 20 bleu.	»	20
276 CANADA, 5 (castor).	»	10	1872 TRINITÉ, 4 violet.	»	25
286 CAP, 1 brun-rouge.	25	»	1875 Id. 1 sh. violet.	»	40
300 CEYLAN, 1 bleu.	»	10	1888 VANDIÈMEN, 1 penny rouge.	»	20
342 COSTA-RICA, 1/2 bleu.	75	»	1890 Id. 2 vert.	»	25
366 CUBA, 112 vert.	»	15	1894 Id. 4 bleu.	»	10
389 DEUX-SICILES, 2 rose.	»	10	1900 VÉNEZUELA, 1/2 brun.	25	»
402 Id. effigies, 5 lilas.	»	25	1904 Id. 1 brun.	25	»
406a EQUATEUR, 1/2 bleu.	75	30	1920 VICTORIA, 6 jaune.	»	25
418 ROME, 50 bleu.	»	50	1928 Id. 6 noir.	»	10
519 Id. 1 scudo rouge.	»	2	1930 Id. 4 rose.	»	10
889 GR-BRETAGNE, 1 p.W. H. Smith et son	»	20			
537 AMÉRIQUE (nord), 2 noir.	15	»	<p>Tous les timbres répondant aux numéros suivants de notre CATALOGUE sont à 0 fr. 05 c. : Allemagne (Sud), 30, 32, 37, 38. — Autriche, 70, 71, 72, 77, 78, 79, 83, 84, 89, 97, 98, 102, 105. — Bade, 134, 138, 139, 141, 149. — Bavière, 168, 170, 174, 117. — Belgique, 194, 195, 196, 197. — Espagne, 443, 448, 449, 454, 455, 462. — Etats-Romains, 517. — Etats-Unis, 531, 536, 537, 538, 539, 540, 541. — France, 835, 836, 843, 854, 859, 861, 863. — Grande-Bretagne, 870, 871, 875, 876, 879, 880, 882. — Grèce, 905, 906. — Italie, 1170, 1171, 1172, 1173, 1176, 1178, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1190, 1193, 1193² (2 C.). — Lombardie, 1211, 1212, 1213, 1217, 1220, 1225, 1226. — Luxembourg, 1276. — Maurice, 1305. — Portugal, 1623, 1625. — Prusse, 1634, 1635, 1637, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649. — Russie, 1687, 1690. — Saxe, 1722, 1728 bis, 1729. — Suisse, 1784, 1785, 1787, 1788, 1789, 1790, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1798.</p>		
479 Id. (confédérés), 2 rouge.	25	»			
919 GUYANE, 1 rouge ancien	2	50			
920 Id. 4 bleu. . id.	2	50			
921 Id. 1 rouge. id.	2	50			
922 Id. 4 bleu. . id.	2	50			
ILES IONIENNES, la collection, 3 timb.	1	»			
1286 MALTE, 1/2 bistre.	15	»			
1349-50, 51 Mexique, aigle, 2, 4, 8 r.	»	40			
1362 MONTEVIDEO, 180 vert.	50	»			
1383 Id. 240 rouge.	25	»			
1385 Id. Dilig. 80 vert.	75	»			
1386 Id. 1 r. rouge.	50	»			
1407 NATAL, 1 rouge.	»	15			
1408 Id. 3 bleu.	»	25			
1440 NEVIS, 1 rouge.	»	25			
1444 NICARAGUA, 2 bleu.	»	60			
1446 NORWÈGE, lion, 4 bleu.	»	10			
1423 Id. armoiries, 4 bleu.	»	45			
1424 Id. id 24 bistre.	»	45			
1432 NOUVEAU-BRUNSWICK, 5 vert.	»	45			
1436 NOUVELLE-ECOSSE, couronne, 3 bleu.	»	50			
1482 NOUV.-GALLES-DU-S., 1 rouge nouveau.	25	»			
1483 Id. registred.	1	25			
1485 Id. envel. nouvelle.	25	»			
1498 NOUVELLE-GRENADE, 5 lilas.	1	»			
1603 PÉROU, 1 rouge.	»	25			

A vendre une collection de plus de 600 timbres, contenue dans un Album Lallier, prix : 25 fr. 1 (frais de port en sus.)

Catalogue de timbres-poste avec leurs prix de vente pour les collections, par M. A. Maury, prix 75 c.

Cet ouvrage est envoyé en prime aux abonnés du journal.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT :

FRANCE — Un an... 2 fr.
AVEC PRIMEPayables en timbres-poste neufs
de 10 ou de 20 cent.

Adressez toutes les communications et demandes d'abonnement

à M. MAURY fils

23, rue Le Peletier, à Paris.

ABONNEMENT :

ÉTRANGER — Un an... 4 fr.
AVEC PRIMEPayables en timbres-poste neufs de
la plus faible valeur du pays.

CHRONIQUE



Voici le type des nouveaux timbres belges qui font leur apparition, juste au moment où on désespère de la santé du roi Léopold.

Ils sortent des ateliers de MM. De la Rue, de Londres; c'est dire qu'ils ressemblent aux timbres d'Angleterre, à ceux de presque toutes les colonies et à la dernière émission d'Italie : gravure en relief sur acier, impression typographique, peu soignée, sur papier glacé, dessin d'ornementation médiocre, mais toujours le même.

D'après les timbres, on peut juger de l'art en Angleterre : l'art c'est du métier.

Nous regrettons, encore une fois, cette tendance de beaucoup de gouvernements à faire graver leurs timbres à l'étranger. Existe-t-il un pays si peu civilisé, ou tellement dégénéré qui ne puisse trouver chez lui un artiste capable de dessiner une vignette de deux centimètres carrés?

Si elle n'était pas parfaite, cette vignette, qui doit circuler de par le monde entier, aurait du moins pour elle d'être originale, d'avoir un cachet spécial.

Et c'est alors qu'une collection de timbres-poste serait curieuse, instructive, et pourrait servir à d'utiles comparaisons.

Mais revenons aux timbres de Belgique, nous en avons vu deux valeurs : 1 fr. *lilas*, et 30 c. *brun*, pour lesquelles le motif d'ornementation est différent.

Il y a beaucoup de choses à reprocher aux nouveaux timbres; mais la faute capitale, c'est l'absence du mot BELGIQUE.



CHINE. — Voici un timbre chinois, un vrai, pour la circulation intérieure. Ce timbre est gravé, imprimé avec un très-fort foulage en couleur sur papier blanc, nous en avons vu trois valeurs : 2 *candareens*, noir; 8 *candareens*, vert; 16 *candareens*, rouge; ils ne sont pas gommés derrière. On lit en haut : *Shanghai*, et l'abréviation L. P. O., *Local post office*.

En Chine, indépendamment de la poste officielle, très-peu active, et des bureaux français et anglais, il existe dans les grandes villes des postes locales entretenues aux frais et par les soins des habitants, mais comme les Chinois sont peu entre-

prenants, il y a toujours des Européens à la tête de ces petites administrations.



CONFÉDÉRATION GRENADINE. — Nous avons annoncé les deux timbres ci-joints, dans notre précédent numéro, ils sont imprimés lithographiquement en noir sur papier blanc. Pour de l'originalité, en voilà !

En même temps que ces timbres, il est paru une large vignette gommée par derrière, mesurant 13 cent. sur 6 1/2, destinée à recouvrir l'envers des lettres chargées, en remplacement des cachets de cire. Un grand drapeau tricolore occupe le haut de cette image, de chaque côté se trouvent des blasons et le chiffre de la valeur. On lit les inscriptions suivantes : CORREOS NACIONALES ESTADOS UNIDOS DE COLOMBIA. — CERTIFICACION SIN CONTENIDO (assurance sans contenu), VALE VINTEI CINCO (ou CINCUENTA) CENTAVOS (valeur vingt-cinq (ou cinquante) centavos).



Enfin en bas :

Salis de en de de 186
Parti de (nom de ville) le (date) de (mois) de 186

Tout cela abominablement exécuté en chromolithographie.



ILE DE VANCOUVER. (Déjà annoncés dans notre n°13) deux timbres : 5 cents, type ci-joint, imprimé en rose sur papier blanc glacé, dentelé, et 10 cent., type différent ; les inscriptions sont en droite ligne, blanches sur fond de couleur en haut, couleur sur fond blanc en bas, bleu sur papier blanc glacé non dentelé (jusqu'à présent). Ces timbres, fabriqués à Londres par M. De la Rue, ont en filigrane les lettres C C surmontées d'une couronne.

ILES BERMUDES. — (Déjà annoncés) trois timbres : 1 penny type ci-joint, rose sur papier blanc glacé ; dentelé ; 6 pence, type à peu près semblable les inscriptions contourment le médaillon, violet sur papier blanc glacé dentelé ; 1 shilling, type à peu près semblable, BERMUDA contournant le médaillon, la valeur en bas en droite ligne, vert sur papier



blanc glacé, dentelé, ces trois timbres fabriqués par M. De la Rue, ont en filigrane les lettres C C surmontées d'une couronne.

LUXEMBOURG. — Conformément à la convention postale allemande, on vient d'émettre les timbres suivants : 1 centime brun, 10 c. lilas, 25 c. bleu ; le dessin n'a pas changé, mais chaque timbre est entouré de petits points de couleur correspondants au dentelage nouvellement adopté. Cependant nous avons un de ces timbres où manquent les petits points.



BRUNSWICK. — Les timbres et les enveloppes à ce type sont en circulation. Voici les valeurs : 1/2 gr. noir, 1 gr., rose, 2 gr. bleu, 3 gr. bistre.

SCHLESWIG-HOLSTEIN ou plutôt SCHLESWIG tout seul. Encore une série toute entière. Où donc les Schleswig-Holstinois s'arrêteront-ils??

Voici la description des nouveaux timbres : type ovale déjà décrit ; mais au lieu de SCHLESWIG-HOLSTEIN, on lit autour HERZOGTH-SCHLESWIG, timbrés sec et humide sur papier blanc, dentelés : 1/2 sch. vert ; 1 1/4 sch. violet, 1 1/3 sch. rose, celui-ci a une étoile en bas, et les mots shilling (1 sgr.) dans le médaillon ; 2 sch. bleu, 4 sch. bistre.



A. MAURY.

UN COLLECTIONNEUR SANS LE SAVOIR.

Henri d'Orgemont avait trente-deux ans, un beau château au fond du Poitou, entouré de bon nombre d'hectares de plaines et de forêts et un goût très-vif pour la chasse. Il passait la plus grande partie de son temps à la campagne, et jusqu'alors n'avait rien tant estimé qu'une belle journée d'automne employée à arpenter ses terres et à abattre le plus grand nombre possible de perdreaux. Aussi, connaissant cette passion cynégétique, ne sera-t-on pas étonné que nous le présentions à nos lecteurs occupé, durant une chaude soirée de la fin d'août, à mettre en état son attirail de chasse, soigneusement placé dans une armoire de sa chambre à coucher où il serrait également ses papiers et objets précieux.

La chasse ouvrait le lendemain, et quoique l'approche de ce moment tant désiré fût pour lui, chaque année, une nouvelle jouissance, il paraissait ce soir-là préoccupé, soucieux, et regardait fréquemment la pendule en murmurant avec impatience :

— Déjà huit heures et demie... Il n'arrive pas !...

Et il recommençait à fourbir et à ranger ses armes. Enfin, après quelques instants d'une attente qu'il trompait de son mieux en s'occupant de détails d'une nécessité douteuse, il entendit dans l'antichambre un bruit de bottes dont la semelle et les talons devaient être d'une respectable épaisseur. La porte de sa chambre, s'ouvrant vivement, donna passage à un grand et beau garçon d'une trentaine d'années, à la figure intelligente et bonne, et portant un costume de chasseur, qui se précipita, en entrant, sur un canapé et s'écria :

— Ah ! mon ami, quelles voitures ! Sans nul doute leurs coussins et leurs ressorts ont été assidûment fréquentés par dix générations de gens très-lourds, pour en être arrivés à cet incomparable degré de dureté. Je suis littéralement moulu. Ouf ! je mérite bien le paradis qui m'attendait ici, car les épreuves n'ont pas manqué pendant la route. Mais je fais trêve à mes doléances pour te dire combien je suis heureux de te voir et de te serrer la main.

— Enfin te voilà ! Tu tardais tant que j'ai craint un moment que tu ne vinsses pas.

— Moi, George d'Astley, ne pas venir ouvrir la chasse avec toi. Allons donc ! Tu sais bien que cela ne m'est jamais arrivé. Mais assieds-toi donc là et causons. As-tu toujours cette ardeur que je t'ai connue, et saint Hubert te compte-t-il encore au nombre de ses fervents adeptes ?

— Toujours, mon ami, toujours. Seulement, tu te rappelles cette disposition à la rêverie, à la solitude, dont vous vous moquiez, vous autres bons vivants ; eh bien, mon cher, je m'aperçois, en avançant dans la vie, que bien décidément elle augmente et forme le fond de mon caractère. Sous l'empire de certains sentiments, de souvenirs, d'affections dont les objets ont disparu, je me sens envahi par une espèce de tristesse douce qui, sans m'affecter péniblement, ne laisse pas cependant que de donner à mon humeur un rellet un peu trop mélancolique pour ceux qui m'entourent, car ils s'en inquiètent, bien que je m'efforce de le leur dissimuler du mieux que je peux.

— Ce cher Henri, il a toujours vécu par le cœur. Je te comprends, mais je ne t'imité pas. Et pour dissiper cette fâcheuse disposition, seconde-moi dans les préparatifs que nécessite la journée de demain. Mais d'abord laisse-moi fouiller un peu, sous ta direction, dans ton armoire de chasse. J'ai besoin de te questionner sur l'usage de certains outils employés à la confection des cartouches ; car tu as sacrifié au goût du siècle, toi : tu te sers de fusils à système... Mais qu'est-ce que c'est que tous ces petits paquets de papiers symétriquement disposés et classés avec tant de soin ?

— Ça, mon ami, ce sont mes reliques.

— Explique-toi.

— Si je parlais, peut-être serais-je repris de cette mélancolie dont tout à l'heure je te faisais l'aveu.

— Tu piques ma curiosité. Bah ! encore un accès, et demain les folies de l'ouverture dissiperont les nuages que ces confidences pourraient avoir fait naître. Mon pauvre Henry, tu es trop impressionnable ; mais je t'aime comme tu es, car jamais personne n'a souffert de ta sensibilité que toi-même, et tu l'as fait avec une rare résignation.

— Eh bien, puisque tu le veux, dit Henri presque avec joie, mets-toi là, près de moi, et procédons par ordre.

Cette liasse me vient de mon père, qui, comme tu le sais, est mort contre-amiral. Au nombre des lettres qu'elle renferme, il s'en trouve une écrite en 1840, et à lui adressée par le secrétaire du conseil de l'Amirauté qui lui annonce que la reine d'Angleterre lui accorde l'ordre du Bain en récompense de sa belle conduite à l'occasion du sauvetage d'un navire anglais et de tout son équipage, qu'il parvint à arracher à une mort certaine en s'exposant lui-même, et à plusieurs reprises, aux plus grands dangers. Les autres lettres proviennent de même source et m'ont été adressées par mon père durant les différentes stations qu'il fit dans les ports de l'Europe. Il était en Espagne de 1851 à 1854, en Prusse quelque temps après, puis à Livourne, enfin à Naples en 1860.

Cette autre enveloppe renferme la correspondance de celui qui devint plus tard mon beau-père. Tu sais que la presque totalité de sa fortune se trouvant engagée en Australie, il dut, au moment où j'allais épouser sa fille, aller s'y établir pendant un an, sous peine de se voir ruiné complètement. Tu comprendras avec quelle anxiété j'attendais chacune de ces lettres lorsque tu sauras que M. Bingham, dont tu connais le caractère inflexible, était résolu, ainsi qu'il me l'avait déclaré avant son départ, de ne donner suite à notre projet d'union que s'il conservait la situation qui nous avait permis de le former. Heureusement le voyage eut un résultat qui dépassa ses espérances, car il se trouva plus riche et voulut bien dès lors m'accorder la main de celle qui fait le bonheur de ma vie.

Je conserve ici les lettres que mon frère m'adressa durant son séjour à la Guyane anglaise, où l'avait attiré son amour passionné pour la botanique. La flore de ce pays étant une des plus riches du monde, il avait absolument voulu le visiter. Nos efforts furent impuissants à le détourner de ce projet, et il paya de sa vie ce besoin de science et de recherches qui avait été toujours sa passion dominante. Il fut enlevé par une de ces fièvres pernicieuses si communes dans ce pays, surtout dans les parties où l'humidité produit cette végétation luxuriante dont il voulait surprendre les secrets.

Quant à ce paquet, il me vient d'un de ces héros ignorés, comme il y en a tant dans la phalange sacrée de l'Eglise militante : c'est la correspondance d'un missionnaire que son zèle apostolique poussa à aller catéchiser les peuplades sauvages qui entourent l'établissement anglais du Cap de Bonne-Espérance. Il n'est rien de meilleur, de plus indulgent que la morale de ce digne prêtre, et aussi rien de plus intéressant que ses relations de voyage.

A peine remis des fatigues de cette pénible mission, il entreprit de civiliser, l'Evangile à la main, les habitants de la Nouvelle-Zélande, ces terribles maories dont les Anglais s'efforcent en ce moment d'apaiser les révoltes sans cesse renaissantes. Mais ses forces ne furent pas à la hauteur de son courage, et il périt à la peine. Pauvre ami, quel cœur dévoué!

En te parlant du contenu de ces pages, dont l'encre est à peine séchée, je rouvre une blessure encore saignante. Tu sais que mon oncle, le frère de ma mère, dont le cœur généreux était uni à une imagination ardente, avait pris du service dans l'armée du Sud-Amérique dès le commencement de cette lutte héroïque. Il s'était dit que les hommes étant frères, il fallait soutenir le bon droit, non pas seulement alors qu'on y était personnellement intéressé, mais partout où il était audacieusement attaqué; et, animé de cette noble ardeur pour le juste et le vrai, il était allé soutenir de ses connaissances militaires la cause des confédérés. Pendant les deux premières campagnes, nous eûmes assez régulièrement de ses nouvelles; mais sa correspondance cessa tout à coup, et nous apprîmes qu'il avait péri dans un combat où son régiment tout entier avait été anéanti. Il aimait ce pays pour l'avoir longtemps habité, car il était à peine revenu près de nous depuis quelques mois lorsqu'il repartit pour cette horrible guerre. Nous trouvâmes dans ses papiers des lettres de notre bon missionnaire, pour lequel il avait la plus vive affection; elles sont datées de l'archipel harvaïen, une de ses nombreuses étapes évangéliques.

Chaque fois que je touche cette enveloppe, j'éprouve une impression qui ressemble à un remords, car elle me rappelle un ami dont j'ai longtemps méconnu le noble cœur. Je l'accusais d'un acte indigne d'un homme d'honneur, et petit à petit je m'étais éloigné de lui après avoir vécu dans la plus affectueuse et cordiale intimité. Ces lettres qu'il me légua, car il avait deviné mes soupçons, contiennent la plus éclatante des justifications; bien plus, elles me donnèrent la preuve qu'il avait eu le courage de laisser planer des doutes sur son honorabilité plutôt que de trahir un secret d'où pouvait dépendre le bonheur et peut-être la vie d'un de ses parents qui, d'ailleurs, ignora toujours ce dévouement. Mais voulant échapper à une si-

tuation que lui seul pouvait juger sainement, il mit le comble à son abnégation en s'expatriant; et quoique aimant son pays avec passion, il le quitta pour aller habiter le Pérou, où il mourut quelques années après. Il va sans dire que ses confidences à l'époque de sa mort, et même quelque temps auparavant, ne pouvaient plus compromettre personne, sans cela je ne doute pas qu'il n'eût emporté son secret avec lui.

Grâce au ciel, ce volumineux paquet de lettres n'évoque en moi que des souvenirs joyeux et agréables; c'est la correspondance, en cours d'exécution, du frère de ma femme, le meilleur garçon et le plus gai compagnon qui se puisse rencontrer. Il a déjà quinze ans de service, et c'est de tous les lieutenants de vaisseau celui qui certainement le plus d'envie de devenir capitaine de frégate. Il y parviendra bientôt, je l'espère, car il est toujours en mer; et ne crois pas que ses voyages soient de simples promenades: il a passé deux ans à Buenos-Ayres, puis, doublant le cap Horn, son navire est allé faire escale à Manille; c'est de là qu'avec des lettres intéressantes et pleines d'entrain, il m'a envoyé les excellents cigares dont tu as entre les lèvres un échantillon; enfin l'état du *Turenne*, qu'il montait, ayant nécessité quelques réparations, on dut, en revenant en France, s'arrêter à l'île de la Réunion. Il utilisa son séjour à Saint-Denis et nous rapporta certains papiers très-importants pour nous, provenant de la succession d'une tante qui habitait ce pays, et dont le testament, très-ambigu, avait donné lieu à une correspondance acerbe entre deux notaires de la colonie. Il est vraiment fort heureux qu'il ait eu la pensée de joindre ces lettres au dossier, car elles font voir cette affaire sous un jour nouveau et tout à fait à notre avantage.

Mais je ne veux pas plus longtemps abuser de ta patience, je finirai ma trop longue énumération en te parlant de ces petits chiffons de papier qui contiennent la correspondance enfantine de deux de mes neveux, qui sont des hommes aujourd'hui, et dont l'un habitait Genève avec sa mère et l'autre un établissement d'éducation d'une ville voisine. Les épanchements de ces deux bons petits cœurs, encouragés par les parents à cet échange de témoignages d'affection, sont de mignons chefs-d'œuvre de style épistolaire dans le genre naïf, aussi me proposai-je de les donner comme modèles à mes enfants, quand ils seront en âge de les comprendre. Voilà, mon cher George, le résumé d'une partie de mes reliques qui, tout résumé qu'il est, a dû te sembler bien long.

— Non, ma foi, je te jure. Tu as une manière de présenter les choses qui fait que plus on t'entend plus on t'apprécie. C'est du moins l'impression que j'ai ressentie en t'écoutant.

— Ce bon George!

— Mais dis-moi, sais-tu ce qui m'occupe dans

ce moment-ci ? Je suis possédé d'une violente envie de te faire subir un interrogatoire.

— Comment donc, mais ne te gêne pas. Interroge, mon ami, interroge.

— Te rappelles-tu les *Dialogues des Morts*, de Lucien ?

— Mais... oui, quelque peu.

— Pourrais-tu me citer certain précepte de haute philosophie que l'auteur place dans la bouche de Socrate ?

— Est-ce du *γαθοι σεζωτον* dont tu veux parler ?

— Précisément. Et ces deux mots signifient... ?

— Connais-toi toi-même. Mais permets-moi de te dire que ce n'est pas un interrogatoire mais un examen que tu me fais subir.

— Patience, jeune homme, et écoutez : de vos confidences j'ai tiré plusieurs conclusions, parmi lesquelles se trouve celle-ci : Vous avez bien peu profité des leçons de saine morale que vous ont transmises les philosophes de l'antiquité. En un mot, tout me porte à croire que vous ne vous connaissez pas vous-même. Car enfin, savez-vous ce que vous êtes ? Accusé, répondez.

— Mais, mon président, je suis.. chasseur peut-être.

— Allons donc. Mieux que cela.

— Je ne vois pas... Ah ! je suis encore le meilleur ami d'un certain George d'Astley.

— Et il vous rend votre amitié avec usure, dit George, en lui tendant la main. Mais vous avez droit encore à un autre titre.

— Ma foi, dit Henri, je donne ma langue aux...

— Imprudent ! Il y en a trop ici, surtout la veille de l'ouverture. J'aime mieux te dire, sans plus de façon que tu es un philatéle.

— Un philatéle ?

— Eh, oui ; autrement dit, un collectionneur de timbres-poste. Tu trouveras l'étymologie de ce mot dans un journal spécial auquel, dès aujourd'hui, je t'abonne d'autorité. Quant à l'épithète susdite, tu la dois au trésor sans pareil qui accompagne les chères reliques. Une chance unique te rend l'heureux possesseur d'une série de timbres de première rareté, et qui seraient la gloire de la plus ambitieuse des collections. Tu ne sais pas, toi que l'amour de la campagne et de la chasse tient presque toute l'année éloigné de Paris, qu'un nouveau goût, une nouvelle passion s'est développée depuis quelques années, dans des proportions incroyables, et jouit d'une telle faveur, que ses partisans se comptent par milliers. Tous recueillent avec ardeur les timbres-poste et s'acharnent précisément à la poursuite de ceux qu'un hasard providentiel a confié à tes mains ignorantes et inexpérimentées, car sache donc, ô mortel fortuné ! que je vois ici, en suivant l'ordre de tes confidences, trois *Victoria regina*, les

plus rares des timbres d'Espagne, des enveloppes octogones entières de Prusse, le *tre lire* de Toscane presque neuf, enfin le 1/2 *Tornese* de Naples avec la *Triquetra* !

Les lettres d'Australie sont affranchies avec des vues de Sidney, des *too late*, des têtes laurées au nombre desquelles se trouvent plusieurs 9 pence, et pour comble de bonheur la poste a épargné à quelques-uns d'entre eux l'odieux stygmate de sa grille. Puis viennent des timbres de Guyane des trois premières séries, spécimens inestimables ! Je poursuis nos recherches et je trouve des *one penny* et des *four pence* du Cap, gravés sur bois, parmi lesquels j'aperçois plusieurs exemplaires aux couleurs inversées. (1 penny bleu, 4 pence rouge.) Prodigieux !

— Comment ce 1/2 Anna rouge se trouve-t-il ici ? Ah ! j'y suis, la lettre que ce timbre affranchissait avait été écrite par une personne qui croyait encore le destinataire (ton missionnaire) à Calcutta, tandis qu'il avait dû quitter brusquement cette résidence, ainsi qu'il le dit lui-même ; cette lettre l'a donc suivi et trouvé au Cap. Mais quelle chance impossible ! Et cette bande sur papier azuré de six *one penny* de Nouvelle-Zélande, dont la moitié sont immaculés. Autre trouvaille ; tu as là cinq timbres de 10 cents rouges, des Etats confédérés, et quantité d'offices particuliers authentiques, si recherchés aujourd'hui !

Par exemple, ceci passe les bornes : voici bien le 13 cents d'Honolulu, avec gros chiffre ! C'est à n'y pas croire. Que de richesses ! ici des 1/2 *peso* du Pérou, là une flotte de bateaux de Buénos-Ayres. Mais je ne rêve pas, je vois encore d'anciens timbres des Philippines ; bien plus, les deux valeurs de l'île de la Réunion, sans compter que dans la correspondance des enfants se trouvent les timbres doubles de Genève avec *port cantonal* ! c'est à confondre !... Et quand on pense que la fortune t'a traité à ce point en enfant gâté, qu'elle t'a dispensé ces insignes raretés par trois ou quatre exemplaires !

— Comment, je suis aussi riche que cela ? Mais, sais-tu, mon brave George, que tu me montes la tête et que j'entrevois dans ce genre de collection, un passe-temps qui peut paraître futile au premier abord, mais dont le but rappelle l'*utile dulci* d'Horace. Car ce goût doit toucher par bien des points à l'histoire, à la géographie, au blason, aux arts du dessin et de la gravure, sans compter les charmes de la classification et l'utilité de la méthode... Tout cela est encore assez vague dans mon esprit, mais j'y penserai et demain nous en causerons plus à loisir. Je peux cependant t'avouer dès aujourd'hui que cette perspective ne laisse pas que de présenter certains aspects assez séduisants. Laisse-moi me familiariser avec cette idée et j'espère que nous finirons par nous entendre.

— Non, non ; il faut battre le fer quand il est

chaud, et puisque je te trouve si bien disposé, j'en profiterai pour te conseiller d'envoyer tes doubles à M. Maury, 23, rue Le Peletier, à la charge par lui de te fournir tout ce qu'il te manque. Il fera certainement encore une belle affaire, mais à quoi servirait d'être si riche, si l'on n'était généreux; je compte bien par parenthèse que tu le seras aussi au profit de mon album, et, malgré cette pluie de bienfaits, la collection n'en restera pas moins la première du monde philatélique.

— A la bonne heure! s'écrierait le capitaine Pamphile. Mais, mon bon George, il est temps d'aller goûter les charmes d'un sommeil réparateur, comme disait notre professeur de sixième. Bonsoir, et à demain les affaires sérieuses.

Il ne fut question durant toute la journée du lendemain, entre les deux amis, que de la conduite de la classe, mais pendant le dîner, Henri d'Orgemont, qui avait été le roi de la journée, et auquel cette victoire avait donné un accès de joyeuse humeur, interpella George au dessert :

— Eh bien, c'est fait, dit-il, j'ai écrit à M. Maury, es-tu content de moi?

— Vivat! Quand je te disais que, sans le savoir, tu étais collectionneur. Collègue, je porte ta santé et te salue philatéle!

Ο μνθος; δηροί οτι... Ce qui précède, tend à démontrer qu'il est bon d'avoir des amis partout, de conserver leur correspondance, de la relire quelquefois et surtout d'en détacher les timbres-poste. Qui sait ce que cette dernière opération peut ménager d'agréables surprises!

FRANK DE LUTZOW.

L'ALBUM-TIMBRES-POSTE DE J. LALLIER.

(CINQUIÈME ÉDITION).

La 5^e édition de l'**Album Timbres-Poste**, complètement refondue et augmentée, est parue aujourd'hui.

Le temps ne nous permet pas de l'examiner à fond: nous réservons donc au mois prochain notre petite critique. Ce que nous pouvons dire pour le moment, c'est que l'exécution ne laisse rien à désirer: l'album, de 300 pages, comprend environ 3,000 timbres, le papier est plus beau que précédemment, la lettre, le dessin et le tirage sont bien soignés; par une heureuse innovation tout l'ouvrage est imprimé en *bistre*, ce ton fera valoir les couleurs tendres des timbres-poste, que le noir écrase très-souvent.

La place que doit occuper chaque timbre renferme la description de la valeur et de la couleur, plus d'indécision, plus de timbres à décoller par suite d'erreurs.

Enfin, au verso de chaque page, en tête du ca-

talogue détaillé des timbres-poste de chaque puissance, M. Lallier a ménagé un petit cadre pour placer le portrait photographié du souverain.

Les armoiries et les drapeaux sont imprimés à part en chromo-lithographie.

Prix de l'Album Timbres-Poste, 5^e édition.

Reliure toile, 1 fermoir. 8 fr. »

Demi-reliure maroquin, 1 fer. 10 » »

Reliure riche, maroquin plein » »

2 fermoirs, tranche dorée. 12 » »

Carton pour contenir l'album. » » 50

PORTRAIT DES SOUVERAINS, format timbre-poste, par les premiers photographes de Paris. Prix de chaque, 10 c.

Nous prions les personnes qui depuis longtemps nous ont demandé le nouvel album, de vouloir bien réitérer leur commande, en l'accompagnant de son montant.

THÉÂTRE.

Oui THÉÂTRE, nous avons ce mois-ci, chers lecteurs, à vous rendre compte d'une pièce nouvelle, dont un des principaux acteurs est un gentil collectionneur de timbres-poste.

M. Victorien Sardou, l'heureux auteur de tant de succès: *Nos Intimes*, *les Diables noirs*, *les Gaiaches*, *les vieux Garçons*, vient de donner, au théâtre du Vaudeville, *la Famille Benoiton*, une peinture, un peu forcée peut-être, du type actuel du bourgeois parvenu.

Il ne nous appartient pas d'analyser la pièce, nous ne parlerons que du jeune Fanfan Benoiton, auquel son papa, homme pratique avant tout, s'efforce d'inculquer, comme à toute sa famille, des idées pratiques et le culte de la pièce de cent sous.

Fanfan a six ans, vous allez voir s'il a profité des leçons paternelles.

Il fait, avec beaucoup de grâce, les honneurs de la conversation à un monsieur étranger, qui prend plaisir à étudier cette singulière famille.

— Monsieur, dit-il tout à coup, je regrette de te quitter, mais il faut que j'aille à mes affaires.

— Oh! oh! quelles sont donc vos affaires?

— Mais je vais à la Bourse!

— A la Bourse?

— Mais oui, à la Bourse, vous savez bien, où il y a la mareblande de gauffres, la Bourse des timbres aux Tuileries, c'est le petit Moreau et moi qui en avons fondé une nouvelle, à côté de celle qui existe depuis longtemps. Nous avons des timbres de partout que nous donnent nos papas, c'est nous qui sommes les maîtres de la place, et tous les petits boursiers des Tuileries, nous les roulons, nous les roulons! Tenez, je viens de faire un joli

mois, à cause des affaires d'Amérique : un matin, j'ai entendu dire à mon papa que les sudistes avaient perdu, alors je me suis mis à ramasser à la Bourse tous les timbres du Sud, les bleus, les rouges, les verts, tous ! Les autres, disaient comme ça, mais qu'est-ce que Fanfan a donc d'accaparer les sud ; est il Jobard ? Oui, mais à quatre heures, qui est-ce qui faisait une tête ? Voyez-vous les autres, ils ne sont pas de force.

M. Benoiton arrive et met fin au récit des exploits de son jeune fils :

— Va jouer, Fanfan, lui dit-il,

— A la hausse, papa ?

— Joue à la hausse, dit le père, enchanté de l'intelligence précoce de Fanfan.

Mais Fanfan revient bientôt, son petit cahier d'échange est complètement vide, il ne lui reste que la couverture ; il pleure et s'écrie, à travers ses sanglots :

— J'ai perdu tous mes timbres... et je ne peux pas payer la différence... Aussi, pourquoi m'as-tu dit... de jouer à la hausse... Je ne t'écouterai plus !

Le rôle de Fanfan est rempli avec une grâce et un aplomb étonnant par une charmante petite fille, la jeune Mlle Seh...

Nous n'hésitons pas à dire que ce petit prodige est pour beaucoup dans le succès de la pièce.

Jeunes collectionneurs, allez voir la *Famille Benoiton*, vous en rapporterez un utile enseignement : c'est que collectionner et trafiquer sont deux.

A. MAURY.

Les timbres-poste reviennent à la mode, les journaux ne dédaignent pas de leur consacrer quelques faits divers, et même quelquefois des colonnes entières.

Le directeur du *Journal illustré* a bien voulu nous demander un article sur notre spécialité. Cet article, accompagné de gravures de timbres-poste, a paru dans le numéro du 3 au 12 novembre.

Nous sommes fiers d'avoir vu notre signature en compagnie de celles de MM. Pierre Véron, Franck Sarcey, Eug. Chauvette, etc.

NÉCROLOGIE.

Il vient de mourir à Paris un excellent homme, bien connu des collectionneurs et de tout le public parisien. Nous voulons parler de M. Elb J. L. qui était certainement l'homme le plus gros du monde entier : il mesurait 1^m,70 de taille et pe-

sait 181 kilogrammes ! (et non 240 kil., comme l'ont prétendu plusieurs journaux).

Tout le monde, à Paris, l'a rencontré, marchant péniblement, ou faisant ployer un coupé sous sa vaste personne. Il avait dans notre bureau, où il faisait de nombreuses stations, une chaise spéciale, car il brisait les plus solides. M. Elb n'était âgé que de quarante-huit ans, quoiqu'il en parût bien au moins soixante : ses souffrances l'avaient beaucoup vieilli.

En 1848 (il habitait alors la Saxe, son pays natal), il perdit sa fortune dans des spéculations de Bourse. Aux temps prospères, il ne sortait jamais qu'en voiture ; ruiné, il dut vendre son équipage et faire ses courses à pied. Chacun se le montrait en disant : « Vous voyez ce gros-là, il a tout mangé ! »

Poursuivi par la curiosité peu charitable de ses compatriotes, il quitta son pays et vint habiter Paris. Très-instruit, connaissant parfaitement la politique allemande, il rédigea la correspondance étrangère pour la *Patrie*, le *Constitutionnel* et plusieurs autres journaux. Depuis deux ans, abandonnant à peu près le journalisme, il s'était voué au commerce des timbres-poste pour collections ; malgré son embonpoint phénoménal, il était le plus actif et le plus intelligent des courtiers de cette nouvelle industrie. Bavard comme un Allemand bavard, et très-gai, malgré ses souffrances, il était la chronique de la philatélie, et nous lui devons plus d'un bon renseignement.

Il est mort d'un érysipèle à la jambe, en très-peu de temps, presque sans douleur, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier sa bonté, son courage et sa loyauté.

A. MAURY.

CORRESPONDANCE

M. A. S., *Grand-Café Parisien*, à Brest. — Merci, pour les timbres-poste reçus, j'achèterai volontiers des Cap.

M. SH., à Ostende. — Les timbres de Montevideo anciens, 180 centesimos vert, 280 c. rouge, et *diligencia*, 80 c. vert et 1 r. rouge sont parfaitement authentiques, *puisque, d'abord, je les vends*, j'ai d'ailleurs entre les mains les preuves de ce que j'avance, et je les tiens à la disposition de n'importe qui ; un timbre n'est pas faux parce qu'il est *lithographié* ! On peut vendre 25 c. un timbre neuf d'une valeur de 2 fr. ou même plus lorsque ce timbre est démonétisé depuis dix années. — Allez à l'école, monsieur !

A. MAURY.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

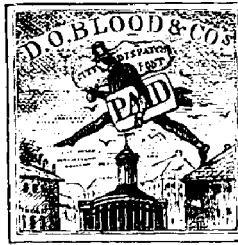
AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur payement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est **au-dessous de 5 francs** pour la France, et **10 francs** pour l'étranger. Toutes les commandes seront expédiées dans les 24 heures.

Nos	Neufs.	Obli.	Nos	Neufs.	Obli.
2 ALLEMAGNE, 1/3 noir sur chair	25	10	1644A Id. aigle, 3 pf. violet.	05	»
47 AUSTRALIE SUD, 1 p. vert.	25	»	1668 QUEENSLAND, 1 rouge.	25	»
74 AUTRICHE, carré, effigie, 2 jaune.	»	»	1671 Id. 3 brun.	75	»
75 Id. id. 3 vert.	»	»	1708 SAINT-THOMAS-GUAYRA, 2 r. vert.	»	»
76 Id. id. 3 noir.	»	»	1751 SICILE, 2 bleu.	»	»
90 Id. tête de Mercure, bleu.	»	»	1765 à 1770 SUÈDE, chaque.	»	»
99 Z. S. Aigle, 1 k. noir.	2	»	1844 TOSCANE, 4 vert.	»	»
100 Id. id. 2 brun.	»	»	1844 Id. 9 violet.	»	»
102 Id. id. 1 bleu.	10	05	1849 Id. 2 bleu.	»	»
105 Id. id. 2 rouge.	»	»	1858 Id. croix, 20 bleu.	»	»
119 BADE, envel., 3 rose.	»	»	1872 TRINITÉ, 4 violet.	»	»
192 BELGIQUE (ancien), 10 noir.	»	»	1875 Id. 1 sh. violet.	»	»
193 Id. id. 20 bleu.	»	»	1888 VANDIÈMEN, 1 penny rouge.	»	»
214 BRÉSIL, grand chiffre 60.	»	3 50	1890 Id. 2 vert.	»	»
216 Id. chiffre penché, 10.	»	»	1891 Id. 4 bleu.	»	»
218 Id. id. 60.	»	»	1900 VÉNÉZUÉLA, 1/2 brun.	»	5
225 226 227 231 BRÉSIL, 30, 60, 90, 10 r.	»	»	1901 Id. 1 brun.	»	25
276 CANADA, 5 (castor).	»	»	1920 VICTORIA, 6 jaune.	»	»
286 CAP, 1 brun-rouge.	»	25	1928 Id. 6 noir.	»	»
300 CEYLAN, 1 bleu.	»	»	1930 Id. 4 rose.	»	»
342 COSTA-RICA, 1/2 bleu.	»	75	Schlewizg, nouveaux 1/2 vert.	»	25
366 CUBA, 112 vert.	»	»	Id. id. 1 1/4 lilas.	»	30
389 DEUX-SICILES, 2 rose.	»	»	Id. id. 1 1/3 rose.	»	30
402 Id. effigies, 5 lilas.	»	»	Id. id. 2 bleu.	»	50
406A ÉQUATEUR, 1/2 bleu.	»	75	Id. id. 4 bistre.	»	75
889 GR-BRETAGNE, 1 p. W. H. Smith et son.	»	»	Luxembourg, nouveau 1 c. brun.	»	10
537 AMÉRIQUE (nord), 2 noir.	»	15	Id. id. 10 c. lilas.	»	25
479 Id. (confédéré), 2 rouge.	»	25	Vancouver, nouveaux 5 c. rose.	»	75
919 GUYANE, 1 rouge ancien.	2	50	Id. id. 10 c. bleu.	1	50
920 Id. 4 bleu.	2	50	Bermude, 1 p. rose.	»	30
921 Id. 1 rouge. id.	2	50	Id. 6 p. violet.	1	50
922 Id. 4 bleu. id.	2	50			
LES IONIENNES, la collection, 3 timb.	1	»			
1286 MALTE, 1/2 bistre.	»	15			
1349-50, 51 MEXIQUE, aigle, 2, 4, 8 r.	»	»			10
1362 MONTEVIDEO, 180 vert.	»	50			»
1383 Id. 240 rouge.	»	25			»
1385 Id. Dilig. 80 vert.	»	75			»
1396 Id. 1 r. rouge.	»	50			»
1407 NATAL, 1 rouge.	»	15			»
1408 Id. 3 bleu.	»	25			»
1410 NEVIS, 1 rouge.	»	25			»
1414 NICARAGUA, 2 bleu.	»	60			»
1416 NORVÈGE, lion, 4 bleu.	»	10			»
1423 Id. armoiries, 4 bleu.	»	15			»
1424 Id. id. 24 bistre.	»	15			»
1432 NOUVEA-BRUNSWICK, 5 vert.	»	15			»
1436 NOUVELLE-ÉCOSSE, couronne, 3 bleu.	»	50			»
1482 NOUT.-GALLES-DC-S., 1 rouge nouveau.	»	25			»
1485 Id. envel. nouvelle.	»	25			»
1498 NOUVELLE-GRENADE, 5 lilas.	1	»			»
1603 PÉROU, 1 rouge.	»	25			»
1606 POLOGNE, envel. bleu.	»	50			»
1620 PRINCE-ÉDOUARD, 3 bleu.	»	25			»
1641 PRUSSE, 4 pf. vert.	»	25			»

Tous les timbres répondant aux numéros suivants de notre CATALOGUE sont à 0 fr. 05 c. : **Allemagne**, 17, 30, 32, 37, 38. — **Autriche**, 70, 71, 72, 77, 78, 79, 83, 84, 89, 97, 98, 102, 105. — **Bade**, 134, 138, 139, 141, 149. — **Bavière**, 168, 170, 174, 117. — **Belgique**, 194, 195, 196, 197. — **Espagne**, 443, 448, 449, 454, 455, 462. — **Etats-Romains**, 517. — **Etats-Unis**, 531, 536, 537, 538, 539, 540, 541. — **France**, 835, 836, 843, 854, 859, 861, 863. — **Grande-Bretagne**, 870, 871, 875, 876, 879, 880, 882. — **Grèce**, 905, 906. — **Italie**, 1170, 1171, 1172, 1173, 1176, 1178, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1190, 1193, 1193* (2 C.). — **Lombardie**, 1211, 1212, 1213, 1217, 1220, 1225, 1226. — **Luxembourg**, 1276. — **Maurice**, 1305. — **Portugal**, 1623, 1625. — **Prusse**, 1634, 1635, 1637, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649. — **Russie**, 1687, 1690. — **Saxe**, 1728 bis, 1729. — **Suisse**, 1784, 1785, 1787, 1788, 1789, 1790, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1798.

Catalogue de timbres-poste avec leurs prix de vente pour les collections, par M. A. Maury, prix 75 c.

Cet ouvrage est envoyé en prime aux abonnés du journal.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT:

FRANCE. — Un an... 2 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de 10 ou de 20 cent.

Adresser toutes les communications et demandes d'Abonnement

à M. MAURY fils

23, rue Le Peletier, à Paris.

ABONNEMENT:

ÉTRANGER — Un an... 4 fr.

AVEC PRIME

Payables en timbres-poste neufs de la plus minime valeur du pays.

Avis. — Nous prions MM. les abonnés dont l'abonnement expire aujourd'hui, de le renouveler immédiatement s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans la réception du journal.

Les numéros épuisés ayant été réimprimés, nous sommes en mesure, aujourd'hui, de fournir la collection complète au prix de 10 c. le numéro (frais de port en sus).

Nous offrons toujours en prime à nos abonnés, soit notre charmant catalogue, soit des timbres-poste rares pour une valeur équivalente.

CHRONIQUE



REPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY. — Voici l'esquisse d'un nouveau type qui doit faire son apparition le 1^{er} janvier 1866. Il y aura quatre valeurs : 5 centesimos bleu, 10 c. vert, 15 c. rouge, 20 c. carmin. Ces timbres supprimeront ceux du type précédent.

EDIMBOURG ET LEITH — Le timbre reproduit ci-contre, vient d'être mis en circulation par une compagnie de factage d'Edimbourg. Nous en avons vu de la même valeur des lilas et des verts, ils sont lithographiés et dentelés.

Ces timbres, dont la valeur est de *one farthing* (0,02 c. 1/2), servent à l'affranchissement des imprimés, pour les villes, ci-dessus nommées, ainsi que l'indiquent les inscriptions.

Les écussons représentent, l'un, le château fort d'Edimbourg, l'autre, le port de Leith.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Nous avons sous les yeux un nouveau timbre spécial pour les journaux, dont voici la description :

Rectangulaire en hauteur, très-grand format : 10 centimètres sur 5 1/2, au centre un médaillon contenant, suivant la valeur du timbre, l'effigie de Washington, de Franklin ou de Lincoln, autour, divers ornements guillochés ; sur les côtés, la valeur en chiffres romains. La même valeur en chiffres ordinaires occupe les deux angles supé-



rieurs ; elle se lit encore en toutes lettres au-dessous de l'effigie.

Dans la partie supérieure de ce géant des timbres-poste se trouve l'inscription : U. S. POSTAGE. Dans la partie inférieure : NEWSPAPER AND PERIODICALS (journaux et publications périodiques), au dessous, en plus petit : SEC. 38. ACT OF CONGRESS APPROVED MARCH 3, 1863, et, enfin, entre les deux filets qui forment la bordure du timbre, en lettres microscopiques : NATIONAL BANK NOTE COMPANY, NEW-YORK.

Ces timbres sont gravés en relief à la machine à guillocher et les effigies reproduites par le procédé Collas. Imprimés en couleur sur papier blanc, dentelés.

Il existe trois valeurs : **5 cents bleu**, effigie de Washington, **10 c. vert**, effigie de Franklin et **25 c. rouge**, effigie de Lincoln.

Ces timbres doivent bientôt être mis en circulation, si nos renseignements sont exacts.

ILES SANDWICH. — Un de nos correspondants nous adresse deux photographies de deux timbres inconnus jusqu'à ce jour, il s'agit d'un **2 cents** et d'un **5 cents**, type semblable au **13 cents** décrit dans notre n. 4.

CONFÉDÉRATION GRENADINE. — Aux nombreux timbres déjà cités viennent s'ajouter les suivants dont nous donnerons le fac-similé le mois prochain : armoiries de la république ; Vantour sur un écusson, etc, autour l'inscription, **SOBRE PORTE**, en bas la valeur ; imprimés en noir sur papier de couleur ; **25 c. bleu**, **50 c. jaune**, **1 peso violet**, le type est différent pour chacune des valeurs. Ces trois timbres sont, pensons-nous, des suppléments pour les lettres chargées ; nous serons bientôt renseignés juste sur ce point.

TOUR ET TAXIS. — Apparition d'une enveloppe de **1 kreutzer vert**, type connu. Inscriptions transversales vertes, imprimées comme le timbre à droite ; cor de poste entouré de rayons, en relief à la patte ; l'enveloppe est blanche et aussi longue que les autres enveloppes du même pays, mais d'un quart moins large.

BAVIÈRE. — On a émis depuis peu un timbre de retour, copié sur celui de Wurtemberg, armoiries au centre, autour, **COMMISSION FÜR RETOURBRIEFER**, en bas, **MÜNCHEN**. Imprimé en noir sur papier blanc.

GRANDE-BRETAGNE. — Le 9 pence a aux quatre angles des lettres de grande dimension.

BELGIQUE. — Les timbres de 10, 20 et 40 c. du nouveau type, d'après un arrêté en date du 21 novembre, devaient paraître le 1^{er} janvier 1866. Nous supposons que la mort du roi arrêtera cette émission.

Le duc de Brabant, qui succède à son père, sous le nom de Léopold II, ne tardera pas sans doute à faire mettre à son effigie la monnaie et les timbres-poste.

A. MAURY.

TIMBRES-POSTE DE SARDAIGNE ET D'ITALIE.

Nous ne parlerons ici que pour mémoire des enveloppes postales de la Sardaigne, nouvellement découvertes, et qui, ayant été créées en 1818, donneraient à l'Italie des droits incontestables de priorité à l'invention qui a fait la fortune et la gloire de sir Rowland Hill. Ces enveloppes, si peu connues, seraient au nombre de cinq. M. Herpin nous a permis d'examiner, dans son incomparable collection, ces raretés, nous allons dire ces antiquités, puisque aucun amateur ne peut se flatter de posséder un timbre-poste de date plus ancienne... Il y en a un cependant, mais personne ne l'a encore vu ; c'est celui que M. de Valayer inventa sous Louis XIV, et dont on voit la trace (la seule trace, hélas!) sur un précieux autographe du temps.

Ces enveloppes sardes méritent bien un article spécial.

Nous ne parlerons pas non plus des *stampati franchi* ; bornons-nous donc aux timbres adhésifs :

Première émission.

La première émission, décrétée le 3 décembre 1850, fut mise en cours le 1^{er} janvier 1851. Les timbres sont rectangulaires, imprimés lithographiquement, en couleur, sur papier blanc ; au milieu, dans un encadrement oval, le buste de Victor-Emmanuel, la tête tournée à droite ; dans chaque coin du timbre, de petits fleurons ; inscriptions : en bas **C.**, suivi de la valeur en toutes lettres ; en haut : **C. Poste**, suivi de l'indication de la valeur en chiffres ; à gauche, **Franco**, à droite, **Bollo**. Entre l'ovale qui encadre la tête et la bordure contenant les inscriptions se trouvent encore de petits fleurons.

Les valeurs sont au nombre de trois :

5	centesimi,	noir.
20	—	bleu foncé, bleu clair.
40	—	rouge, magenta.

Cette dernière variété du 40 cent. tire sur le violet. Elle n'est connue que depuis peu de temps ; à Paris, on en a eu quelques exemplaires, mais elle restera toujours assez rare ; elle semble avoir précédé le 40 cent. rouge, car le rouge est la couleur normale de tous les 40 cent. des émissions suivantes.

Ces timbres durèrent jusqu'en 1853. A cette époque, les Piémontais trouvèrent probablement que le portrait de leur roi, imprimé avec négligence,

gence, ressemblait un peu à une tête de mort; cette observation pouvait s'appliquer surtout au 5 cent.; sur ce timbre, la tête de Victor-Emmanuel rappelle en effet ces têtes de momies dont quelques-unes sont exposées dans le musée de sa capitale. La contrefaçon de la lithographie offrait aussi de grandes facilités; on créa le type suivant :

Deuxième émission.

Décritée le 7 mai 1853, mise en cours le 1^{er} juillet 1853.

Type semblable au précédent, mais gravé en relief avec soin; gaufré à sec sur papier de couleur.

La série se compose toujours de trois timbres :

5	centesimi, vert.	R. neuf.
20	—	bleu.
30	—	rose.

Il existe de jolies épreuves du *vingt centesimi* imprimées sur carton rose, bleu, vert, et aussi sur papier de Chine teinté.

Cette série dura peu de temps : le relief offre le grave inconvénient de s'aplatir; il faut souvent à un collectionneur beaucoup de bonne volonté pour reconnaître dans un chiffon de papier un timbre-poste italien ou un ancien Natal, et n'était l'oblitération, il serait parfois difficile de reconnaître l'un de l'autre. A côté de cet inconvénient, le relief a plusieurs avantages, dont les principaux sont d'empêcher le lavage des oblitérations, et d'offrir aux faussaires une grande difficulté : celle des premiers frais d'outillage pour la fabrication par feuilles, qui sont assez onéreux pour empêcher l'entreprise.

Troisième émission.

Le 1^{er} janvier 1853, par ordre du Directeur des Postes, on modifia de la manière suivante le timbre adopté : le type en relief fut gaufré sur du papier blanc qui avait reçu d'abord une impression de couleur sur tout l'espace que comprennent le cadre et les inscriptions; seul le médaillon du centre reste blanc. Ainsi, l'effigie du roi se détache beaucoup mieux :

5	centesimi, vert clair, vert foncé.	R. R. neuf (collection Bécourt).
20	—	bleu pâle, bleu foncé.
40	—	rose rouge. R. R. neuf (coll. G. Herpin, C ^o Primoli, Bécourt).

Le 20 centesimi fut tiré en vert foncé, comme essai. Il existe également dans les trois collections susdites.

Comme on le voit, chaque valeur existe en deux teintes, l'une pâle et l'autre foncée; nous croyons volontiers que les couleurs pâles ont précédé les foncées, et voici sur quoi se fonde notre opinion : les timbres de la deuxième émission

(1853) sont tirés en couleurs tendres; on aura donc commencé en 1854 par se servir des couleurs qu'on employait l'année précédente, et ce n'est qu'ensuite qu'on aura voulu donner aux timbres un ton plus foncé; de là le deuxième tirage, vert foncé, bleu foncé, rouge foncé.

Quatrième émission.

Enfin, le 29 novembre 1857 fut décrétée cette quatrième émission, qui n'eut cours que le 1^{er} janvier 1858, et dont le type mixte, toujours semblable aux précédents, a le cadre imprimé en couleur, mais avec des inscriptions blanches, sans relief et l'effigie seule en relief, frappée après coup.

La série se composa, dans l'origine, de trois timbres seulement :

5	centesimi, vert jaune.	
20	—	bleu clair.
40	—	rouge pâle.

L'addition successive de trois nouvelles valeurs, 10 cent. et 80 cent. (1858), et 3 lire (1860), nous donne bientôt la série complète et bien connue :

5	centesimi, vert foncé.	
10	—	bistre foncé.
20	—	bleu foncé.
40	—	rouge foncé.
80	—	jaune orange.
3	lire,	doré.

Dans cette série, les teintes se multiplient à l'infini : le 5 cent. est vert foncé ou vert tendre; le 10 cent. varie du brun noir au jaune ocre. Un jeune philatèle espagnol, M. Alphonse Vidal, nous a montré jusqu'à dix variétés de ce timbre qu'il s'était donné la peine de recueillir; cela nous semble inutile, et nous trouvons que cette multitude de nuances ne fait qu'embarasser une collection, sans beaucoup l'enrichir; mais nous pensons qu'on peut, sans beaucoup d'exagération, admettre quatre variétés de 10 cent. : brun noir, brun gris, bistre et jaune ocre. Le 80 cent. varie du jaune orange au jaune brun.

On trouve de cette émission des timbres (principalement des 10 cent.) où manque l'effigie en relief; sur d'autres, l'effigie est au rebours.

En 1863, un 15 cent. bleu fut créé; mais il n'eut qu'une existence éphémère, sans doute à cause des confusions qu'occasionnait sa ressemblance trop grande avec les 20 cent., et au bout d'un mois, il fut remplacé par un autre 15 cent. lithographié, effigie sans relief; pour la première fois, on lit sur ce timbre : *Poste Italiana*. La figurine regarde à gauche.

Cette vignette n'a nulle prétention artistique; cependant nous en avons vu de très-jolis essais, tirés avec soin sur carte porcelaine (coll. G. Herpin).

On conçoit facilement que le 15 cent. bleu,

semblable au 20 cent., deviendra très-rare d'ici à quelque temps; c'est un timbre que, même en Italie, on a déjà assez de peine à obtenir neuf.

Bientôt le Piémont, comme plusieurs des autres États de l'Europe, perfectionna ses timbres en les dentelant. Cependant ce perfectionnement ne fut pas général. On eut la série dentelée :

5 centesimi, vert.	R. neuf.
10 —	jaune ocre.
20 —	bleu foncé.
40 —	rouge.
80 —	orange.

3 lire, doré. R. neuf (coll. G. Herpin).

Plusieurs philatéles doutent de l'existence du 5 cent. et du 3 lire dentelés; cette opinion est erronée. Pendant un court séjour en Italie, nous avons pu recueillir une douzaine d'exemplaires du 5 cent.; plusieurs étaient oblitérés, et une personne digne de foi nous assure les avoir décollés elle-même de bandes de journaux. Nous avons expédié avec plaisir tous ces exemplaires à Paris, dans l'espoir de persuader, en même temps que de satisfaire nos chers collègues. Au reste, pour peu qu'on examine la dentelure de nos exemplaires et qu'on la compare avec celle des 10, 20 et 40 cent., on verra bien qu'elle est exactement semblable. Les mêmes raisonnements s'appliquent au 3 lire, que nous ne possédons pas nous-même, mais dont M. Herpin possède un exemplaire incontestablement authentique. Ni l'un ni l'autre des deux 15 cent. mentionnés plus haut ne furent jamais dentelés.

L'affranchissement des journaux se faisait au moyen de deux timbres, dont le type est totalement différent des autres; au milieu, chiffre en relief, blanc, dans un ovale; à gauche, *Giornali*; à droite, *Stampe*; en haut, *Franco bollo*; en bas, *cent.*, suivi de l'indication de la valeur :

1 cent., gris.	} sur blanc.
2 cent., gris.	

Les deux timbres décrétés le 26 septembre ont été mis en circulation le 1^{er} janvier 1861.

Par une erreur d'impression, on trouve quelques exemplaires du 2 cent. où la légende dément le chiffre que renferme l'ovale; en bas on lit : *Cent. Uno*. Nous connaissons cette rareté à deux philatéles, MM. G. Herpin et Bécourt.

La confusion résultant de la similitude de ces deux timbres, fit, qu'en 1862 on imprima le 2 cent. en bistre; on trouve plusieurs variétés de couleur de ce timbre.

Cependant le temps où ces timbres avaient cours vit s'accomplir d'immenses événements en Italie.

Ce pays, ayant changé de forme politique, dut songer aussi à changer ses timbres; nous avons

déjà signalé ce changement sur le 15 cent. lithographié.

Cinquième émission.

Le 1^{er} décembre 1863 furent émis les timbres qui ont cours actuellement. La vieille patrie de Raphaël a cru qu'elle ne trouverait pas parmi ses citoyens d'artiste assez habile pour tracer à peu près convenablement une misérable figurine. Cependant MM. Sparre, Pellas frères et d'autres encore, qui ne manquent certes pas de talent, ont prouvé en soumettant de charmants essais au gouvernement, qu'ils pouvaient produire quelque chose d'original.

Néanmoins on préféra s'adresser à Londres, à la maison Thomas de La Rue et C^e, qui livra un type correct dont voici la description :

Rectangulaire, gravé sur acier, imprimé en couleur sur papier blanc glacé; au milieu tête de roi dans un ovale, sans relief; on lit autour de cet ovale, en haut : *Poste italiana*; en bas : *centesimi* ou *lire*, précédé de la valeur en toutes lettres; ornements divers entre les contours de l'ovale et les coins du rectangle. Tous ces timbres sont dentelés et portent une couronne en filigrane. La série se compose de 7 timbres.

5 cent., vert d'eau.
10 — ocre.
15 — bleu ciel.
30 — brun.
40 — carmin.
60 — lilas.
2 lire, orange.

En 1864 la taxe ordinaire des lettres ayant été portée de 15 à 20 cent., un décret annula le timbre de 15 cent., et, en attendant la fabrication d'un timbre spécial de 20 cent., il fut décidé que les mots *quindici centesimi* seraient effacés dans les provisions qui restaient, au moyen d'une barre faite en encre d'Italie, et que, dans l'espace compris entre le contour de l'ovale et les angles du rectangle, on tracerait avec la même encre, en haut : C., à gauche; 20, à droite, et en bas : 20, à gauche; C., à droite. Voilà comment on obtint le 20 cent. qui a cours aujourd'hui.

Les timbres de journaux furent aussi changés : ils furent imprimés sur papier glacé, couronne en filigrane, dentelés, en haut : *Poste*; en bas : *Italiane*, au milieu grand chiffre indicatif de la valeur, comprenant entre les deux traits qui le forment, l'indication de la valeur en toutes lettres; entre le chiffre et les côtés du rectangle, ornements divers.

1 cent., vert gris (1863).
2 — brun (Février 1863).

Tous ces timbres ont été tirés en plusieurs couleurs comme essai.

Un mois environ avant l'émission, le directeur

des postes a expédié dans les administrations une feuille contenant la collection de 8 timbres annulés, en noir, par le mot *saggio* (essai).

Cette feuille renferme aussi le décret qui a ordonné la nouvelle émission, et est signé *Ménubréa*.

Ajoutons, pour compléter la nomenclature des timbres italiens, le chiffre-taxe 10 cent., créé en 1862; il existe deux nuances de ce timbre, jaune et orangé, et il remplit le même office que le 15 cent., à percevoir en France; c'est-à-dire que l'administration l'applique sur les lettres non affranchies circulant dans le même district postal. Il est oblong; au milieu le chiffre 10 dans un ovale; au-dessus le mot *Tassa*; au-dessous *segna*; ces deux mots répondent aux mots chiffre, taxe, qu'on lit sur les 10 et 15 cent., à percevoir, français.

Philippe DE FERRARI.

TIMBRE-TAXE A PERCEVOIR D'ITALIE.

Tous les journaux venant de l'étranger, étaient en Piémont, frappés du timbre ci-contre. Voici le décret par lequel il fut créé le 30 mars 1836 :

« Art. 14. Un timbre de 5 ct. sera apposé sur les journaux étrangers, gazettes et feuilles périodiques. La même taxe sera payée pour les suppléments, d'après un terme moyen que fixera l'administration des postes. »

Le 22 juin 1850, cette taxe fut abaissée à 1 c.

On le voit, l'usage de ce timbre a une grande analogie avec celui des Zeitung Stampel (aigle d'Autriche).

A. M.



L'ALBUM LALLIER.

3e édition, 1866.

Nous avons feuilleté l'Album qui vient de paraître, et, quoi qu'en puisse dire M. Méns, nous déclarons que c'est le meilleur et le plus joli des albums-timbres-poste parus jusqu'à ce jour. Nous n'avons découvert, jusqu'à présent, que quelques fautes légères et sans importance; le seul reproche que nous croyons devoir adresser à M. Lallier, c'est d'avoir terminé sa préface par un cadre contenant ses nom et prénoms, le lieu et la date de sa naissance, le tout destiné à entourer son portrait, que les amateurs devront acheter s'ils ne

veulent laisser aucun vide dans leurs albums!

Dans cette préface, M. Lallier dit : « Les grandes collections nous ayant été gracieusement ouvertes par leurs heureux possesseurs, nous avons pu, cette fois, révéler les richesses encore inconnues et indiquer les nombreuses variétés de timbres rares. Que ces messieurs nous permettent de leur adresser ici collectivement l'expression de notre gratitude pour les longues heures qu'ils nous ont consacrées, avec un empressement si amical, dans le but désintéressé d'améliorer ce livre, qui va leur devoir une grande partie de son succès, nous avons nommé MM. HERPPE, REGNARD, DONATI, et autres, sans oublier les marchands de timbres, Mahé et Maury, dont les communications obligeantes ne nous ont jamais fait défaut. »

M. Lallier nous avait déjà écrit (voir notre n° 13) : « Je n'ai pas oublié que c'est chez vous, monsieur, qu'ont commencé les longues conférences relatives à la révision complète de mon livre, etc. »

Dans l'intérêt de l'ouvrage, nous pensons qu'il ne sera pas indifférent à nos lecteurs de savoir ce qui se passait à ces conférences philatéliques, qui n'ont pas duré moins de quinze jours et qui, commençant à neuf heures du soir, finissaient rarement avant minuit et demi.

Les plus éminents collectionneurs étaient là, munis de leurs albums; M. Lallier présentait une feuille de son manuscrit, qui était examinée avec la plus scrupuleuse attention. Les dates d'émission, les timbres dentelés et non dentelés, les papiers divers, les couleurs surtout étaient discutés très-chaudement; il avait été décidé que les variétés de couleurs bien tranchées, c'est-à-dire celles dont la composition est positivement différente, seraient seules mentionnées. Lorsque les opinions étaient partagées, ce qui arrivait très-souvent, on mettait aux voix : c'est qu'il n'est pas facile de s'entendre sur le classement de certains timbres, comme ceux de Victoria, de Maurice, etc., pour lesquels on n'a d'autres renseignements que les oblitérations et de petites preuves particulières que chacun apporte au secours de son opinion.

Il est aussi parfois embarrassant de désigner la couleur d'un timbre : tel jaune, par exemple, s'appellera jaune brun, bistre, jaune noir, jaune vert, caca d'oie (shocking!), etc., etc.

M. Lallier, comme tous les auteurs, était jaloux de ses œuvres; il devait cependant faire de nombreuses concessions. Nos observations particulières (nous avions voix délibérative au conseil) nous avaient attiré de sa part le surnom de M. de Boissy.

Tout comme à la Chambre, la discussion était parfois orageuse; il nous souvient que la question de savoir si on devait placer chronologiquement les enveloppes après chaque émission de timbres, ou, comme cela se fait généralement, après tous les timbres, ne dura pas moins d'une séance.

On concevra facilement qu'un ouvrage fait dans de telles conditions, s'il est imprimé correctement, ne peut avoir aucun concurrent sérieux.

A. MAURY.

LES NOUVEAUX TIMBRES CHINOIS.



Nous devons à l'obligeance de M. Léon de Rosny, professeur à l'École impériale des langues orientales, la traduction des signes que l'on voit sur les nouveaux timbres-poste chinois.

Dans les deux angles supérieurs, **上海** signifie *Chang-hai*, nom d'un port ouvert aux Européens depuis 1842.

En bas **工部** *Koung-pou*, littéralement *bureau du travail*, ou administration des travaux publics.

A droite **書信館** *Chou-sin-Kouan*, bureau de poste.

Enfin à gauche **兩分銀** *Leung-fen-in*, deux *fen* (candareens) d'argent.

Un *fen*, ou candareen, vaut 7 c. 1/2.

Le dragon fantastique qui occupe le centre du timbre, est l'enseigne impériale, comme l'aigle en France; on le trouve en Chine sur les drapeaux, les monnaies, enfin sur tout ce qui est plus ou moins officiel.

NÉCROLOGIE

LE ROI LÉOPOLD 1^{er}.

Le roi des Belges, Léopold 1^{er} (Georges-Chrétien-Frédéric), vient de mourir, le 10 décembre, à onze heures quarante-cinq minutes du matin, dans son château de Laken, près Bruxelles. Il souffrait depuis longtemps d'une cruelle maladie, qui nécessitait souvent de dangereuses opérations chirurgicales.

Le roi Léopold était né le 16 décembre 1790, il mourut donc âgé de soixante-quinze ans; il était fils du duc François de Saxe Cobourg-Gotha.

Tout jeune, il prit du service en Russie, en 1813, avec le grade de général, il entra dans Paris à la suite des alliés; il assista au congrès de Vienne en 1814, et revint à Paris avec l'armée russe au retour de Napoléon de l'île d'Elbe.

Léopold devait régner: il épousa à Londres, le 2 mai 1816, la princesse Charlotte, l'héritière présumptive du trône d'Angleterre, mais huit mois après, il avait la douleur de perdre sa femme.

Il continua de vivre, en Angleterre, d'une pension de 50,000 livres sterling (1,250,000 f.) que lui faisait le gouvernement britannique.

En 1830, on lui offrit le titre de roi des Hellènes, qu'il accepta d'abord, puis refusa quelques jours après.

A la chute de Napoléon, la Belgique et la Hollande réunies formèrent le royaume des *Pays-Bas*, qui fut donné à Guillaume III. Une révolution éclata bientôt, les deux pays se séparèrent après s'être battus avec acharnement, et le 4 juin 1830, en vertu d'un vote national, les Belges, reconnus indépendants, décernèrent à Léopold la couronne qu'ils avaient offerte auparavant au duc de Nemours.

Léopold fut donc le premier roi de Belgique, il régna trente-quatre ans, et pendant ce temps sa seule ambition fut de développer le commerce, les arts et l'industrie dans son royaume. C'était le roi libéral et populaire par excellence; il se promenait dans les rues, sans escorte, comme un simple bourgeois, mais dominant tout le monde par sa haute taille et chacun le saluait amicalement. Sa mort est un deuil général.

De son second mariage avec la princesse Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe, il eut quatre enfants: l'aîné, qui mourut peu de temps après sa naissance; le second, Léopold, duc de Brabant, prince héritier; puis Philippe, comte de Flandre, et la princesse Marie-Charlotte, qui a épousé Maximilien, empereur du Mexique.

Le duc de Brabant, qui va succéder au trône de son père, est né le 9 avril 1834.

Il est à regretter que les derniers timbres-poste émis ne nous donnent qu'un portrait peu fidèle du roi, nous préférons les types précédents, quoiqu'ils aient été dessinés quand le roi était jeune.

Comme l'a très justement remarqué notre confrère belge, le profil des timbres gravés dernièrement en Angleterre n'est point celui du roi Léopold, ou du moins on a remplacé l'air affable qui le caractérisait par toute la rigidité et la morgue d'un lord anglais.

A. MAURY.

FAITS DIVERS.

Dernièrement, un paysan se présente au guichet de la poste aux lettres.

— Mon bon monsieur, dit-il, por vingt-huit sous d'timbres-poste, sans vo qu'mander.

L'employé découpe sept timbres de 20 centimes et les présente au paysan, et celui-ci de comp-

ter en monnaie de cuivre ses quatorze décimes ; mais quand il eut donné 1 franc l'employé l'arrêta et lui dit :

— Je ne puis recevoir qu'un franc en monnaie de billon ; donnez-moi donc un franc et le surplus en sous.

— Ah ! ben non, répondit l'autre. J'aime mieux qu'vous repreniez deux «bons hommes.»

— Soit, reprit l'employé ; puis il lui ferme le guichet au nez et continue la lecture interrompue de son journal.

Mais à peine le guichet est-il fermé que le paysan frappe de nouveau.

— Un timbre d'quat sous, mon bon mossieu ; ben d'solé d'vo déringer.

L'employé l'envoie intérieurement au diable, lui donne un timbre-poste et lui claque de nouveau le guichet.

Le paysan attend deux minutes, frappe pour la troisième fois, et ôtant son casque à mèche :

— Parlon, s'cusez, mon bon mossieu, je s'sus ben d'solé d'vo déringer ; c'est qu'il m'falleu core un timbre-poste.

L'employé pestait, mais que dire ? il dut s'exécuter ; il avait trouvé plus rusé que lui.

Depuis quelque temps, il est question d'un changement considérable dans l'organisation du service postal et télégraphique de Paris pour Paris.

Il ne s'agirait de rien moins que de confier l'exploitation de ces deux importants services à une compagnie particulière tout à fait indépendante du ministère de l'intérieur.

Cette compagnie installerait immédiatement un réseau souterrain de tubes pneumatiques qu'accompagneraient les fils du télégraphe. Les lettres, placées dans un appareil, à l'orifice d'un tube, seraient transportées en un clin d'œil d'une extrémité de Paris à l'autre au moyen de quelques coups de piston, par la seule force du *vide*. C'est le même système que celui qui faisait gravir la côte de Saint-Germain à des trains de voyageurs, tout comme l'eût pu faire une locomotive sur un terrain ordinaire.

Si ce projet est exécuté, la nouvelle compagnie ne manquera pas d'émettre une série de timbres-poste pour son usage spécial.

A. M.

COLLECTION DE PORTRAITS DES AMATEURS
DE TIMBRES-POSTE.

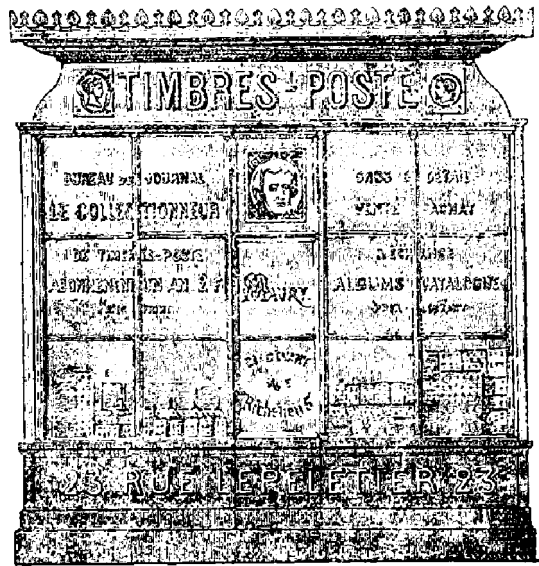
A l'occasion du nouvel an nous sollicitons de tous les collectionneurs français et étrangers leur carte photographique, en échange de laquelle

nous serons très-heureux de leur envoyer la nôtre.

Nous réunirons ces cartes dans un magnifique album, où déjà beaucoup d'amateurs sont représentés et qui sera d'un grand intérêt.

Nous prions les personnes qui répondront favorablement à notre appel de vouloir bien signer leurs photographies : ce sera pour nous un précieux autographe.

A. MAURY.



Nous donnons ici le dessin d'un établissement parisien, unique dans son genre, c'est tout simplement le bureau et le magasin de COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE. Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de la province et de l'étranger, lorsque leurs plaisirs ou leurs affaires les appelleront à Paris, de venir visiter cette curiosité de la capitale. C'est à deux pas du boulevard des Italiens, juste en face du grand Opéra. Là, il y a des timbres partout : sur la devanture, dans les montres ; il en y a des milliers renfermés dans des boîtes en laque de Chine ; des albums remplis de timbres, depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus rares, sont éparpillés sur les tables et les bureaux ; on marche sur des timbres-poste !!!

Catalogue de timbres-poste avec leurs prix de vente pour les collections, par A. Maury, prix 75 c. Cet ouvrage est envoyé en prime aux abonnés.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

AVIS. — Il ne sera pas fait de réponse aux demandes de Timbres non accompagnées de leur paiement (mandat de poste, timbres neufs, bons, etc.). Les frais d'envoi seront à la charge de l'acheteur, si la demande est au-dessous de 5 francs pour la France, et 10 francs pour l'étranger. Toutes les commandes seront expédiées dans les 24 heures.

Nos	Neufs	Usés	Nos	Neufs	Usés
2 ALLEMAGNE, 1/3 noir sur clair	25	10	1751 SICILE, 2 bleu.	»	» 15
47 AUSTRALIE Sud, 1 p. vert.	5	»	1765 à 1770 SUÈDE, chaque.	»	» 10
74 AUTRICHE, carré, effigie, 2 jaune.	20	25	1841 TOSCANE, 4 vert.	»	» 15
75 Id. id. 3 vert.	30	»	1844 Id. 9 violet.	»	» 20
76 Id. id. 3 noir.	»	» 30	1849 Id. 2 bleu.	»	» 15
90 Id. tête de Mercure, bleu.	»	» 10	1858 Id. croix, 20 bleu.	»	» 20
99 Z. S. Aigle, 1 k. noir.	2	»	1872 TRINITÉ, 4 violet.	»	» 25
100 Id. id. 2 brun.	»	» 25	1875 Id. 1 sh. violet.	»	» 40
102 Id. id. 1 bleu.	10	05	1888 VAN DIÈMEN, 1 penny rouge.	»	» 20
105 Id. id. 2 rouge.	»	» 05	1890 Id. 2 vert.	»	» 25
149 BADE, envel., 3 rose.	»	» 05	1891 Id. 4 bleu.	»	» 10
192 BELGIQUE (ancien), 10 noir.	»	» 25	1900 VÉNÈZUELA, 1/2 brun.	»	» 5
493 Id. id. 20 bleu.	»	» 15	1901 Id. 1 brun.	»	» 25
214 BRÉSIL, grand chiffre 60.	»	» 3 50	1920 VICTORIA, 6 jaune.	»	» 25
216 Id. chiffre penché, 40.	»	» 60	1928 Id. 6 noir.	»	» 10
218 Id. id. 60.	»	» 75	1930 Id. 4 rose.	»	» 10
225 226 227 231 BRÉSIL, 30, 60, 90, 10 r.	»	» 10	Schleswig, nouveaux 1/2 vert.	»	» 25
276 CANADA, 5 (castor).	»	» 10	Id. id. 1 1/4 lilas.	»	» 30
286 CAP, 1 brun-rouge.	»	» 25	Id. id. 4 1/3 rose.	»	» 30
300 CEYLAN, 1 bleu.	»	» 10	Id. id. 2 bleu.	»	» 50
342 COSTA-RICA, 1/2 bleu.	»	» 75	Id. id. 4 bistre.	»	» 75
366 CUBA, 112 vert.	»	» 45	Luxembourg, nouveau 1 c. brun.	»	» 10
389 DEUX-SICILES, 2 rose.	»	» 10	Id. id. 10 c. lilas.	»	» 25
402 Id. effigies, 5 lilas.	»	» 25	Vancouver, nouveaux 5 c. rose.	»	» 75
406 ÉQUATEUR, 1/2 bleu.	»	» 75	Bermude, 1 p. rose.	»	» 30
889 GR-BRETAGNE, 1 p. W. H. Smith et son	»	» 20			
537 AMÉRIQUE (nord), 2 noir.	»	» 15			
479 Id. (confédérés), 2 rouge.	»	» 25			
919 GUYANE, 1 rouge ancien	2	50			
920 Id. 4 bleu. id.	2	50			
ILES IONIENNES, la collection, 3 timb.	1	»			
1286 MALTE, 1/2 bistre.	»	» 15			
1349-50, 54 MEXIQUE, aigle, 2, 4, 8 r.	»	» 10			
1362 MONTEVIDEO, 180 vert.	»	» 50			
1383 Id. 240 rouge.	»	» 25			
1385 Id. Dilig. 80 vert.	»	» 75			
1386 Id. 1 r. rouge.	»	» 50			
1407 NATAL, 1 rouge.	»	» 15			
1408 Id. 3 bleu.	»	» 25			
1410 NEVIS, 1 rouge.	»	» 25			
1414 NICARAGUA, 2 bleu.	»	» 60			
1416 NORVÈGE, lion, 4 bleu.	»	» 10			
1423 Id. armoiries, 4 bleu.	»	» 15			
1424 Id. id. 24 bistre.	»	» 15			
1432 NOUVEAU-BRUNSWICK, 5 vert.	»	» 15			
1436 NOUVELLE-ÉCOSSE, couronne, 3 bleu.	»	» 50			
1482 NOUV.-GALLES-DU-S., 1 rouge nouveau	»	» 25			
1485 Id. envel. nouvelle.	»	» 25			
1603 PÉROU, 1 rouge.	»	» 25			
1606 POLOGNE, envel. bleu.	»	» 50			
1630 PRINCE-ÉDOUARD, 3 bleu.	»	» 25			
1641 PRUSSE, 4 pf. vert.	»	» 25			
1642A Id. aigle, 3 pf. violet.	»	» 05			
1668 QUEENSLAND, 1 rouge.	»	» 25			
1708 SAINT-THOMAS-GUAYRA, 2 r. vert.	»	» 30			

Album Timbres-Poste, 5^e édition 1866.

300 pages comprenant 3,000 timbres,
 Reliure toile, 1 fermoir. 8 fr. »
 Demi-reliure maroquin, 1 fer. 10 »
 Reliure riche, maroquin plein
 2 fermoirs, tranche dorée. 12 » »
 Carton pour contenir l'album. » » 50

POUR L'ALBUM :

37 PORTRAITS DES SOUVERAINS, format timbre-poste, photographiés par FRANCK. Prix de chaque : 15 c ; la collection, 5 fr.
 Plus de 160 armoiries et pavillons en couleur, dorés et argentés, la série toute découpée : 2 f. 50.

Petit album Timbres-poste, avec titre doré, 68 pages contenant : une table générale, un aperçu du nombre des timbres qu'emploie chaque État, la valeur en francs de toutes les monnaies étrangères, et enfin 1,020 cases pour y coller les timbres-poste.

Relié en maroquin 2 25
 Relié en toile 1 75
 » cartonné, 1 25

(Franco par la poste).